Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 16052 – 7 F · JEUDI 5 SEPTEMBRE 1996 · FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Nouveaux tirs de missiles américains contre l'Irak

La coalition anti-Saddam Hussein est ébranlée

EN DÉPIT d'un manque de soutien évident chez leurs alliés et dans le monde arabe, les Etats-Unis ont lancé, mercredi 4 septembre, une nouvelle attaque de missiles de croisière contre l'Irak. Ils ont de nouveau visé le sud, tirant, selon CNN, dix-sept missiles à partir de trois navires de surface et d'un sous-marin déployés dans le Golfe. Les objectifs étaient des *« sites de défense anti-aérienne situés au-dessous du 33e parallèle »* et qui n'avaient pas été détruits lors de la première attaque lancée, mardi, par les Etats-Unis, a expliqué un porte-parole du Pentagone. *« L'attaque était nécessaire,* a-t-il ajouté, *afin d'assurer la sécurité des avions et des équipages opérant dans la zone d'exclusion aérienne »*, dont Washington a unilatéralement décidé l'extension du 32e au 33e parallèle.

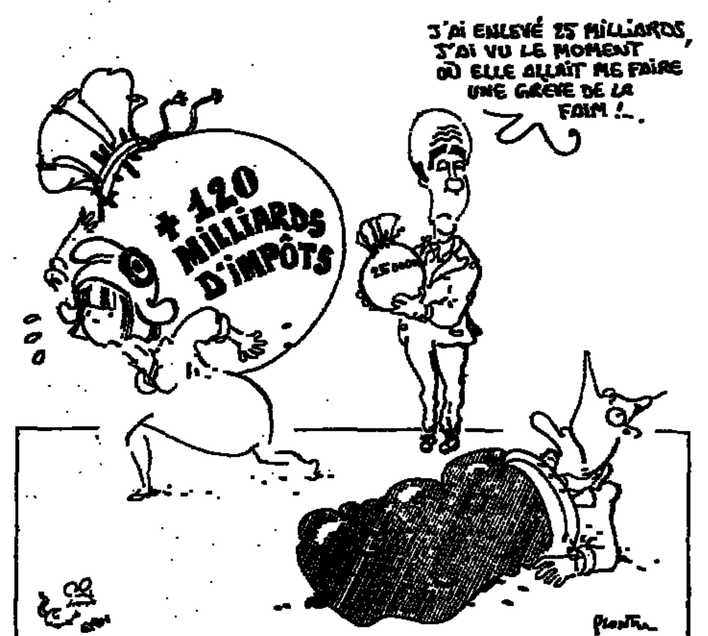
Cette nouvelle attaque a suscité aussi peu d'enthousiasme que la première parmi les alliés des Etats-Unis. Accueillie avec désapprobation dans le monde arabe et suscitant nombre de réserves chez les Européens, l'opération américaine ébranle la coalition anti-Saddam Hussein. Nombre de ses membres soulignent qu'elle ne respecte pas la légalité internationale, fondée sur les résolutions de l'ONU.

Les Etats-Unis veulent *« punir »* le président irakien, Saddam Hussein, dont les troupes avaient pénétré, samedi, dans la zone kurde en principe protégée par l'OTAN au nord du pays, à la demande d'une des factions kurdes. Le gros de ces troupes s'est retiré, notamment de la ville d'Erbil, mais, selon nombre de témoins, des milliers d'agents des services irakiens sont restés sur place. Notre envoyée spéciale au Kurdistan rapporte qu'ils auraient procédé à de nombreuses arrestations dans la population kurde.

Lire pages 2 et 3 et notre éditorial page 13

L'impôt sur le revenu baissera de 25 milliards de francs en 1997

Les taxes sur le tabac, l'alcool et le carburant augmenteront



LE PREMIER MINISTRE doit, avant le 10 septembre, procéder aux derniers arbitrages de la réforme fiscale. Elle prévoira une baisse de l'impôt sur le revenu de près de 25 milliards en 1997, une diminution de 70 à 75 milliards de francs au total étant promise pour les cinq ans à venir. Toutes les tranches du barème vont baisser, et le nombre des contribuables non imposés augmentera. Une hausse des prix du tabac, de l'alcool et des carburants est décidée.

La croissance d· produit intérieur brut a rec· · de 0,4 % au deuxième trime· e, a annoncé l'Insee mercredi · eptembre. Ce résultat porte à en· lement 0,6 % l'acquis de cr· s· ance constaté pour l'ensembl· ar· l'année à la fin du mois de juir qui·

Afin de s'ass· la· · soutien de la majorité, Alain· r, q· a commencé une série d'en· · s avec les responsables de · · e.

Lire page 6

Les critères de la mort cérébrale définis par décret

POUR la première fois en France, un décret, dont *Le Monde* révèle le contenu, va fixer les conditions permettant aux médecins de prélever des organes sur des personnes en état de mort cérébrale. Ce texte précède la création d'un registre national automatisé qui permettra à chacun d'exprimer son refus de tels prélèvements *post mortem*. La rédaction de ce décret n'a pu avoir lieu qu'après de nombreuses consultations, des avis divergents existant au sein du corps médical sur ce thème difficile. Le gouvernement a en définitive retenu l'avis de l'Académie nationale de médecine qui demandait que l'on maintienne l'obligation de deux électroencéphalogrammes successifs pour affirmer le diagnostic de mort cérébrale.

Lire page 8

Faute de boussole, le club Phares et Balises se saborde

IL S'ÉTAIT LANCÉ en 1992 pour *« faire entendre un filet de voix républicaine »*. L'opposition à la guerre du Golfe et le « non » à *Maastricht avaient été la posture commune* des membres de ce très parisien club de débat et de réflexion. La résistance à la « pensée unique » devint leur credo, leur façon de *« mettre quelques bâtons dans les roues du progrès »*. Intellectuels et journalistes aux itinéraires variés, ils avaient été choisis par les deux fondateurs pour leur *« petit esprit de dissidence »*.

Quatre ans après, parce que ladite dissidence serait devenue normalité, les deux mêmes ont discrètement décidé, en cette fin d'été, de saborder leur création, ce club Phares et Balises, laissant quelques-uns de ses membres *« assis »* par la surprise. *« Force nous est de reconnaître que* Phares et Balises, *à son corps défendant, est devenu partie de l'éclectique establishment dont il a rêvé, hier, de s'écarter »*, écrivent, le 30 août, l'écrivain *Régis Debray et le journaliste et éditeur Jean-*Claude Guillebaud dans une lettre aux membres du club, proclamant *« une autodissolution gaie et pleine d'expectative »*.

Soudés, au fil des mois, par un antiballadurisme qui devint vite comme une *« vague urgence »*, les « phareux » recevaient régulièrement – autour d'un ballon de vin rouge et d'une tranche de jambon, alternativement au *domicile de M. Debray et au siège de la maison* d'édition de M. Guillebaud, Arléa – des hommes qui, jugeaient-ils, pourraient servir leur combat. En octobre 1994, sur proposition de l'écrivain Denis Tillinac, rare homme de droite de ce club plutôt de gauche, Phares et Balises réalise un coup d'éclat : il troque le bordeaux pour la Corona, bière mexicaine appréciée par Jacques Chirac, et reçoit le président du RPR.

M. Chirac n'est pas encore candidat. Les sondages ne donnent pas cher de son avenir. Les « phareux », devant sa déprime, tentent de le réconforter en portant à sa connaissance une note rédigée par Emmanuel Todd, un « séguino-chevènementiste » membre du club et chercheur à l'Institut national d'études démographiques (INED), pour la Fondation Saint-Simon, évoquant l'hypo*thèse de la victoire d'un candidat qui, face à* l'immobilisme d'un Balladur, se préoccuperait de fracture sociale.

Phares et Balises s'est-il senti une responsabilité dans la victoire, quelques mois plus tard, du candidat Chirac ? Certains le disent, eux s'en défendent. N'emp· a· Par précaution, et parce qu'ils s'en vo· · ent d'*« avoir la moindre responsabilité d· · e méli-mélo »*, le club, qui venait de rece· · r Robert Hue, Jacques Pilhan et Robert · adinter, prend donc congé *« avec le sourire, comme il est apparu »*.

« Les temps ont changé, écrivent les deux fondateurs. *Le moins qu'on puisse dire est qu'on ne s'y reconnaît plus vraiment. Les promoteurs de la pensée unique s'accordent à vitupérer la pensée unique ; la Fondation Saint-Simon dénonce "l'âge des inégalités". Le Chiapas, bien malgré lui, blanchit les bonnes âmes de l'Hexagone, jaunes, rouges et roses. Ceux qui proclamaient n'avoir pas vocation à accueillir la misère du monde déclament contre l'expulsion de la misère du monde. Les tenants du franc fort déplorent la croissance du chômage. »* Parisien, l'événement n'en est pas moins significatif de l'époque et de sa confusion, à en croire MM. Debray et Guillebaud. Hier, écrivent-ils, *« il y avait une vague urgence, des cibles, des alliés et une boussole »*. Aujourd'hui, *« le pas de côté est devenu l'entrechat général »*...

Ariane Chemin

Le rugby anglais en crise

LE RUGBY *anglais s'en*fonce dans une crise qui menace d'emporter la Fédération (RFU). Les vingt-quatre clubs de l'élite professionnelle des première et deuxième divisions ont décidé de ne plus reconnaître son autorité et de prendre en charge leur destin. Ils accusent les dirigeants de *« paralysie »*.

Ce nouvel épisode pourrait avoir de graves conséquences au niveau international. L'équipe d'Angleterre, déjà menacée d'exclusion du Tournoi des cinq nations en raison du contrat passé avec BSkyB, la chaîne de télévision de Rupert Murdoch, risque de devoir se passer des meilleurs joueurs du pays. Dans leur contentieux avec la RFU, les clubs ont en effet demandé à leurs internationaux de boycotter le XV de la Rose.

Lire page 18

■ Des remboursements politiques

Robert Pandraud et Camille Cabana, anciens ministres RPR, vont rembourser une partie des passe-droits dont ils ont bénéficié de la part de la mairie de Paris. p. 9

■ Querelles au Grand Orient

Le Grand Orient de France vit de nouvelles querelles intestines à l'occasion de son convent. p. 7

■ Un nouveau code policier

La police se dote d'un règlement général, du port de l'arme à la déontologie, commun à tous ses services. p. 28

■ Un portrait d'Alain Krivine

Le porte-parole de la Ligue communiste révolutionnaire vibre toujours et encore *pour* la *« cause »*. p. 11

■ Le débat économique

Un point de vue de Jacques Barrot, *ministre* du travail et des affaires sociales. p. 12

■ Foz Côa préservé

Des centaines de gravures rupestres sur le site paléolithique portugais de Foz Côa ont été sauvées. p. 19

■ Une stratégie pour le cinéma italien

Un entretien avec Walter Veltroni, ministre italien des biens culturels, et nos pages cinéma. p. 22, 23, 24

et notre analyse p. 13

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 905 - 7,00 F

Plans sociaux : l'amorce d'une mutation

BULL, Air France, Peugeot, Thomson et la Snecma : le 15 septembre 1993, une rafale de plans sociaux était rendue publique, conduisant à l'annonce, en un seul jour, de 13 300 suppressions d'emplois. On avait parlé alors d'un *« mercredi noir »*. Si le tir est moins groupé aujourd'hui, la situation est tout aussi sombre : les plans de licenciements annoncés ces dernières semaines – et ceux encore à venir – menacent plusieurs dizaines de milliers de postes de travail, et chacun, y compris le premier ministre, prévoit une aggravation du chômage.

Le tableau est plus inquiétant encore que ne le laissent supposer ces chiffres spectaculaires de suppressions de postes annoncés par quelques grands groupes. Moins d'un quart des licenciements économiques s'effectuent en effet dans le cadre d'un vrai plan social. Cette procédure ne concerne que les licenciements collectifs de plus de dix salariés dans les entreprises de plus de cinquante salariés. Si les 2 600 suppressions d'emplois chez Moulinex ou les 5 000 au Crédit lyonnais frappent l'opinion, elles ne constituent qu'un miroir partiel de la réalité. Chaque mois environ, 30 000 inscriptions sont enregistrées à l'ANPE suite à des licenciements économiques, dont les trois quarts sont dus à des licenciements de quelques salariés dans des petites entreprises dont nul ne parle jamais. Début 1995, Dominique Balmary, alors délégué à l'emploi auprès du ministre du travail, estimait que 55 % des licenciements économiques provenaient d'entreprises employant moins de dix salariés et 80 % d'entreprises de moins de cinquante salariés. Malgré ces réserves, les plans sociaux méritent une attention particulière, ajoutait-il, car les grandes entreprises déterminent largement l'emploi, et donc les licenciements, dans les réseaux de fournisseurs et de sous-traitants et elles diffusent des méthodes de gestion de l'emploi dans l'ensemble de l'économie.

Or, les plans sociaux actuels s'inscrivent dans deux réalités économiques différentes. Certains émanent d'entreprises en difficulté réelle du fait d'une baisse des commandes (armement) ou d'une concurrence exacerbée (textile, chaussure), d'autres sont le fait d'entreprises en bonne santé qui licencient pour rester compétitives.

Frédéric Lemaître

Lire la suite page 13

Révolutions chez Olivetti

CARLO DE BENEDETTI

LES ACTIONNAIRES d'Olivetti demandent des mesures radicales pour redresser les comptes du groupe italien. Ainsi réclament-ils l'abandon de la fabrication de micro-ordinateurs. Carlo De Benedetti, président d'Olivetti depuis 1978, a décidé de partir. Cette figure du capitalisme laisse la place à Francesco Calo, trente-neuf ans, qui dirigeait Omnitel.

Lire page 14

هكذا من الإصل

PROCHE-ORIENT Les forces américaines ont tiré, dans la nuit de mardi à mercredi, une nouvelle salve de quelque dix-sept missiles de croisière contre des objectifs militaires qui n'avaient pas été complètement détruits, la veille, par les premières frappes aériennes. ● LES AUTORITÉS IRAKIENNES ont indiqué, dans un communiqué, que la première attaque américaine avait coûté la vie à cinq personnes et en avait blessé dix-neuf autres. Pour sa part, dans un discours télévisé diffusé mardi, le président Saddam Hussein a invité son armée à ne plus respecter les deux zones d'exclusion aérienne. ● L'INTERVENTION des troupes de Bagdad dans le nord du Kurdistan – dont le retrait a été officiellement annoncé – a créé le chaos, comme nous le rapporte notre envoyée spéciale, qui fait état de nombreuses arrestations dans les rangs de l'opposition. *(Lire aussi notre éditorial page 13.)*

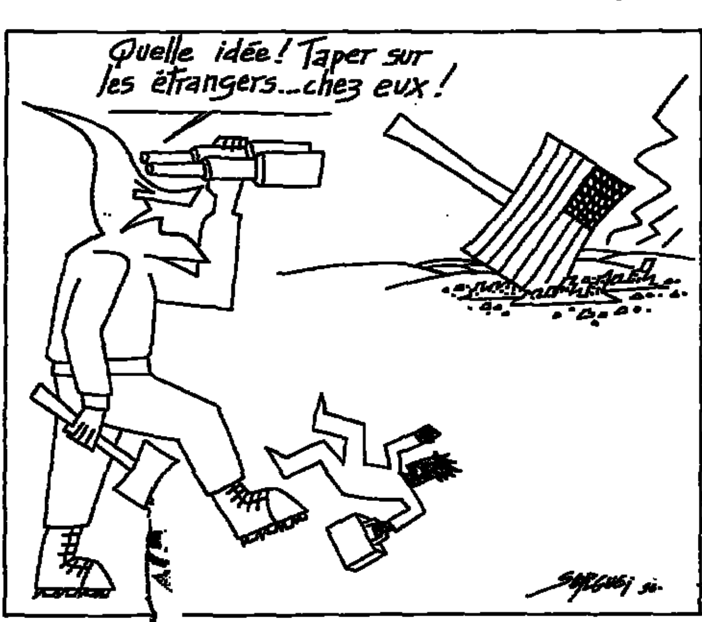
Les tirs américains contre l'Irak ébranlent la coalition anti-Saddam

Tandis que le président irakien a appelé, mardi 3 septembre, son armée à ne plus respecter les zones d'exclusion aérienne, le chaos s'installe au Kurdistan, où de nombreux opposants ont été arrêtés

WASHINGTON
de notre correspondant

S'il est trop tôt pour établir un bilan des nouvelles frappes aériennes effectuées, mardi 3 septembre et mercredi4 septembre, par les forces américaines contre des objectifs militaires irakiens, *quelques enseignements* peuvent d'ores et déjà être tirés : sur le plan intérieur et dans la perspective de l'élection présidentielle, Bill Clinton a réussi un sans-faute. S'agissant, d'autre part, de la volonté de Washington d'opposer à la nouvelle provocation du régime de Saddam *Hussein* une réponse collective et concertée de la communauté internationale, les réserves émises par de nombreux pays, y compris alliés des Etats-Unis, suggèrent une appréciation nettement plus mitigée. Enfin, quant aux conséquences directes de cette « punition » sur l'attitude future de Bagdad, s'agissant notamment de la poursuite des opérations militaires dans le Nord, rien ne permet, à ce stade, de penser que l'administration américaine a atteint ses objectifs.

La plupart des 27 missiles qui ont été tirés mardi par les navires américains croisant dans le nord du golfe Persique, ainsi que par des bombardiers B-52, ont atteint leurs cibles situées dans la partie méridionale de l'Irak, au sud du



33e parallèle. D[illegible] rampes de lancement de missile[illegible]l-air étaient visées, ainsi q[illegible]es postes de commandem[illegible] de transmission, enfin de[illegible]llations radars. Certains de[illegible]bjectifs, qui n'avaient ét[illegible] partiellement détruits mardi[illegible]n, ont nécessité une nouvelle[illegible] de quelque 17 missiles Cr[illegible]ans la nuit de mardi à mer[illegible] afin de réduire les risques po[illegible] pilotes des appareils occidentaux qui seront chargés de faire respecter la nouvelle zone d'exclusion aérienne, laquelle devait entrer en vigueur mercredi à midi. Le bilan des dommages infligés au potentiel militaire irakien est difficile à apprécier, mais ceux-ci ne constituaient qu'un des objectifs de Washington.

L'essentiel, a dit Bill Clinton, était de *« faire payer à Saddam le prix de son nouvel acte de brutalité »* envers une faction kurde, ainsi que la provocation à l'égard des Occidentaux que constitue, aux yeux de Washington, une intervention de Bagdad dans une zone sous contrôle international. Il s'agissait aussi, a précisé M. Clinton, de *« réduire sa capacité à menacer ses voisins* (Arabie saoudite et Koweït notamment), *et les intérêts des Etats-Unis »* dans la région. Le secrétaire à la défense, William Perry, a précisé qu'au-delà de l'attaque des blindés irakiens contre la ville d'Erbil c'est *« la sécurité et la stabilité de la région ainsi que la libre circulation du pétrole dans le monde »* qui étaient en cause.

DÉCISION UNILATÉRALE

Rendu confiant par cette offensive-éclair, surtout si elle n'avait entraîné aucune réaction américaine, a souligné M. Perry, Saddam Hussein se serait enhardi à attaquer ses voisins. *« Il a une nouvelle fois démontré sa volonté d'utiliser sans vergogne la force militaire, et nous devons démontrer, une nouvelle fois, notre volonté et notre capacité à contrer celle-ci et à l'empêcher d'être le tyran de la région »*, a ajouté M. Perry. C'est dans cet esprit que Washington a décidé quasi unilatéralement (bien que des consultations aient eu lieu avec ses alliés) d'étendre la zone d'exclusion aérienne (qui ne concerne donc pas, *a priori*, les mouvements au sol) dans le sud de l'Irak, du 32e au 33e parallèle.

Cette décision *« ôtera à Saddam Hussein le contrôle de son espace aérien de la frontière koweïtienne aux faubourgs sud de Bagdad, et réduira de manière significative la capacité de l'Irak à mener des actions offensives dans la région »*, a souligné M. Clinton. Le Pentagone a précisé que deux importantes bases aériennes sont situées dans cette zone, où s'entraînent également les divisions blindées de Bagdad. Les responsables américains n'ont pas levé l'ambiguïté concernant le cadre juridique dans lequel s'inscrivent ces représailles, qui sont censées s'appuyer sur la résolution 688 des Nations unies relative à la protection des populations locales.

M. Clinton y a cependant fait allusion en soulignant que le « message » adressé par les missiles Cruise au président irakien était le suivant : *« Quand vous maltraitez votre propre peuple et menacez vos voisins, vous devez en payer le prix. »* Ce message sera-t-il entendu ? Si l'on en juge par la réaction de Saddam Hussein, qui a annoncé son intention de ne pas respecter la nouvelle zone d'exclusion aérienne et a ordonné à son aviation d'abattre tout appareil occidental survolant son pays, on peut en douter. Le risque d'une escalade militaire ne peut donc être écarté.

Bill Clinton a déclaré que les Etats-Unis se réservaient le droit de déclencher de nouvelles frappes aériennes si les troupes irakiennes ne se retirent pas sur les positions qu'elles occupaient avant leur offensive dans le Kurdistan irakien, à plus forte raison si elles poursuivent leur offensive contre des positions kurdes. *« Comme c'est toujours le cas avec Saddam Hussein, cela dépendra entièrement de ce qu'il fera »*, a souligné le président. Les responsables américains n'ont pas expliqué de manière convaincante pourquoi ils avaient choisi de frapper des objectifs dans le sud de l'Irak, alors que l'offensive de Bagdad se déroulait dans le nord.

AMBIGUÏTÉ

L'explication officieuse est que ce sont les pays situés au sud de l'Irak qui doivent davantage redouter les visées de Bagdad. Washington était, *d'autre part*, dans la quasi-impossibilité d'intervenir militairement dans la zone du 36e parallèle : outre que le danger de provoquer des pertes civiles était réel, les Américains ne veulent pas se ranger aux côtés de l'une des factions kurdes, qui sont indépendantistes. Or les Etats-Unis ne souhaitent pas un démembrement de l'Irak et, au moins officiellement, l'administration reconnaît la souveraineté de Bagdad sur le nord du pays, une position qui se révèle particulièrement ambiguë aujourd'hui.

Enfin, en choisissant une riposte limitée pour sanctionner la nouvelle « incartade » du président irakien, Bill Clinton avait le souci de limiter au maximum les risques du côté américain. Car, autant une opération militaire réussie peut avoir des retombées politiques positives, autant la mort de soldats américains entraînerait des conséquences disproportionnées en pleine campagne électorale. De ce point de vue, M. Clinton ne peut qu'être satisfait : comme toujours en cas d'intervention militaire extérieure, le réflexe d'unanimisme des Américains et de la classe politique a joué en faveur du chef de la Maison Blanche. Robert Dole, qui, la veille, dénonçait la *« faiblesse du leadership »* de Bill Clinton, a apporté un soutien *« sans hésitation ni réserve »* à la décision présidentielle.

M. Dole a cependant souhaité que ces frappes aériennes ne constituent que le début d'une *« action décisive »* pour abattre le régime de Saddam Hussein. Une manière de cacher son dépit d'être, une nouvelle fois, pris au piège que les événements et Bill Clinton lui ont tendu.

Laurent Zecchini

L'intervention de Bagdad a semé le chaos au Kurdistan

DOHOUK
de notre envoyé spéciale

Le drapeau irakien flotte toujours sur le « Parlement » kurde d'Erbil, et de nombreux *agents de sécurité, comme des policiers* en uniforme de Bagdad, occupaient encore, mardi 3 septembre, l'éphémère capitale du « Kurdistan autonome » depuis avril 1991. Selon un membre d'une organisation internationale rentré dans la soirée à Dohouk, plus au nord, la situation à Erbil demeure chaotique, et les nouvelles autorités mises en place par le Parti démocratique du Kurdistan (PDK) de Massoud Barzani semblent avoir du mal à rétablir l'ordre. Outre les perquisitions, vols et destructions des sièges des organisations kurdes concurrentes du PDK, de *nombreux vols ont été commis par les peshmergas* (combattants). Selon ce même témoin, près de 3 500 voitures ont déjà disparu.

M. Barzani a dû faire intervenir, lundi, des forces spéciales pour protéger, à Ankawa, le *quartier chrétien d'Erbil, les sièges* des agences de l'ONU et des organisations non gouvernementales (ONG). Geste destiné aussi à tenter de démontrer le contrôle du PDK sur Erbil. Les agents de la sécurité irakienne continuaient toutefois, mardi, à procéder à des arrestations, notamment parmi les membres des autres partis, en particulier turcomans et communistes. Erbil est toujours privée d'eau et d'électricité, et des responsables de l'ONU sont allés discuter avec des membres de l'Union patriotique du Kurdistan (UPK) de Jalal Talabani, qui, chassés d'Erbil, *se sont repliés dans* la région de Souleimaniyé, plus au sud, d'où ils contrôlent la centrale électrique dont dépend l'approvisionnement d'Erbil.

L'armée irakienne, qui était intervenue massivement, samedi, appuyée, selon un témoin, *par près de 450 chars, s'est retirée d'Erbil*, mais stationne non loin de là. Des chars et de l'artillerie étaient toujours en place, mardi, au sud-est de la ville, entre Degala et Gustapa. Les troupes de Bagdad ont, par ailleurs, pris Kalar, au sud de Souleimaniyé, ce qui pourrait présager des pressions plus appuyées sur la capitale de la troisième province du Kurdistan, devenue le principal point d'appui de l'UPK.

Politiquement, M. Barzani semble avoir du mal à convaincre ses partisans du bien-fondé de son appel au président Saddam Hussein. *C'est par un long communiqué de six pages*, diffusé et rediffusé sans cesse sur les antennes de sa radio et de sa télévision, qu'il a tenté d'expliquer ce nouveau revirement qui apparaît à beaucoup comme une *« trahison »*.

« Nous avons commencé par expliquer à tous nos amis le danger de l'attitude tyrannique de l'UPK, peut-on y lire. *Nous leur avons demandé leur aide, spécialement celle des Américains, les parrains de l'accord de Drawgate »*, en Irlande. Cet accord a été signé, en septembre 1995, sous les auspices des Etats-Unis, et avait mis fin à une première guerre de dix-sept mois entre l'UPK et le PDK, qui avait fait près de deux mille morts. *« Nous leur avons dit que sans réponse de leur part, nous serons en droit de demander le soutien de n'importe qui, où qu'il se trouve. Le gouvernement irakien a répondu de bonne grâce à notre appel. La libération d'Erbil est la victoire de tous les Kurdes. Erbil a été libérée de la tyrannie de Jalal Talabani et de son gang »*, conclut le communiqué.

M. Barzani semble avoir du mal à convaincre ses partisans du bien-fondé de son appel au président Saddam Hussein

Entre la « tyrannie » de M. Talabani, qui est quand même l'un des leurs, et celle de Saddam Hussein, dont ils ont un souvenir douloureux, les Kurdes s'interrogent, s'inquiètent, et même certains partisans de M. Barzani avouent leur peur. *« Notre chef ne pouvait pas faire autre chose*, confie Ziad, un peshmerga, *mais c'est vrai que j'ai très peur maintenant, car les gens de Saddam sont là et nous ne sommes plus tranquilles. » « Il n'est pas question que nous livrions nos prisonniers aux Irakiens »*, confie un responsable du PDK. Combien de temps le PDK pourra-t-il tenir ses promesses ?

Le retour des agents de Bagdad et l'incertitude de la situation ont semé le trouble parmi les ONG, nombreuses au Kurdistan. Mardi, dans la soirée, cinq des six ONG françaises tenaient conclave à Dohouk, où leurs dix-huit membres s'étaient repliés pour évaluer la situation. Les quatre représentants de France Libertés auraient, eux, choisi de partir d'ores et déjà via l'Iran. *« Il devient très difficile de circuler car les peshmergas ne veulent plus passer d'une zone à l'autre »*, affirmait l'un des « dix-huit » de Dohouk. *« La présence d'agents de Saddam Hussein est un danger désormais permanent. De plus, la situation du côté de Souleymaniyé peut s'aggraver rapidement, ne laissant plus qu'une porte de sortie par le territoire iranien. »*

Pour le moment, seuls les agents de l'ONU demeurent sur place. En revanche, les représentants militaires des Occidentaux, qui surveillent l'application de l'opération « Provide Comfort », ont évacué l'Irak, mardi à l'aube, pour se mettre à l'abri dans la ville frontalière *turque de Silopi*.

Si l'intervention militaire américaine a réjoui les habitants de la zone sous contrôle de l'UPK – *« à Rania*, affirme un témoin, *elle a été accueillie par des tirs de joie et les cris de "Vive la libération !" »* –, elle a plongé dans le doute ceux qui demeurent sous contrôle du PDK et qui préféraient s'abstenir de tout commentaire. *« Je n'ai jamais fait confiance aux Américains »*, a pour sa part affirmé M. Barzani lors d'une conférence de presse dans son fief de Salaheddine. Peut-être, mais peut-il faire davantage confiance au président irakien, qui a massacré une grande partie de sa famille et rasé 4 000 villages du Kurdistan ? Visiblement, son peuple ne le croit guère, et il aura sans doute bien du mal à rester désormais seul maître de la situation.

Françoise Chipaux

Certains alliés des Etats-Unis dénoncent une « action unilatérale »

LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT américain, Warren Christopher, devait entamer, jeudi 5 septembre, une tournée en Europe, qui devrait être dominée par la volonté de Washington de resserrer l'alliance avec les partenaires des Etats-Unis face à Saddam Hussein. Cette tournée devait initialement être consacrée à l'avenir de la sécurité en Europe.

M. Christopher aura du fil à retordre, car les derniers tirs de missiles de croisière américains contre l'Irak et la décision prise unilatéralement par les Etats-Unis d'étendre du 32e au 33e parallèle la zone d'exclusion aérienne imposée à ce pays dans le sud de son territoire ont sérieusement ébranlé cette alliance.

Les gouvernements européens n'ont pas tous parlé d'une même voix : Bonn, Londres, La Haye, Copenhague et, à un moindre degré, Oslo ont soutenu l'attaque américaine, alors que Paris, Madrid, *Rome et Bruxelles prenaient des* distances. Mais l'Union européenne en tant que telle a estimé, par la voix de son président en exercice, le premier ministre irlandais, John Bruton, qu'elle *« ne pense pas que la violence »* soit la *« réponse appropriée pour résoudre les problèmes »*. *« Je crois*, a ajouté M. Bruton, *qu'il est juste de dire qu'il s'agit d'une action unilatérale des Etats-Unis et qu'ils n'ont consulté aucune partie sur cette action. »*

Plus généralement, comme le soulignait, mercredi, le quotidien britannique *The Guardian*, le président Bill Clinton a *« brisé l'alliance du Golfe »*. Dans un éditorial, le journal a souligné *« les dégâts collatéraux »* infligés *« à ce qui restait de l'alliance échafaudée lors de la guerre du Golfe, à la fois dans la région et internationalement »*.

Le gouvernement russe a en effet qualifié d'*« inacceptable »* et d'*« inappropriée »* l'opération militaire américaine. Le ministre des affaires étrangères, Evgueni Primakov, a estimé que l'initiative américaine *« ne peut être soutenue par quiconque, excepté ceux qui placent les questions de politique intérieure, y compris les questions préélectorales, au-dessus du reste »*.

LES ARABES ET ISRAËL

« Le recours à la force n'affectera pas le régime au pouvoir en Irak, mais ce sont les Irakiens qui en souffriront », a commenté le chef de la diplomatie égyptienne, Amr Moussa, qui considère que *« les derniers développements (...) auront des répercussions sur la stabilité de toute la région »*. Les journaux gouvernementaux égyptiens n'ont pas hésité à critiquer la politique de *« deux poids, deux mesures »* du président Clinton, qui n'intervient pas pour mettre fin aux ingérences iranienne et turque dans le nord de l'Irak, ni ne s'oppose à *« l'agression militaire israélienne contre le Liban »*.

La Syrie, qui avait, elle aussi, participé à l'alliance anti-irakienne en 1990-1991 et qu'une rivalité endémique oppose au régime irakien, a estimé que l'intervention américaine était *« contraire aux principes de l'ONU »*. Selon un communiqué officiel syrien, cette opération est *« une violation des lois internationales qui garantissent la souveraineté et l'intégrité des pays et interdisent toute ingérence dans leurs affaires intérieures »*.

La plupart des pays arabes sont demeurés silencieux. Seul, le Koweït a *« exprimé sa compréhension à l'égard de la fermeté »* des Etats-Unis. L'Irak, a déclaré le chef de la diplomatie koweïtienne, Cheikh Jaber Al Ahmad Al Sabah, doit *« appliquer toutes les résolutions de l'ONU pour que soient instaurées la paix et la stabilité dans la région »*.

Pour le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, *« l'opération militaire américaine ne représente pas de danger pour Israël »*. Le chef de l'armée de l'air, le général Eitan Ben Eliahou, a néanmoins annoncé que ses unités étaient sur le qui-vive face au risque d'une attaque aérienne irakienne. – *(AFP, Reuter.)*

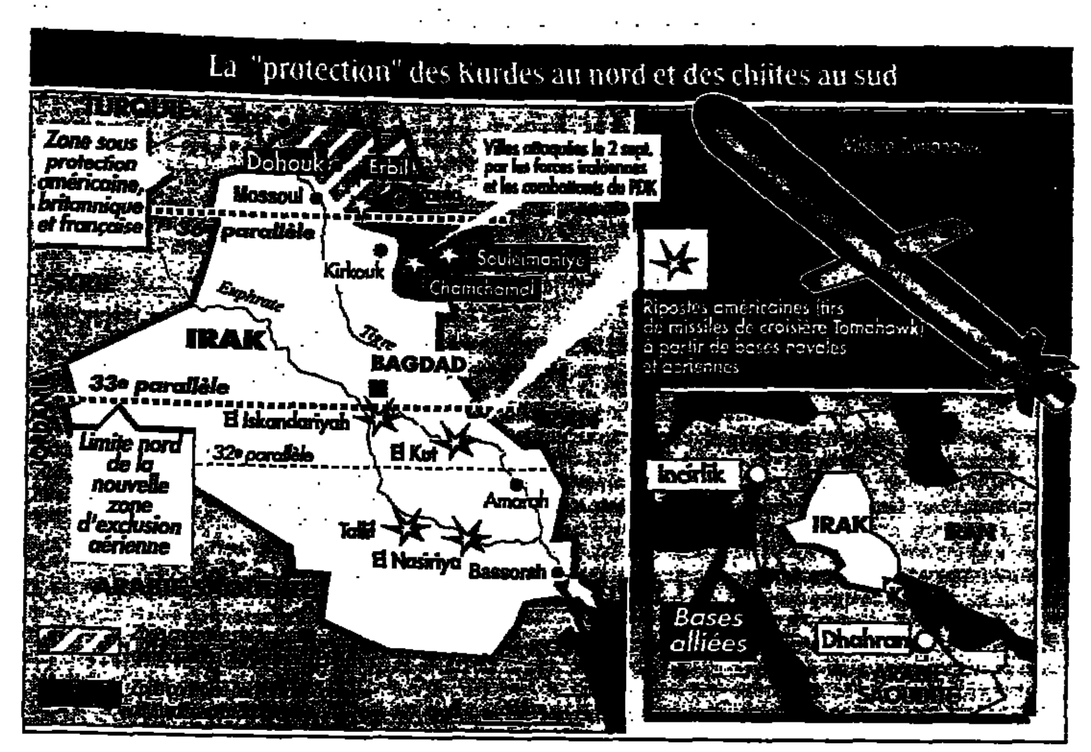
L'ONU maintient ses sanctions

En raison du non-respect par Bagdad des résolutions des Nations unies, le Conseil de sécurité de l'ONU a décidé, mardi 3 septembre, le maintien des sanctions internationales imposées à l'Irak depuis six ans, a-t-on appris de sources diplomatiques. Le renouvellement des sanctions n'affecte pas l'accord *« pétrole contre nourriture »* à but humanitaire, dont l'application est toutefois suspendue par l'ONU pour *« raisons de sécurité »* après l'attaque de l'armée irakienne *dans* le Kurdistan irakien. Mais le président Bill Clinton a annoncé, mardi, qu'il avait l'intention de suspendre indéfiniment cet accord, dont certains aspects techniques sont encore en discussion.

D'autre part, le président de la Commission spéciale de l'ONU chargée du désarmement de l'Irak, Rolf Ekeus, a déclaré que les tirs de missiles américains et l'extension de la zone d'exclusion aérienne jusqu'aux faubourgs sud de Bagdad ont *« sérieusement affecté »* les inspections de l'ONU. – *(AFP)*







La Turquie s'inquiète de l'instabilité provoquée à sa frontière

ISTANBUL
de notre correspondante

Les récents développements dans le nord de l'Irak ont placé la Turquie dans une situation inconfortable. Désireuse de prouver sa loyauté aux Etats-Unis, elle a condamné l'intervention irakienne à Erbil, mais Tansu Ciller, ministre des affaires étrangères et vice-premier ministre, n'a pas caché les inquiétudes du gouvernement face à la montée de la tension dans la région. Trois des grands quotidiens nationaux ont titré, moins diplomatiquement, sur les *« missiles électoraux »* du président Clinton.

Dans un communiqué, Mme Ciller a souligné que la Turquie souhaitait *« la fin rapide des affrontements, la protection de la population civile »* et voulait *« éviter la création d'un milieu favorable au terrorisme* [du Parti des travailleurs kurdes turc, PKK] *et à un nouveau mouvement d'exode »* vers ses frontières.

La conséquence la plus immédiate pour Ankara de ce nouveau conflit est la suspension de l'accord *« pétrole contre nourriture »*, qui devait apporter à la Turquie des revenus dont elle a grand besoin. Les autorités affirment fréquemment que la guerre du Golfe a coûté 20 milliards de dollars à la Turquie, en la privant des échanges commerciaux avec l'Irak, un de ses principaux partenaires avant la guerre.

La majorité du pétrole que l'Irak devait exporter, en vertu de l'accord *« pétrole contre nourriture »*, devait transiter par l'oléoduc turc. De plus, comme le signale Sami Kohen, chroniqueur de politique étrangère du quotidien *Milliyet*, *« lors d'une récente foire commerciale à Bagdad, les hommes d'affaires turcs avaient signé des contrats allant jusqu'à 200 millions de dollars »*, pour la fourniture de médicaments et de produits alimentaires. Si les ventes de pétrole sont retardées, *« c'est un développement qui va à l'encontre des intérêts de la Turquie »*, a déclaré Mme Ciller, qui gère la crise à Ankara.

MUTISME DU PREMIER MINISTRE

Tous les contacts entre l'administration américaine et la Turquie ont eu lieu par l'intermédiaire de Mme Ciller, Washington étant très critique à l'encontre du premier ministre islamiste, Necmettin Erbakan, qui a non seulement signé récemment un contrat de 23 milliards de dollars avec Téhéran pour l'achat de gaz naturel, mais avait aussi dépêché deux de ses ministres à Bagdad. Le premier ministre ne s'est, à aucun moment prononcé, sur la crise, qui porte un coup à ses rêves de coopération renforcée entre pays musulmans.

Tous les Turcs sont conscients des faiblesses de la politique occidentale dans le nord de l'Irak. Le Parlement turc renouvelle régulièrement, mais avec de plus en plus de réserve, le mandat de l'opération alliée « Provide Comfort », qui assure une protection aérienne aux civils kurdes.

De nombreux Turcs, convaincus que Saddam Hussein est fermement accroché au pouvoir, souhaitent que les Kurdes irakiens se réconcilient avec Bagdad, reprochant aux alliés d'encourager indirectement un vide de pouvoir qui profite aux combattants du PKK, solidement installés dans les montagnes du nord de l'Irak. Selon M. Kohen, *« la politique occidentale en Irak du Nord s'est effondrée »*.

Le soulagement d'Ankara, lors de la création d'une zone de sécurité pour les civils kurdes en avril 1991, aura été de courte durée. La formation d'une entité kurde, de facto autonome, disposant d'un Parlement et de sa propre administration au nord de l'Irak, présentait d'autres dangers aux yeux des Turcs, qui, opposés à l'idée d'un Etat kurde indépendant, voulaient avant tout éviter la désintégration de l'Irak.

RENFORCEMENT DU PKK

Ankara avait, cependant, réussi à établir des relations avec les Kurdes irakiens. En 1992, la Turquie avait même obtenu le soutien des peshmergas (combattants kurdes) pour déloger le PKK des montagnes du nord de l'Irak. Les combats entre le Parti démocratique du Kurdistan (PDK), de Massoud Barzani, et l'Union patriotique du Kurdistan (UPK), de Jalal Talabani, avaient certes mis fin à l'unité des Kurdes irakiens et écarté le danger immédiat d'un Etat kurde, mais l'instabilité causée par ces divisions a clairement profité au PKK, qui a développé ses bases au nord de l'Irak.

Dans quelle mesure les bombardements américains contre Saddam Hussein ont-ils modifié l'échiquier régional ? C'est la question que se posent désormais les Turcs.

Le rapprochement entre le PDK et Bagdad *« convient indirectement à la Turquie*, estime M. Kamran Inan, député du parti d'opposition Anap. *Mais, appuyé par l'Iran, M. Talabani ne laissera pas Barzani tranquille. La situation risque d'être encore plus instable »*. *« La Turquie*, affirme M. Kohen. *paie la facture une seconde fois, Les Etats-Unis poursuivent une politique très simpliste. La situation est lourde de contradictions. Il est préférable que la Turquie ne s'en mêle pas. »*

Nicole Pope

La France affiche sa différence


ANALYSE

DE LA MÊME MANIÈRE qu'en avril elle s'était démarquée des Etats-Unis lors de l'opération israélienne « Raisins de la colère » contre le Liban-sud, de la même manière aussi qu'elle n'avait pas hésité à faire dans la nuance au sommet « antiterroriste » de Charm El Cheikh en mars, la France n'a pas hésité à dire sa différence, mardi 3 septembre, lors de la riposte militaire américaine contre l'Irak. Paris, qui, depuis l'accession de Jacques Chirac à la présidence de la République, a l'ambition d'avoir une politique proche-orientale, a compris qu'il y avait un créneau d'autant plus commode à occuper que l'attitude des Etats-Unis pêche par de nombreuses faiblesses.

Officiellement, Paris s'est borné à dire, mardi, par la voix du Quai d'Orsay, son *« inquiétude devant l'évolution de la situation en Irak »*, après le tir de missiles de croisière américain contre le sud de ce pays. Cette pudeur diplomatique tient au fait que le gouvernement français veut d'autant moins donner l'impression de se désolidariser d'un allié occidental privilégié qu'il est lui-même extrêmement critique à l'égard du régime de Saddam Hussein. Mais Paris, qui, depuis des mois, s'emploie à amadouer Bagdad pour qu'il respecte les résolutions des Nations unies – le rôle de la France dans l'acceptation par Bagdad de la résolution 986 de l'ONU, dite « pétrole contre nourriture », est loin d'être négligeable –, souhaite que l'Irak puisse réintégrer progressivement le giron de la communauté internationale.

Pourquoi ? Parce que l'embargo imposé, depuis plus de six ans, par l'ONU, n'a pas entraîné la chute de Saddam Hussein, que les conditions de vie du peuple irakien vont se dégradant, et aussi parce que Paris, qui était un partenaire privilégié de l'Irak avant la guerre du Golfe, voudrait retrouver sa place sur le marché local. Lundi, dans la soirée, le ministre français des affaires étrangères, Hervé de Charette, a encore tenté d'amener l'Irak à la raison. Dans un message au vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz, il a demandé que continue, *« de manière effective, le retrait des forces engagées* [par Bagdad] *sur le terrain »*.

La France savait pertinemment que, dès lors qu'ils avaient engagé une sorte de bras-de-fer avec Saddam Hussein, les Etats-Unis, qu'ils soient ou non en période électorale, ne pouvaient pas ne pas réagir à l'intervention de l'armée irakienne dans le nord du Kurdistan. Même si M. Hussein avait totalement retiré ses troupes une fois les combattants de l'Union patriotique du Kurdistan (UPK) évincés, son alliance retrouvée avec le Parti démocratique du Kurdistan (PDK) lui permettait de reprendre pied dans le Kurdistan. Washington estimait devoir relever le défi.

Mais Paris peut d'autant plus facilement prendre des distances avec Washington qu'elle savait que les pays arabes, si hostiles fussent-ils à M. Hussein, sont las du seul langage de la force qu'utilisent les Etats-Unis, langage qui relève davantage de la punition que de la solution des problèmes – qu'il ne fait souvent qu'aggraver. Seul le Koweït a approuvé, mardi, l'action américaine.

Les raisons invoquées par les Etats-Unis pour justifier leur action militaire contre l'Irak ne sont pas non plus juridiquement fondées. L'Irak – et le Quai d'Orsay ne s'est pas privé de le rappeler mardi – n'a pas violé de résolution des Nations unies en envoyant ses troupes au sol dans le nord du Kurdistan, décrété *« zone d'exclusion aérienne »* et placé sous la protection d'une force multinationale.

« LA RÉPONSE APPROPRIÉE »

La résolution 688 du Conseil de sécurité de l'ONU, dont l'interprétation a permis aux pays occidentaux d'établir cette *« zone »*, ne prévoit nulle part une riposte militaire – en jargon diplomatique, on dit que la « 688 » ne relève pas du chapitre 7 de la Charte de l'ONU qui autorise une action militaire. L'imposition de cette interdiction, d'abord au nord du 36e parallèle, puis, en août 1992, au sud du 32e parallèle a donc, d'une certaine manière, été une action unilatérale.

Pis. Les Etats-Unis viennent de décider d'étendre du 32e au 33e parallèle la zone d'exclusion délimitée dans le sud de l'Irak. Certes, cela permet aux alliés occidentaux de surveiller certains sites militaires situés entre les deux parallèles – et une telle surveillance est nécessaire lorsque l'on sait que l'Irak cherche en permanence à tromper les inspecteurs de l'ONU. Néanmoins, une telle extension est non seulement unilatérale, mais n'a plus rien à voir avec la protection des populations civiles.

En mars, au sommet de Charm El Cheikh, dont Bill Clinton et Shimon Pérès voulaient faire un forum « va-t-en guerre » contre les *« terroristes »* tout entier consacré à assurer la reconduite dans ses fonctions de l'ancien premier ministre israélien, M. Chirac avait su dire que la répression ne suffit pas et qu'il fallait régler les problèmes à la racine. La France avait su s'insérer aussi, avec plus de détermination encore, dans les failles de la politique américaine, pour s'imposer, en avril, comme partie prenante au cessez-le-feu au Liban.

M. de Charette n'avait pas hésité à opter – et c'était une première – pour la « diplomatie de la navette », qui était jusqu'alors l'apanage des Etats-Unis, sur lesquels Paris avait pris un avantage en se posant d'emblée en médiateur, alors que Washington approuvait l'intervention militaire israélienne au Liban-sud. Paris n'a pas non plus hésité à condamner le massacre, à Cana, de plus de cent civils libanais réfugiés auprès du contingent fidjien de la Force intérimaire de l'ONU pour le Liban (Finul), alors que Washington avait tardé à réagir.

L'opiniâtreté de la France, qui s'était parallèlement employée à assurer qu'elle ne nourrissait pas l'ambition de supplanter les Etats-Unis dans la région, mais voulait seulement affirmer le rôle qui lui revient, avait été payante. Avec Washington, Paris parraine le cessez-le-feu qui s'est instauré au pays du Cèdre. Comme pour l'affaire libanaise, l'Union européenne (UE), d'abord rétive, voire critique à l'égard du cavalier seul français, avait fini par approuver l'attitude de la France. Les pays-membres de l'UE ont commencé à parler d'une seule voix à propos de l'Irak. Mais l'UE en tant qu'ensemble n'en a pas moins estimé, dans un communiqué, qu'elle *« ne pense pas que la violence »* soit la réponse *« appropriée pour résoudre les problèmes »*.

Mouna Naïm

Opposition unanime de gauche à droite

La classe politique française semble unanime à dénoncer l'intervention américaine en Irak. Ainsi, l'ancien premier ministre Raymond Barre a estimé, mardi 3 septembre, qu'il fallait *« se méfier des conséquences dans la région du Moyen-Orient d'interventions qui susciteraient des réactions très négatives »*. Elisabeth Guigou, ancien ministre socialiste des affaires européennes, a souligné le fait qu'*« aucune résolution des Nations unies ne légitime ou ne justifie »* l'action américaine. Didier Motchane, secrétaire national du Mouvement des citoyens, a souligné que *« de Bush à Clinton, l'approche de l'élection présidentielle avive une grande tradition américaine qui tente de faire régner son ordre sur le monde à coups de canon »*. Pour Francis Wurtz, membre du bureau national du PCF, *« la France serait dans son rôle en saisissant les Nations unies (...) d'une grande initiative de paix »*. Le président du Front national, qui avait soutenu Bagdad lors de la guerre du Golfe, a assuré le *« peuple irakien »* de son *« total soutien »*.

« Leurs lignes maudites sont inexistantes »


VERBATIM

DANS UN DISCOURS télévisé prononcé mardi 3 septembre, le président irakien, Saddam Hussein, a invité son armée à abattre tout avion de l'alliance occidentale qui survolerait le nord du 36e parallèle et le sud du 32e. *« Une nouvelle fois*, a-t-il déclaré, *les maudits Américains (...) sont venus mener des raids agressifs et maudits, mais qui témoignent surtout de la résistance des glorieux Irakiens (...). Cette journée s'inscrira dans les annales de l'histoire comme une glorieuse journée pour le peuple irakien. Ô Irakiens et hommes de nos braves forces armées, résistez et donnez une leçon à leurs âmes insignifiantes, et vous, hommes de la défense antiaérienne et faucons* (pilotes), *considérez que, désormais, leurs lignes maudites et imaginaires, au nord du 36e et au sud du 32e parallèles, sont inexistantes, et frappez habilement et fort tout avion des agresseurs qui violerait l'espace de tout l'Irak (...). »*

« L'Irak est glorieux, orgueilleux (...), résiste commme les montagnes, (...) et les sifflements des vipères ne peuvent rien contre lui. Les fils des deux fleuves [le Tigre et l'Euphrate] *étaient vigilants et ont abattu une grande partie de leurs missiles. Dieu a fait échec à l'agression et aux agresseurs, nos pertes sont légères, que Dieu ait l'âme de nos martyrs ! »* – (AFP.)

Un très large « parapluie » aérien

EN ÉTENDANT au sud de Bagdad, à compter du mercredi 4 septembre à 12 heures, la zone d'exclusion aérienne qui interdit les activités aériennes – survol et mise en batterie des défenses sol-air – des armées de Saddam Hussein au-dessus de leur propre pays, Washington vient d'élargir d'une centaine de kilomètres la portion méridionale de territoire irakien ainsi contrôlée. Cette décision de Bill Clinton aboutit à modifier de manière unilatérale les résolutions de l'ONU d'avril 1991 et d'août 1992, destinées à l'origine à protéger, au nord, les populations kurdes et, au sud, les populations chiites soumises à des raids de l'armée irakienne.

Concrètement, cette nouvelle interdiction, qui permet à des avions américains de se considérer comme agressés dès que Bagdad tente de les « pister » au radar, englobe les faubourgs sud de la capitale, deux grandes bases aériennes et une zone de manœuvre des forces irakiennes dans la partie méridionale du pays.

DISSUASION

En revanche, cette même initiative de Washington laisse toute liberté aux unités de Saddam Hussein, notamment à ses hélicoptères, d'agir, au nord du 36e parallèle, dans une zone peuplée de Kurdes, là où les troupes irakiennes sont précisément, samedi, entrées en force. Invités à s'expliquer sur cette tactique incohérente en apparence, les états-majors américains affirment que leur objectif est double. D'une part, il s'agit d'assurer au mieux – en neutralisant la défense aérienne de l'Irak – la sécurité de leurs aviateurs chargés de faire respecter les résolutions de l'ONU. D'autre part, Washington voudrait que le président irakien, s'il devait se sentir plus fort avec des succès dans le Nord, sache qu'il n'aurait rien à gagner à lancer des opérations conjointes, aéro-terrestres, dans le Sud, non loin de l'Arabie saoudite et du Koweït.

J. I.

La France retrouve son statut de « partenaire » du Forum du Pacifique sud

Paris restaure son image après la fin des essais nucléaires

Les seize Etats membres du Forum du Pacifique sud, qui s'est ouvert mardi 3 septembre aux îles Marshall, ont décidé de réintégrer la France dans son statut de « *partenaire* » de cette instance régionale. Paris avait perdu ce titre, il y a un an, après la décision de Jacques Chirac de reprendre les essais nucléaires en Polynésie. Les Français font ainsi leur retour dans une région où leur présence a souvent été contestée.

AUCKLAND (NOUVELLE ZÉLANDE)
de notre correspondante dans le Pacifique

Le premier ministre néo-zélandais, Jim Bolger, a annoncé, mercredi 4 septembre, lors du sommet du Forum du Pacifique sud qui se réunit aux îles Marshall, que la France était réadmise comme « *partenaire* » aux « *dialogues post-Forum* ».

Paris avait été exclu, en septembre 1995, après sa décision de faire une dernière série d'essais nucléaires en Polynésie, de ces rencontres qui ont lieu annuellement entre les seize Etats de la région et des puissances qui témoignent un intérêt pour cette zone : Etats-Unis, France, Chine, Japon, Canada, Grande Bretagne, Corée du Sud et Union européenne.

La France recueille ainsi les dividendes de sa décision, au début de 1996, de cesser définitivement ses essais. *Après avoir signé le protocole* du traité de dénucléarisation du Pacifique, puis commencé le démantèlement du site de Mururoa, Paris a admis une mission d'experts de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) sur les *atolls de Mururoa et Fangataufa*, et plaidé en faveur de l'« option zéro » au sein de la conférence de Genève.

Malgré cela, la partie n'a pourtant pas été facile. Sous la pression de certains de ses Etats membres les plus modestes, le Forum avait initialement opposé une fin de non-recevoir à l'insistante demande de la France *de réintégrer l'instance régionale*. Il faut dire que l'échec du projet, émanant officiellement de l'Elysée et annoncé, en juin, par Gaston Flosse, chef du gouvernement de la Polynésie française, de *recevoir, à Paris, les chefs des petits* pays de la région avait fait mauvais effet.

DIALOGUES POST-FORUM

par ailleurs, la présence de deux émissaires de M. Flosse – non officiellement *invités – dans les coulisses* du Forum a fortement déplu. Il n'en reste pas moins que l'Australie et la Nouvelle-Zélande voient d'un bon oeil un engagement accru de Paris dans cet immense désert océanien. La France, qui « *ne souhaitait pas jouer les antichambres* », avait fait savoir qu'il lui serait tech*niquement impossible de participer* aux dialogues qui vont avoir lieu, les 6 et 7 septembre, si elle n'était prévenue que la veille. Quelle réponse va-t-elle réserver maintenant à cette invitation, lancée avec vingt-*quatre heures d'avance sur* le communiqué officiel.

Il n'est pas exclu qu'une délégation de hauts fonctionaires français responsables du Pacifique, se trouvant pour d'autres raisons dans la région, participent aux dialogues post-Forum. *Un tel « coup »* serait un nouveau signe de l'intérêt de Paris pour l'Océanie. La venue à Nouméa du secrétaire permanent au Pacifique sud, Jean Bressot, en chemin vers le septième Festival des arts du Pacifique, qui va s'ouvrir aux Samoa occidentales, s'avérerait ainsi « *providentielle.* »

Florence de Changy

Tirs de mortier sur la capitale du Burundi

BUJUMBURA. Les rebelles hutus accroissent leur pression sur l'armée, dominée par la minorité tutsie, qui a porté au pouvoir Pierre Buyoya, lors du putsch du 25 juillet. Trois obus de mortier sont tombés, mardi 3 septembre, sur des *quartiers du nord-est* de la capitale burundaise, sans faire de victimes. « *Cela faisait un an que la rébellion n'avait pas tiré au mortier sur Bujumbura* », a précisé un porte-parole de l'armée. Au même moment, les rebelles ont lancé une violente attaque contre la localité de Gahombo, dans la province de Kayanza, au nord du pays, faisant des « *dégâts énormes* », a-t-on appris à Bujumbura auprès des militaires, qui, sans être en mesure de donner un bilan complet, ont indiqué que l'administrateur de la commune a été tué. Depuis *la semaine dernière*, la rébellion intensifie ses opérations dans cette province. Lundi, une position protégeant un camp de *réfugiés tutsis, dans* la province voisine de Cibitoké, également très troublée, avait été attaqué ; un militaire et trois civils avaient été tués. – *(AFP.)*

Le quotidien algérien « La Tribune » condamné à six mois de suspension

ALGER. Le quotidien privé *La Tribune* a été suspendu, mardi 3 septembre, pour six mois par la cour d'appel d'Alger qui a, en outre, condamné à six mois de prison avec sursis la directrice de la rédaction, Baya Gacemi, relaxée en première instance. La cour d'appel a, également, confirmé une peine de trois ans de prison avec sursis pour le caricaturiste *Chawki* Amari, et celle d'un an avec sursis infligée au directeur du journal, Kheireddine Ameyar. *Déjà suspendu depuis deux mois* à la suite de la publication d'une caricature jugée attentatoire à l'emblème national, le quotidien *La Tribune* risque de disparaître définitivement après cette nouvelle et sévère condamnation en appel. M. Amari avait été arrêté, début juillet, et avait passé un mois en détention préventive. Son incarcération et la suspension du journal avaient suscité un mouvement de protestation et de solidarité de la presse et de plusieurs partis politiques algériens. – *(AFP.)*

Le président sud-africain, Nelson Mandela, est officiellement amoureux

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Nelson Mandela est amoureux. C'est maintenant officiel. Après des mois de rumeurs et de démentis, les services de la présidence sud-africaine ont, dimanche 1er septembre, confirmé la liaison – la qualifiant de « *sérieuse* » – entre le chef de l'Etat et Graça Machel, veuve de l'ancien président mozambicain, Samora Machel. La romance a été, enfin, rendue publique après les dernières révélations de la presse locale.

Le *Sunday Independent* faisait état, dimanche, du souhait de M. Mandela de vivre son idylle au grand jour. Le journal donnait la mesure des sentiments qui habitent le président, malgré ses soixante-dix-huit printemps, en rapportant les propos de son entourage : « *Son visage s'illumine dès qu'il entend le nom de Graça Machel et il s'enflamme à son sujet à la moindre occasion.* »

A plusieurs reprises, cette idylle avait déjà fait l'objet de spéculations sans fin dans les médias sud-africains. En mars, M. Mandela avait divorcé et tourné définitivement la page de son mariage avec Winnie. Les deux époux étaient séparés depuis longtemps. Dès lors, le chef de l'Etat *n'a plus guère cherché à cacher* ses sentiments à l'égard de Graça Machel. En juillet, lors de sa visite officielle en France, il avait été vu main dans la main avec l'élue de son cœur. Il y a deux semaines, un photographe indiscret avait saisi l'échange d'un baiser, à l'occasion du mariage du président du Zimbabwe, Robert Mugabe.

FIN DE MANDAT

De mariage, pour le moment, il n'est pas question entre Nelson Mandela et Graça Machel. Mais le président, selon l'un de ses porte-parole, « *souhaite la compagnie de cette amie intime* ». Mme Machel, âgée de cinquante ans, devrait donc bientôt partager son temps entre Maputo, la capitale du Mozambique, et Johannesburg. Mais elle n'abondonnera pas pour autant ses *activités* en faveur du développement de son pays, un des plus pauvres au monde. Très populaire parmi ses concitoyens, Mme Machel, après avoir été ministre de l'éducation, se consacre désormais à la protection de l'enfance au Mozambique et sur le continent africain en général.

M. Mandela, de son côté, entend bien continuer à maintenir l'Afrique du Sud sur la voie de la réconciliation et de la reconstruction, jusqu'à la fin de son mandat, en 1999. Mais, depuis plusieurs mois, le chef de l'Etat cherche à convaincre que le miracle sud-africain peut lui survivre. Il a récemment annoncé qu'il ne se représenterait pas aux élections de 1999 et qu'il abondonnerait son poste de président du Congrès national africain (ANC), à la fin de l'an prochain.

M. Mandela demeure omnniprésent sur la scène publique sud-africaine en « *père de la nation* ». Mais il délègue de plus en plus les affaires courantes à son successeur désigné, le vice-président Thabo Mbeki. A travers sa relation avec Graça Machel, le chef d'Etat souhaite, enfin, pouvoir goûter à un bonheur privé qu'il a toujours sacrifié à sa vie politique. Manière comme une autre de préparer ses concitoyens à l'après-Mandela.

Frédéric Chambon

Russie : l'inflation proche de zéro au mois d'août

MOSCOU
de notre correspondant

Malgré l'approfondissement du déficit budgétaire engendré par la campagne présidentielle, l'inflation en Russie, qui a atteint jusqu'à 2000 % par an après la libéralisation des prix en 1992, paraît avoir été maîtrisée. Pour la première fois depuis le lancement des réformes, les prix ont été *stables et même en légère baisse* (- 0,2 %) au mois d'août, a annoncé, mercredi 4 septembre, le Comité d'Etat aux statistiques. Depuis le début de l'année, la hausse des prix est contenue à 18 %. Elle devrait atteindre 20 à 25 % en rythme annuel en 1996 (contre 131 % en 1995). Pour 1997, le gouvernement table sur une inflation de moins de 10 %.

Soutenue par le FMI, cette politique *anti-inflationniste déprime* encore davantage la production, notamment industrielle, qui, selon les projections officielles, baisserait de 7 %. Ce sont les prêts du FMI (10 milliards de dollars sur trois ans) mais aussi de la France et de l'Allemagne (3 milliards de dollars en mars) qui ont notamment permis de combler un déficit budgétaire révisé à la hausse pour 1996 (de 3,8 % à 5,25 % du PIB).

RECOURS À L'EMPRUNT INTÉRIEUR

Afin d'éviter d'avoir recours à la planche à billets et de relancer l'inflation, le gouvernement a aussi eu massivement recours à l'emprunt intérieur, sous la forme de bons du Trésor, dont les taux d'intérêt ont atteint jusqu'à 200 % par an à la veille de la présidentielle. Ces emprunts intérieurs sont estimés à plus de 16 milliards de dollars pour l'année, soit trois fois *plus que ce qui était prévu*.

La rapide croissance de la dette intérieure est une « *réelle menace pour la sécurité de l'économie nationale* », a récemment estimé le général Alexandre Lebed, conseiller du président russe. Ces emprunts massifs ont en effet pour conséquence d'assécher presque totalement les investissements. Le gouvernement cherche actuellement à faire chuter le coût des bons du Trésor en ouvrant ce marché aux étrangers, pour l'instant sans *grand succès*.

Le plus inquiétant reste peut-être que les dépenses « *supplémentaires* » liées à la campagne électorale de Boris Eltsine, et couvertes par ces divers emprunts, sont en fait des dépenses tout à fait budgétisées : paiement des salaires, des retraites, des commandes de l'Etat. Il semble qu'après la réélection de Boris Eltsine, les autorités soient revenues à leurs pratiques de *rétention budgétaire, comme* l'a montré la grève des mineurs cet été. La pratique de l'Etat, qui consiste à ne pas honorer ses engagements financiers, non seulement envers les salariés mais aussi face aux entreprises, est considérée comme l'une des principales causes de la désorganisation de la production, dont on annonce régulièrement la reprise, alors qu'une inquiétante baisse se poursuit.

A moins de risquer une cassure de l'outil industriel, une vague de mé*contentement social ou une déstabilisation* du secteur bancaire, le gouvernement semble à terme condamné non pas à réduire les dépenses, mais à augmenter ses revenus. Une réforme du système fiscal est promise depuis des mois. *Mais* ceux qui pourraient le plus contribuer au budget, notamment les producteurs et exportateurs de matières premières et d'énergie, bénéficient de puissantes protection à *l'intérieur même du pouvoir russe.*

Jean-Baptiste Naudet

AMÉRIQUES

■ ***ARGENTINE : selon l'hebdomadaire américain Time,*** la France a aidé la Grande-Bretagne durant la guerre des Malouines, en 1982, en fournissant à Londres des informations sur les missiles Exocet que Paris avait auparavant vendus à Buenos Aires. Cette « *assistance technique sans précédent* », « *décisive* » pour assurer la victoire militaire britannique, aurait été consentie à la demande expresse du président François Mitterrenad, malgré les réserves de son ministre de la défense de l'époque, Charles Hernu, assure le magazine.

ASIE

■ **INDE : environ un millier de « mercenaires islamiques »** ont pénétré au Cachemire indien pour venir en aide aux séparatistes musulmans, opposés aux prochaines élections régionales, a affirmé, mardi 3 septembre, Kulbushan Jindial, porte-parole du gouvernement régional du Cachemire. Les séparatistes réclament un référendum d'autodétermination. – *(AFP.)*

■ **CAMBODGE : Les Khmers rouges** ont lancé une attaque, mardi 2 septembre, contre la faction dissidente de leur mouvement, dans le village de Chup Kok (nord-ouest), a-t-on annoncé de source militaire cambodgienne. Cette offensive intervient alors que des négociations sont en *cours depuis plusieurs semaines entre* le *gouvernement de Phnom Penh* et la faction dissidente des Khmers rouges, conduite par Ieng Sary. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **SOUDAN : la cour criminelle de Khartoum** a condamné à la flagellation, mardi 3 septembre, trente-cinq personnes, dont trente-deux étudiants, accusés d'incitation à la rébellion, passible de six mois de prison. Les boulangeries de Khartoum ont fermé pour protester contre la décision *de baisser le prix du pain, dont la pénurie* avait provoqué les manifestations de samedi et dimanche, qui ont fait deux morts et sept blessés selon les autorités. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **CONGO : un nouveau gouvernement a été formé,** lundi 2 septembre, par le premier ministre, David Charles Ganao. Ce dernier, pour justifier le caractère pléthorique de ce gouvernement – trente-neuf membres, dont vingt ministres –, a souligné que chaque membre a reçu des « *attributions spécifiques* ». Selon les observateurs, ces nominations visent à soutenir la candidature du président Lissouba à la future élection *présidentielle de 1997.* – *(AFP.)*

■ **ÉTHIOPIE : quelque 200 000 manifestants ont défilé,** mardi 3 septembre, dans les rues d'Addis Abeba pour protester *contre une hausse jugée* exorbitante des loyers de bâtiments propriété de l'État. Les manifestants se sont rendus au Parlement où ils ont présenté une lettre de protestation. – *(Reuter.)*

ÉCONOMIE

■ **ALGÉRIE : le chômage a fortement augmenté** depuis 1992 pour atteindre 28,1 % de la population active l'année dernière, et près de 80 % des sans-emplois ont moins de trente ans, selon une étude de l'Office national *des statistiques* (ONS) *publiée, mardi 3 septembre. Le* nombre des chômeurs est passé de 1,522 million en 1992 à 2,104 millions en 1995. – *(AFP.)*

Bruxelles et Bonn s'entendent sur les aides versées à Volkswagen

BRUXELLES (Union européenne)
de notre correspondant

Karel Van Miert, le Commissaire européen chargé de la politique de *concurrence, et Johannes* Ludewig, secrétaire d'état au ministère allemand de l'économie, ont mis au point, mardi 3 septembre à Bruxelles, un projet d'arrangement permettant de régler le différend opposant l'Allemagne à la Commission européenne sur les aides versées au groupe Volkswagen par le Land de Saxe, l'un des cinq Länder de l'ex-Allemagne de l'Est.

Bonn devait confirmer cet accord par écrit mercredi matin. En signe de bonne volonté, la direction du groupe Volkswagen avait *annoncé dans la journée* qu'elle renonçait à percevoir les subventions qui lui avaient été allouées en attendant que les règles du jeu soient précisées.

MM. Van Miert et Ludewig se sont mis d'accord pour estimer à 90,7 millions de deutschemarks le montant des aides versées à Volskwagen pour lesquelles il n'y avait pas de feu vert de Bruxelles. *Initialement, 16 millions supplémentaires* étaient également considérés comme litigieux par les experts de la Commission, mais, apparemment, M. Ludewig les a convaincus qu'il s'agissait là d'un prêt consenti aux conditions du marché. *S'agissant des 90,7* millions de DM, ils ne seront pas remboursés, comme le réclamait la Commission, mais, ce qui n'est guère différent, ils seront décomptés des aides programmées pour 1997-1998 et approuvées par Bruxelles. Le Land de Saxe se proposait d'accorder au constructeur *allemand environ 800 millions* de DM d'ici la fin de 1998 ; sur ce total, la Commission avait agréé 540 millions et refusé le reste.

P. Le.

Népal : les proxénètes d'enfants sont rarement incarcérés

Selon l'étude d'une ONG, des policiers et des politiciens sont impliqués dans plus du tiers des crimes sexuels commis dans le pays

PADAMPOKHARI
(sud du Népal)
de notre envoyé spécial

A Padampokhari, les petits caïds de la mafia du sexe tiennent le haut du pavé. Ce gros bourg d'environ 15 000 habitants, à quelques heures de route au sud de Katmandou, est l'un des plus touchés de la région par la prostitution enfantine, avec trois autres villages, Hadikhola, Bashamadi et Tiwan. Dans cette seule localité, 135 jeunes filles ont « disparu » en cinq ans.

Les trafiquants, que la directrice de l'école évalue à *« soixante-dix à peu près »*, sont, pour la plupart, connus de tous. Et ils n'en ont cure. *« Non seulement*, raconte-t-elle, *ils n'ont pas honte de leurs crimes, mais ils s'en vantent. Ils se targuent d'empocher, en vendant une fille, de quoi vivre pendant un an. Et ils se flattent de gagner plus d'argent, selon eux, que le premier ministre. Ils savent qu'ils n'ont pas grand-chose à craindre. »*

Tel est, en effet, le fond du problème. La loi népalaise qui, depuis 1987, réprime les trafics d'êtres humains, est légitimement sévère : elle prévoit jusqu'à vingt ans de prison. Elle précise même – disposition rare – qu'en cas de dépôt d'une plainte par une victime, la charge de la preuve incombe à l'inculpé. Mais les foudres de la loi frappent rarement à Padampokhari. Car ici, c'est la protection politique qui presque toujours impose ses règles, dans un contexte local assez particulier mais pas du tout exceptionnel.

La région est un bastion du Rastriya Prajatantra (RPP, monarchiste), l'un des trois partis de la coalition au pouvoir à Katmandou depuis septembre 1995. A Padampokhari, l'homme fort du parti s'appelle Dawa Lama. Il passe aussi pour le « parrain » du lieu, le principal protecteur des trafiquants, qui ont financé sa campagne électorale et prêté quelques gros bras. Homme de bonne volonté, mais dépourvu de pouvoirs et surtout de soutien gouvernemental, le chef de district assiste, impuissant, au triomphe de l'impunité.

Rares sont les criminels qui se retrouvent derrière les barreaux, et encore plus rares ceux qui y restent. *« Quelques jours après la formation du gouvernement*, se souvient le chef de district, *trois des trafiquants ont été libérés, après le coup de téléphone d'un ministre. »* Il nous indique leurs noms et celui du ministre.

Les pressions d'une organisation non gouvernementale (ONG) ont empêché de justesse la sortie de prison d'un quatrième individu contre lequel, pourtant, existent des preuves accablantes. *« Ce gang est parfaitement organisé*, ajoute-t-il. *Nous savons qu'après chaque opération de vente, ses membres versent 14 000 roupies (250 dollars) à un fonds mystérieux qui alimente les cautions nécessaires pour les sortir de prison. »*

Les criminels remis en liberté ne tardent pas à reprendre du service. Et ils ne se privent pas d'intimider qui leur résiste. A Padampokhari, une jeune fille évadée il y un an d'un bordel de Bombay – et qui a dénoncé l'un d'entre eux – raconte qu'ils la menacent régulièrement de *« la renvoyer là-bas »* et promettent de se venger sur ses parents.

« Dix-sept proxénètes ont été emprisonnés en 1995 dans l'ensemble du pays, dont 15 à Katmandou, et 22 cette année. Mais c'était du menu fretin et la plupart d'entre eux ont été libérés », souligne un avocat, Yubaraj Sangroula. *« Ce climat d'impunité démoralise la population*, constate un autre avocat, Gopal Siwakoti. *Les gens ont perdu toute confiance, toute foi dans la police, la justice et la classe politique. Ils n'attendent pas grand-chose non plus des ONG, du moins aussi longtemps que la loi ne sera pas d'abord appliquée avec toute la fermeté qui s'impose »*

Selon une étude de CWIN, une ONG népalaise, des policiers ou des politiciens sont impliqués dans 35 % des crimes sexuels. La police des frontières est le plus souvent mise en cause. *« La plupart des procès n'aboutissent pas*, note Yubaraj Sangroula, *parce que la police refuse de communiquer les preuves qu'elle détient. Il est vrai, aussi, qu'elle manque souvent de moyens et d'effectifs autant que de volonté. Quel policier en poste dans un village isolé jugera bon de marcher pendant trois jours pour aller signaler à ses supérieurs qu'une jeune fille a été vendue par sa famille ? »*

Le superintendant de police Basanta Raj Kunwar est un homme aimable, énergique et visiblement bien organisé. Dans son bureau de Katmandou, il nous parle longuement et avec fierté du programme de réhabilitation des prostituées qu'il supervise en liaison avec plusieurs ONG.

Il admet que certains policiers devraient être *« mieux éduqués »* pour lutter plus efficacement contre le trafic d'enfants, mais dément que ce dernier soit aux mains d'une « mafia ». *« Dans ce domaine*, dit-il, *la répression est très difficile à mettre en œuvre faute de témoins et de preuves. Comment contrôler près de 900 kilomètres de frontières ouvertes entre le Népal et l'Inde ? Réduire le trafic de moitié, c'est le mieux qu'on puisse espérer. »*

> « Non seulement ils n'ont pas honte de leurs crimes, mais ils se flattent de gagner plus d'argent que le premier ministre. Ils savent qu'ils n'ont rien à craindre »

Comme beaucoup de responsables népalais, il jette commodément le blâme sur le grand voisin : *« Que l'Inde ferme ses bordels, il n'y aura plus de demande, donc plus d'offre et le trafic cessera ! »* Les ONG accusent le gouvernement d'apathie. Rien, dans le comportement de Lila Koirala, ministre des femmes, ne vient chasser ce grief. Elle assure que les autorités *« ne soutiennent pas les proxénètes »* – c'est le moins qu'on attend d'elles – mais n'a pas un mot de compassion pour le sort des victimes. Une seule chose semble vraiment la tourmenter : le fait que les anciennes prostituées, qui ont pu quitter leur enfer de Bombay, rapportent avec elles le sida.

La classe politique, tous partis confondus, reproche aux ONG qui accueillent et aident ces jeunes filles de se comporter *« en gouvernement parallèle »* et d'*« agir de manière irresponsable »*. *« Aux yeux des politiciens, nous sommes des fauteurs de trouble »*, constate Durga Ghimire, présidente d'ABC, une des plus actives ONG de Katmandou.

Le traité indo-népalais de 1985 sur le rapatriement des prostituées *« prisonnières »* à Bombay et les résolutions votées par les pays d'Asie du Sud contre le trafic des enfants sont, dans l'ensemble, restées lettre morte. *« Le gouvernement a tant d'autres priorités et si peu de moyens »*, soupire Tirtha Man Sakya, secrétaire de la commission de réforme des lois. *« Le budget du Népal, aide étrangère comprise, n'atteint pas 1,5 milliard de dollars »*, ajoute Daniel O'Dell, représentant de l'UNICEF à Katmandou.

Il n'empêche : le Népal aurait tout à gagner à afficher sa bonne volonté dans la lutte contre le trafic d'enfants. Il recevrait le soutien politique et l'aide financière de la communauté internationale tout en redorant son blason.

Jean-Pierre Langellier

Les ossements d'An et d'Eefje ont été retrouvés dans une maison de Marc Dutroux

Les deux jeunes filles avaient disparu il y a un an à Ostende

Les derniers espoirs de revoir vivantes les deux jeunes Flamandes se sont évanouis mardi 3 septembre quand les enquêteurs, suivant les indications de Marc Dutroux, ont exhumé leurs restes, enterrés à deux mètres de profondeur sous un hangar. Le chef du gouvernement belge, Jean-Luc Dehaene, a adressé ses condoléances aux familles. L'assassin, dont le défenseur s'est récusé, fait l'objet d'une protection renforcée.

BRUXELLES
de notre correspondant

Les Belges ont compris que l'affaire Dutroux allait rebondir quand, au journal de 12 h 45 de la RTBF, mardi 3 septembre, le présentateur leur a conseillé d'*« éloigner les enfants de l'écran »*. Alors, on a vu, tournées par un voisin de la maison de Dutroux, à Jumet, les images de la découverte de nouveaux restes humains. Autant les fouilles de la semaine dernière avaient eu lieu sous une pluie battante, autant le soleil brillait, mardi, au-dessus des spécialistes qui ramassaient à la main des ossements d'An Marchal, dix-sept ans, et d'Eefje Lambrechts, dix-neuf ans, enlevées par Marc Dutroux et un complice le 22 août 1995 près d'Ostende.

Selon les premières constatations, le décès remonte à l'automne dernier. Les deux jeunes filles étaient mortes quand elles ont été enterrées sous un hangar de la maison de Jumet, à plus de deux mètres de profondeur. Cette maison avait été occupée par Bernard Weinstein, un complice ensuite assassiné par Dutroux et dont le cadavre fut retrouvé le 17 août à côté de ceux de Julie et Melissa à Sars-la-Bussière. Dutroux ayant lui-même déclaré aux enquêteurs qu'il *« serait intéressant de creuser profondément »* à Jumet, un mince espoir persistait. Après plusieurs jours de fouilles infructueuses, certains policiers se demandaient si Dutroux ne simulait pas la folie.

Lundi soir, M. et Mme Marchal, les parents d'An, des Flamands parlant assez bien le français, se trouvaient à Paris pour l'émission de TF 1 « Perdu de vue ». La mère d'Elisabeth Brichet, une Namuroise disparue en 1989, participait aussi à l'émission pour *« supplier ceux qui savent de dire quelque chose »* et exprimer sa rancoeur à l'égard des autorités belges, à son avis trop longtemps indifférentes aux drames des rapts d'enfants.

Le premier ministre, Jean-Luc Dehaene, a interrompu une réunion du gouvernement pour exprimer ses condoléances aux familles. Mais les Belges ne retiennent que les protestations antérieures des parents d'An, qui se plaignaient que la police ait commencé les recherches seulement dix jours après sa disparition.

Selon le quotidien belge *Le Soir*, deux Américains du FBI travaillent aux côtés des enquêteurs belges. Ce sont des analystes d'une unité spécialisée dans l'étude du comportement des tueurs en série. Ils auraient indiqué que Dutroux présente toutes les caractéristiques de tels tueurs, avec une bonne dose *« d'extrême perversité »*.

VOYAGES EN SLOVAQUIE

Mardi soir, la télévision belge francophone a diffusé un reportage en Slovaquie faisant état de fréquents voyages de Dutroux dans ce pays. Il y entretenait une liaison avec une certaine Eva, âgée de vingt et un ans et résidant dans une petite localité à 150 kilomètres de Bratislava. Fascinée par ce *« riche Occidental »* qui lui promettait monts et merveilles en Belgique, cette Eva l'avait laissé tourner des vidéos pornographiques avec sa soeur cadette âgée de seize ans. Dutroux ne se rend plus aux interrogatoires des enquêteurs que couvert d'un gilet pare-balles. Ses acolytes sont dans le même accoutrement quand ils doivent passer brièvement devant la foule pour monter les marches du palais de justice de Neufchâteau d'où est coordonnée une enquête mobilisant maintenant plusieurs centaines de personnes.

Beaucoup de Belges se disent persuadés que des hommes politiques sont compromis dans l'affaire Dutroux et qu'un crime maquillé en suicide est à craindre. Les autorités redoublent donc de vigilance pour qu'un authentique suicide ou le geste irresponsable d'un justicier improvisé ne vienne alourdir le climat et décupler les rumeurs. L'avocat qui avait précédemment plaidé pour lui s'étant récusé, Dutroux se trouve actuellement sans défenseur et complètement isolé du monde extérieur. Il en va de même de sa femme, Michèle Martin, dont les aveux paraissent avoir beaucoup aidé les enquêteurs.

Jean de la Guérivière

هكذا من الإهمل

BUDGET Le volet fiscal du projet *de loi de finances pour 1997 comportera* une forte réduction de l'impôt sur le revenu au bénéfice de l'ensemble des contribuables, les plus modestes devant profiter d'un *relèvement du seuil d'imposition*. Au total, la diminution nette de l'impôt devrait avoisiner 25 milliards de francs *en 1997, première étape d'une baisse* de 75 milliards de francs promise au terme des cinq années à venir. ● « RELÉGITIMÉ », selon son entourage, par ses entretiens de la fin d'août avec le président de la République, *Alain Juppé s'emploie* à faire approuver son projet de budget par les principales personnalités de la majorité. ● L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE a reculé, en France, au deuxième trimestre, de 0,4 %, chiffre qui doit être corrigé en tenant compte du nombre de jours ouvrables, *mais qui augure mal de la croissance* d'ici la fin de l'année et en 1997.

L'impôt sur le revenu baissera de près de 25 milliards de francs en 1997

Soucieux de donner confiance aux consommateurs dans une conjoncture déprimée, Alain Juppé a décidé d'aller au-delà de ses premières intentions et de réduire fortement, dès le premier tiers provisionnel de l'an prochain, le prélèvement direct sur l'ensemble des contribuables

LE PREMIER MINISTRE compte révéler aux alentours du 10 septembre son plan de baisse des impôts pour 1997, mais tous les arbitrages ne sont *pas rendus*. Dès à présent, la réforme du gouvernement est pourtant largement *dessinée*. L'*enveloppe globale* des allègements d'impôts qui interviendront l'an prochain est ainsi presque fixée. Elle *sera* un peu plus substantielle que prévu.

Dans un premier temps, le gouvernement avait estimé que la faiblesse de ses marges de manœuvre budgétaires ne lui permettrait guère de faire diminuer les impôts que de 15 milliards de francs, mais il s'est pris à penser que ce montant ne frapperait pas suffisamment l'opinion. Edouard *Balladur*, en *1994*, avait fait légèrement mieux en annonçant 19 milliards de francs de baisses d'impôts. Surtout, cette *somme de* 15 milliards de francs risquait d'être comparée aux 120 milliards de francs *de hausses en 1996*.

La décision a donc été prise de relever le montant autant que faire se peut et, comme l'annonçait M. Juppé il y a quelques jours, de faire *« au moins 20 milliards net »* (*Le Monde* daté 1er-2 septembre). *Depuis, la somme a donc* été affinée : elle devrait porter sur 70 milliards à 75 milliards de francs, au cours des cinq prochaines années, au titre du seul impôt sur le revenu, dont près de 25 milliards de francs d'allégements nets en 1997. La somme précise sera arrêtée d'ici à la fin de la semaine.

Le fait que le premier ministre ait précisé qu'il s'agit d'un allègement *« net »* de l'impôt sur le revenu a évidemment son importance. Cela signifie que, globalement, les baisses d'impôts devraient dépasser cette somme de 25 milliards de francs, mais qu'en contrepartie, certaines hausses interviendront. Les mesures envisagées sont les *suivantes :*

● **Diminution du barème.** Le gouvernement compte annoncer à *tous les contribuables assujettis* à l'impôt sur le revenu une diminution uniforme de toutes les tranches du barème. Ainsi le taux *supérieur de l'impôt sur le revenu*, qui concerne les 216 000 plus gros contribuables, serait-il abaissé en *cinq ans de 56,8 % actuellement* à 50 % environ, avec une première étape dès 1997. Le niveau précis de *ce taux maximal fait encore débat* au sein du gouvernement, certains plaidant pour que le taux final, d'ici cinq ans, *soit légèrement* supérieur à 50 %, d'autres au-dessous.

La baisse bénéficiant à toutes les tranches du barème serait en moyenne de 5 % à 8 % sur les cinq années concernées, *mais pourrait* aller encore un peu au-delà pour les plus basses tranches. Pour la première étape de la baisse, celle *de 1997, le gouvernement réfléchit* à un dispositif qui frappe l'opinion : la diminution pourrait donc être *intégralement imputée sur* le paiement du premier tiers provisionnel.

● **Relèvement du seuil d'imposition.** Comme près d'un foyer fiscal sur deux, en France, n'est *pas assujetti*, le gouvernement a aussi cherché un moyen de faire un geste à destination des ménages *les plus modestes. Il a donc* pris la décision de supprimer progressivement le système de la décote et de relever *sensiblement* le seuil d'imposition, de sorte que plusieurs centaines de milliers de familles nombreuses et modestes deviennent *non imposables*.

La réforme conduirait à augmenter le nombre des non-imposables, faille du système fiscal que le gouvernement a lui-même souvent critiquée

Le système aurait deux effets pervers. D'abord, les foyers déjà *non imposables*, *par définition* les plus modestes, ne bénéficieraient pas de la baisse. Tout juste devraient-ils être les premiers bénéficiaires de la nouvelle réforme des prélèvements sociaux. Ensuite, la réforme conduirait à augmenter le nombre des non-imposables, faille du système fiscal que le gouvernement a lui-même souvent critiquée.

Le gouvernement a par *ailleurs* renoncé à élargir à l'ensemble des revenus, comme le suggérait le rapport La Martinière, l'abattement de 20 % qui profite actuellement aux seuls salariés.

● *Les « niches » fiscales. Les* hausses, elles, interviendront, sans surprise, sous la forme de la *remise en cause progressive de* « niches » fiscales dont bénéficient actuellement quelque quatre-*vingts professions. De plus, les re*commandations du rapport La Martinière tendant à limiter le recours à l'assurance-vie par certains contribuables pour échapper aux droits de succession ne seront pas retenues. Le gouvernement devrait en revanche limiter les avantages fiscaux consentis pour les nouveaux contrats.

● **Non-imposés.** Le gouvernement souhaite remettre en cause un avantage *fiscal qui permet* à quelque 350 000 contribuables de bénéficier de certaines exonérations (*comme celles découlant* des emplois familiaux), ce qui les autorise à ne pas payer d'impôt sur le revenu, *et*, *par ricochet*, à *échapper* à d'autres prélèvements, comme la taxe d'habitation ou la redevance *télévision. Les exonérations* pour ces deux derniers prélèvements seront donc fonction *non plus de l'impôt payé mais des* revenus.

● **Carburants, alcool et tabac.** *Comme chaque année*, le gouvernement a par ailleurs décidé de majorer ses recettes « de poche ». *Les automobilistes seront ainsi* mis à contribution par le biais d'une majoration de la taxe intérieure *sur les produits pétroliers*, qui devrait être très proche de l'inflation. Une forte majoration des *droits sur l'alcool est par ailleurs* demandé par le ministère des affaires sociales au profit de la *Sécurité sociale*.

Enfin les fumeurs feront les frais d'une majoration des droits de consommation sur le tabac ou d'une augmentation des tarifs, le système précis faisant encore l'*objet d'intenses négociations* avec les industriels qui craignent qu'une mesure mal calibrée ne déclenche, comme en Espagne, une guerre des prix.

Sur France-Inter, mercredi, l'ancien ministre socialiste du budget, Michel Charasse, a été le premier à réagir à ce plan en affirmant que par la baisse de l'impôt sur le revenu de 25 milliards de francs, comparée aux hausses fiscales de 120 *milliards* en 1995, *le* gouvernement *« se moque du monde »*.

Olivier Biffaud et Laurent Mauduit

Le premier ministre veut s'assurer le soutien des responsables de la majorité

ALAIN JUPPÉ ne veut pas ajouter une *rentrée politique agitée à une rentrée sociale* menaçante. L'Hôtel Matignon a donc diffusé, mardi 3 septembre, un agenda très chargé *en rencontres avec les « poids lourds »* de la majorité. M. Juppé a commencé le jour même par un déjeuner avec un des anciens *locataires des lieux, Raymond* Barre, *qui*, à sa sortie, s'est montré élogieux pour son hôte. Le premier ministre devait se rendre, *mercredi*, à l'*hôtel de Lassay pour y ren*contrer Philippe Séguin, avant de s'entretenir, dans l'après-midi, avec Alain Madelin et François Léotard, puis de *prendre* son petit déjeuner, jeudi, au Sénat, avec René Monory, avant de recevoir Valéry Giscard d'Estaing.

Passés un déplacement, le 6 septembre, dans la région Poitou-Charentes, l'« *université d'été »* de l'UDF à *La Baule* et *la convention* nationale des jeunes RPR à Troyes, où il se rendra pour prononcer un discours de « patron » de la *majorité*, *le chef du gouver*nement reprendra son marathon en recevant Charles Pasqua et François Bayrou, le 9 *septembre*, *ainsi que son prédécesseur* à Matignon, Edouard Balladur, le lendemain. A tous, il aura présenté les grandes lignes *budgétaires* et *le canevas des allègements* fiscaux arrêtés pour 1997. Il y a un an, à la même époque, le premier ministre sortait à *peine de l'épisode Madelin, qui s'était soldé*, le 25 août, par le limogeage du ministre de l'économie et des finances pour désaccord *sur la méthode de gouvernement*.

« FUSIL À UN COUP »

A la fin 1995, la méthode de M. *Juppé, pré*cisément, allait être au cœur du débat politique : le chef du gouvernement se souvient trop que sa parcimonie dans le dialogue, même avec sa propre majorité, lui a été abondamment reprochée pour, un an plus *tard, ne pas prêter le flanc à nouveau*. Il prend donc les devants pour écouter et expliquer, dit-on à Matignon, où l'on assure *que cette série d'entretiens* n'a aucune autre vocation. Le premier ministre ayant été « relégitimé » sans ambiguïté dans ses fonctions *par le président de la République*, à *Brégan*çon, ce sont évidemment les rumeurs récurrentes de remaniement gouvernemental *qui sont remontées* à la *surface*.

Dans l'entourage de M. Juppé, on laisse entendre que cette solution – *« un fusil à un coup qu'il faut utiliser à bon escient »* – n'est pas du tout à l'ordre du jour, alors même que Jacques Chirac l'a déjà utilisée une fois, il y a *dix mois*. Par ailleurs, il n'est *pas dé*montré qu'un remaniement profond, le seul qui vaille pour marquer l'opinion et lui prouver *une volonté d'ouverture, serait de nature* à attirer des dirigeants de la majorité dont certains, tels MM. Balladur, Léotard, Madelin ou Pasqua, *se sont montrés* fort critiques à l'endroit de la politique suivie. En toute hypothèse, la solution d'un remaniement ne *serait envisagée* qu'au vu *des premiers résul*tats obtenus par l'équipe gouvernementale, soit sur le plan économique et financier, soit *sur ceux de la confiance* et de la popularité. C'est-à-dire au premier trimestre 1997, à la veille d'un terme de deux années passées *aux affaires et un an avant l'échéance législative*. Si celle-ci inquiète nombre de députés de droite, elle laisse serein à Matignon où les *enquêtes commandées laisseraient* apparaître une majorité de trois cent dix à trois cent trente sièges (contre un peu moins de cinq cents aujourd'hui).

L'opération d'arrimage des chefs de file de la majorité à la politique gouvernementale choisie par M. Chirac n'a pas trop mal commencé pour M. Juppé. Face aux critiques de M. Madelin, qui suggère de *« ranger aux vestiaires toutes les recettes de la pharmacopée traditionnelle »*, et celles de M. Séguin qui attend *« une réelle audace dans les choix économiques et sociaux »*, le premier ministre a reçu le soutien de M. Barre car, selon lui, *« la politique qu'il mène est conforme aux réalités »*. Voilà de quoi commencer l'irrigation d'optimisme de la majorité.

O. B. et L. M.

La croissance a reculé de 0,4 % au deuxième trimestre

L'investissement a baissé de 0,6 % pendant la période

Rechute du produit intérieur brut

1,5 / 1,0 / 0,5 / 0,0

0,6 – 1,7 – 0,8 – 1 – 0,6 – 0,1 – 0,1 – -0,4 – 1,1 – -0,4

T1 T2 T3 T4

1994 | 1995 | 1996

La baisse au cours du deuxième trimestre de 1996 a été fortement accentuée par le nombre de jours ouvrables.

Source : Insee.

SI LA MAUVAISE NOUVELLE était attendue, elle n'en est pas *moins spectaculaire : la croissance* de l'économie française a brutalement reculé au deuxième trimestre. *Selon les comptes natio*naux trimestriels, publiés mercredi 4 septembre par l'Insee, *le produit intérieur brut (PIB) a en* effet diminué de 0,4 % au cours de cette période, après une hausse de 1,1 % (et non de 1,2 %, *comme le* laissait pensait la précédente estimation) au cours du premier trimestre. Il s'agit d'un résultat strictement identique à celui constaté au cours du dernier trimestre de 1995, fortement perturbé par les grèves de novembre et décembre.

Ce recul de 0,4 % de l'activité est, certes, moins grave qu'on pourrait le penser à première vue, car au cours du deuxième trimestre, les jours ouvrables ont été relativement peu nombreux, ce qui a fait baisser le PIB de l'ordre de 0,5 point. La baisse est toutefois plus forte que prévu. Ces dernières semaines, les experts estimaient *que l'évolution de la* richesse nationale pourrait être comprise entre 0 % et – 0,3 %.

Cette chute de l'activité laisse donc à penser que, sur l'ensemble de l'année, la croissance sera sen*siblement* plus faible *qu'en* 1995 (2,2 %) et 1994 (2,8 %). A la fin juin, ce que les experts appellent « l'ac*quis de croissance* » ne *s'élève* en effet qu'à 0,6 %. Il s'agit de la croissance qui serait constatée en fin d'année si, d'ici là, par hypothèse, la croissance était nulle au second semestre.

MAUVAIS AUGURE

*Autrement dit, même si la crois*sance reprend sur un rythme de 0,3 % à 0,4 % aux troisième et quatrième *trimestres*, le *résultat final* de 1996 pourrait atteindre à peine 1 %. Ce qui est évidemment de très *mauvais augure pour l'évolution* du chômage, qui progresse mécaniquement dès que l'activité se situe sous la barre des 2,4 % à 2,6 %.

Ces comptes trimestriels sont d'autant plus préoccupants qu'ils font apparaître une dégradation de toutes les grandes composantes de la croissance. Fortement affectée par les prélèvements nouveaux, la consommation des ménages, après une très vive progression au premier trimestre (+ 2,5 %), a ainsi reculé de 1 % au deuxième.

Cette tendance était attendue. Celle de l'investissement, en revanche, très défavorable, l'était moins : l'investissement a globalement reculé de 0,6 % au deuxième trimestre, après des baisses de *0,4 % les deux trimestres précé*dents. « L'acquis de croissance » est donc négatif de 0,9 % à la fin *juin. L'investissement* des entreprises a, lui aussi, baissé, de 0,6 % au deuxième trimestre, d'où un *« acquis de croissance » négatif de* 0,7 %.

Compte tenu du recul de la demande intérieure (– 0,1 % au deuxième trimestre), les entreprises ont par ailleurs continué à fortement puiser dans leurs stocks.

Enfin, dernière mauvaise nouvelle, compte tenu d'un environnement européen peu porteur, les exportations, ont, elles aussi, reculé de 1,7 % au cours du deuxième trimestre. Bref, le diagnostic de l'Insee est fortement *pessimiste : tout s'est conjugué* pour que ce deuxième trimestre soit exécrable.

L. M.

L'improbable électrochoc

POUR MAUVAISES qu'elles soient, les dernières statistiques de l'Insee *sur* la croissance doivent être interprétées avec prudence. D'abord, elles reflètent assez mal les *tendances* réelles des derniers mois. *Surtout*, elles ne préjugent pas forcément des évolutions futures de la conjoncture.



ANALYSE

Les statistiques françaises portant sur le produit intérieur brut (PIB) présentent une singularité : contrairement à celles d'autres pays, elles ne sont pas corrigées du nombre de jours ouvrables, ce qui change sensiblement les choses. Ainsi, au premier trimestre, la croissance réelle *s'élevait-elle* en fait à 0,6 %, au lieu du 1,1 % sur lequel Alain Juppé s'était fondé pour an*noncer le « printemps pour la France et les Français »*. Pour le deuxième trimestre, l'effet jour ouvrable a *joué en sens contraire* : la croissance réelle est donc... positive de 0,1 %, et non négative de 0,4 %, comme pourrait le faire croire une lecture rapide des statistiques.

L'état réel de la conjoncture n'autorise donc pas à parler, comme l'ont fait certains experts, d'une récession. Ni même d'une croissance zéro. En réalité, par-delà les fluctuations erratiques de statistiques, on mesure bien que la richesse nationale progresse sur un rythme annuel de l'ordre de 1,5 % ou à peine *plus. C'est donc à partir de ce dia*gnostic que l'on peut essayer d'examiner la difficile question à laquelle *le gouvernement est confronté* : peut-il espérer que ce rythme de croissance très faible s'accélère en fin d'année 1996 et, surtout, dans le *courant de 1997* ?

La réponse dépendra d'abord de l'évolution de la consommation des *ménages, qui figure parmi* les principales composantes de la croissance. Or, le pouvoir d'achat est, *pour l'heure*, sur une *pente an*nuelle de progression de l'ordre de 0,6 % ou 0,7 %, compte tenu, notamment, des prélèvements nouveaux. De plus, selon la plupart des experts, l'emploi pourrait continuer de stagner tout au long de 1997. Au cours de cette même année, le chômage augmenterait au même rythme que la population active, soit près de 130 000 personnes sur un an. Ce qui ne sera évidemment pas de nature à surmonter les comportements de précaution des consommateurs.

CRAINTE DE NOUVELLES PONCTIONS

Autre moteur de la croissance, l'investissement, lui, ne semble pas en mesure d'avoir « l'effet turbo », *annoncé par certains* experts. Si, en volume, l'investissement dans l'industrie est sur une pente annuelle *de l'ordre de 7 % à 8 %, il est proche* de zéro dans les autres secteurs.

Ce qui ne devrait pas contribuer à un sursaut sensible de la croissance.

Seule petite touche optimiste, les stocks, eux, devraient apporter une contribution positive à la croissance car, dans la période récente, les entreprises ont préféré fortement les réduire et elles vont donc *devoir les reconstituer. Toutefois*, ce n'est pas sur cette inversion de tendance que l'on peut tabler pour *une reprise durable*.

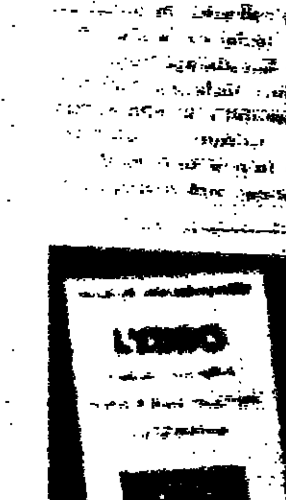
Alors que le gouvernement a fait le choix de conduire des politiques monétaire et budgétaire simultané*ment restrictives*, il ne *peut guère* espérer qu'une seule bonne nouvelle : que les Français se *convainquent qu'ils n'ont plus be*soin d'épargner autant en prévision de jours difficiles. Au petit jeu de la *prévision économique*, le *taux* d'épargne des ménages constitue actuellement la principale inconnue.

Va-t-il enfin baisser ? A décrypter la stratégie économique retenue par le *gouvernement*, *on devine* que c'est à ses yeux la question décisive, car c'est pour cette raison – dans l'*espoir de créer un choc psy*chologique dans l'opinion – qu'il veut faire grand cas des quelque 25 milliards de francs d'allègements d'impôts promis pour 1997. Cependant, les consommateurs auront tôt fait de comparer ces 25 milliards de francs de baisse d'impôts aux hausses de 120 milliards de francs survenus en 1996.

En outre, quand les Français auront confirmation que le déficit de trésorerie de la Sécurité sociale pourrait approcher 56 à 58 milliards *de francs à la fin de 1996*, ne seront-ils pas incités à craindre de nouvelles ponctions ?

Pour le *chef des études écono*miques de la Caisse des dépôts et consignations, Patrick Artus, les perspectives, *en tout cas, ne* portent guère à l'optimisme. Tout juste la croissance pourrait-elle atteindre de 1,6 % à 1,8 % en 1997 et se traduire par une hausse de 10 000 à 15 000 du nombre des demandeurs d'emplois, en moyenne, par mois.

L. M.



Les francs-maçons du Grand Orient sont toujours divisés

La réélection de Jacques Lafouge au rang de grand maître – fonction qu'il occupe depuis novembre 1995 – est loin d'être assurée. Un officier de carrière pourrait annoncer sa candidature lors du convent qui s'ouvre jeudi à Paris

Les querelles qui divisent depuis un an la plus forte organisation de francs-maçons de France – le Grand Orient compte trente-huit mille membres – pourraient déboucher sur un nouvel affrontement lors du convent (assemblée générale) qui se réunit à Paris du 5 au 8 septembre. Le Bordelais Jacques Lafouge, qui avait succédé au socialiste Patrick Kessel après l'éviction de ce dernier en septembre 1995, mais qui est considéré comme « kessélien », pourrait se voir opposer la candidature de Philippe Guglielmi, officier de carrière dans l'armée de terre, élu au conseil de l'ordre par la région de Paris contre un partisan de M. Lafouge. Les adversaires de ce dernier mettent en cause sa gestion, l'équipe en place se voyant reprocher un déficit de 6 millions de francs, alors qu'elle l'estime à 2,8 millions sur un budget de 48 millions de francs.

LE CONSEIL DE L'ORDRE du Grand Orient de France doit élire, jeudi 5 septembre, le grand maître et le bureau de la première obédience maçonnique française, forte de trente-huit mille membres. Cette élection interviendra dans le cadre d'un convent (ou assemblée générale) réuni jusqu'au 8 septembre à Paris et qui devrait débuter par une polémique budgétaire.

Officiellement, un seul candidat se présente aux suffrages des trente-trois conseillers-électeurs : Jacques Lafouge, ancien directeur des ressources humaines et avocat au barreau de Bordeaux. M. Lafouge avait succédé, le 20 janvier, à Patrick Kessel, ancien journaliste et reponsable d'un organisme de formation. Celui-ci avait été évincé de la direction du Grand Orient en septembre 1995 dans le cadre d'un convent qui avait opposé violemment partisans et adversaires de sa politique de rénovation.

Considéré comme proche de M. Kessel, M. Lafouge s'est préparé à sa réélection. Il a pris position contre l'accueil réservé dans quelques jours au pape par le gouvernement français. Surtout, il s'est exprimé contre le Front national, déclarant, dans les colonnes de *Midi libre*, *« qu'il n'est pas un parti démocratique et n'est même pas un parti républicain »*. Il aurait d'ores et déjà constitué son bureau autour de trois adjoints (Raymond Bagnis, Eric Vanlerberghe et Stéphane Fillette), un orateur (Marcel Guinchard), un secrétaire aux affaires intérieures (Daniel Benichou), un secrétaire aux affaires extérieures (Jean-François Gorand), un trésorier (Jean-François Denis), un garde des sceaux (Marc Malfatto) et un grand hospitalier (Louis Barcet). Mais certains pronostiquent la candidature de Philippe Guglielmi, officier de carrière dans l'armée de terre, brillamment élu par la région de Paris, au mois de juin, contre un partisan de M. Lafouge. Certains de ses amis estiment qu'il devrait obtenir quinze voix contre douze pour Jacques Lafouge, six suffrages demeurant incertains. Il porte les couleurs de tous ceux qui n'ont vu dans les tentatives de rénovation de MM. Kessel et Lafouge qu'une prise de pouvoir brutale.

QUERELLE SUR LE BUDGET

Car, depuis le convent extraordinaire de janvier, qui se voulait d'apaisement, les luttes intestines ont continué. Une loge a porté plainte pour détournement contre une employée de l'obédience qu'elle jugeait traitée avec trop de mansuétude par le grand maître. M. Lafouge a poursuivi le renouvellement du personnel avec courage, disent ses partisans, de façon effrénée et coûteuse, selon ses adversaires. Le grand orateur et le président du convent « révolutionnaire » de septembre 1995, considérés comme partisans de M. Kessel, ont été condamnés par la justice interne pour transgression du règlement général et interdits de charges pendant trois ans. Ces affrontements se sont poursuivis au plan international, puisque le Grand Orient a tenté en vain de prendre le contrôle du Comité de liaison et d'information des puissances maçonniques signataires de l'appel de Strasbourg (Clipsas), qui regroupe les obédiences reconnaissant la liberté de conscience (*Le Monde* du 20 juin).

Les affrontements devraient reprendre devant le convent au sujet du budget. La commission du budget a demandé aux délégués de rejeter les comptes 1995-1996. Apparemment, elle fait grief à la direction sortante de comptes peu clairs, alors que celle-ci estime avoir, au contraire, fait apparaître les errements des gestions passées. D'un camp à l'autre, on s'accusera donc de camouflages comptables. L'équipe Lafouge se verra aussi reprocher un déficit de 6 millions de francs, alors qu'elle l'estime à 2,8 millions sur un budget de 48 millions de francs.

Les neuf cents délégués au convent devront tenir compte du sentiment d'exaspération qui se répand à la base, où l'on considère de plus en plus que ces « combats de chefs » épuisent le Grand Orient et dénaturent l'idéal maçonnique.

Alain Faujas

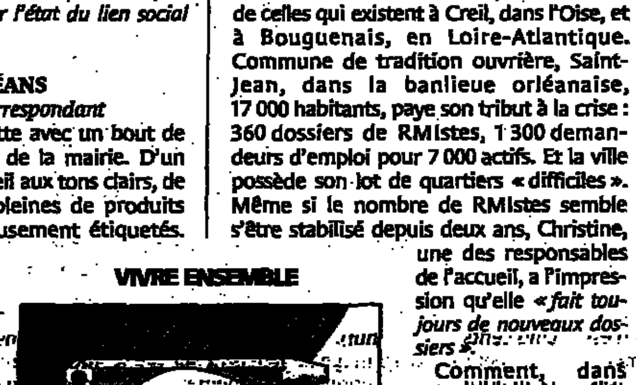
L'épicerie sociale de Saint-Jean-de-la-Ruelle

Après Valenciennes, Saint-Etienne, Strasbourg, Vaulx-en-Velin, Nantes, Saint-Denis, Aulon, Gennevilliers et Marseille, nous continuons notre série de « cartes postales », illustrées par Killofer, sur l'état du lien social en France en 1996.

ORLÉANS
de notre correspondant

C'est une maisonnette avec un bout de jardin à quelques pas de la mairie. D'un côté, une pièce d'accueil aux tons clairs, de l'autre des étagères pleines de produits avec des prix soigneusement étiquetés. Plusieurs femmes attendent leur tour. Assises timidement autour d'une table, elles refusent poliment un café. Un homme entre, essaie de fuir les regards. *« On m'a coupé le RMI. Je suis déjà venue ici une fois. Cela m'a permis de tenir le week-end »*, explique Josette, vingt-sept ans, son dossier à la main. A la naissance de son bébé, vivant seule, elle a abandonné ses sept heures de femme de ménage. Ouverte en février, l'épicerie sociale de Saint-Jean-de-la-Ruelle a été mise en place par le centre social de la commune, sur le modèle de celles qui existent à Creil, dans l'Oise, et à Bouguenais, en Loire-Atlantique. Commune de tradition ouvrière, Saint-Jean, dans la banlieue orléanaise, 17 000 habitants, paye son tribut à la crise : 360 dossiers de RMIstes, 1 300 demandeurs d'emploi pour 7 000 actifs. Et la ville possède son lot de quartiers « difficiles ». Même si le nombre de RMIstes semble s'être stabilisé depuis deux ans, Christine, une des responsables de l'accueil, a l'impression qu'elle *« fait toujours de nouveaux dossiers »*.

VIVRE ENSEMBLE



Comment, dans cette « gestion de la pauvreté », mieux respecter la dignité des gens en difficulté ? Les centres sociaux ont coutume de délivrer des bons alimentaires, mais c'est un système qui manque de discrétion. Avec l'épicerie sociale, on s'expose moins au « qu'en-dira-t-on ». *« Les gens préfèrent cette solution. Aller dans la grande surface, c'est plutôt gênant,* insiste Christine. *De plus, ici, nous sommes en dehors de la mairie. C'est moins administratif. On sert un café. On essaie d'être convivial. Ce n'est pas la même relation. Les gens ont besoin de parler, parce qu'ils ne peuvent le faire chez eux ou autour d'eux. »* La formule est rapide, aussi. Au terme de l'entretien avec l'assistante sociale, on peut toucher tout de suite un colis d'urgence. Dès le lendemain, une commission décide de l'attribution d'un chéquier avec une somme permettant de s'approvisionner à l'épicerie. Coût de l'ensemble de l'opération : 390 000 francs, avec une participation du contrat de ville. Deux mi-temps sont assurés par le personnel du centre social de la commune, quelques heures par une assistante sociale de la CAF. Une jeune femme a été embauchée avec un contrat de CES à l'accueil.

« On profite de l'alimentaire pour retisser du lien social, explique Maud Bichon, coordinatrice de l'opération. *Il faut être inventif pour venir en aide à une population de plus en plus à la marge. Parfois, la seule personne qui se lève le matin à la maison, c'est le gosse qui va à l'école. Les pères ne travaillent plus, il n'y a plus de modèles à reproduire. C'est catastrophique, notamment dans les familles musulmanes. »*

En quelques mois, un noyau de femmes, isolées jusque-là, ont pris l'habitude de se rencontrer ici et d'échanger leurs savoirs. Un « atelier » de cuisine, un autre de couture ont été créés. *« Je suis moins agressive avec mes enfants. Cela m'apprend à m'exprimer, à mieux faire mes démarches »*, reconnaît une mère de famille. *« Contrairement à ce que disent la plupart des élus, il n'y a pas que l'insertion professionnelle qui compte,* précise Maud. *Il faut d'abord que ces femmes se trouvent mieux dans leur tête et leur peau. Lors d'une précédente action en faveur de RMIstes, j'avais demandé une subvention au conseil général pour faire de la relaxation : ma demande avait surpris... »*

Des sorties sont à présent envisagées. L'une d'entre elles, sans enfants ni maris, a déjà conduit ces femmes à La Ferté-Saint-Aubin, un des châteaux de la Loire, afin de retrouver un peu les gestes oubliés des vacances. *« Je ne désespère pas d'emmener un jour le groupe au théâtre,* dit Maud. *Peut-être pas pour aller voir du Brecht, mais je ne vois pas pourquoi ces femmes n'accéderaient pas à ce dont elles pensent être exclues. »*

Régis Guyotat

PROCHAIN ARTICLE :
Trémargat

DÉPÊCHES

■ **RACISME : le président de la commission nationale consultative des droits de l'homme,** Jean Kahn, s'est déclaré, mardi 3 septembre, *« profondément choqué » par les propos du président* du Front national, Jean-Marie Le Pen, sur *« l'inégalité des races »* (*Le Monde* daté 1er-2 septembre). Christian Goux, ancien député, conseiller municipal (PS) de Toulon, a lui aussi condamné dans un communiqué *« cette dérive idéologique »*.

■ **SÉCURITÉ SOCIALE : le président de la Mutualité française,** Jean-Pierre Davant, a plaidé, mardi 3 septembre, auprès de Jacques Chirac, pour une *« accélération »* de la mise en œuvre de la réforme de l'assurance-maladie, afin que son déficit cesse de se creuser. A sa sortie de l'Elysée, M. Davant s'est aussi étonné que *« le ministre de l'économie et des finances* [dans son avant-projet sur les fonds de pension] *ait oublié la Mutualité et fasse un cadeau aux assurances* [...] *en leur confiant le monopole des fonds de pension »*.

■ **VILLE : Eric Raoult, ministre délégué à la ville et à l'intégration, s'est félicité,** mardi 3 septembre, devant la commission spéciale du Sénat, de ce que le projet de loi concernant la mise en œuvre du « pacte de relance pour la ville », déjà adopté au printemps par l'Assemblée nationale, soit *« un texte de maturité »*. M. Raoult a précisé que *« 430 policiers supplémentaires ont déjà été affectés dans les zones urbaines sensibles et que 1300 supplémentaires le seront en septembre »*.

■ **CORSE : une charge a explosé** derrière un bâtiment de l'ANPE à L'Ile-Rousse, en Haute-Corse, dans la soirée du mardi 3 septembre. D'autre part, dans la nuit de lundi à mardi, une charge explosive a été lancée dans l'enceinte d'une antenne hertzienne dépendant de la DGSE à Bonifacio, en Corse-du-Sud. La facade de l'enceinte a également été mitraillée. Enfin, une charge visant l'Office de l'environnement à Corte (Haute-Corse), qui dépend de l'Assemblée régionale, a été découverte dans la nuit de lundi à mardi. Par ailleurs, l'Hôtel Matignon a annoncé, mardi, que la réunion prévue mercredi entre Alain Juppé et les élus corses était reportée à la semaine prochaine *« pour des raisons d'agenda »*.

■ **JEUNES : le gouvernement s'apprête à diffuser une brochure** à l'intention des jeunes de seize à vingt-cinq ans, destinée à leur apporter *« des réponses concrètes aux questions qu'ils se posent »*. Editée à 500 000 exemplaires, cette brochure d'une vingtaine de pages traite notamment de l'entrée dans la vie professionnelle, de l'éducation, du service national et de la santé.

Bernard Tapie a officiellement démissionné de son mandat de député des Bouches-du-Rhône

AVEC QUELQUES JOURS de retard sur ce qu'il avait annoncé, Bernard Tapie a finalement démissionné de son mandat de député de la dixième circonscription des Bouches-du-Rhône, par une lettre datée du lundi 2 septembre et adressée au président de l'Assemblée nationale. Philippe Séguin, qui l'a reçue mardi, lui en a aussitôt accusé réception, et le *Journal officiel* du 4 septembre prend acte de cette démission. Lundi 26 août, M. Tapie avait indiqué qu'il ne serait plus député au moment où le film de Claude Lelouch, *Hommes, femmes : mode d'emploi*, dont il est l'un des interprètes, serait dans les salles. Ce film est sorti le 28 août.

L'ancien ministre ne fait que devancer le Conseil constitutionnel, qui devait statuer, au cours de cette première semaine de septembre, sur la déchéance du mandat de parlementaire national de M. Tapie. Cette déchéance était devenue inéluctable depuis que, le 9 juillet, la Cour de cassation avait rejeté le dernier recours de l'homme d'affaires contre un arrêt prononçant sa liquidation judiciaire personnelle dans l'affaire Testut.

En revanche, M. Tapie a indiqué qu'il entend conserver son mandat de parlementaire européen, conquis en juin 1994, à l'encontre duquel la procédure de déchéance est plus longue.

Une élection législative partielle, organisée dans les trois mois, désignera son successeur dans la dixième circonscription des Bouches-du-Rhône (Gardanne). En mars 1993, M. Tapie avait été élu au second tour à l'occasion d'une triangulaire. Avec 44,48 % des voix, il avait devancé le candidat RPR, Hervé Fabre-Aubrespy (41,05 %), et celui du Front national, Damien Bariller (14,46 %). Elu depuis député européen sur la liste de Philippe de Villiers, M. Fabre-Aubrespy a annoncé son intention d'être à nouveau candidat, et a sollicité le soutien de la majorité. Le Front national présentera à nouveau M. Bariller, tandis que le Parti communiste soutiendra Roger Mei, maire de Gardanne et conseiller général. Le Parti radical socialiste – ex-Radical, auquel appartenait M. Tapie – et le Parti socialiste sont en pourparlers afin de s'entendre sur un candidat commun. Bernard Kouchner, dont le nom était avancé, a démenti être candidat.





هكذا من الإهمال

BIOÉTHIQUE Pour la première fois en France, *un décret va définir les critères autorisant les médecins à prélever des organes sur des cadavres ayant encore l'apparence de la vie* (en état de mort cérébrale). Ce texte, dont *Le Monde* révèle le contenu, devrait être publié au mois de novembre. ● À LA DEMANDE de l'Académie de médecine, il prévoit que, chez les personnes dont le décès est constaté cliniquement mais qui sont assistées par ventilation mécanique, la pratique, soit de deux électroencéphalogrammes *successifs*, soit d'une angiographie cérébrale, est indispensable. ● LE PROFESSEUR DIDIER HOUSSIN, directeur de l'Etablissement français des greffes, estime qu'il reste *désormais à mettre en place* un registre national informatisé permettant à chacun de manifester de son vivant, *s'il le souhaite, de refuser que* des prélèvements soient pratiqués sur son cadavre.

Le constat de la mort va être défini par voie réglementaire

Pour la première fois en France, un décret va fixer les conditions de prélèvement d'organes sur des cadavres ayant encore l'apparence de la vie. Avant d'être soumis au Conseil d'Etat, ce texte a fait l'objet de consultations auprès des instances spécialisées, qui ont émis des avis divergents

LA BIOÉTHIQUE entre chaque *jour un peu plus dans le quotidien* des Français. Pour la première fois en France, un décret va définir les *critères autorisant des médecins à* prélever des organes sur des cadavres ayant encore l'apparence de la vie. Ce texte, dont *Le Monde* révèle le contenu, précède la création d'un registre national automatisé qui permettra à chacun, de son vivant, d'exprimer son refus de tels prélèvements *post mortem*. Actuellement soumis au Conseil d'Etat, *ce décret* devrait être publié en novembre. Sa rédaction n'est intervenue qu'après de nombreuses *consultations, signe des* avis divergents qui, au sein même du corps médical, peuvent s'exprimer sur un thème aussi sensible et d'une grande portée symbolique. Prévue par la loi de bioéthique de 1994, la publication d'un tel décret fournira, pour la première fois, une base réglementaire à une pratique qui, jusqu'à présent, n'avait *été définie que par voie de circulaires.*

La crainte, ancestrale, de l'inhumation précipitée est toujours vivace. Deux types d'événements d'une importance considérable, conséquences des progrès de la *réanimation médicale* et de la chirurgie de la transplantation, s'y sont ajoutés. Les premiers avaient conduit à l'émergence de cette situation extraordinaire de « coma dépassé » qui voit un cadavre humain ne pas présenter les signes cliniques de la mort, la circulation sanguine et la respiration étant artificiellement maintenues. Les seconds devaient rapidement *conduire à une demande croissante* d'organes transplantables, cœurs, reins, poumons, foies ou *pancréas*.

En 1966, un an avant que le chirurgien sud-africain Chris Barnard réussisse la première transplantation cardiaque, l'Académie française de médecine avait limité ce que l'on pouvait demander en la matière au corps médical. « *Le travail du théologien est de rechercher la signification de la mort et non d'en énumérer les signes. Le droit n'a pas non plus à définir la mort, mais seulement à formuler certaines règles de conduite facilitant aux médecins l'exercice de leurs responsabilités* », écrivait alors le juriste Jean Savatier.

En avril 1968, une circulaire – dite circulaire « Jeanneney », du nom de Jean-Marcel Jeanneney, alors ministre des affaires sociales – fut publiée qui permettait alors, sur ce thème controversé, de faire l'économie d'un débat parlementaire.



L'ORIGINE DU DÉCÈS

Premier garde-fou à l'activité médico-chirurgicale, ce texte expliquait schématiquement que le constat de la mort cérébrale devait reposer sur l'analyse méthodique des circonstances dans lesquelles l'accident s'était produit. Il s'agissait là d'un point essentiel imposant la réalisation d'une série d'examens et la connaissance de l'origine toxique, traumatique ou métabolique du coma de la victime. Ce texte imposait également la réalisation d'une enquête sur le caractère, *artificiel ou non*, de la respiration et sur la disparition de tout signal électroencéphalographique (EEG).

« *Nous devons observer que, pour des raisons techniques, la durée d'enregistrement de l'EEG s'est raccourcie en vingt ans, grâce notamment aux investigations effectuées à partir de potentiels évoqués sur le tronc cérébral du sujet. En pratique, chacun adopte, en conscience, la technique qui lui apparaît la plus performante en fonction de la situation clinique* », écrivait dans ces colonnes le professeur Etienne-Charles Frogé, spécialiste de médecine légale, à l'occasion du vingtième *anniversaire de cette circulaire* (*Le Monde* du 10 août 1988).

En 1991, une nouvelle circulaire, datée du 21 janvier, signée de Gérard Vincent, alors directeur des hôpitaux, et du professeur Jean-François Girard, directeur général de la santé, devait actualiser la circulaire Jeanneney. Les critères retenus étaient « *un électroencéphalogramme nul, aréactif, constaté sur deux enregistrements répétés au cours d'une période d'observation avec un intervalle suffisant (en général de l'ordre de six heures) après s'être assuré que des dosages sanguins et urinaires ne décèlent aucun médicament dépresseur du système nerveux et que le sujet n'est pas en hypothermie ou que celle-ci n'a pas été corrigée* ».

Différentes observations ont, ces dernières années, conclu à l'hétérogénéité des pratiques. « *Nous avons été amenés à constater que certaines équipes hospitalières publiques spécialisées dans les prélèvements des organes destinés à la transplantation ne respectent plus les termes de la circulaire de 1991*, confie-t-on à l'inspection générale des affaires sociales (IGAS). *Les médecins concernés estiment qu'il est beaucoup plus intéressant, et beaucoup plus fiable, d'abandonner le tracé électroencéphalographique et de pratiquer une angiographie cérébrale.* » Cette technique permet en effet de confirmer l'absence de toute circulation sanguine au sein des tissus cérébraux, signe objectif de la mort cérébrale.

UNE OPINION DIVISÉE

La loi de 1994 sur la bioéthique offrait l'opportunité de prendre acte de nouvelles pratiques médicales. Les pouvoirs publics ont, à nouveau, pris l'avis des instances spécialisées, parmi lesquelles l'Etablissement français des greffes et le Haut-Comité de la santé publique. Une première version du projet de décret faisait figurer l'angiographie cérébrale au titre des examens pouvant être mis en œuvre et réduisait à un le nombre des électroencéphalogrammes nécessaires pour affirmer que l'on est en présence d'une mort cérébrale.

C'était compter sans l'avis de l'Académie nationale de médecine. Cette instance vient de faire valoir que *des équipes médicales spécialisées* avaient, plusieurs fois, constaté « *le retour à un électroencéphalogramme sinon normal, du moins non plat quelques heures après avoir enregistré un électroencéphalogramme plat* ».

La version du décret soumise au Conseil d'Etat reprend donc la nécessité de deux EEG « *nuls et aréactifs* », dès lors que le choix de l'angiographie cérébrale n'a pas été fait. Les prélèvements de cornée, d'os, de ligaments et de peau pourront, quant à eux, toujours être effectués sur des cadavres « *bleus et froids* », dont l'arrêt des fonctions respiratoires et cardio-vasculaires n'interdit pas les gestes à visée thérapeutique.

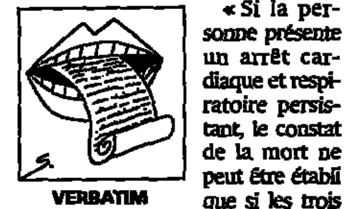
Ces nouvelles dispositions s'inscrivent dans un paysage fort contrasté, qui voit l'opinion publique avoir à la fois confiance dans l'efficacité des équipes chirurgicales et redouter la « rapacité » de ces mêmes équipes, soupçonnées de chercher à s'approprier à tout prix des fragments corporels humains pour en faire bénéficier des personnes qui souffrent et dont les jours sont, le plus souvent, comptés.

C'est dire le travail pédagogique *qui reste, dans ce domaine*, à accomplir pour faire en sorte que soient mieux perçus les objectifs, les difficultés et les nécessités pratiques du corps médical.

J.-Y. N.

Les deux examens complémentaires

Voici les principaux extraits du projet de décret « relatif aux conditions du constat de la mort à des fins de prélèvement thérapeutique ou scientifique ».



VERBATIM

« Si la personne présente un arrêt cardiaque et respiratoire persistant, le constat de la mort ne peut être établi que si les trois critères cliniques suivants sont simultanément présents : 1. absence totale de conscience et d'activité motrice spontanée ; 2. abolition de tous les réflexes du tronc cérébral ; 3. absence totale de ventilation spontanée en *réponse* à une hypercapnie.

Le constat de la mort repose sur le caractère irréversible de la destruction de l'encéphale.

Si la personne dont le décès est constaté cliniquement est assistée par ventilation mécanique et conserve une fonction hémodynamique, l'un des deux examens paracliniques suivants doit être utilisé en complément des trois critères cliniques précités pour attester du caractère irréversible de la destruction encéphalique : 1. soit un enregistrement avec amplification maximale sur une durée d'enregistrement de trente minutes et à au moins quatre heures d'intervalle de deux électroencéphalogrammes nuls et aréactifs ; 2. soit une angiographie objectivant l'arrêt de la circulation encéphalique.

Lorsque le constat de la mort est établi pour une personne assistée par ventilation mécanique et conservant une fonction hémodynamique, le procès-verbal de constat de la mort mentionne les résultats des constatations cliniques concordantes de deux médecins. Il mentionne de plus l'examen paraclinique utilisé pour attester la destruction encéphalique. »

Didier Houssin, directeur de l'Etablissement français des greffes

« Tout doit être mis en œuvre pour qu'il n'existe aucun doute »

« Quelle analyse faites-vous du décret définissant les critères devant être respectés avant de procéder à des prélèvements d'organes sur des personnes en état de mort encéphalique ?

– L'important à mes yeux est de tout mettre en œuvre pour qu'il n'existe aucun doute dans l'opinion *quant aux pratiques médicales dans* ce domaine. L'essentiel n'est pas que l'on pratique un ou deux électroencéphalogrammes à tel ou tel intervalle. Si l'Académie nationale de médecine estime que deux tracés sont indispensables, il faut retenir cet avis, d'autant que l'interprétation du tracé électroencéphalographique peut être *délicate dans certaines circonstances*, à la différence de l'angiographie cérébrale qui permet, de manière indiscutable, de faire le diagnostic de mort encéphalique.

– De tels diagnostics sont-ils fréquents ?

– Non. La mort encéphalique est une situation exceptionnelle. On estime sa fréquence à moins de 1 % *dans les hôpitaux publics français. Dans* ce domaine, nous assistons, depuis quelques années, à d'importantes évolutions. Ainsi le nombre des traumatismes de la voie publique à l'origine de ces situations va-t-il en diminuant. De la même manière, les progrès de la réanimation neurochirurgicale et de la prise en charge des blessés permettent aujourd'hui de prévenir, dans un nombre croissant de cas, la survenue d'une mort cérébrale. A l'inverse, des prélèvements *sont de plus en plus réalisés chez des personnes* victimes d'accidents vasculaires cérébraux. Les suicides, les traumatismes autres que ceux de la voie publique, les intoxications et les noyades représentent une part beaucoup moins importante des prélèvements.

» Au total, le nombre des cas est relativement *stable, avec de fortes variations saisonnières* (les prélèvements diminuent notablement dans les premiers mois de l'année et durant l'été) et une très grande hétérogénéité en fonction des établissements hospitaliers. Certaines équipes sont très motivées par une telle pratique alors que d'autres ne le sont guère. Nous allons sur ce thème *lancer en novembre un importante campagne* de mobilisation.

– Quel est le bilan chiffré d'une telle activité ?

– Le nombre annuel des diagnostics recensés de mort cérébrale se situe en France entre 1 500 et 1 600 : 1 515 en 1991, 1 575 en 1992, 1 622 en *1993*, 1 562 en *1994* et 1 606 en 1995. Une fois ce diagnostic porté, différents éléments peuvent conduire à ne pas prélever d'organes. Les cas de prélèvement ont, de 1991 à 1995, été respective*ment de 1 085, 960, 978, 876 et 889. Cette dimi*nution est à mettre en relation avec l'augmentation de la fréquence de l'opposition manifestée par les familles, qui est passée durant cette période de 15 % à 35 %.

La prochaine étape, essentielle, dans ce domaine, sera la mise en place d'un registre national *informatisé, qui permettra à chacun* de manifester de son vivant, s'il le souhaite, de refuser que de tels prélèvements soient pratiqués sur son cadavre. Différentes instances ont été ou sont consultées sur ce thème. Ce registre, dont la création est prévue par la loi de 1994, sera mis en service à la fin de cette année ou au début de l'an prochain. »

Propos recueillis par Jean-Yves Nau

Des critères variables selon les pays

LA PREMIÈRE DÉCLARATION d'un code *sémiologique de la mort* cérébrale chez des personnes souffrant d'atteintes neurologiques *sévères a été faite en 1966.* Parmi les signes retenus figuraient l'absence complète de réflexes spontanés et de ventilation spontanée cinq minutes après le débranchement du respirateur, une baisse de la pression artérielle et un électroencéphalogramme (EEG) plat définissant le « coma dépassé ». En 1968, la prestigieuse *école de médecine* d'Harvard ajouta à ces critères la notion d'irréversibilité, l'EEG étant considéré comme un argument de confirmation non indispensable.

En 1969, de sérieuses divergences sur les critères de la mort divisèrent le milieu de la transplantation. Les divergences portaient pour l'essentiel sur la nécessité *d'avoir ou non recours à une* artériographie pour confirmer le diagnostic. En 1971, des *neurochirurgiens américains* critiquèrent ouvertement la valeur de l'EEG comment moyen de diagnostic du coma dépassé. Ils *introduisirent alors la notion de lésions* irréparables du cerveau à partir des circonstances de survenue du coma associées aux critères cliniques observés durant au moins douze heures.

« *Il n'existe pas aujourd'hui de législation du diagnostic de la mort cérébrale dans tous les pays européens*, précise-t-on auprès de l'Etablissement français des greffes. *Dans les pays dotés d'une législation, les critères peuvent soit apparaître dans le texte, soit ne pas apparaître mais il existe alors un guide national ou cantonal de bonnes pratiques et de recommandations.* » En Espagne, le prélèvement impose, entre autre, un EEG plat enregistré pendant trente minutes. En Italie, l'EEG doit être plat durant vingt minutes. En Grande-Bretagne, où il n'existe pas de définition légale *de la mort, les critères* de diagnostic de la mort cérébrale publiés par le Royal College ne font pas référence à l'EEG, *les critères* étant uniquement cliniques, les symptômes devant être consignés par deux médecins ayant fait l'examen *de manière séparée*.

Aux Etats-Unis, l'irréversibilité des lésions doit être confirmée par un EEG plat pratiqué six heures après la première observation clinique. En pratique, cet EEG est recommandé quand une documentation objective paraît nécessaire pour confirmer l'examen clinique ; il ne l'est pas lorsque les circonstances de survenue du coma et le type de lésions et leur irréversibilité sont évidents. Si les conditions de survenue du coma ne sont pas explicites, une artériographie cérébrale peut être recommandée. Le diagnostic de la mort cérébrale chez l'enfant impose, entre l'âge de sept jours et de deux mois, deux EEG à quarante-huit heures d'intervalle. Entre deux mois et un an, les deux EEG doivent être pratiqués à vingt-quatre heures d'intervalle. En Grande-Bretagne, on estime que, compte-tenu des difficultés de diagnostic chez le nouveau-né, aucun prélèvement d'organe ne doit être fait chez l'enfant de moins de sept jours.

Nouvelles régularisations d'Africains sans papiers

LE MINISTRE de l'intérieur a décidé, mardi 3 septembre, d'accorder la régularisation à vingt-quatre nouveaux Africains sans papiers. Jean-Louis Debré n'a pas officiellement annoncé cette décision, mais en a confié la teneur à Jean Kahn, président de la commission nationale consultative des droits de l'homme qui l'a rendue publique dans l'après-midi, après une entrevue avec le ministre. Au total, la régularisation en trois étapes de cent vingt et un adultes sur les trois cent vingt-quatre personnes recensées comme occupants de l'église Saint-Ambroise en mars, a été annoncée.

Ces décisions portent à 37 % le taux de régularisation, une proportion qui aurait probablement provoqué l'arrêt du mouvement si elle avait été annoncée en juin. Aux quarante-huit régularisations promise le 26 juin par M. Debré, se sont ajoutées quarente-neuf autres décisions favorables annoncées à la fin d'août, puis les vingt-quatre décidées le 3 septembre. Ces arbitrages ne sont accompagnés d'aucune précision quant aux critères *utilisés*, puisque le ministère de l'intérieur refuse d'accréditer l'idée d'un « droit » à la régularisation lié à certaines situations familiales ou médicales.

Ces replis successifs confirment cependant, aux yeux des Africains, la justesse de leur cause. Aboubakar Diop, l'un des porte-paroles des Africains, dénonce le « *manque de cohérence de Jean-Louis Debré* ». « *Nous, on est cohérents depuis le début, on était trois cents à Saint-Ambroise, pas un de plus depuis, et on demande toujours des papiers pour tous. Même si on n'a pas lu* Le Discours de la méthode, ironise-t-il, *on est logique avec nous-mêmes.* »

En annonçant les nouvelles régularisations, Jean Kahn a précisé qu'il avait présenté à M. Debré une initiative de parrainage par des ONG et d'accompagnement social dans les pays d'origine des étrangers en situation irrégulière éloignés de France, « *afin de permettre une meilleure réinsertion* », a déclaré M. Kahn. Le sort précisément réservé aux occupants de l'église Saint-Bernard reste cependant confus. En effet, tous les « régularisés » d'août et de septembre n'appartiennent pas au groupe d'occupants de Saint-Bernard. Certains appartiennent aux familles de Saint-Ambroise, qui *avaient préféré s'installer dans la* paroisse Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle (Paris 15e) et confier leurs dossiers au Secours catholique et à SOS Racisme.

Par ailleurs, la plupart des vingt-quatre régularisations annoncées *in extremis* par Jean-Louis Debré correspondent à des personnes dont les arrêtés de reconduite à la frontière *ont été annulés* par le tribunal administratif de Paris pour des motifs de fond, et contre lesquels le *ministère* de l'intérieur a préféré ne pas reprendre de décision d'éloignement forcé afin de ne pas risquer la censure du Conseil d'Etat. Il s'agit en quelque sorte de régularisations imposées par la justice administrative.

Philippe Bernard

Camille Cabana et Robert Pandraud remboursent plus de 700 000 francs à la Ville de Paris

Ils avaient bénéficié d'employés de maison rémunérés par la Mairie

Camille Cabana et Robert Pandraud, qui ont bénéficié des services d'employés de maison rémunérés par la Mairie de Paris pendant des années, ont décidé de rembourser plus de 700 000 francs à la Ville : 618 000 francs pour M. Cabana et 92 000 francs pour M. Pandraud. Les deux anciens ministres de M. Chirac espèrent faire échec à une procédure en cours devant le tribunal administratif de Paris, qui doit statuer jeudi 5 septembre.

POUR AVOIR, pendant des années, bénéficié des services d'employés de maison rémunérés par la Mairie de Paris, Robert Pandraud et Camille Cabana devront rembourser des sommes importantes à la Ville. L'ancien directeur de cabinet de Jacques Chirac (de 1983 à 1986) Robert Pandraud a signé, le 10 juillet, un chèque de 92 228 francs après avoir obtenu un prêt de l'Assemblée nationale. Secrétaire général de la mairie de 1977 à 1986 et adjoint au maire depuis 1989, Camille Cabana a accepté de verser une somme de 618 450 francs qui a été répartie en trois échéances : l'une a été versée le 10 juillet, les deux autres le seront les 31 décembre 1996 et 31 décembre 1997.

Cet accord financier, révélé par *Le Canard enchaîné*, est lié à la mise à disposition d'employés de maison rémunérés par la Ville. Dans un mémoire remis au tribunal administratif, l'avocat des deux anciens ministres de Jacques Chirac, Dominique Foussard, reconnaît qu'une femme de ménage a été affectée au service de M. Pandraud du 1er janvier au 1er octobre 1993, ce qui a représenté, pour la Ville, un coût de plus de 70 000 francs. Une seconde femme de ménage a ensuite été mise à sa disposition pendant trois ans, du 1er janvier 1993 au 31 décembre 1995, pour un montant de plus de 20 000 francs. Pour Camille Cabana, la somme remboursée – 618 000 francs – correspond à l'affectation de personnel de maison du 1er janvier 1993 au 31 août 1995. Les années antérieures – les deux anciens ministres semblent avoir bénéficié de tels avantages pendant plus d'une dizaine d'années – n'ont pas été prises en compte.

Ces remboursements concluent un échange de lettres qui s'est déroulé avant l'été. Dans un courrier adressé le 31 mai au maire de Paris, Robert Pandraud affirmait que les avantages qui lui avaient été accordés *« en vertu d'une tradition »* avaient été maintenus après son départ *« sans que* [son] *attention ait jamais été attirée sur les incertitudes juridiques qui s'attachaient à un tel maintien »*. Estimant n'avoir commis ni faute ni délit, il ajoutait : *« Vous conviendrez que, s'il y a pu avoir manque de vigilance ou méprise sur les règles applicables en la matière, ceci ne saurait m'être exclusivement imputé. »* Afin de mettre un terme à la controverse, Robert Pandraud proposait cependant de rembourser les sommes correspondant à ces *« avantages contestés »*, laissant à la Ville le soin d'en fixer le montant.

Dans une lettre datée du 4 juin, M. Cabana employait quasiment les mêmes termes. Il reconnaissait, lui aussi, qu'une *« plus attentive vigilance aurait sans doute dû conduire à asseoir sur des bases juridiques irréfutables une situation de fait unanimement considérée comme allant de soi »*. Il estimait, lui aussi, n'avoir commis ni faute ni délit. Il rappelait, lui aussi, qu'il n'était pas le seul responsable de cette situation puisque *« le maintien du statu quo n'avait soulevé aucune objection »*. Mais il proposait, lui aussi, de faire établir par la Ville le montant du préjudice correspondant à ces *« avantages aujourd'hui contestés »*.

Le 26 juin, le maire de Paris, Jean Tiberi, leur adressait une seule et même réponse. Agrémentant le *« monsieur le ministre »* dactylographié en en-tête d'un *« cher Robert »* ou d'un *« cher Camille »* écrit à la main, M. Tiberi reconnaissait que la seule invocation de l'*« usage » « n'était sans doute pas suffisante pour donner une base légale à cet avantage en nature »*. *« Une pratique plus rigoureuse aurait dû conduire au réexamen des conditions d'octroi et en vérifier le fondement »*, ajoutait-il. Evaluant, pour chacun des deux anciens ministres, le montant du préjudice depuis 1993, M. Tiberi concluait ses deux courriers par la même formule : *« Je vous remercie de bien vouloir procéder à son paiement dans les meilleurs délais. »*

PROCÉDURE ANTICIPÉE

Cet accord financier devrait permettre à MM. Cabana et Pandraud d'éviter les désagréments d'une procédure judiciaire. Agissant au nom du Forum des contribuables, Me Pierre-François Divier a en effet demandé, le 5 juillet, au tribunal administratif de l'autoriser à porter plainte avec constitution de partie civile au nom de la Ville de Paris. Cette procédure, qui remonte au XIXe siècle, permet à un contribuable de se substituer à une commune qui hésite à porter en justice une affaire dans laquelle ses intérêts ont été lésés. En 1991, cet astucieux tour de passe-passe avait permis à un député européen des Verts de relancer, à Marseille, l'affaire Urba. Si le tribunal administratif de Paris, qui doit statuer jeudi 5 septembre, donnait son feu vert à Me Divier, l'avocat pourrait se constituer partie civile au nom de la Ville, ce qui aboutirait presque mécaniquement à l'ouverture d'une information judiciaire, puis à la mise en examen de MM. Pandraud et Cabana. Pour cela, il faudrait cependant que deux conditions soient remplies : que la plainte ait une chance de succès et que les intérêts de la commune aient été sérieusement lésés. En procédant à des remboursements avant que le tribunal statue, MM. Cabana et Pandraud espèrent prouver que cette seconde condition n'est pas remplie. *« La Ville de Paris a été désintéressée de son préjudice et, par suite, l'action en justice est dépourvue d'intérêt »*, conclut, dans son mémoire, l'avocat des deux anciens ministres.

Au mois de janvier, ce dossier concernant la mise à disposition de personnel de maison avait été classé par le procureur de Paris, Gabriel Bestard. Saisi, le 29 décembre 1995, par l'Association de défense des contribuables parisiens (ADCP), le procureur avait estimé que l'infraction de détournement de fonds publics n'était pas constituée. Après cette décision, l'ADCP s'était indignée de *« cette délicate complaisance »* du parquet. *« Cette décision autorise implicitement les trente-six mille maires de France à s'offrir des domestiques aux frais de leurs contribuables »*, concluait-elle.

Anne Chemin

L'adjoint aux finances de M. Tiberi

CAMILLE CABANA, à soixante-six ans, a conservé de ses origines pyrénéennes un accent rocailleux qui le distingue. Pourtant, cet ancien haut fonctionnaire, ancien élève de l'ENA, est sans doute l'*un de ceux* qui connaissent le mieux les problèmes de la capitale.


PORTRAIT

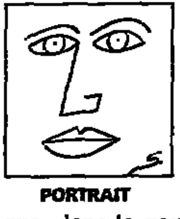
Après un bref passage à la préfecture de l'Isère, il a, en effet, effectué toute sa carrière à Paris. Nommé en 1966 chef de cabinet du préfet de Paris, il sera secrétaire général de la Ville entre 1977 et 1986 ; il accompagne ainsi les premières mandatures de Jacques Chirac, dont il devient l'un des plus proches collaborateurs. C'est d'ailleurs à la demande de ce dernier, devenu premier ministre en 1986, que M. Cabana entre au gouvernement comme ministre délégué chargé des privatisations.

En 1989, il devient conseiller de Paris et prend en charge le dossier de l'urbanisme. Responsable des grandes opérations de rénovation de la capitale, il s'y fera une réputation d'autoritarisme, notamment vis-à-vis des associations, qu'il néglige souvent de recevoir. En 1991, il est élu sénateur de Paris, mandat qu'il perd lors du renouvellement de 1996. Comme lot de consolation, Jacques Chirac lui offre la présidence de l'Institut du monde arabe. M. Cabana avait été auparavant chargé d'une mission pour la préservation et la reconversion des chasses présidentielles. Elu du 12e arrondissement, il occupe le poste d'adjoint chargé des finances auprès de Jean Tiberi. A ce titre, il croise fréquemment le fer avec les élus de l'opposition sur les orientations budgétaires.

F. Ch.

L'ancien bras droit de M. Chirac

ROBERT PANDRAUD a connu une carrière dans laquelle police et politique ont toujours été intimement mêlées. Avec pour point d'orgue, entre 1986 et 1988, le poste de « premier flic de France », *comme ministre délégué* chargé de la sécurité auprès de Charles Pasqua, dans le gouvernement de Jacques Chirac.


PORTRAIT

Né en 1928 au Puy (Haute-Loire), *M. Pandraud entre, à vingt-deux ans*, au ministère de l'intérieur au sortir de Sciences-Po. Après l'ENA, il fait un tour dans quelques préfectures de province avant de devenir sous-directeur à l'administration centrale, place Beauvau, où il vivra les semaines folles de 1968. Pendant une dizaine d'années, il tisse sa toile dans cette « grande maison » dont il connaît bon nombre de secrets et où il a favorisé ou défait plusieurs carrières.

En 1982, *« Bob » rejoint Jacques* Chirac à l'Hôtel de Ville de Paris. Il sera successivement le secrétaire général adjoint puis le directeur de cabinet de l'ancien maire de la capitale.

En 1986, après une campagne axée sur les thèmes sécuritaires, il se fait élire député (RPR) de la *Seine-Saint-Denis*.

En 1992, il devient conseiller régional d'Ile-de-France, où il préside toujours, à l'heure actuelle, le groupe RPR.

Embellie sur la vente de logements neufs

LA VENTE de logements neufs a progressé sensiblement au deuxième trimestre 1996, selon le bilan trimestriel établi par le ministère du logement. Même si l'on ne peut pas mesurer précisément l'*impact du « prêt à taux zéro »* sur cette embellie, la nouvelle aide proposée aux candidats à l'accession à la propriété en est sans doute, en partie, responsable. En mars 1996, le dernier pointage était, selon l'Association nationale *pour l'information* sur le logment (ANIL), de 57 000 offres de prêt acceptées depuis le lancement du dispositif, en octobre 1995, contre 28 000 trois mois plus tôt.

Après deux trimestres de baisse, les mises en vente de maisons *individuelles ont fortement progressé* (2 485, soit + 32,5 %) entre avril et juin 1996. Les ventes se sont redressées également (+ 14,8 %) et les stocks ont diminué de 4,2 %.

Avec 15 600 unités vendues, les ventes d'appartements ont aug*menté de seulement* 6 %, *mais atteignent* leur niveau le plus élevé depuis deux ans. Pour les maisons individuelles, les stocks les plus importants se trouvent en Ile-de-France (1 430 unités pour un prix moyen, à la vente, de 1,17 million de francs), en Provence-Alpes-Côte d'Azur (1 420 unités pour un prix de vente moyen de 976 000 francs) et en Languedoc-Roussillon (1 191 unités pour un prix de vente moyen de 374 000 francs).

Pour les appartements neufs, c'est encore l'Ile-de-France (avec 15 427 appartements en stock), la *région PACA (9 215) mais aussi* Rhône-Alpes (9 359) qui ont les plus gros stocks disponibles. Le prix des appartements neufs s'établit, en moyenne, à 12 402 francs le mètre carré et s'échelonne de 16 383 francs en Ile-de-France, où *les prix sont les plus élevés*, à 8 931 francs en Lorraine, où ils sont les plus bas.

ACQUISITION-AMÉLIORATION

L'ANIL a cherché à évaluer les effets de la mesure gouvernemen*tale, effective depuis février* 1996 et valable jusqu'au 31 décembre, de baisse à 20 % (au lieu de 35 % auparavant) de la part de travaux nécessaires pour bénéficier d'un « prêt à taux zéro » dans le cas d'un achat dans l'ancien. Depuis *la mise en œuvre de cette mesure*, la part des opérations dans l'ancien s'appuyant sur un prêt de cette nature a progressé, passant de 20 % à 35 %. Mais l'ANIL souligne que ces projets conduits dans l'ancien *« ne se sont pas ou tres peu substitués à des opérations de construction ou d'achat de logement neuf »*.

En revanche, il ressort des consultations données dans le réseau des associations départementales d'information sur le logement (ADIL) que la baisse de la quotité de travaux a un effet d'encouragement pour les ménages *qui envisageaient une acquisition* dans l'ancien sans travaux et qui, du coup, s'orientent vers l'acquisition-amélioration. *« Les reports du neuf vers l'ancien avec travaux sont très rares »*, précise l'ANIL.

Les choix diffèrent toujours se*lon les types de marché. Les opé*rations neuves et l'acquisition-amélioration sont surreprésentées dans les communes rurales, qu'elles soient ou non situées dans une zone d'influence urbaine. La part des projets d'achat *d'ancien avec travaux atteint* 49 % dans le rural *« profond »*, et celle des opérations neuves, 40 % dans les communes rurales situées à proximité d'une zone urbaine. La part des opérations dans l'ancien avec travaux décroît au fur et à *mesure que l'on s'élève dans* la hiérarchie des marchés. Elle passe de 38 % dans les petites villes à 21 % pour les marchés tendus de province. Paris fait exception, avec 36 % d'opérations dans l'ancien avec travaux recensés par l'ADIL 75, contre un peu plus de 10 % dans le Val-d'Oise.

Christine Garin

Le juge interdit à M. Pacary de rencontrer plusieurs élus

LE JUGE D'INSTRUCTION parisien Edith Boizette, chargé de l'enquête sur les activités de l'homme d'affaires Michel Pacary, mis en examen depuis le mois de janvier pour *« corruption »*, a interdit à ce dernier de rencontrer plusieurs élus importants, de droite et de gauche. Figurent sur la liste, selon *Le Parisien* du 4 septembre, les noms de Jean-François Mancel, secrétaire général du RPR et président du conseil général de l'Oise, de Jack Lang, maire (PS) de Blois, des anciens ministres RPR Alain Carignon et Lucette Michaux-Chevry, de Jean Kiffer, maire (RPR) d'Amneville, du maire (PR) de Franconville, Francis Delattre, ainsi que des personnalités élues dans des collectivités avec lesquelles M. Pacary, dirigeant de plusieurs sociétés de courtage et bureaux d'études, avait été en affaires.

DÉPÊCHES

■ **VIOL : quatre hommes ont été mis en examen et écroués** à la prison de Luynes (Bouches-du-Rhône) pour le viol d'une adolescente de douze ans, à la fin du mois de juillet, dans la région de Salon-de-Provence. Enlevée le 27 juillet à proximité de son domicile, la jeune fille a été sequestrée et violée pendant trois jours dans un appartement, puis dans un cabanon avant d'être relâchée sur le parking d'un centre commercial. Les quatre hommes ont été interpellés au cours du mois d'août, grâce aux indications de l'adolescente, et ont été mis en examen à Aix-en-Provence pour *« viol en réunion sur mineure de quinze ans »*.

■ **ASSASSINAT : le meurtrier présumé d'Emma Chabanel**, une centenaire retrouvée morte vendredi 30 août à Saint-Lattier (Isère), a été mis en examen, mardi 3 septembre, pour *« viol, actes de barbarie et assassinat »* puis incarcéré à la prison de Saint-Quentin-Fallavier. Pascal Delvoy, vingt-sept ans, sans profession, locataire depuis quatre mois de la victime, a avoué les faits après s'être livré, dimanche, aux policiers du commissariat de Lille.

■ **ÉDUCATION : cinq fédérations de l'éducation nationale** ont appelé à la grève pour lundi 30 septembre, veille de la rentrée parlementaire, à l'issue d'une réunion intersyndicale, mardi 3 septembre. La déclaration commune (*Le Monde* du 4 septembre) signée par la FSU, la FEN, la FAEN, la FERC-CGT et le SGEN-CFDT, mais non les syndicats FO, entend protester contre les conditions de la rentrée 1996 et les restrictions budgétaires annoncées pour 1997.

■ **INCENDIE**. Deux personnes sont mortes, mercredi 4 septembre, dans l'incendie de l'appartement d'un immeuble, 63, rue de Chabrol, dans le dixième arrondissement de Paris.

DISPARITION

■ **JEAN BOUSQUET**, comédien, est mort, lundi 2 septembre, à Toulouse, des suites d'un cancer. Il était âgé de soixante-treize ans. Très attaché à sa région, Jean Bousquet a fait toute sa carrière à Toulouse. Dès 1948, il participe aux côtés de Maurice Sarrazin à la fondation du Grenier de Toulouse – une des troupes pionnières de la décentralisation. Puis il assume les fonctions de directeur artistique du Théâtre Daniel-Sorano (de 1972 à 1985) et de professeur au Conservatoire d'art dramatique, tout en continuant à jouer. Redevenu « simple » comédien en 1985, il a participé depuis à la plupart des spectacles mis en scène par Jacques Rosner (actuel directeur du Théâtre Daniel-Sorano) : *L'Etrange Intermède*, d'O'Neill, *Ruy Blas*, de Victor Hugo, *La Cerisaie*, de Tchekhov, ou *Iphigénie Hôtel*, de Michel Vinaver (en 1995). Jean Bousquet a par ailleurs ponctué sa carrière dramatique bien remplie (environ quatre-vingt-dix rôles) en tournant dans quelques films, dont *Ma saison préférée*, d'André Téchiné, et *Le bonheur est dans le pré*, d'Etienne Chatiliez.

NOMINATION

DIPLOMATIE

Jean-Marc Simon a été nommé ambassadeur en Centrafrique, en remplacement de Jean-Paul Angelier, par décret paru au *Journal officiel* du 4 septembre.

[Né le 4 mars 1947 à Senlis (Oise), Jean-Marc Simon est titulaire d'une maîtrise de droit public. Il a participé aux cabinets de Jean Taittinger et de Jean-François Deniau au secrétariat d'Etat aux affaires étrangères (1977-1978), puis de Louis de Guiringaud et de Jean François-Poncet au Quai d'Orsay (1978-1981). En poste ensuite à Genève auprès des Nations unies (1981-1982), à Lima (1982-1984), à N'Djamena (1984-1986), conseiller technique au cabinet de Jean-Bernard Raimond au ministère des affaires étrangères (1986-1988), puis en poste à Beyrouth (1988-1993), à Téhéran (1993), il a été ensuite directeur adjoint du cabinet de Michel Roussin au ministère de la coopération d'avril 1993 à novembre 1994, puis directeur du cabinet de son successeur, Bernard Debré, de novembre 1994 à mai 1995. Depuis, il était directeur du cabinet de Jacques Godfrain, ministre délégué à la coopération.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 4 septembre sont publiés :

● **Catastrophe naturelle** : un arrêté portant constatation de l'état de catastrophe naturelle dans plusieurs départements.

● **Police** : un arrêté portant règlement général d'emploi de la police nationale.

● **Experts-comptables** : un décret relatif aux élections et à la composition des instances ordinales des experts-comptables.

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– Son papa qui l'aime et l'embrasse tendrement souhaite à

Judith,

sa grande fille qui a dix ans aujourd'hui, un très joyeux anniversaire.

A bientôt ma chérie.

Gilles Maudet.

Mariages

Mireille DAGUET
et
Airy ROUTIER
sont très heureux de faire part du mariage de leurs fils,

Airy
avec
Cécile GUILLEMOT,

qui a lieu le 9 août 1996.

Chantal et Jean PLANTUREUX,
Julien, Clément et Joachim,
ont la joie de faire part du mariage de leur fille et sœur,

Clélia
avec
Jean-Pascal ANFRAY,

qui a eu lieu le 31 août 1996, dans l'intimité.

Décès

– Né le 16 juin 1904, jour choisi par Joyce pour l'Odyssée de son *Ulysse*,

Georges BERTRAND

a quitté, le *15 août 1996*, ce siècle de progrès et de barbarie.

Sa longue et belle vie fut le parcours d'un homme libre, engagé contre les fanatismes de la religion, du pouvoir et de l'argent, confiant en l'avenir de la science et amoureux des étoiles.

Nous nous sommes tant aimés.

Guy, Janine, Fabrice Bertrand et les siens,
10, rue des Tanneries,
75013 Paris.

– M. Carlos Ferrer, président du Comité *économique et social des Communautés* européennes,

Le président du groupe Travailleurs du Comité économique et social,

Les membres du bureau du Comité économique et social,

Les membres du Comité économique et social,

Le secrétaire général du Comité économique et social,

ont le très grand regret de faire part du décès de

M. Jean BORNARD,
membre du Comité économique et social de 1966 à 1984,

survenu le 29 août 1996.

(*Le Monde* du 31 août.)

– Mme Carnaut,
son épouse,
Viviane, Brigitte, Sophie et Thé Hung,
ses enfants,
Renzi, Yann et Jacques,
ses gendres,
Juliette, Léo et Tom, Boris et Eva,
ses petits-enfants,
ont le regret d'annoncer le décès de

Boris CARNAUT,
né le 6 août 1905,

survenu le 1er septembre 1996.

Il sera inhumé au cimetière Montparnasse, jeudi 5 septembre, à 16 h 15 (entrée principale).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– L'administrateur général et le personnel du Conservatoire national des arts et métiers
ont la tristesse de faire part du décès de leur collègue,

Marc CASTETS,
directeur des relations internationales,

survenu le 26 août 1996, à l'âge de quarante-six ans.

Ses obsèques ont eu lieu le 30 août, à Caen.

– Mme Jacqueline Chastagnol, née Khérian,
son épouse,
Danielle et Gérard Hélias,
Claudine Chastagnol,
Françoise Chastagnol,
ses enfants,
Patrick Hélias,
son petit-fils,

ont la douleur de faire part du décès de

André CHASTAGNOL,
professeur honoraire
à la Sorbonne-Paris-IV,
chevalier de l'ordre
national du Mérite,
commandeur des Palmes académiques,

survenu à Paris, le 2 septembre 1996, à l'âge de *soixante-seize ans*.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré le vendredi 6 septembre, à 15 h 30, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, entrée rue des Rondeaux, Paris-20e.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être adressés à l'Institut Curie, service communication, 26, rue d'Ulm, Paris-5e.

17, rue Beautreillis,
75004 Paris.

– Le président de l'université Paris-Sorbonne,

Les professeurs de l'UFR d'histoire,

Et l'ensemble de la communauté universitaire de Paris-IV,

ont la tristesse de faire part du décès de leur éminent collègue, le

professeur André CHASTAGNOL.

Jacques CRAMAIX

nous a quittés le dimanche 1er septembre 1996.

Il sera incinéré le jeudi 5 septembre, au crématorium du *Père-Lachaise, où l'on* se réunira à 15 heures pour un dernier hommage.

*Ses cendres seront inhumées au cime*tière du Montparnasse dans le caveau familial.

De la part de
Cécilia, Fabrice et Renaud Cramaix,
Catherine Cramaix, Hermine, Michel, Julien et Mathieu,
Sa famille *et* ses amis.

1, place de l'Amphithéâtre,
75014 Paris.

– Le centre scolaire de l'hôpital A.-Trousseau,
Et l'Association Hope (Hospital Organization of Pedagogues in Europe),
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Marie José EL HAMMOUMI,
institutrice spécialisée.

Ils s'associent à la douleur de la famille.

– M. Wladek Skornik,
Bernadette et Jacques Golczewski,
ses enfants,
Netta, Idit et Masyan,
ses petits-enfants,
Sa famille de France, Israël, Australie et Argentine,
ont la douleur de faire part du décès de leur épouse, mère, grand-mère, sœur et belle-sœur,

Mme Francesca KUPFERMINC,
épouse SKORNIK,
ancienne déportée
à Teresienstadt et Auschwitz,

survenu à Paris, le 1er septembre 1996.

– Mme Simone Falzon,
son épouse,
Bernard et Marie-France Falzon,
Pierre et Micheline Falzon,
Claire Falzon et Robert Constantin,
Paul et Noëlle Falzon,
Françoise Falzon,
ses enfants,

Ses petits-enfants,

Geneviève et Jean Coquil,
Georges et Madeleine Poulain
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean FALZON,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur du Mérite agricole,
chevalier de l'ordre
des Arts et Lettres,

survenu le 1er septembre 1996, dans sa soixante-seizième année.

La cérémonie religieuse se déroulera à Boulogne, le jeudi 5 septembre, à 10 h 30, à l'église Sainte-Cécile.

2, rue Lazare-Hoche,
92100 Boulogne.

– Le président,
Les membres du conseil d'administration,
Le délégué général
de la Fondation du Crédit agricole Pays de France,

Le président,
Le directeur général,
Les membres du conseil d'administration
de la Caisse nationale de Crédit agricole,

Le président,
Le secrétaire général,
Les membres du bureau fédéral
de la Fédération nationale du Crédit agricole,

ont la douleur de faire part du décès, le 1er septembre 1996, de

Jean FALZON,
délégué général honoraire
de la Fondation du Crédit agricole
Pays de France,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaillé militaire,
commandeur du Mérite agricole,
chevalier des Palmes académiques,
chevalier des Arts et Lettres.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 5 septembre 1996, à 10 h 30, en l'église *Sainte-Cécile*, 44, rue de l'Est, *92100* Boulogne-*Billancourt*.

– Pompadour. Chambly. Carthage (Tunisie).

Michel, Philippe,
Chantal, épouse Chelli,
Leurs enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants,
ont la douleur d'annoncer le rappel à Dieu de

Aimée JUSSIAUX,
née BOURDON,

survenu dans sa quatre-vingt-douzième année.

Elle rejoint son époux,

Philippe JUSSIAUX,
ingénieur général de l'agriculture,
officier de la Légion d'honneur.

L'inhumation a eu lieu le lundi *2 septembre*, dans le caveau de famille, à Croth (Eure).

« Les grandes eaux ne peuvent éteindre l'amour, ni les fleuves le submerger. »
Cantique des cantiques 8, 7.

Mme Berthie LASSERRE,
née *HILLER*,

a *été rappelée* à Dieu dans sa quatre-vingt-dixième année, le 30 août 1996.

Un service d'action de grâces sera célébré le vendredi 6 septembre, à 14 h 30, au centre de la Communauté protestante de Robinson, 36, rue Jean-Longuet, à *Châtenay-Malabry* (RER B Robinson, bus 198 A intér.).

Ses cendres seront ramenées aux Houches (Haute-Savoie).

Micheline et François Maupas,
Olivier et Catherine Maupas, Caroline et Antoine,
Pascal et Emmanuelle Maupas et Raphaël,
Philippe et Lisbeth Lasserre,
Eric Lasserre et Christine Boymond-Lasserre,
Isabelle Lasserre-Naudet et Jean-Baptiste Naudet,
Florence Lasserre et Léah,
Olivia Lasserre,
Mady Luginbuhl,
Vrény Loux,
Les familles Gerst, Munch, Luginbuhl et Loux,
Les familles Lasserre de Lyon, du Canada et de Suisse.

5, avenue Maréchal-Gallieni,
92260 Fontenay-aux-Roses,
118, rue de l'Abbé-Groult,
75015 Paris.
582, route Henriette-d'Angeville,
74400 Chamonix.

– Renée Louzoun,
sa sœur,
Gabriel Louzoun,
son frère,
Michaël Louzoun,
son neveu,
Et sa famille,
Les familles Louzoun, Smadja, Zaffarano, Scherer, Assuied,
ont la douleur d'annoncer la disparition subite de

Judith,
dite **Edith LOUZOUN,**

le 1er septembre 1996.

Les obsèques auront lieu à *Givat Shaul* Talpiot Chéva Jerusalem (Israël), le jeudi 5 septembre, à *10 heures*.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. Fernand Marzelle,
Jean, Sophie et Joseph Marzelle
et leur famille,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Fernand MARZELLE,
née Suzanne COQ,

survenu *le 1er septembre 1996, à l'âge de* soixante-douze ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

6, rue Quatrefages,
75005 Paris.
35, rue Pierre-Brossolette,
92400 Courbevoie.

– Tresserve. Chambéry.

M. et Mme Philippe Montreuil,
Mme Dominique Coste
et le docteur Jean Coste,
Le docteur Brigitte Vincent,
Le docteur Bernard Vincent
et leurs enfants,
Stéphane, Pauline et Florian,
Le docteur Philippe Coste,
M. Bernard Montreuil, Mme
et leurs enfants,
Laurent, Maxime et Thibaud,
Mme Anne Drillat, M.
et leurs enfants,
Boris, Gaël et Simon,
M. Charles Montreuil, Mme
et leurs enfants,
Charlotte et Julie,
Mme Isabelle Revel, M.
et leurs enfants,
Kévin et Titouan,
Les familles Lefebvre, Danjou, Senellart, Deberdt,
Parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Charles MONTREUIL,
fondateur de la société
Bourgey-Montreuil,
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur dans l'ordre
national du Mérite,

survenu le 2 septembre 1996.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 5 septembre, à 15 heures, en l'église de Tresserve.

Condoléances sur registre.

Ni fleurs ni couronnes, des prières et des messes.

L'inhumation se fera au cimetière de Tresserve, dans l'intimité familiale.

Ils rappellent à votre souvenir son épouse,

Mme Jeanne MONTREUIL,
née BOURGEY,

décédée le 1er octobre 1973.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Françoise et Marceline,
ses filles,
Jean-David, Florence et Mathilde Parent,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. René OPPENHEIMER,

survenu le 1er septembre 1996, à Ville-d'Avray.

L'inhumation a lieu ce mercredi 4 septembre, à 9 h 30, au cimetière parisien de Bagneux.

– M. Robert Boner,
son mari,
M. et Mme Georges Pascal,
ses parents,
Michèle Pascal,
sa sœur,
Rémy et Marie-Noëlle Pascal,
son frère et sa belle-sœur,
Emmanuelle, Angélique, Constance et Louis,
ses nièces et neveu,
Ainsi que la Haute Famille, ses amies et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Christine PASCAL,

survenu dans la nuit du 30 au 31 août 1996.

La cérémonie sera *célébrée* le jeudi 5 septembre, à 10 h 45, au crématorium du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

(*Le Monde* du 3 septembre.)

– M. Pierre Simon,
son époux,
Thierry et Corine Simon,
ses enfants,
Nicolas Simon,
son petit-fils,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Geneviève SIMON,
née MONTI,

survenu le *1er septembre 1996*, dans sa soixante-douzième année, munie des *sacrements* de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 6 septembre, à 14 heures, en l'église Saint-Antoine-de-Padoue du Chesnay (Yvelines).

32 *bis*, boulevard du Roi,
78000 Versailles.

– *Catherine* et Florent Soubrier,
ses parents,
Alexandre et Juliette Soubrier,
son frère et sa sœur,
Leur famille,

ont l'immense chagrin de faire part du rappel à Dieu de

Virgine SOUBRIER,

le 13 août 1996, dans sa seizième année.

Une messe sera célébrée le 17 septembre, à 19 heures, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, Paris-16e.

11, square Henry-Paté,
75016 Paris.

Remerciements

– Mme Pierre Bazile,
Fanny Bazile,
très touchées des marques de sympathie reçues lors du décès du

docteur Pierre BAZILE,

remercient ceux qui se sont associés à leur peine dans cette douloureuse circonstance.

– M. et Mme Bernard Gorny,
dans l'impossibilité de répondre aux très nombreux témoignages de sympathie et d'amitié reçus à l'occasion du décès de leur fils,

Laurent,

survenu le 5 août 1996,

prient tous ceux qui se sont associés à leur peine de trouver ici l'expression de leurs *remerciements* et de leurs sentiments reconnaissants.

22, rue Emeriau,
75015 Paris.

– Versailles.

Mme Michel Scherrer et ses filles,
très touchées des marques de sympathie qu'elles ont reçues lors du décès de

M. Michel SCHERRER,

remercient très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages ou envois de fleurs, se sont associées à leur chagrin.

Avis de messe

– Une messe sera célébrée le mercredi 18 septembre, à *18 h 30*, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, rue de l'*Annonciation, Paris-16e*, à l'*intention* de

M. Pierre AILLERET,

décédé à Marlotte (Seine-et-Marne), le 19 août 1996, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

– En mémoire de

Mgr Pierre CLAVERIE,
évêque d'Oran,

décédé tragiquement le 1er août, une célébration eucharistique aura lieu le lundi 9 septembre, à 18 h 30, à la cathédrale Notre-Dame de Paris.

– De la part de Mgr Joseph Duval, président de la Conférence des évêques de France,
Du cardinal Jean-Marie Lustiger,
Et des Evêques de France,
Du Père Eric de Clermont Tonnerre, provincial,
Et des Frères dominicains de la Province de France.

Services religieux

– Le Consistoire central et le Consistoire de Paris
annoncent que la Cérémonie des Déportés sera *célébrée* le

DIMANCHE 8 SEPTEMBRE 1996
A 11 HEURES
dans la Grande Synagogue,
44, rue de la Victoire,
75009 PARIS,

en présence des plus hautes autorités civiles, religieuses et militaires.

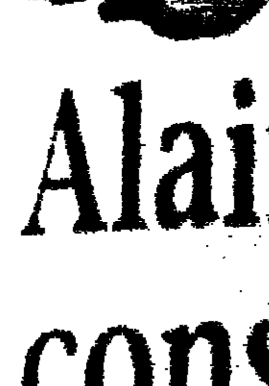
Anniversaires de décès

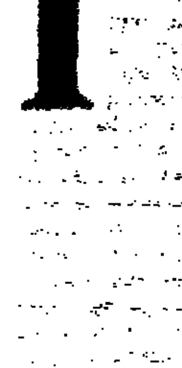
– Le 3 septembre 1976, le

docteur Jacques de PARIENTE

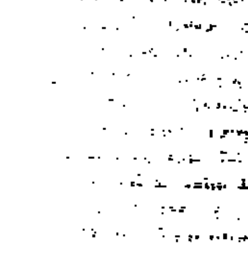
passait à l'Orient Eternel.

Gémissons mais espérons !



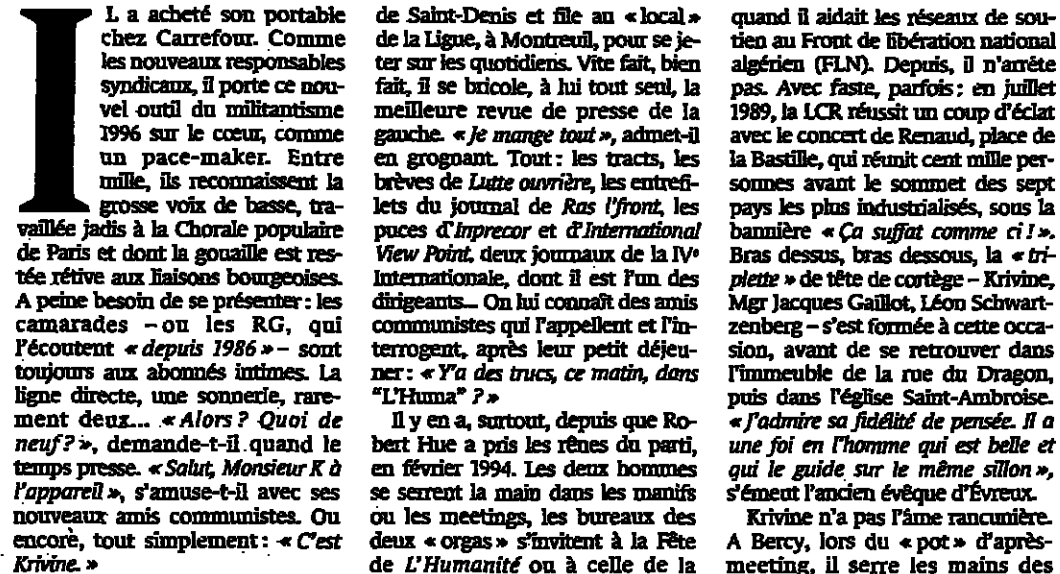




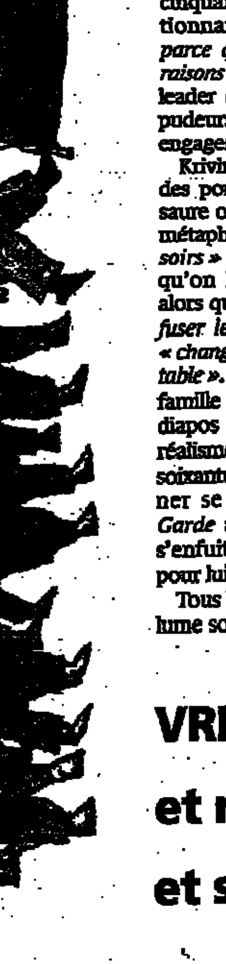



HORIZONS

PORTRAIT



Alain Krivine, conseil en révolutions



VRP de la politique, conseil en manifs, pétitions et meetings, le porte-parole de la LCR, en prêtant son « flair » et son carnet d'adresses, continue à servir la cause

IL a acheté son portable chez Carrefour. Comme les nouveaux responsables syndicaux, il porte ce nouvel outil du militantisme 1996 sur le coeur, comme un pace-maker. Entre mille, ils reconnaissent la grosse voix de basse, travaillée jadis à la Chorale populaire de Paris et dont la gouaille est restée rétive aux liaisons bourgeoises. A peine besoin de se présenter : les camarades – ou les RG, qui l'écoutent *« depuis 1986 »* – sont toujours aux abonnés intimes. La ligne directe, une sonnerie, rarement deux... *« Alors ? Quoi de neuf ? »*, demande-t-il quand le temps presse. *« Salut, Monsieur K à l'appareil »*, s'amuse-t-il avec ses nouveaux amis communistes. Ou encore, tout simplement : *« C'est Krivine. »*

Alain Krivine. Un oeil sur le PCF, le second sur la rue. Principal dirigeant du courant de gauche de l'Union des étudiants communistes (UEC), dont il est exclu en 1965, le porte-parole de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) décortique aujourd'hui dans *Rouge*, l'hebdomadaire de la Ligue, la mutation engagée par le PCF. Dans les dernières manifs, il sent monter *« les graines d'une nouvelle gauche, ni social-démocrate, ni stalinienne »*, qu'il sème depuis trente ans *« et qui commence enfin à exister vraiment »*.

De son enfance dans une famille de l'intelligentsia juive russe immigrée, rue Taitbout, Krivine a gardé des talents de guide spécialisé. *« Ici, la "celloche" de la rue Rochechouart... La rue des Martyrs, où on vendait* "L'Huma" *avec mes frères... Le carrefour de Châteaudun, où siégeait le Parti communiste français. »* Hier encore, il poussait un peu plus loin pour aller dormir ou manifester, le soir, avec les Africains réfugiés à l'église Saint-Bernard, dans le dix-huitième arrondissement. Question d'époque. La carte du Tendre ne varie guère et, si le militantisme se transforme, l'âme, à cinquante-cinq ans, reste révolutionnaire : *« Plus encore, même, parce qu'aujourd'hui on a plus de raisons de se révolter »*, rosit l'ex-leader de mai 1968, qui garde ses pudeurs pour ses convictions et son engagement.

Krivine a peur du ridicule. Peur des portraits du militant en dinosaure ou en *« vieux con »*. Peur des métaphores faciles, façon *« grands soirs »* et *« petits matins »*. Peur qu'on le réduise au trotskisme, alors qu'il s'agit seulement de *« refuser les désordres établis »* et de *« changer ce qui semble insurmontable »*. Peur, enfin, des réunions de famille qui tourneraient en soirées diapos d'une gauche convertie au réalisme. Un soir, à un banquet de soixante-huitards, Bernard Kouchner se met à chanter *La Jeune Garde* avec Christine Ockrent : il s'enfuit. La nostalgie flirte trop, pour lui, avec le pessimisme.

Tous les matins, Alain Krivine allume son portable, quitte son HLM de Saint-Denis et file au « local » de la Ligue, à Montreuil, pour se jeter sur les quotidiens. Vite fait, bien fait, il se bricole, à lui tout seul, la meilleure revue de presse de la gauche. *« Je mange tout »*, admet-il en grognant. Tout : les tracts, les brèves de *Lutte ouvrière*, les entrefilets du journal de *Ras l'front*, les puces d'*Imprecor* et d'*International View Point*, deux journaux de la IVe Internationale, dont il est l'un des dirigeants... On lui connaît des amis communistes qui l'appellent et l'interrogent, après leur petit déjeuner : *« Y'a des trucs, ce matin, dans* "L'Huma" *? »*

Il y en a, surtout, depuis que Robert Hue a pris les rênes du parti, en février 1994. Les deux hommes se serrent la main dans les manifs ou les meetings, les bureaux des deux « orgas » s'invitent à la Fête de *L'Humanité* ou à celle de la Ligue. Sur un discours *« révolutionnaire »*, Krivine se fait même acclamer, le 2 avril, à Bercy, au forum des forces de gauche organisé par le PCF, par des milliers de militants.

Gilles Perrault : « C'est l'homme le moins blasé que je connaisse ! Pas une once de cuir tanné chez lui ! »

« Y'a des trucs » un peu partout et, surtout, depuis l'hiver. Des « trucs » que, depuis le bon score du *« non »* à Maastricht et la mobilisation contre la guerre du Golfe, il attendait patiemment. Car Krivine fait de la veille révolutionnaire, comme on ferait de la veille technologique. Quelques grèves dans le privé, durant l'été, trois belles manifs pour les sans-papiers, l'annonce d'un septembre rouge, et l'oeil s'allume derrière les lunettes. Le coeur de Krivine bat la chamade. Et le portable se met à sonner, sans arrêt.

DÉCEMBRE l'a galvanisé. *« Il bichait »*, se souvient le professeur Léon Schwartzenberg, son camarade de manifs et de nuits à Saint-Bernard. *« Il s'est shooté au mouvement social »*, soupire Jean-Christophe Cambadelis, un ancien de l'OCI (Organisation communiste internationaliste), formation trotskiste rivale. Non content d'être de tous les fronts parisiens, il se fait raconter ceux de province. Comment c'était ? Serrés, les rangs ? Jeunes, les gens ? Ah, ils traînaient pas la patte ? Et ils scandaient ? *« Il faut faire très attention aux slogans, surtout à ceux qui ne sont pas officiels.* « Tous ensemble », *« c'est beaucoup moins con qu'on ne l'a dit. Ça veut dire beaucoup de choses : qu'on serre les coudes dans les défilés* (comme fin août à la République, pour les sans-papiers), *mais aussi qu'on est solidaires entre générations, qu'on défile de manière unitaire, partis et syndicats »*, explique-t-il.

Krivine organise mieux qu'aucun autre. Il fait ça depuis les années 50, quand il aidait les réseaux de soutien au Front de libération national algérien (FLN). Depuis, il n'arrête pas. Avec faste, parfois : en juillet 1989, la LCR réussit un coup d'éclat avec le concert de Renaud, place de la Bastille, qui réunit cent mille personnes avant le sommet des sept pays les plus industrialisés, sous la bannière *« Ça suffat comme ci ! »*. Bras dessus, bras dessous, la *« triplette »* de tête de cortège – Krivine, Mgr Jacques Gaillot, Léon Schwartzenberg – s'est formée à cette occasion, avant de se retrouver dans l'immeuble de la rue du Dragon, puis dans l'église Saint-Ambroise. *« J'admire sa fidélité de pensée. Il a une foi en l'homme qui est belle et qui le guide sur le même sillon »*, s'émeut l'ancien évêque d'Évreux.

Krivine n'a pas l'âme rancunière. A Bercy, lors du « pot » d'après-meeting, il serre les mains des communistes – à l'exception de Georges Marchais : *« Il y a des limites à tout. »* Et peu lui importe si, à la LCR, les disciples sont moins nombreux qu'avant. *« On n'abandonne jamais la Ligue pour des raisons politiques, mais par découragement. Les "ex", on les retrouve dans les manifs. »*

En maigrissant, la Ligue diffuse et trouve de l'écho. Syndicats, associations, personnalités : son porte-parole sait joindre tout son petit monde, même éparpillé, et organiser des rassemblements unitaires en deux temps, trois mouvements. Davantage que les trotskistes de Lutte ouvrière, avec plus d'éclectisme que ceux du Parti des travailleurs (ex-OCI), la Ligue dispose de nombreuses sympathies syndicales et associatives : à SUD, dans l'opposition CFDT, à la FSU, aux deux UNEF, à la CADAC, chez AC !, dans les comités DAL ou à Ras l'Front. L'organisation d'Alain Krivine est la seule, à la fin des manifestations, à compter davantage de militants sous sa banderole qu'au départ du cortège.

Krivine reconnaît qu'il a *« un carnet d'adresses »* : *« Quand je téléphone, on me prend. »* Réflexe normal : unanimement, on le *« respecte »*. *« Il n'a jamais fait de crasse à personne »*, dit Jean-Christophe Cambadélis. *« Nos rapports sont d'autant plus respectueux et cordiaux que nous n'avons nul besoin de recenser nos désaccords »*, sourit Jean-Pierre Chevènement, qui dîna souvent avec le camarade chez Jenny, place de la République, aux temps du CERES. *« Ce n'est pas le plus apparatchik des apparatchiks. Il n'a jamais été en première ligne du sale boulot »*, concède même Julien Dray, ex-minoritaire de la Ligue. *« Ce respect est à la mesure de leurs petites compromissions »*, rigole Krivine.

Krivine reste vigilant. *Primus inter pares*, un sans-fil comme les patrons, mais 7 300 francs mensuels, comme les autres permanents de Montreuil. *« On a un seul porte-parole parce qu'on est obligé de jouer le jeu de la personnalisation qu'imposent les médias, mais on n'a pas, à la Ligue, ce rapport de mise en scène du pouvoir un peu hiérarchique »*, commente le philosophe Daniel Bensaïd, l'un de ses plus proches amis.

LE visiteur surprend le porte-parole dans son local, jonglant comme un standardiste avec les appels – *« un toutes les trois minutes »* – que reçoit l'organisation. *« La gangrène commence toujours par un petit truc de privilèges »*, commente-t-il sobrement.

Krivine refuse rarement un coup de main. Besoin, pour un meeting européen, d'un communiste espagnol qui parle bien ? Envie de précisions sur le jeu politique calédonien ? Allô, une petite blague de l'almanach Vermot – *« Alors, ça bosse fort ? »* –, et Alain Krivine interroge ses copains. *« Je fais le tour du monde en un jour dans mes ambassades personnelles »*, s'amuse le militant internationaliste. Il aide à écrire des manifestes, corrige des pétitions, téléphone pour rassembler les premiers noms sur un texte de protestation, renseigne sur l'identité d'un signataire de l'appel, calcule pour les « SO » (les services d'ordre) les participations aux manifs, après de savantes multiplications autour du nombre d'« orgas » signataires et des pondérations par le thème de la mobilisation ou la météo.

Au passage, il dissuade gentiment la théâtrale Ariane Mnouchkine d'envelopper les grévistes de la faim de Saint-Bernard dans des drapeaux bleu-blanc-rouge, explique à son camarade Léon Schwartzenberg où acheter des menottes pour s'enchaîner aux sans-papiers. Ou, grâce à son portable – *« C'est fou ce qu'on peut faire de choses avec ce truc-là »* –, coordonne deux manifestations qui se cherchent, le 23 août, juste après l'évacuation de l'église Saint-Bernard.

Ce savoir-faire est précieux. *« Comme beaucoup de trotskistes, il a la mémoire des événements et devient à lui seul une boîte de conseils »*, poursuit Cambadelis. *« En marketing, on dirait : conseil en organisation d'événements »*, sourit Christophe Aguiton, l'un des responsables de SUD, également à la Ligue. *« Sauf que ce n'est pas du marketing, mais de la politique,* ajoute-t-il, *et que cette mise en scène n'est pas creuse. Krivine, c'est l'homme qui met en valeur des idées. »*

Pour ce meilleur vendeur de l'*Avant-garde* communiste à seize ans, le salut est dans l'action. *« Je ne suis pas un intello, pas non plus un théoricien. En revanche, je crois pouvoir dire que j'ai du pif »*, assure-t-il, avant d'ajouter, coquet, que les *« bouquins sur Marx »* de son ami « Bensa », il n'y *« comprend rien »*. Guide *Gault et Millau* dans la boîte à gants, oreiller sur la lunette arrière, Krivine sillonne la France en VRP de la politique. L'ancien professeur d'histoire du lycée Voltaire prend le pouls de la France et délivre son *« jus »*, avant de proposer sa *« nouvelle entente pour l'espoir »*, une formule de force de « radicalité », proposée par la Ligue à la gauche du PS. *« C'est l'homme le moins blasé que je connaisse ! s'exclame Gilles Perrault. Pas une once de cuir tanné chez lui ! Pas une trace de ce* "durcissement gras" *des hommes de cinquante ans que décrit François Mauriac. Il suffit qu'un vieux militant communiste vienne discuter le bout de gras avec lui pour qu'il dise :* "Très bon meeting !" », s'amuse l'écrivain.

Un coup de fil à Maurice Kriegel-Valrimont – *« Un beau patriarche communiste à cheveux blancs, comme je les aime »* – et le voilà dans la Nièvre, pour raconter à ce père spirituel les signes, infimes, qui montrent que l'extrême gauche relève la tête. Ces derniers temps, le *« vieux »* – lui aussi exclu du Parti, en 1961 – était content. Quarante mille personnes à Lyon, le 25 mai, pour manifester contre les « saigneurs » du G7. A la fête de la LCR, le 8 juin, les militants entonnent : *« Ce n'est qu'un début, continuons le combat ! »* : *« Ça fait dix ans que j'avais pas entendu ça ! »* En pleine torpeur aoûtienne, des milliers de personnes, peu habituées des manifestations, défilent contre les lois Pasqua. Le 1er septembre, à Risoul, plus de quatre cents personnes, contre trois cents l'an passé, se retrouvent à l'université d'été de son organisation. Quelques semaines plus tôt, devant un match de football France-Roumanie, il avait entendu monter, venue du fond du stade et du téléviseur, une houle délicieuse : *« Tous ensemble, tous ensemble, ouais, ouais ! »*. *« Mais écoutez ça ! »*, avait hurlé Krivine à sa femme et à ses filles. A la mi-temps, c'est sûr, il a pris son portable. Pour raconter.

Ariane Chemin
Dessins : Charles Dutertre

هكذا من الإمل

Le cap de bonne espérance

par Jacques Barrot

DES prévisions incertaines pour la croissance et l'emploi, une décélération des déficits sociaux plus lente que prévu... tout cela doit-il plonger le pays dans le découragement et détourner les Français des efforts engagés ?

Les réalités demeurent difficiles. Encore faut-il les observer avec objectivité. Un exemple : alors que se répand l'idée d'une flambée de plans sociaux à partir du cas emblématique de plusieurs entreprises, le rythme des licenciements économiques est actuellement inférieur de 40 % au rythme de 1993, Et de 25 % à celui de 1994.

Au-delà des « quarantièmes rugissants », il y a le cap de bonne espérance. Sommes-nous bien sur la route ? En dépit de chiffres encore marqués par les retards accumulés, on peut répondre oui. Le cap est pris : tout va dépendre de la ténacité avec laquelle il sera tenu.

La France doit être à la fois un grand pays actif devant la concurrence mondiale, et demeurer une communauté nationale unie. Il faut pour cela une double démarche : *dynamiser la société*, faute de quoi on ne luttera pas efficacement contre le chômage, et assurer la *cohésion sociale*, pour que chacun trouve sa place dans la société.

Avant tout, il faut redynamiser la France. Et cela ne se fera pas sans réduire d'abord les déficits publics. *Même si c'est difficile, il* faut le faire, sinon l'argent partira en impôts au lieu d'aller à l'initiative et à l'investissement, qui sont les seules vraies préventions des difficultés sociales à venir. Les perdants seraient *le développement* et l'emploi.

Quand une politique est assortie d'un coefficient de nécessité aussi élevé, c'est un devoir national de la conduire *jusqu'à son terme. J'en* mesure tout le poids, étant comptable des aides à l'emploi et de la Sécurité sociale. Mais je suis aussi bien placé pour savoir que les choses ne pouvaient plus continuer sur leur lancée : trop d'aides à l'emploi ont servi à masquer du chômage par des stages qui ne conduisent pas au travail ; trop de dépenses de soins ont été payées sans s'assurer de leur intérêt réel pour la santé.

Parce qu'elle poursuit un but dont la légitimité est inattaquable, la dépense sociale est longtemps restée à l'écart de tout inventaire. C'est le contraire qu'il faut faire : plus la cause est juste, plus il faut s'assurer qu'elle est bien servie. Il importe maintenant de veiller à ce que chaque franc dépensé soit bien utile à l'emploi, à la santé, à la réduction de la fracture sociale... selon son objet.

La croissance ne suffit pas à elle seule : il faut la rendre plus créatrice d'emplois. Nous sommes sur la voie : depuis un an, avec une très faible augmentation du PIB, limitée à environ 1 %, le nombre d'emplois effectivement occupés est resté pratiquement stable, alors qu'au cours des années précédentes *nous avions* besoin de 2,3 points de croissance pour éviter de perdre des emplois.

Ce sont des résultats tangibles et prometteurs pour l'avenir qui, loin de résulter d'une évolution spontanée *de l'économie, sont bien le* fruit d'une politique volontariste, dont l'allégement du coût du travail est la première composante.

En 1997, les baisses de cotisations compensées par l'Etat, qui permettent d'abaisser le coût du travail de 13 % au niveau du SMIC, atteindront près de 40 milliards. Elles ont été concentrées depuis 1995 sur l'abaissement du coût du travail *moins qualifié pour avoir* l'effet maximum sur l'emploi. A partir du 1er octobre de cette année, elles concerneront toutes les rémunérations inférieures à 133 % du SMIC, y compris celles des salariés à temps partiel.

Avec le temps partiel, c'est la diversification des modes de travail qui est en marche. Déjà, plus de 15 % des salariés bénéficient d'un emploi à temps partiel alors qu'ils dépassaient à peine 10 % en 1990. Pour encourager le recours au temps choisi, il faut une véritable déontologie, notamment pour éviter des horaires incompatibles avec les légitimes aspirations des salariés. Il faut aussi expérimenter dans les branches, et surtout les entreprises, de nouveaux modes d'organisation du travail. L'amélioration du fonctionnement des entreprises doit avoir pour contreparties une réduction sensible de la durée de travail, le moindre recours *aux heures supplémentaires*, et l'accueil de nouveaux salariés.

Mais rien ne sera possible sans un *dialogue social très soutenu et* si les partenaires sociaux ne contribuent pas eux-mêmes à accélérer la prise de conscience des évolutions nécessaires, en donnant l'impulsion depuis le sommet.

Enfin, tout doit être fait pour développer les services entre les personnes. La baisse du coût du travail lui est favorable, de même que l'essor très remarquable du *chèque-service, qui compte déjà* plus de 600 000 utilisateurs, et qui sera complété par la mise en place du chèque-autonomie. *Le développement de ces échanges est le* signe d'une société plus vivante, plus innovante et plus active.

La remobilisation du pays ne sera menée à bien que si les Français ont la conviction qu'ils continueront à appartenir à une vraie communauté capable de les soutenir et de les aider à trouver leur place.

Les deux tests sur lesquels va se jouer le maintien d'une authentique communauté seront la formation tout au long de la vie et la sauvegarde de la protection sociale.

> **Les deux tests sur lesquels va se jouer le maintien d'une authentique communauté seront la formation tout au long de la vie et la sauvegarde de la protection sociale**

Une communauté doit offrir à chacun de ses membres la possibilité de s'insérer, se réinsérer et progresser dans une économie en mutation permanente. La promotion sociale des individus ne doit pas se *jouer pour l'essentiel avant la* première entrée dans la vie active. Le changement de métier ou d'entreprise *doit être facilité. Il faut assurer* à chaque Français des droits à une formation tout au long de sa vie, qui lui permettra de s'adapter aux évolutions du travail et de faire reconnaître objectivement les compétences acquises. Ces droits seront exercés aux moments les plus cruciaux ou les plus propices de sa carrière. Pour cela, il nous faut sortir de la qualification exclu*sive par les diplômes initiaux*, valider les savoir-faire acquis dans le travail, construire une véritable progression *professionnelle*, au-delà des frontières d'une seule entreprise.

*Cette réforme exigera de l'entre*prise un nouveau regard sur les personnes. Les employeurs devront retrouver et assurer cette mission de formateurs inhérente à leurs responsabilités. C'est la contrepartie obligée des *moyens* accordés aux entreprises pour adapter leurs effectifs.

S'agissant de la Sécurité sociale, le défi que nous avons à relever est clair : préserver et renforcer son unité ou se *résigner à la fragmentation* de la société française. Pour répondre à ce défi, nous avons choisi la voie de l'*optimisation* des dépenses, de l'élargissement du financement à toutes les catégories de revenus et de l'universalité de l'assurance-maladie.

Après l'ère de la conception, la réforme entre progressivement dans celle de la gestion ! Les premiers résultats ne pouvaient être instantanés, mais la maîtrise médicale a pris corps, même si le maintien d'un déficit excessif, dû au freinage des recettes par la conjoncture, a tendance à l'occulter. Une décélération forte des dépenses doit être obtenue dès 1996, alors que nous ne disposons pas encore de tous les instruments prévus par les nouveaux textes. *Mais la mise en place* des Agences de l'hospitalisation, et l'arrivée prochaine du carnet de santé dans tout le pays vont nous permettre d'accélérer la mobilisation générale et la responsabilisation de tous.

La solidarité, c'est aussi la place que nous saurons réserver aux personnes âgées comme aux familles dans l'effort collectif, malgré les difficultés financières. Ainsi, pour les personnes âgées, nous allons franchir la première *étape de la* création de la prestation autonomie dès 1997, et rattraper en deux ans notre retard dans la *médicalisation* des maisons de retraite.

Le temps est fini où l'Etat-providence pouvait assister des assurés *sociaux* demeurant passifs, où les politiques pouvaient se servir des avantages sociaux comme de *bons arguments* électoraux, où les partenaires sociaux recherchaient la popularité du toujours plus. Le *système à la française est généreux* pour les familles ayant à charge des enfants, il associe étroitement *actifs et retraités* dans la répartition, et il offre aux malades une très grande liberté d'accès aux soins. *Mais* il ne s'agit plus, aujourd'hui, d'aider sans solliciter la responsabilité de celui qui est aidé. *La main tendue de la communauté* nationale doit en rencontrer une autre. C'est tout le sens du carnet de santé.

Oui, il y a bien un horizon qui se dessine et qui pourrait être le cap de bonne espérance. *Mais* pour être sûr de l'atteindre, il y a des conditions que j'ai tenu à rappeler. *Que* cette vision imprègne les esprits, que l'effort engagé se poursuive avec constance, et l'horizon finira par s'éclairer. Que les lenteurs d'hier, les doutes, les peurs, resurgissent et, alors, nous finirions bien par tout perdre.

***Jacques Barrot** est ministre du travail et des affaires sociales.*

★ **Le débat économique continue demain dans *Le Monde* avec un article de François Rachline, économiste.**

Idéologie morte, idée vivante

par Jean-Christophe Cambadelis

LES idées sont comme les *dieux* : elles ne meurent jamais tout à fait. Mais, après avoir régné sans partage sur une époque ou un peuple, suscité l'espérance et la crainte, la superstition et l'enthousiasme, elles finissent par ne plus



LE PROGRÈS, UNE IDÉE MORTE ?

apparaître dignes de foi. On y fait encore allusion, mais le rituel s'est figé en *mécanique*. Certains proclament joyeusement la mort de ce qui avait paru, un temps, donner un sens à la vie. D'autres se font les gardiens vigilants d'une tradition pétrifiée, oublieuse de la signification du trésor dont elle a la garde. Finalement, on n'y pense plus, parce qu'on n'y croit plus. Les idées sont comme les dieux : ayant fait leur temps, elles s'éclipsent.

Qu'arrive-t-il, aujourd'hui, à l'idée de progrès ? Quelle disgrâce, quel désastre l'atteint, au point *qu'on ne sait plus très bien comment* il a été possible que, de Condorcet au marxisme académique, *de la Révolution française* aux révoltes du tiers-monde, la foi dans le progrès ait pu guider la pensée *de l'histoire et l'action politique* ?

On ne peut croire à un progrès de *la pensée : Aristote reste notre* contemporain, comme il l'était pour Marx. Progrès dans les arts ? *Les peintres qui travaillent vont* au musée, comme Cézanne, pour apprendre. Quant au progrès scientifique *et technique, il est à la fois* considéré comme incontestable, et accusé d'avoir rendu les guerres *plus meurtrières, l'exploitation plus* intensive, le chômage massif.

En politique enfin, en politique *surtout*, la certitude du progrès semble avoir disparu : qui pourrait prétendre incarner seul *« le camp du progrès »* face à *« la réaction »* ? C'est au nom du progrès et des lois de l'histoire que le stalinisme a fait peser sur la *moitié du monde son* règne de terreur. En France, et pour dessiller les yeux des sociaux-démocrates, Jean-Claude Milner a pu tenter de montrer que la déroute électorale de 1993 sonnait le glas de la rhétorique *« progressiste »*. Les écologistes refusent d'être comptés au nombre des *« forces de progrès »*, de crainte de passer pour des amateurs de pluies acides et de déchets nucléaires. A quelque champ qu'on l'applique, l'idée de progrès suscite la méfiance ou l'ironie.

Comment en est-on arrivé là ? Mon diagnostic est celui d'une double défaite de la pensée : la *dégénérescence de l'idée de progrès* en idéologie du progrès, et la réduction du progrès à l'autodéveloppement *incontrôlé de la puissance* de la technique. Le premier phénomène a conduit à ne plus faire de l'idée de progrès un usage régulateur, visant à interpréter la signification des événements historiques. Au contraire, l'idéologie, prétendant à la planification absolue de l'avenir, a fait du progrès la loi immanente et irrésistible de l'histoire, et prôné l'élimination de tout ce qui y faisait obstacle. Cette vision déterministe de l'histoire la réduisait à un *processus linéaire, cumulatif* et bientôt achevé.

Une politique inspirée de cette *idéologie ne pouvait que chercher* à ôter aux actions humaines l'imprévisibilité qui leur est pourtant intrinsèque. Pour changer à ce point la *nature de l'homme*, il n'y a que les camps.

> **La foi en la technique, c'est la ruine de l'éthique et le retrait du politique**

Quant à la religion de la technique, elle est *oublieuse des origines de l'idée de progrès* : ce qu'avaient en vue les Lumières, ce n'était pas *essentiellement* un accroissement constant de la domination exercée sur la nature inanimée et vivante (*espèce humaine incluse*), mais la question ou l'hypothèse d'un éventuel développement *de la moralité en l'homme, et de la* justice entre les hommes.

Sans faire de la technique moderne un nouveau Moloch, je me permettrai quand même de souligner la redoutable ambivalence de ses innovations, surtout lorsque la démission des politiques et la cupi*dité des firmes font que tout ce qui* est techniquement réalisable se trouve, comme automatiquement, réalisé.

Quand la technique est abandonnée à elle-même, c'est-à-dire à une logique de puissance, c'est aussi bien pour le meilleur (scanner et chimiothérapie) que pour le pire (Tchernobyl) ou pour rien (Superphénix, un rien qui coûte cher). La foi en la technique, c'est la ruine de l'éthique (tout ce qui est nouveau *est « bien », bien parce que nouveau*) et le retrait du politique (qui délègue le pouvoir aux experts).

Quant au socialisme, il a tôt fait de s'évaporer sous un tel climat, puisque c'est du développement illimité des forces productives, et non de la mobilisation des peuples pour la justice, qu'on attend l'émancipation de l'homme. Ce dispositif idéologique s'est finalement écroulé : non pas l'idée de progrès, donc, mais l'idéologie progressiste, mais la réduction du progrès aux moyens techniques de l'émancipation devenus fin en soi. L'effondre*ment d'une idéologie, c'est une* chance pour la pensée. La fin de la foi en la technique, c'est une invita*tion pressante à la restauration du* politique.

Nous voici rendus au temps des *Lumières. Face à l'inacceptable* – la force de l'injustice, l'injustice de la force – avec pour tâche de faire *qu'enfin la justice soit forte*, et pour atout principal l'évaporation des dogmes de l'époque précédente. *Reste que les Lumières avaient su* aussi se doter de quelques fils conducteurs théoriques, parmi lesquels l'usage régulateur de l'idée de progrès, avant que l'histoire ne découvre à leur place l'énergie permettant de faire advenir l'avenir : la force turbulente (et non tranquille) du tiers-état.

Que faire à présent de l'idée de progrès, monument d'un héritage commun dont rien ne permet de *décréter d'avance qu'il puisse* redevenir le socle d'un programme commun ? Il ne servirait à rien de proclamer dans l'abstrait que l'on veut encore y croire. L'idée de progrès, comme les autres, est à questionner, et à repenser. Pour commencer, on pourrait cesser d'en faire la loi de l'histoire, l'arracher au flux du devenir, et lui redonner la valeur d'une norme. Apprécier les *« progrès dans l'histoire »*, sans nier leur ambivalence, à l'aune de principes anhistoriques, comme l'idée *de justice, au lieu de noyer les idées* et les valeurs dans un relativisme sceptique. A contre-courant de sa dissolution historiciste par les idéologies du vingtième siècle, l'idée de progrès pourrait ainsi subir le même traitement que celui auquel Rawls a soumis l'idée de justice : devenir l'une des bases d'un nouvel universalisme.

Plus que jamais, on peut dire avec Tocqueville que, *« le passé n'éclairant plus l'avenir, l'esprit marche dans les ténèbres »*. *Plus que* jamais, la gauche a besoin des Lumières – de nouvelles Lumières. *Plus que jamais*, les *idées* ne sont pas faites pour qu'on y croie, mais pour être travaillées.

***Jean-Christophe Cambadelis** est secrétaire national du PS.*

PROCHAIN ARTICLE :
« Ce que nous avons eu de meilleur ? »
par Pierre Bergounioux

AU COURRIER DU « MONDE »

ANGLOPHOBIE

La lettre de M. Costagliola, publiée dans *Le Monde* daté dimanche 4-lundi 5 août m'a horrifié par son anglophobie. Je ne nie pas que les Britanniques aient d'anciennes et lourdes responsabilités dans l'actuelle crise irlandaise, *mais il me semble inacceptable* de présenter le Royaume-Uni comme une *« prison des peuples »*. La plupart des hommes et des femmes qui vivent sous l'Union Jack, à Gibraltar, aux îles Anglo-Normandes, aux Malouines, et même en Irlande du Nord ne souhaitent pas quitter le giron britannique : ils le prouvent régulièrement lors d'élections libres. Quant à Hongkong, point n'est besoin d'être grand clerc pour prévoir ce qu'y donnerait aujourd'hui un référendum...

Si tant de gens souhaitent rester britanniques, c'est tout simplement qu'ils sont fiers de l'être. Même un Français est obligé de convenir que la contribution du Royaume-Uni à la civilisation occidentale est tout bonnement exceptionnelle. Parlementarisme, *habeas corpus*, bipartisme, compromis, liberté de la presse, asile politique, empirisme, sciences de la nature, révolution industrielle, jardins, hygiène, tourisme, loisirs, sports, féminisme, humour... Et quel autre vainqueur de la seconde guerre mondiale a autant donné et autant perdu ? Je rappellerai du reste que le 6 juin 1944, pour libérer la France, il y avait sur les plages de Normandie quelques Français et 55 000 Britanniques (plus 21 000 Canadiens qui n'étaient pas tous québécois) : j'ose espérer que cette dette-là, comme celle que nous avons collectivement contractée à l'égard de Winston Churchill aux jours sombres de 1940, n'est pas totalement oubliée de notre côté de la Manche.

Pierre Albertini,
Paris

Equité pour les « sans-papiers »

par Paul Legatte

SI douloureux que soit le *sort des « sans-papiers »*, si grand que soit le trouble pour nos consciences, nos sentiments et nos principes, ayons le courage de reconnaître qu'il n'y aura pas de solution parfaite sur le terrain du droit et qu'il faut rechercher ailleurs et autrement l'issue de ce conflit.

Dans un Etat de droit, le gouvernement est tenu d'appliquer la loi ; la modification de la loi est un acte *trop long et compliqué*, très lourd et peu approprié pour régler quelques cas particuliers. *Les pouvoirs du Conseil d'Etat* ne vont pas au-delà de l'interprétation de la lettre de la loi.

La recherche d'un médiateur-arbitre qui conviendrait à toutes les parties prenantes, comme le suggère Robert Badinter (*Le Monde* du 22 août), est un exercice vain. Sachons plutôt utiliser le médiateur de la République, comme l'a *préconisé* Stéphane Hessel.

N'oublions pas, en effet, que la loi *du 24 décembre 1976 dispose* que : *« Lorsqu'il apparaît au médiateur de la République, à l'occasion d'une réclamation dont il a été saisi, que l'application de dispositions législatives ou réglementaires aboutit à une iniquité, il peut recommander à l'organisme mis en cause toute solution permettant de régler en équité la situation du requérant, proposer à l'autorité compétente toutes mesures qu'il estime de nature à y remédier et suggérer les modifications qu'il leur paraît opportun d'apporter à des textes législatifs ou réglementaires. »*

Dans *l'affaire des « sans-papiers »*, c'est bien de l'application des « lois Pasqua » qu'il s'agit. *Le Conseil d'Etat* n'ayant pas retenu une interprétation de la lettre de ces lois qui convienne à toutes les parties prenantes au conflit, il faudra bien se résoudre à régler au cas par cas les problèmes en suspens. Or les solutions *au cas par cas* n'auront guère de chance d'être acceptées dans leur majorité au terme du *processus rigoureux* de l'application du droit.

Le règlement en équité des *diverses situations* par le médiateur de la République paraît plus prometteur. Institution personnalisée qui a le mérite d'exister, autorité indépendante inspirée de l'ombudsman suédois qui, malgré son caractère hérétique, a été volontairement introduite dans notre système institutionnel, elle y est actuellement inclassable, quoi qu'ait cru devoir en dire le Conseil d'Etat.

Du fait de la personnalisation de l'institution, le médiateur de la République est seul juge de la notion d'équité qu'il retient. Ses recommandations sont individuelles et ne le lient pas. De même celles retenues ne sont pas susceptibles de créer des précédents pour les autorités administratives. Bref, il peut, sans troubler notre *ordre juridique*, suggérer des solutions en équité à des problèmes qui ne peuvent trouver d'issues acceptables par le jeu traditionnel des mécanismes *juridictionnels* et administratifs.

***Paul Legatte** est conseiller d'Etat honoraire, ancien médiateur de la République.*

هكذا من الأصل

ice *par Jacques Barrot*

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
…an-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann,
Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
…nseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
…nde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL. : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

…ns sociaux : …force …ne mutation

…e la première page

…le cas de l'automobile, qui …réaliser chaque année d'im… …ts gains de productivité. …ussi celui de Danone qui …te fermer ses usines de …urg et Seclin, qui sont ren… …ujourd'hui mais que la di… …juge trop petites et trop …uées pour être rentables de… Ces *« licenciements de …itivité »* touchent presque …secteurs. Les marasmes du …yonnais et du Crédit foncier …vent pas faire oublier que …es banques en bonne santé …ent chaque année leurs ef… …l'environ 1,5 %.

…me le montrent les diffi… …le Danone à négocier son …cial, ces *« licenciements de …itivité »*, à peu près acceptés …ode de croissance, passent …l'hui beaucoup moins bien. …aît peu réaliste, voire dan…, de demander aux entre… …qui réalisent des bénéfices …pas diminuer leurs effectifs, …us peut-on attendre qu'elles …ent les moyens de favoriser …i dans les bassins où elles …ent fermer un site. *…and une entreprise est pros… …le doit favoriser le développe… …e l'emploi local et tout faire …après son départ, le nombre …ois créés avec son aide soit …u nombre d'emplois qu'elle …ne même si ses salariés n'en …s les seuls bénéficiaires »*, es… …illes Bélier, avocat spécialisé …es questions sociales. Cela …pond d'ailleurs à l'esprit de …

…r le législateur, un *« bon »* …ocial est celui qui, précisé… …évite les licenciements ou en …les effets. La loi Aubry …vier 1993 a précisé qu'un …social devait notamment …orter des *« actions de reclas… …t interne ou externe des sala… …les créations d'activités nou… …des actions de formation ou …nversion, des mesures de ré… …on ou d'aménagement du …de travail »*. Mais si la loi en… …privilégier la flexibilité interne …treprise, direction et salariés …rent souvent la flexibilité ex…

…ux publications récentes le …ontrent. Dans un bulletin paru …oût (« Premières synthèses » …-08-32-2), le ministère du Tra… …ublie les résultats d'une en… …e portant sur cinquante-six …s sociaux. Il en ressort que *…retraites et aides au reclasse… …prédominent alors que la ges… …nterne des sureffectifs reste très …ée, même dans le cas d'entre… …s qui font partie d'un groupe »*. …illeurs, *« on constate une faible …ation des mesures relatives à …anisation du temps de travail. …s-ci seraient peu recherchées …autant par les salariés que par …irections »*. Les auteurs notent *« la faible mobilité des salariés …qualifiés, âgés ou féminins, est …orcée par le peu d'empresse… …t des directions à préciser les …itions exactes de la mutation »*. …e son côté, le Centre de re… …che pour l'étude et l'observa… …des conditions de vie (Crédoc) …it mis en juin l'accent sur *« l'ap… …modeste des cellules de reclas… …ent »*. Après avoir passé au …gne fin l'activité de quatre… …t-onze cellules, le Crédoc es… …e que *« les chances de reclasse… …t sont d'abord liées aux caracté… …iques personnelles du salarié …cié : âge, sexe, niveau de forma… …. Elles dépendent également de …passé professionnel et du type …ntreprise dans laquelle il a tra… …llé. Les conditions du licencie…ment et le contenu du plan social, dont la cellule n'est qu'un élément, s'ajoutent à ces facteurs. Leur influence propre reste modeste »*. Fait aggravant : si les cadres disposent en général de cellules de reclassement bien dotées et efficaces, les salariés les moins employables (les femmes, ouvrières et les non-diplômés) ont souvent droit à des cellules de conversion sans moyens financiers importants qui ne leur trouvent, dans le meilleur des cas, qu'un contrat à durée déterminée.

Direction et salariés préfèrent souvent la flexibilité externe

Le constat est donc le suivant : les mesures financières (préretraite, primes au départ...) sont généralement bien acceptées, voire revendiquées. En revanche, les mesures tendant à favoriser le reclassement interne ou externe sont moins populaires et, jusqu'à ces derniers temps, les mesures alternatives au licenciement (réduction du temps de travail, temps partiel) étaient regardées avec autant de méfiance par les directions que par la plupart des syndicats. Comme le constate un responsable du ministère du travail, *« la pratique des plans sociaux est, en moyenne, à l'inverse des priorités fixées par la loi : il est facile d'indemniser, plus difficile de reclasser, plus encore de limiter le licenciement, rarissime qu'on l'évite »*.

La situation va peut-être évoluer avec la nouvelle loi, dite « de Robien », sur les aides à la réduction du temps de travail. *« Toutes les entreprises ont fait leurs calculs cet été et contactent nos délégués pour en négocier l'application. Je n'ai jamais vu cela »*, constate un responsable syndical de la métallurgie.

De fait, l'importance des aides financières accordées lève les réticences de nombreuses entreprises qui, jusqu'à présent, ne souhaitaient pas modifier leur organisation du travail. La situation pourrait devenir prochainement paradoxale : direction et salariés accepteraient de privilégier une flexibilité interne mais l'Etat, chargé de la financer, serait désormais réticent. Une chose est sûre : hier, les chefs d'entreprise étaient les principaux responsables des plans sociaux qui favorisaient la mobilité externe. Si la flexibilité interne parvient à s'imposer, les syndicats et les salariés devront à leur tour davantage s'impliquer dans ces processus de restructuration.

Frédéric Lemaître

Equité pour les sans…

par Paul L…

RECTIFICATIFS

PARLEMENT

C'est par erreur que nous avons évoqué, dans *Le Monde* du 4 septembre, la reprise des travaux de la commission d'information parlementaire sur la « vache folle ». Il s'agit d'une mission d'information parlementaire.

XÉNOPHOBIE

Dans la nécrologie de Jean-François Anquetil, conseiller régional d'Ile-de-France (*Le Monde* du 8 août), il était fait allusion à un procès à propos d'*« un jeu vidéo à caractère xénophobe »*. Philippe Le Gallou, créateur de ce jeu, nous demande de préciser que l'arrêt de la cour d'appel de Versailles, qui a interdit ce jeu, n'a retenu aucun *« caractère xénophobe »* dans les onze pages de ses attendus.

Le Monde

ÉDITORIAL

Irak : le vrai drame

A *défaut de pouvoir encore dresser un bilan militaire des deux bordées de missiles que les Etats-Unis viennent de lancer contre l'Irak, un premier résultat, diplomatique celui-là, peut être constaté : l'alliance anti-Saddam Hussein en ressort ébranlée.* **Un tantinet embarrassée par son isolement, relatif, dans ce nouvel épisode de la lutte contre le régime de Bagdad, l'administration Clinton nie l'évidence. Elle a pris le soin de démentir que la curieuse coalition américano-arabo-européenne constituée en 1990 pour chasser l'armée irakienne du Koweït venait d'être sévèrement touchée par les missiles Cruise. Mais les faits sont là.**

A l'exception du Koweït, l'écrasante majorité des pays arabes ont soit condamné, soit refusé d'approuver l'opération américaine. Les alliés de Washington au sein de l'OTAN ne sont guère plus enthousiastes. Hormis la Grande-Bretagne, tous, la France et l'Espagne en tête, ont émis des réserves polies ou se sont abstenus d'appuyer l'opération américaine. Leurs arguments sont connus. Les uns et les autres jugent que la position juridico-politique des Etats-Unis est faible. Ils font valoir que Saddam Hussein, en lançant ses troupes sur Erbil, ville située au sein de la zone kurde « protégée » par les Occidentaux depuis 1991, n'a pas à proprement parler violé ses engagements : il a profité de dissensions entre deux factions kurdes.

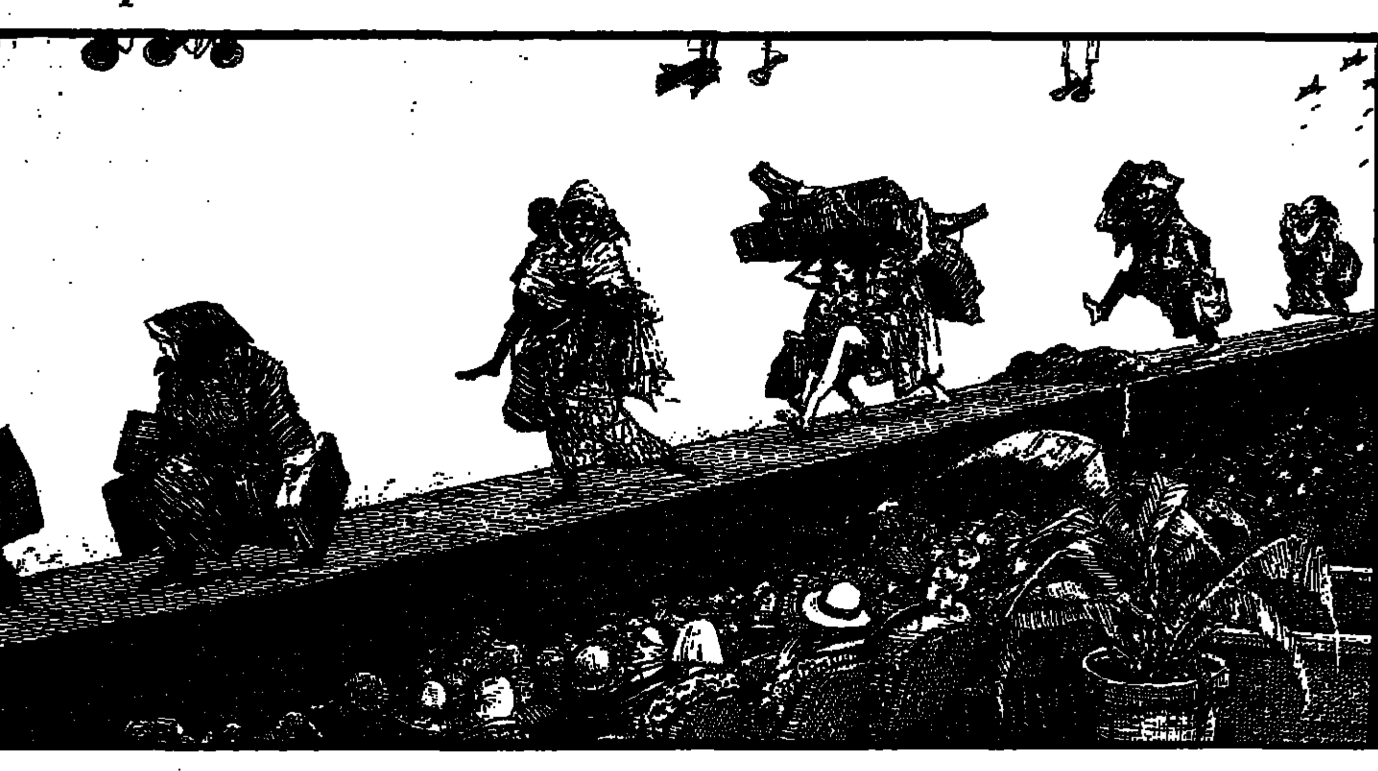
Les Etats-Unis répondent que laisser Saddam Hussein entamer un tant soit peu la zone protégée du nord de l'Irak, c'est l'encourager à aller plus loin demain. Mais l'argument n'a pas convaincu la majorité des Arabes. Egypte en tête, ils trouvent l'administration Clinton bien sourcilleuse quand il s'agit des méfaits de Bagdad, mais bien tolérante quand Israël envahit le Liban sud, comme au printemps, ou gèle les négociations avec les Palestiniens, comme aujourd'hui.

Le vrai drame n'est pas là. Après tout, les Etats-Unis s'étaient déjà retrouvés largement isolés quand ils avaient lancé une vague de missiles contre Bagdad en 1993. Leurs relations avec leurs amis n'en avaient guère souffert, pas plus en Europe que dans le monde arabe. Sans doute en ira-t-il de même cette fois encore. Le vrai drame est dans le fait que la résolution 986 de l'ONU, qui permettait à Saddam d'exporter son pétrole contre de la nourriture, va être de nouveau « gelée », par décision des Etats-Unis. Avec une seule conséquence, celle de pénaliser, non le régime dictatorial de Bagdad, mais la population irakienne.

Le vrai drame est kurde aussi. Une fois de plus, les Kurdes vont payer le prix de la criminelle bêtise de leurs dirigeants. Sous la protection de l'OTAN, ceux-ci avaient la possibilité de montrer la viabilité d'une entité kurde autonome. L'occasion était historique. Mais incapables de s'entendre pour des affaires de gros sous, ils l'ont gâchée. Ils ont choisi de se faire la guerre, l'un s'alliant à l'Irak – trahison de Massoud Barzani ! –, l'autre faisant appel à l'Iran – irresponsabilité de Jalal Talabani !

Un seul homme se sort bien de cette triste aventure. Il a repris pied au Kurdistan d'Irak et voit ébranlée la coalition constituée contre lui. Il s'appelle Saddam Hussein.

Défilé *par Leiter*



Le populisme de Bernard Tapie appliqué au cinéma

ON A VOULU l'« effet Tapie », on l'a eu. Et même si les récents tumultes ne tournent qu'autour du film de Claude Lelouch, ils mettent en évidence de significatives similitudes entre le monde du cinéma et celui de la politique. De Venise à Rennes et à Limoges, les petites phrases assassines volent bas. Le producteur Marin Karmitz qualifie *Hommes femmes : mode d'emploi* de *« honte »* et accuse son auteur d'*« irresponsabilité »*. Claude Lelouch, en tournée de lancement à travers la France, réplique que, s'il en est ainsi, *« il ira désormais filmer ailleurs »* et menace de poser des questions embarrassantes au producteur. La présence de Bernard Tapie en tête d'affiche appelait la polémique. La sélection du film comme représentant de la France dans la compétition vénitienne n'a pu qu'envenimer l'affaire, encore corsée par l'organisation, au soir de la projection sur le Lido du film controversé, d'une soirée officielle franco-italienne sous l'égide des ministres de la culture des deux pays.

Une seule chose est claire : pour la promotion, tout fait vendre, les critiques assassines comme les éloges, les vertueuses annonces de démission de l'Assemblée nationale comme les invectives. Pour le reste, on assiste à un curieux mélange des genres, dû à la rencontre de deux vedettes issues d'univers différents, mais dont cette affaire illustre les ressemblances.

Bernard Tapie est une star de la politique, comme nul n'en ignore. Claude Lelouch est une star du cinéma – il est le seul cinéaste français dont les trois quarts de ses compatriotes connaissent le nom. L'un, Bernard Tapie, a mené jusqu'à de dangereux paroxysmes la politique spectacle, quand l'autre faisait « normalement » son métier d'homme de spectacle. D'où la tentation de voir la nouvelle carrière du député de Gardanne comme un aboutissement logique, et tout compte fait moral : Bernard Tapie, *comediante tragediante*, usurpait sa place dans l'arène politique, il aurait en quelque sorte atteint son véritable emploi en rejoignant les rangs des saltimbanques. Et il conviendrait de remercier Claude Lelouch de lui avoir offert cette opportunité. C'est faire bon marché des effets sociaux du spectacle lui-même, renvoyé pour l'occasion à une innocente distraction.

Ce déni de la critique, vieux comme son existence, a pris un essor nouveau avec la glorification de l'« argent-roi » dans les années 80

Depuis la sortie de « son » film, Bernard Tapie, jusqu'alors omniprésent, se tait. Mais son réalisateur parle pour lui, et surtout – c'est nouveau de la part de Claude Lelouch qui avait l'habitude de gérer avec davantage de finesse ses différends avec les commentateurs – il parle comme lui. Il n'est certes pas nouveau qu'un cinéaste (ou un écrivain, un dramaturge, etc.) invoque le succès public contre la critique lorsque celle-ci lui est défavorable. Mais, outre une nouvelle virulence de ton dans laquelle on croit reconnaître les accents de l'ancien propriétaire du *Phocéa*, ce vieux discours prend un relief particulier par sa ressemblance avec le système de défense adopté par Bernard Tapie lui-même lorsqu'on commença de le mettre en accusation : *« De quel droit me fait-on des reproches puisque les gens m'aiment ? Vous qui me harcelez, venez voir comme on m'entoure sur les marchés de Marseille »*, disait l'un. *« De quel droit attaque-t-on mon film puisqu'il a du succès ? Vous qui me critiquez, venez voir comme mes salles sont pleines »*, suggère l'autre.

Cela s'appelle du populisme, pour les films aussi, et c'est le procédé commun des démagogues, politiciens ou réalisateurs. Soit le refus *a priori* d'une mise à l'épreuve au nom d'une éthique plus générale, qu'on appelle la critique d'art lorsqu'il s'agit d'une œuvre, et tout simplement le civisme lorsqu'il s'agit de la vie publique. C'est d'ailleurs aussi l'argumentaire favori du plus agressif des démagogues, auquel Bernard Tapie apporta naguère une réponse vigoureuse.

Ce déni de la critique, vieux comme son existence, a pris un essor nouveau avec la glorification de l'« argent-roi » dans les années 80, faisant du succès commercial la preuve ultime de l'art. Du moins ceux qui recourent à semblables arguments devraient-ils s'en contenter, et ne pas réclamer du même élan l'onction d'un jugement qu'ils ont commencé par récuser. Ici aussi le parallèle s'impose avec les mœurs politiques : l'audimat est proclamé l'alpha et l'oméga de la légitimité, mais simultanément ses bénéficiaires renaudent de ne pas recevoir l'onction des garants d'une morale républicaine qu'ils ont contribué à remplacer par l'efficacité médiatique. Si l'interférence du « cas Lelouch » et du « cas Tapie » avait du moins permis de mettre à jour ces connivences et ces paradoxes, la polémique déclenchée autour d'*Hommes femmes : mode d'emploi* n'aurait pas été entièrement inutile.

Jean-Michel Frodon

DANS LA PRESSE

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ Au sein de la majorité, on entend depuis quelques jours beaucoup plus de critiques et de dissentiments que d'applaudissements. (...) C'est Philippe Séguin qui déplore l'absence d'audace et de confiance. C'est Alain Madelin, le plus cruel de tous, qui dénonce une erreur de diagnostic et de thérapeutique. C'est Edouard Balladur, le plus constructif et le plus nuancé, qui suggère des améliorations pour combiner réduction des déficits et relance de la croissance. Pour le premier ministre, tout se jouera vis-à-vis de sa majorité la semaine prochaine, lorsqu'il présentera la réforme fiscale, les baisses d'impôt pour 1997 et l'architecture précise de la loi de finances.

FRANCE-INTER
Bernard Guetta

■ Apparemment, Saddam Hussein s'est tiré dans le pied, mais c'est délibérément qu'il l'a fait, avec l'espoir fou, mégalomane, vengeur, mais peut-être pas totalement insensé, qu'il ferait ainsi plus de tort aux Etats-Unis qu'à son pouvoir et à lui-même. La situation n'a aujourd'hui rien à voir avec celle qu'avait créée l'invasion du Koweït, et la différence n'est pas seulement que Saddam Hussein ne s'est pas attaqué là à un Etat étranger, mais à une province de son pays, ce qui, juridiquement parlant, n'est pas la même chose. La différence, c'est aussi que le contexte international n'est plus du tout le même.

THE GUARDIAN

■ Ce que révèle cette nouvelle crise irako-américaine, c'est la fin des illusions longtemps entretenues sur les conséquences de la guerre du Golfe. L'emprise de Saddam sur l'Irak s'est à peine affaiblie. L'échec de coups d'Etat successifs contre lui l'a plutôt consolidée. Dans cette crise, l'ironie est qu'elle révèle une profonde faiblesse dans la capacité de la communauté internationale à mener une entreprise constructive dans cette région.

هكذا من الأصل

ITALIE A la tête d'Olivetti depuis 1978, Carlo De Benedetti, 62 ans, qui avait déjà dû renoncer à ses fonctions opérationnelles en juillet, a été contraint, mardi 3 septembre, par ses actionnaires de démissionner de son poste de président du conseil d'administration du groupe italien. ● CE RETRAIT forcé devrait se traduire par une accélération du repositionnement d'Olivetti, qui, toujours financièrement mal en point, devrait rapidement se désengager des ordinateurs personnels pour s'investir dans les télécommunications. ● LA DÉMISSION de celui que l'on surnommait l'« *Ingegnere* », marque aussi la fin d'une aventure qui a connu son apogée au milieu des années 1980 dans l'agroalimentaire ou l'automobile. ● DES MONTAGES financiers, à partir d'une société coquille, la CIR, achetée en 1977, ont permis de multiplier sa force de frappe financière.

Carlo De Benedetti démissionne de la présidence d'Olivetti

Après le redressement de la firme informatique d'Ivrea, l'« Ingegnere » avait bâti un empire immense. Puis son déclin avait sonné. Il part à la suite d'un désaccord avec les nouveaux actionnaires anglo-saxons

ROME
correspondance

Carlo De Benedetti démissionne. A sa place, à la présidence du groupe Olivetti, le conseil d'administration, convoqué de toute urgence mardi 3 septembre, a désigné l'avocat Antonio Tesone. Francesco Caio, le nouvel administrateur délégué, nommé, lui, le 4 juillet, est vainqueur du bras de fer qu'il avait engagé avec l'Ingegnere. Le désaccord concernait les choix prioritaires du groupe, entre les télécommunications et la micro-informatique, secteur que M. De Benedetti soutenait.

Un comité exécutif a été nommé dans lequel on retrouve Rodolfo De Benedetti, fils de Carlo, et Franco Girard. A la fin de la journée, M. De Benedetti reconnaissait, dans un communiqué, qu'il avait décidé de démissionner de la présidence et du conseil d'administration, conformément à une déclaration faite *« après la réussite de l'augmentation de capital conclue au début de l'année ». « A cette occasion, j'avais déclaré que si la société n'obtenait pas de résultat positif en 1996, j'en tirerai les conséquences »*, a-t-il rappelé.

La nouvelle était dans l'air depuis quelques jours. Les rumeurs sur les pertes du groupe au cours du premier semestre (finalement chiffrées à 440 milliards de lires – 1,5 milliard de francs – avant impôts) avaient fait chuté le titre de 9 % en deux séances boursières. Un premier signal de « divorce » avec la nouvelle direction avait été entendu en juillet quand le conseil d'administration avait sanctionné l'abandon de M. De Benedetti du poste de responsable opérationnel. Pour la première fois depuis dix-huit ans, on ne trouvait plus la qualification d'*« administratore delegato »* à côté de son nom.

Depuis quelques mois, avec l'arrivée de nouveaux actionnaires (banques et investisseurs étrangers), la position de M. De Benedetti s'était affaiblie. Les fonds de pension londoniens possèdent désormais 25 % des actions et M. De Benedetti savait qu'il fallait leur apporter des *résultats positifs. Justement*, ces actionnaires britanniques avaient marqué une certaine nervosité ces derniers temps en réclamant de la direction des mesures susceptibles d'améliorer les rentabilité du groupe, et notamment l'abandon des fabrications de micro-ordinateurs.

Le nouvel homme fort

Le nouvel « homme fort » d'Olivetti, Francesco Caio, 39 ans, a commencé sa carrière en 1982 dans le marketing. En 1986, il s'installe à Londres. Consultant de McKinsey, il suit de près la privatisation de British Telecom. Il revient ensuite à la case départ pour devenir l'assistant de Carlo De Benedetti. C'est en 1993, avec la naissance d'Omnitel, qu'il fait le grand pas en prenant la responsabilité de la nouvelle société de télécommunications du groupe.

HISTOIRE HEURTÉE

Le départ de M. De Benedetti constitue un tournant historique pour le groupe d'Ivrea. Depuis son entrée en 1978, son nom semblait indissolublement lié au groupe informatique italien dont il détient 14,5 % du capital. Agé de soixante-deux ans, M. De Benedetti subit une grave défaite. Ce n'est certes pas la première et personne ne peut affirmer qu'elle provoquera un effacement de l'Ingegnere dans le monde économique et financier, où il joue encore un rôle de première importance.

Après ses débuts en 1959 dans l'entreprise familiale spécialisée dans les *équipements* automobiles, il devient administrateur délégué de Fiat en mai 1976. Mais il en part dès août après un divorce rapide avec les Agnelli qui attirera l'attention générale. Il reprend en novembre la CIR, petite coquille dont il va faire un empire. *Deux ans plus tard, l'occa*sion est offerte par la famille Olivetti qui l'appelle au secours pour sauver l'entreprise de machines à écrire encore au stade mécanique. Il la lance dans l'électronique. Avec succès.

Ensuite, l'histoire est heurtée. En Italie, sa tentative de conquérir le groupe alimentaire SME est bloquée par le monde politique. En Belgique, il est battu après trois *ans de luttes* acharnées pour le contrôle de la Société générale de Belgique (SGB). Son passage rapide dans le Banco Ambrosiano de Roberto Calvi, le banquier *mort « suicidé » sous un* pont de Londres, lui vaudra une condamnation de plus de six ans pour participation à banqueroute frauduleuse.

Au début des années 90, il est perdant face à Silvio Berlusconi dans la tentative de s'emparer de la maison d'édition Mondadori. *La guerre* épique entre l'Ingeniere et le Cavaliere donnera lieu finalement à un partage qui lui laisse le contrôle du groupe de presse L'Espresso-La Repubblica. Après quelques problèmes avec l'opération « Mani pulite » – l'Ingegnere passe même quelques heures en détention pour une question de corruption liée à certaines fournitures de la part de son groupe –, Carlo De Benedetti revient à Olivetti, qui doit alors affronter la grande crise du secteur informatique.

Aujourd'hui, l'annonce du « tournant » chez Olivetti préoccupe les syndicats, alarmés par le plan social *très dur déjà* sollicité par les banques.

Salvatore Aloise

COMMENTAIRE

FLAMBOYANT

Un large sourire, un accueil simple, un discours chaleureux : *Carlo De Benedetti séduit d'emblée.* La famille Agnelli, la famille Olivetti, Saint-Gobain et beaucoup d'autres subiront son charme. Et son intelligence. Les deux seront *mis au service* d'une carrière exceptionnelle qui marque et symbolise l'histoire, la grande et la petite, des années 80.

Par la vitesse d'abord. *Parti* d'une petite entreprise familiale, il a bâti en dix ans un em*pire flamboyant faisant travail*ler plus de 100 000 personnes. Au XIX[e] siècle, il fallait des générations.

Par la radicalité des mesures : *les suppressions d'emplois* seront massives chez Olivetti – 17 000 salariés sur 64 000. Il en tire une réputation de *« redresseur »* et, partant, de *« sauveur »* de l'informatique européenne.

Par le lien industrie-finance surtout. *Si on ne peut affirmer* qu'il a inventé le système des cascades de holdings, *il en fut la* plus belle incarnation. Capitaliste sans capital (ou presque), il *investit les pâtes alimentaire,* les parfums et la banque.

La fragilité des succès des années 80, enfin. L'attaque sur la Société générale de Belgique fut son Waterloo. *Grossi par les dettes, elles l'étouffent quand* la conjoncture se retourne. Et quand se développe le *« gouvernement d'entreprise »* des années 90 qui donne la priorité aux actionnaires et aux profits de court terme.

Il a tout inventé. La méthode De Benedetti était faillible. *Mais les objectifs étaient admi*rables : l'informatique, l'Europe, le renouveau. Et l'optimisme.

Eric Le Boucher

Redressement et déclin de la firme d'Ivrea

LE DÉPART de Carlo De Benedetti devrait s'accompagner d'un rapide désengagement d'Olivetti des systèmes informatiques, et particulièrement des ordinateurs personnels (PC), largement responsables des difficultés financières du groupe italien, les pertes de cette activité ayant encore été de *15,7 milliards de lires – 50 millions* de francs – au premier semestre 1996. *« Nous allons accélérer la réduction de notre présence dans les matériels »*, a indiqué le constructeur dans un communiqué publié mardi 3 septembre, ce dernier annonçant aussi la prise, dans les comptes du premier semestre, d'une provision de 200 milliards de lires afin de couvrir les *« possibles pertes dues aux ventes et restructurations »* qui vont intervenir dans l'activité PC.

S'il a buté, comme beaucoup d'autres dirigeants de groupes d'informatique, sur les ordinateurs personnels, M. De Benedetti, après sa prise de contrôle d'Olivetti en 1978, avait pourtant su redresser la société d'Ivrea : après 88 milliards de lires de pertes en 1978, elle avait affiché huit exercices de croissance interrompue de ses résultats.

Moyennant de fortes restructurations (66 000 personnes en 1977, 49 700 en 1982), M. De Benedetti avait également contribué à transformer une société *familiale, qui fa*briquait essentiellement des systèmes électromécaniques (calculateurs, machines à écrire), en l'un des grands noms de l'industrie informatique européenne. Cette mutation, appuyée sur des opérations de croissance externe (rachats de Hermès, Jappy, Triumph-Adler) s'était faite essentiellement vers les matériels d'électronique (machines à écrire, systèmes de traitement de texte) et vers les matériels informatiques *appliqués aux tâches de bu*reau (systèmes bureautiques, terminaux périphériques).

Ce redressement avait séduit Saint-Gobain qui, à la recherche de *diversification, était entré dans le* capital d'Olivetti en 1980 et envisageait une large coopération avec le groupe français CII Honeywell Bull, dont il était actionnaire depuis la même date. Les liens entre les deux constructeurs ne devaient toutefois guère se développer et la nationalisation de Saint-Gobain, en 1981, devait mettre un terme à ces perspectives.

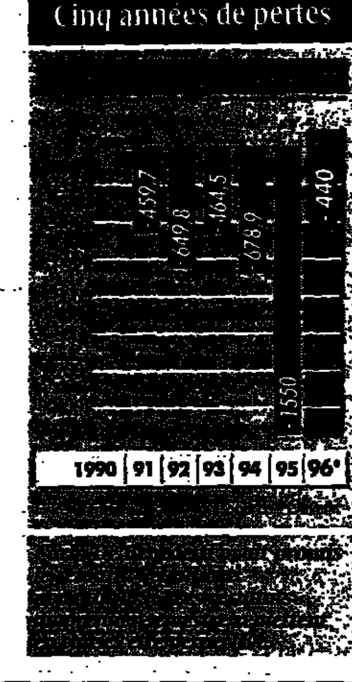
LA MICRO RESPONSABLE

Olivetti ne devait avoir guère plus de chances avec ses actionnaires *suivants. Le géant américain des té*lécommunications AT&T, entré dans son capital en 1983, lui apportait certes dans un premier temps une ouverture outre-Atlantique pour ses ordinateurs personnels, mais les choses se gâtaient en 1987 et la rupture survenait en 1989. Les discussions avec le néerlandais Philips n'ayant pas abouti, Olivetti se tournait en 1992 vers l'américain Digital Equipment. Cette alliance devait se dissoudre en 1994.

Pour Olivetti, la situation s'était également retournée en 1991, le groupe renouant, après treize années de profits, avec les pertes. Principale responsable : la micro-informatique où la société s'empêtrait, avec des cycles de conception-fabrication trop longs, une offre incomplète, des coûts trop élevés et un marché et des volumes trop faibles. Sa part de marché en Europe dans les PC était tombée de 21 % en 1985 à 1,4 %.

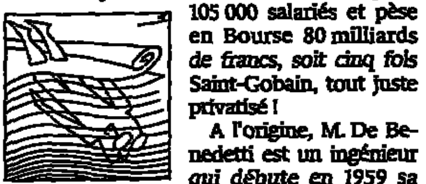
Restructurations, aménagement des canaux de distribution, etc. La part de marché d'Olivetti devait remonter. Mais l'activité PC est malgré tout restée déficitaire. Aujourd'hui, l'essentiel de l'intérêt d'Olivetti porte sur les télécommunications. Il reviendra à Francesco Caio, nouveau PDG du groupe depuis juillet et issu de ce secteur, de mener à bien cette nouvelle mutation. Et de jouer, toutes proportions gardées, le rôle tenu par M. De Benedetti à la fin des années 1970.

Philippe Le Cœur



Des holdings en cascade pour un développement tous azimuts

AVEC SA DÉMISSION forcée de la présidence d'Olivetti, Carlo De Benedetti achève une aventure qui a connu son apogée dans le milieu des années 80. En 1987, son groupe, avec sa myriade de société cotées, emploie 105 000 salariés et pèse en Bourse 80 milliards de francs, *soit cinq fois* Saint-Gobain, tout juste privatisé !



ANALYSE

A l'origine, M. De Benedetti est un ingénieur *qui débute* en 1959 sa carrière dans l'entreprise familiale, Gilardini, spécialisée dans les tubes flexibles pour automobiles. Sous sa houlette, son effectif passera de 50 à 1 500 salariés en 1976. *Fort de cette réussite, il est appelé cette* année à la direction générale de Fiat, à qui il vend Gilardini. En échange, il reçoit 6 % du capital du constructeur.

Carlo De Benedetti ne reste pas cent jours *au côté des Agnelli, mais il empoche 160 mil*lions de francs en revendant ses actions. Ce pactole lui permettra de bâtir son empire, à partir d'une société coquille, la CIR (Compagnie Industriali Riunite), achetée en 1977 : dès 1978, l'homme d'affaires italien prend le contrôle d'Olivetti, entreprise de machines à écrire qui a connu son heure de gloire mais qui en est restée à la technologie mécanique. *Il en fait le premier groupe italien puis euro*péen d'informatique. Ce succès lui donne une réputation de redresseur.

Carlo De Benedetti va se développer tous azimuts. Vers l'agroalimentaire avec Buitoni *qu'il revendra au géant suisse Nestlé en 1988.* Vers la mode avec Yves Saint Laurent. Vers l'équipement automobile – tropisme familial – avec Valeo acquis en 1986, ce qui restera son plus beau succès.

A une époque où la Bourse s'envole, Carlo De Benedetti comprend avant les autres que, pour se développer, mieux vaut utiliser l'argent des autres. Il met au point un ingénieux système de holdings en cascade, qui *multiplie sa force de frappe financière* tout en lui permettant de garder le contrôle de son groupe. M. De Benedetti possède 51 % de Cofide (Compagnie financière De Benedetti), la holding de tête de son groupe, qui détient 35 % dans la CIR, qui à son tour contrôle Olivetti, Buitoni et Cerus, elle-même holding de contrôle de Valeo. Avantage de la méthode, M. De Benedetti peut faire rentrer dans *chaque holding intermédiaire des action*naires minoritaires et s'endetter auprès de banquiers pour augmenter sa puissance de frappe. En dix ans, à coup d'introductions en Bourse et d'augmentations de capital, M. De Benedetti *parvient à collecter plus de 20 mil*liards de francs sur les marchés financiers. La méthode fera des émules partout. En France, avec Bernard Arnault, François Pinault ou Vincent Bolloré.

L'argent coulant à flots, Carlo De Benedetti part à l'assaut en 1988, sur les conseils d'Alain Minc, de la Société Générale de Belgique (SGB), le plus gros conglomérat belge. Contré par le groupe Suez, ce raid avortera et laissera son groupe *criblé de dettes. A la* même date, s'est ajoutée la débâcle d'une de ses banques d'affaires, Duménil-Leblé, qui lui a coûté depuis 1988 quelque 3 milliards de francs. Carlo De Benedetti doit se replier sur Olivetti.

Le système de cascades, extraordinaire en période de vaches grasses, tourne à la catastrophe dès que la conjoncture se retourne. La *dette devient difficile* à rembourser et les actionnaires minoritaires, coincés dans les holdings intermédiaires, subissent des décotes boursières importantes et demandent à sortir. Surtout, il est impossible, faute de *moyens financiers*, de *conserver le contrôle* d'une filiale qui a besoin d'être renflouée.

Les années 90 marquent le déclin. M. De Benedetti perd même le contrôle d'Olivetti à la suite d'une augmentation de capital en 1995. Son limogeage de la présidence d'Olivetti, sur la pression notamment des investisseurs anglo-saxons, mardi 3 septembre en est la conséquence logique. Aujourd'hui, Valeo, seul fleuron du groupe, est à vendre.

Arnaud Leparmentier

Bruxelles Lambert pourrait céder ses parts dans Tractebel

LE PUISSANT financier belge Albert Frère est-il sur le point d'amorcer une vaste réorganisation de son empire, le groupe Bruxelles Lambert (GBL) ? Selon le quotidien flamand *Financieel Economische Tijd* du mardi 3 septembre, Electrafina, dont GBL détient 54 %, aurait proposé à la Société générale de Belgique (SGB) de racheter sa participation de 20,3 % dans Tractebel. Une information que n'a pas démenti le groupe. *« L'opportunité d'une cession de sa participation dans Tractebel a fait l'objet d'une réflexion. Aucune décision n'a été prise à ce jour »*, a-t-il été précisé dans un communiqué. Selon le *Tijd*, Albert Frère demande 14 500 francs belges par action, ce qui porterait la transaction à plus de 50 milliards de francs belges (8,5 milliards de francs français).

En se désengageant de Tractebel, Albert Frère poursuivrait un double objectif : d'une part, l'homme d'affaires engrangerait de la trésorerie qui lui permettrait de financer ses activités dans le *multimédia* qu'il développe autour de la CLT. D'autre part, il se donnerait les moyens de racheter les participations de son partenaire de toujours, le Canadien Paul Desmarais, propriétaire du groupe de communication Power Corp., qui envisagerait de se désengager de l'Europe.

Pour la Société générale de Belgique (SGB), contrôlée à 62 % par Suez, l'acquisition de Tractebel s'inscrirait dans une logique industrielle. *Le* groupe détient déjà un peu plus de 40 % de la société de services dont il est d'ailleurs opérateur. L'apport des quelque 20 % de GBL lui en donnerait le contrôle *absolu. Depuis* son arrivée à la tête de Suez, Gérard Mestrallet n'a en outre pas caché que les services aux collectivités locales faisaient partie des axes stratégiques de développement.

Ba. S.

Bull négocie la vente de son activité imprimantes

LE CONSTRUCTEUR informatique français Bull est en passe de céder l'activité imprimantes à haute vitesse de sa filiale Nipson Printing Systems. *« Des contacts très poussés sont engagés avec une société qui distribue les produits Bull en Israël*, explique un élu du personnel. *Le comité d'entreprise n'a pas encore été convoqué, mais il y a eu une communication au niveau des élus syndicaux, et la reprise devrait être annoncée ce mois-ci. »*

A la direction de Bull, mardi 3 septembre, un porte-parole confirmait l'existence de *« négociations avec des acheteurs israéliens »*, expliquant que, pour le constructeur, Nipson *« ne fait pas partie du cœur d'activité »*, mais que, s'il souhaite *« sortir de cette activité sous l'angle industriel »*, il entend *« y rester en partie sous l'angle commercial »*. *« Cette société israélienne est implantée aux Etats-Unis. Or le marché des imprimantes est à 50 % outre-Atlantique »*, ajoutait-il.

Nipson, qui avait été filialisée en 1992, dispose d'implantations en Grande-Bretagne, en Allemagne et aux Etats-Unis. Elle emploie environ 480 personnes (375 en France) et réalise un chiffre d'affaires de près de 380 millions de francs. Le site de Belfort, où se trouve l'unité de production de la société, emploie à lui seul 275 personnes.

Chez Nipson, les élus du personnel s'avouent perplexes et relativement inquiets. *« Nous sommes sortis de notre phase de redressement. Nous sommes bénéficiaires depuis l'an passé »*, fait valoir un élu CFDT, qui ajoute ne pas *« savoir exactement »* qui sont les acquéreurs israéliens. *« Nous les avons rencontrés en juillet, mais ils ne semblent pas avoir d'expérience industrielle »*, souligne-t-il, regrettant que Bull *« s'apprête à vendre l'une de ses dernières activités de production en France »*.

Ph. L. C.

La Snecma et l'américain General Electric tentent de se réconcilier après des mois de conflit

Le motoriste français a aussi noué une alliance avec Pratt & Whitney

La Snecma et General Electric, partenaires depuis vingt-cinq ans, tentent de nouer des relations plus cordiales. General Electric, qui a besoin du français sur le plan commercial, n'a pas écarté l'idée de l'associer aux projets dont il l'avait exclu il y a quelques mois : la motorisation de l'Airbus A-340 allongé et celle du nouveau Boeing-747 pour lequel les deux motoristes américains (General Electric et Pratt & Whitney) ont créé une entreprise conjointe.

FARNBOROUGH
de notre envoyé spécial

Délicat pour le constructeur français de moteurs d'avion Snecma d'annoncer l'acte de naissance de son alliance avec l'Américain Pratt & Whitney, mardi 3 septembre, le jour même de la conférence de presse de Gene Murphy, le président de l'autre motoriste américain, General Electric, ami de vingt-cinq ans. *« Pas de doute, une brèche vient d'être ouverte dans notre alliance »*, commentait un responsable de General Electric, dans le chalet du motoriste qui domine les pistes du Salon aéronautique de Farnborough, qui se tient en Grande-Bretagne jusqu'au 8 septembre.

Mis à part ce malheureux télescopage, l'heure est à la réconciliation au sein du couple franco-américain qui construit le moteur le plus vendu dans le monde, le SFM-56, qui équipe notamment les Boeing-737 et les Airbus de la famille A-320. Bernard Dufour, l'ancien président de la Snecma, démis de ses fonctions le 29 mai 1996, avait indisposé son partenaire américain en réclamant un nouveau partage des taxes sur les futurs moteurs développés en commun et en annonçant le départ des négociations avec Pratt & Whitney pour définir une alliance, finalement scellée le 3 septembre.

Même si Jean-Paul Bechat, le nouveau président de la Snecma, a notamment pour mission d'apaiser les relations avec General Electric, un familier du dossier à la Snecma se félicite *« de l'émergence de rapports plus équilibrés »*. *« General Electric a pris conscience qu'il ne pouvait se passer de la Snecma, son seul partenaire européen, avec qui il réalise 35 % de son chiffre d'affaires dans les moteurs et qui lui apporte un appui utile sur certains marchés »*, poursuit-il. Pour faire bonne figure, General Electric n'a pas écarté, lors du Salon de Farnborough, l'idée d'associer son partenaire français aux projets dont il l'avait exclu il y a quelques mois : la motorisation de l'Airbus A-340 allongé, pour lequel General Electric a signé un accord d'exclusivité avec Airbus, et du nouveau Boeing-747, pour lequel les deux motoristes américains ont créé une entreprise conjointe (*Le Monde* du 3 septembre).

MOMENT-CLÉ

Cette remise à plat des relations franco-américaines intervient à un moment-clé pour la Snecma : celui du lancement des réflexions sur la privatisation du groupe, conformément aux instructions adressées par le gouvernement au prédécesseur de Jean-Paul Bechat. Ce dernier semble avoir d'ores et déjà choisi d'infléchir la stratégie de la Snecma. Bernard Dufour privilégiait un recentrage du motoriste sur ses métiers de base. Le déménagement du siège social à côté des usines du motoriste devait en être le symbole. M. Bechat semble vouloir valoriser l'ensemble des activités du groupe (18,5 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1995 réalisés dans les moteurs, la propulsion spatiale, les freins, les trains d'atterrissage et la maintenance) *« en étudiant toutes les possibilités d'alliance, de cession ou d'acquisition »*.

Le déménagement du siège vient ainsi d'être annulé. Les filiales du groupe gagnent de l'argent depuis l'an dernier, et le nouveau président estime sans doute que la privatisation sera facilitée si elle ne se limite pas à l'activité moteurs.

« General Electric a renouvelé au gouvernement français son intérêt pour entrer dans le capital de la Snecma », explique, à Farnborough, un responsable du motoriste américain. Interrogé sur le tour de table d'une éventuelle privatisation du motoriste français, cet officiel évoquait par ailleurs l'intérêt stratégique pour le futur groupe GEC Alsthom-Framatome d'une éventuelle entrée dans le capital de la Snecma. *« General Electric n'est-il pas lui-même présent à la fois sur la filière de centrales énergétiques et de turbines et les moteurs d'avions ? »*, explique-t-il. L'hypothèse d'un rachat de la Snecma, en échange du rachat de la totalité de Framatome par Alcatel, avait d'ailleurs été régulièrement évoquée par la direction des programmes de l'aviation civile du ministère des transports. La Snecma pourrait être également courtisée par Pratt & Whitney, qui, ironie de l'Histoire, détient déjà 1 % du capital du motoriste français, héritage de l'époque où les deux motoristes envisageaient de construire un moteur militaire en commun.

La privatisation n'ira pas pour autant de soi. Malgré le net redressement du marché enregistré par tous les avionneurs et les motoristes, la Snecma n'envisage pas de réviser ses prévisions de pertes pour l'année 1996, qui s'établissent toujours à un milliard de francs. *« Chaque moteur que nous produisons nous coûte de l'argent. Si nous en produisons davantage, l'amortissement des coûts fixes ne suffira pas à inverser l'équation »*, constate Jean-Paul Bechat. La réduction des coûts et les efforts de productivité demeurent toujours la priorité du groupe. Nul doute que ni Pratt & Whitney ni General Electric, qui affichent une profitabilité record (7 milliards de dollars de résultat net pour 70 milliards de dollars de chiffre d'affaires pour le groupe), ne mettraient le doigt dans l'engrenage d'une société structurellement déficitaire.

Christophe Jakubyszyn

La Lyonnaise des eaux parie sur la Turquie

QUELQUES MOIS après la signature d'un contrat de gestion pour la distribution d'eau et l'assainissement dans la bande de Gaza, la Lyonnaise des eaux continue de pousser ses pions au Proche-Orient. Le groupe français vient d'obtenir un contrat d'exploitation du service d'eau et d'assainissement de la ville d'Antalya (530 000 habitants), située dans le sud de la Turquie. Ce contrat de dix ans est de faible envergure –7 millions de dollars (35 millions de francs) la première année, financés en majeure partie par la Banque mondiale et la Banque européenne d'investissement –, mais il est symbolique : pour la première fois, une collectivité turque déléguera la gestion de l'exploitation des services d'eau et d'assainissement au secteur privé. Cette condition avait été exigée par les deux banques avant de financer ce programme. Avec ce contrat, le groupe de services espère renforcer son emprise en Turquie, un marché qui l'intéresse depuis longtemps. La Lyonnaise y est déjà présente par le biais de ses filiales GTMH (installation de lignes électriques) et Degrémont (traitement d'eau potable). Mais elle espère y investir davantage et ce malgré l'arrivée récente au pouvoir d'un gouvernement islamiste dirigé par Necmettin Erbakan, moins inquiétant selon elle que les dérapages inflationnistes de ces dernières années.

Avec 62 millions d'habitants, le pays a des besoins en infrastructures énormes. Selon les prévisions, Ankara sera la plus grande ville d'Europe dans vingt ans avec 20 millions d'habitants, et elle ne parvient aujourd'hui à satisfaire que la moitié de la demande de sa population en eau (2,5 millions de mètres cubes). La Turquie cherche donc à expérimenter de nouveaux modes de gestion de ses services publics afin de bénéficier de l'apport de capitaux privés.

Le groupe français veut prouver qu'il sait gérer à un moindre coût tout en offrant une meilleure qualité de services que le système de gestion actuel. Si son programme d'Antalya est un succès, d'autres villes comme Bursa pourraient à leur tour basculer vers le privé, avec le soutien de la Banque mondiale. D'ici à cinq ans, la Lyonnaise souhaiterait obtenir la distribution d'eau de quatre ou cinq villes turques de plus de 500 000 habitants, sous forme de contrat de gestion, et à terme elle ne désespère pas d'obtenir des concessions.

La présence du groupe en Turquie devrait également faciliter son développement dans les pays limitrophes. Mais, faute de moyens économiques réels, les ambitions de la Lyonnaise dans cette partie du monde restent, cependant, étroitement liées à la politique de financement des grands organismes internationaux.

Bally France est placé en redressement judiciaire

LE TRIBUNAL de commerce de Paris a placé, mardi 3 septembre, la société Bally France en redressement judiciaire jusqu'au 31 mars 1997. Ce jugement fait suite au dépôt de bilan annoncé le 20 août. Trois administrateurs judiciaires ont été désignés pour assurer la gestion du siège (80 salariés), des 110 points de vente, du dépôt de Vierzon (35 salariés) et des usines de Moulins et Villeurbanne (450 salariés). Le président de Bally France, Serge Marx, s'est refusé à tout commentaire à l'issue de l'audience qui s'est tenue à huis clos mais les syndicats ont dévoilé les intentions de la direction. Le fabricant de chaussures souhaiterait se séparer de ses deux sites de production et de 55 magasins. En conséquence, le centre de Vierzon serait lui aussi menacé. Bally France, qui a subi de lourdes pertes en 1995 se concentrerait sur la distribution. Ses dirigeants se seraient engagés à rechercher des repreneurs pour les usines de Moulins et Villeurbanne et à approvisionner ses magasins en priorité auprès de celles-ci ou, à défaut, auprès de fabricants français. Une solution qui semble incohérente aux salariés : *« Pourquoi chercher ailleurs une production qu'ils ont déjà dans leurs usines ? »*, s'interroge Pierre-Yves Gonzalez, secrétaire CGT du comité d'entreprise de Villeurbanne. Selon lui, le dépôt de bilan de Bally France correspond à une volonté de Bally International, indisposée par la concurrence de sa filiale française, en particulier à l'export, de privilégier la production helvétique pour le haut de gamme, et de sous-traiter le moyen de gamme en Italie, en Espagne ou en Inde. Resterait en France un réseau de 45 boutiques de luxe destinées à la clientèle étrangère, comme le magasin du boulevard des Capucines à Paris. Selon les syndicats, le groupe propriétaire, le suisse Oerlikon-Buehrle, présent dans plusieurs domaines d'activités, dont l'armement et la mécanique, souhaiterait à terme se séparer de l'industrie de la chaussure.

Pascale Caussat

Près de 5 % des Français possèdent 40 % du patrimoine

LA FORTUNE française demeure concentrée en très peu de mains. C'est ce que confirme l'Insee dans la dernière livraison de sa revue *Economie et statistique*.

Cette nouvelle étude de l'institut recoupe pour une large part les premières indications qu'il avait fournies dans l'édition de 1996 des Données sociales (*Le Monde* du 2 mars). Elle fait ainsi apparaître que le patrimoine brut des ménages (c'est-à-dire avant déduction de tout endettement) était en moyenne de 900 000 francs en 1992, mais cette évaluation globale recouvre évidemment de très fortes disparités. Ainsi les 10 % de ménages les moins fortunés avaient-ils un patrimoine qui ne dépassait pas 24 600 francs, alors que les 10 % les plus riches disposaient d'un avoir excédant 1 830 000 francs.

Toujours en 1992, les 25 % les plus pauvres ne se partageaient que 1 % du patrimoine total des ménages et les 50 % les moins favorisés seulement 8 %. A l'autre extrémité dans l'échelle des fortunes, les 25 % les plus riches détenaient un peu plus de 70 % du patrimoine, cette part atteignant même 50 % pour les 10 % les mieux dotés et presque 40 % pour les 5 % les plus riches. L'Insee ajoute que cette *« forte concentration (...) s'est atténuée : le nombre de mains peu fortunées a eu tendance à diminuer alors même que les performances des très gros patrimoines baissaient »*, du fait en particulier de la chute de l'immobilier parisien ou encore des moindres performances du marché boursier. La hausse du chômage ne semblait pas avoir modifié cette tendance. Ou du moins pas encore. *« Le caractère de stock du patrimoine fait qu'il n'enregistre qu'avec retard les effets de choc subis par le ménage (...) et le souci de se prémunir (...) peut engendrer une épargne de précaution supplémentaire. »*

L. M.

Le Crédit local détaille son alliance avec le Crédit communal de Belgique

LE CRÉDIT LOCAL DE FRANCE a apporté des précisions mercredi 4 septembre au cours d'une conférence de presse sur les conditions de son rapprochement avec le Crédit communal de Belgique. Une assemblée générale mixte des actionnaires du Crédit local se tiendra le 9 octobre afin d'approuver les modalités de l'alliance. Le Crédit local deviendra une société holding baptisée CLF Holding, qui détiendra 50 % des activités du Crédit local de France et 50 % du Crédit communal de Belgique. Le Crédit communal va procéder de même et se transformera en société holding, qui contrôlera 50 % des activités du Crédit communal et 50 % du Crédit local.

Le nom du nouveau groupe devrait être choisi au début du mois d'octobre. L'ensemble pèsera 1 000 milliards de francs de total de bilan et 40 milliards de francs de fonds propres. Le Crédit local de France a dégagé au premier semestre de 1996 un résultat net de 811 millions de francs, en hausse de 8,4 %.

DÉPÊCHES

■ **DEUTSCHE MORGAN GRENFELL : les activités de trois fonds d'investissements de la banque d'affaires londonienne,** filiale de la Deutsche Bank, ont été suspendues à la suite d'une enquête d'une des autorités de régulation de la City. *« Ces fonds d'investissements ont été suspendus et nous travaillons étroitement avec Deutsche Morgan Grenfell pour déterminer s'il y a eu des irrégularités »* dans leur gestion, a déclaré le porte-parole de l'IMRO (Investment Management Regulatory Organisation). Selon le *Financial Times* du 4 septembre, la Deutsche Bank était prête à injecter 200 millions de livres (1,6 milliard de francs) dans ces fonds.

■ **CIC : les syndicats FO et CFTC ont fait état mardi 3 septembre de** *« craintes fondées et renforcées »* sur le devenir du groupe CIC (9 000 employés), après plusieurs rencontres avec des représentants du Trésor et du ministère de l'économie, ainsi que des réunions intersyndicales. Après avoir été reçue à Bercy, une délégation de FO, première organisation syndicale du groupe CIC, a indiqué que *« les inquiétudes du personnel à l'égard du processus de privatisation demeurent entièrement fondées »*.

■ **POSTBANK : la privatisation de la banque postale allemande** rapportera à l'Etat allemand plus que les 3,1 milliards de deutschemarks (10,5 milliards de francs) initialement escomptés, a indiqué mardi un secrétaire d'Etat aux finances, Manfred Overhaus. L'Etat a prévu de privatiser 75 %, moins une action du capital de la Postbank cette année. Il a inscrit des recettes globales de privatisation de 9 milliards de deutschemarks dans son budget 1996.

■ **RENAULT : Carlos Ghosn sera nommé directeur général adjoint du** groupe automobile le 1er décembre 1996. Diplômé de l'Ecole polytechnique, M. Ghosn dirigera les activités industrielles du groupe, gérées jusqu'ici par Philippe Gras. Ce dernier se verra confier le secteur financier, rattaché actuellement au président Louis Schweitzer.

■ **AT&T : le groupe américain de télécommunications** a indiqué le 3 septembre qu'il placera fin septembre en Bourse les 524,6 millions d'actions (82 % du capital) qu'il détient encore dans Lucent Technologies, son ancienne activité de fabrication d'équipements de télécommunications.

■ **SKODA : le constructeur automobile tchèque,** dont 70 % du capital est détenu par Volkswagen, a inauguré mardi 3 septembre une usine ultramoderne. Elle devrait produire, dès 1997, 300 Octavia (la nouvelle berline de la marque) par jour.

■ **HYUNDAI : le constructeur automobile sud-coréen** devrait signer en Malaisie, vendredi 6 septembre, un accord avec l'entreprise française Renault, le gouvernement malaisien et des compagnies régionales pour la production de camions et de minibus.

■ LE DOLLAR était stable mercredi matin, après la deuxième frappe américaine sur l'Irak : il s'échangeait à 1,4844 mark et 109,26 contre 1,4848 mark et 109,27 yens mardi soir.

■ À LA BOURSE DE TOKYO, l'indice Nikkei a fini en hausse de 3,72 points, soit 0,02 %, à 20 201,87 points, après être tombé à un plus bas de 20 066,02 le matin.

■ LE FRANC perdait à nouveau un peu de terrain mercredi 4 septembre au cours des premiers échanges. Il s'inscrivait à 3,4265 pour 1 mark contre 3,4235 mardi soir.

■ WALL STREET : se reprenant après un plongeon matinal, grâce à un retour de la confiance sur le marché obligataire, l'indice Dow Jones a gagné 32,18 points (+ 0,57 %) à 5 648,39.

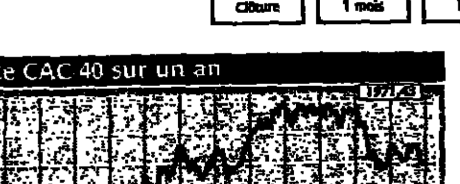
■ L'OR a ouvert en baisse sur le marché international de Hongkong, mercredi 4 septembre, à 386,30-386,60 dollars l'once, contre 387,20-387,50 à la clôture la veille.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois

NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES → FT 100 | MILAN ↘ MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Paris se reprend


Indice CAC 40 sur un an

CAC 40 5 jours

LA TENDANCE s'améliorait mercredi 4 septembre, à la Bourse de Paris, en dépit de l'affaiblissement du franc et de l'annonce d'une régression de l'activité économique au deuxième trimestre en France. En hausse de 0,40 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait en milieu de journée un gain de 0,66 %, à 1 984,52 points.

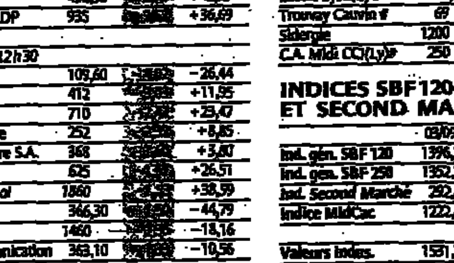
Sur le Matif, le contrat sur les bons du Trésor à dix ans gagnait 0,10 %, à 123,26. La veille, aux Etats-Unis, les taux d'intérêt à long terme, qui avaient atteint 7,17 %, sont revenus à 7,06 % en clôture. Le marché obligataire s'est ressaisi après la publication d'une progression de l'indice des directeurs d'achats des principaux groupes manufacturiers américains inférieure aux attentes des analystes.

Les dernières statistiques sur l'évolution économique en France au deuxième trimestre sont dans l'ensemble conformes aux attentes des milieux financiers : selon l'Insee, la production manufacturière a diminué de 0,2 %, le PIB a reculé de 0,4 %, la consommation des ménages a baissé de 1 % et l'investissement des entreprises a reculé de 1,5 %. *« Ces résultats décevants remettent en question la prévision de croissance pour l'ensemble de 1996, ce qui hypothèque le bouclage du budget »*, déclare-t-on dans les milieux financiers. Le gouvernement table sur une expansion de 1,3 % cette année.

Promodès, valeur du jour

LE GROUPE de distribution vient de régler, comme promis, son *« problème allemand »*. Il a annoncé la vente mardi 3 septembre de son réseau d'hypermarchés situés outre-Rhin. La cession a été bien accueillie à la Bourse de Paris. L'action a bondi jusqu'à 1 257 francs mardi au cours de la séance avant de s'inscrire en clôture à 1 224 francs sur une petite hausse de 0,5 % à la suite de prises de bénéfice. La Société générale a annoncé mardi une modification de son appréciation sur la valeur de « neutre » à « surperformance ». Depuis le début de l'année, le titre a gagné un peu plus de 6 %.

Promodes sur un mois

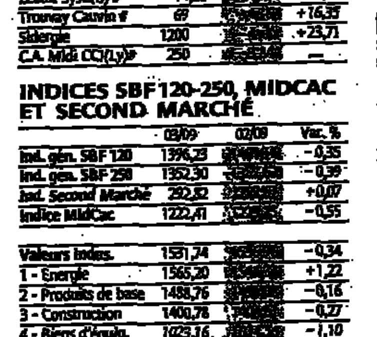


PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 04/09	Var. % 03/09	Var. % 31/12
Cerus Europ.Reun	97,70	[illegible]	+61,48
Plastic-Omn.(Ly)	393,50	[illegible]	+17,11
Bazar Hot. Ville	470	[illegible]	+26
Geophysique	338	[illegible]	+115,54
Usinor Sacilor	72	[illegible]	+11,19
Lapeyre	275	[illegible]	+12,70
Elf Gabon	1112	[illegible]	+29,45
Valeo	263,40	[illegible]	+16,13
Synthelabo	436,50	[illegible]	+42,27
Essilor Intl ADP	935	[illegible]	+36,69
BAISSES, 12h30			
Via Banque	109,60	[illegible]	−26,44
Fives-Lille	412	[illegible]	+11,95
Guilbert	710	[illegible]	+23,47
Worms & Cie	252	[illegible]	+8,85
Groupe Andre S.A.	368	[illegible]	+3,87
NRJ #	625	[illegible]	+26,51
Skis Rossignol	1860	[illegible]	+38,59
Eiffage	366,30	[illegible]	−44,79
Sat	1460	[illegible]	−18,16
CEP Communication	363,10	[illegible]	−10,56

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	04/09 Titres échangés	Capitalisation en KF
Total	397399	153779884,50
Elf Aquitaine	328164	126570016,80
Lyonnaise Eaux	194653	85583867,90
Carrefour	30696	80889223
B.N.P.	274047	49661557,20
Peugeot	65506	37511227
LVMH Moet Vuitton	33373	35510072
Valeo	124987	33018770,10
Pinault-Prin.Red.	16137	26374465
Cerus Europ.Reun	270168	26450532,85

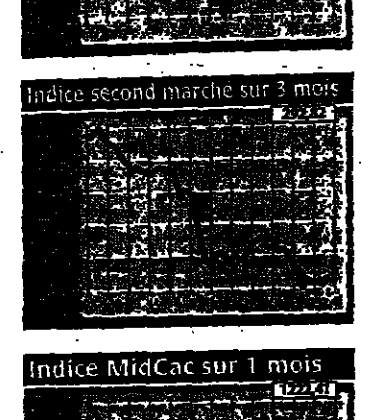


PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h30	Cours au 04/09	Var. % 03/09	Var. % 31/12
Julien (Ny)	85,90	[illegible]	+11,55
Sopra	40	[illegible]	—
Henri Maire (Ly)	88	[illegible]	−1,89
Delachaux S.A.	698	[illegible]	+43,94
Gravions Dorand	2,29	[illegible]	−82,71
BAISSES, 12h30			
Waeles	72,20	[illegible]	+44,25
Lectra Syst.(B) #	14,20	[illegible]	+22,12
Trouvay Cauvin #	69	[illegible]	+16,35
Sidergie	1200	[illegible]	+23,71
C.A. Midi CCI(Ly)#	250	[illegible]	—

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	03/09	02/09	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1396,23	[illegible]	−0,35
Ind. gén. SBF 250	1352,30	[illegible]	−0,39
Ind. Second Marché	292,82	[illegible]	+0,07
Indice MidCac	1222,41	[illegible]	−0,55
Valeurs Indus.	1531,74	[illegible]	−0,34
1 - Energie	1565,20	[illegible]	+1,22
2 - Produits de base	1488,76	[illegible]	−0,16
3 - Construction	1400,78	[illegible]	−0,27
4 - Biens d'équip.	1023,16	[illegible]	−1,10
5 - Automobile	1621,33	[illegible]	+0,02
6 - Biens consom.	2598,97	[illegible]	−0,90
7 - Indus. agro-alim.	1363,01	[illegible]	−0,75
Services	1536,68	[illegible]	−0,51
8 - Distribution	2859,32	[illegible]	−0,19
9 - Autres services	1020,36	[illegible]	−0,79
Sociétés financières	988,47	[illegible]	−0,39
10 - Immobilier	672,92	[illegible]	−0,28
11 - Services financ.	968,71	[illegible]	−0,29
12 - Sociétés invest.	1283,42	[illegible]	−0,72


Indice SBF 250 sur 3 mois

Indice second marché sur 3 mois

Indice MidCac sur 1 mois

Wall Street se reprend

LA BOURSE DE TOKYO a fini quasiment inchangée mercredi 4 septembre, l'indice Nikkei s'inscrivant en clôture sur une hausse *insignifiante* de 0,02 % (3,72 points) à 20 201,87 points.

Fermée lundi, Wall Street a progressé mardi, se reprenant après un plongeon matinal, grâce à un retour de la confiance sur le marché obligataire. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a gagné 32,18 points (+ 0,57 %) en clôture à 5 648,39 points. Il avait perdu 0,67 % vendredi. Le marché obligataire s'est ressaisi après la publication d'une progression de l'indice des directeurs d'achats des principaux groupes manufacturiers américains inférieure aux attentes moyennes des analystes. *Cet indice est passé à 52,6 en août* contre 50,2 points en juillet, alors que les analystes misaient sur un indice à 53 ou même 54,5 points, et alors que l'économie donne des signes de vitalité inattendue. Les marchés avaient également été ébranlés par l'envolée du prix du pétrole, après le report de l'application de l'accord « pétrole contre nourriture » qui aurait permis à l'Irak d'exporter des quantités limitées de brut.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 03/09	Cours au 02/09	Var. en %
Paris CAC 40	1971,43	[illegible]	−0,28
New-York/DJ indus.	5599,93	[illegible]	−0,29
Tokyo/Nikkei	22348	[illegible]	+10,03
Londres/FT100	3907,50	[illegible]	—
Francfort/Dax 30	2510,77	[illegible]	−0,88
Frankfort/Commer.	882,34	[illegible]	−0,86
Bruxelles/Bel 20	2045,87	[illegible]	−0,13
Bruxelles/Général	1717,16	[illegible]	−0,13
Milan/MIB 30	963	[illegible]	−0,21
Amsterdam/Gé. Cbs	373,70	[illegible]	−0,51
Madrid/Ibex 35	352,01	[illegible]	−0,69
Stockholm/Affarsal	1540,11	[illegible]	—
Londres FT30	2803,90	[illegible]	−0,14
Hong Kong/Hang S.	10957,20	[illegible]	−1,36
Singapour/Strait t	2105,26	[illegible]	−1,12

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	03/09	02/09
Alcoa	62,87	62,12
American Express	43,25	43,75
Allied Signal	61,87	61,75
AT & T	52,37	52,50
Bethlehem	10,75	10,25
Boeing Co	90,62	90,50
Caterpillar Inc.	69,37	68,87
Chevron Corp.	59,87	58,87
Coca-Cola Co	50,75	50
Disney Corp.	56,87	57
Du Pont Nemours&Co	83,50	82,12
Eastman Kodak Co	72,25	72,50
Exxon Corp.	83,62	81,37
Gén. Motors Corp.H	49,87	49,75
Gén. Electric Co	84	83,12
Goodyear T & Rubbe	45,50	45,62
IBM	115,25	114,37
Intl Paper	40,12	40
J.P. Morgan Co	88,50	87,62
Mc Don Dougl	50	50,12
Merck & Co.Inc.	65,12	65,62
Minnesota Mng.&Mfg	68,37	68,75
Philip Moris	89,50	89,75
Procter & Gamble C	89	88,87
Sears Roebuck & Co	43,62	44
Texaco	91,75	88,75
Union Carb.	43	43,25
Utd Technol	113	112,75
Westingh. Electric	16,62	16,37
Woolworth	21,12	21,25

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	03/09	02/09
Allied Lyons	4,65	4,65
Barclays Bank	9,02	9,07
B.A.T. industries	4,40	4,32
British Aerospace	9,98	10,07
British Airways	5,12	5,25
British Gas	2,03	2,07
British Petroleum	6,27	6,29
British Telecom	3,74	3,76
B.T.R.	2,55	2,57
Cadbury Schweppes	5,12	5,14
Eurotunnel	1	1,01
Glaxo	9,14	9,18
Grand Metropolitan	4,65	4,71
Guinness	4,65	4,77
Hanson Plc	1,56	1,58
Great Ic	6,40	6,50
H.S.B.C.	10,74	10,91
Impérial Chemical	8,22	8,26
Legal	7,26	7,23
Marks and Spencer	4,86	4,91
National Westminst	6,59	6,65
Peninsular Orienta	5,16	5,14
Reuters	7,46	7,49
Saatchi and Saatch	1,02	1,04
Shell Transport	9,46	9,44
Tate and Lyle	4,52	4,52
Unilever Ltd	12,91	12,83
Zeneca	15,40	15,40

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	03/09	02/09
Allianz Holding N	2617	2628
Basf AG	43,15	43,78
Bayer AG	52,05	52,45
Bay hyp&Wechselbk	41,07	41,65
Bayer Vereinsbank	48,90	49,44
BMW	854,10	858
Commerzbank	339,50	339,50
Continental AG	25,06	25,10
Daimler-Benz AG	79,85	80,30
Degussa	511,50	518
Deutsche Babcock A	54,20	54,50
Deutsche Bank AG	72,25	72,87
Dresdner BK AG FR	39,90	40,07
Henkel VZ	60,50	60,80
Hoechst AG	50,85	51,48
Karstadt AG	516,50	516,50
Kaufhof Holding	573	573
Linde AG	921	926,50
DT. Lufthansa AG	199,20	208,30
Man AG	367	372
Mannesmann AG	529	531,50
Metallges AG	27,05	26,90
Preussag AG	347	349,50
Rwe	53,50	54,05
Schering AG	106,80	108,10
Siemens AG	77,52	77,98
Thyssen	265,60	267,80
Veba AG	76,10	77,24
Viag	537,25	538,50
Wellag AG	856	850

New York. Dow Jones sur 3 mois

Londres. FT100 sur 3 mois

Francfort. Dax 30 sur 3 mois

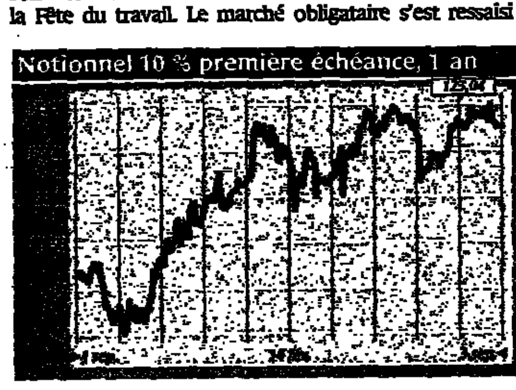
LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS → OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

Hausse du Matif

LE MATIF a entamé la séance du mercredi 4 septembre sur une hausse dans le sillage des marchés obligataires américain et allemand. Sur le marché obligataire américain, le taux d'intérêt sur les émissions du Trésor à 30 ans, principale référence, a reculé à 7,06 %, contre 7,17 % en début de matinée et 7,11 % vendredi soir. Les marchés américains étaient fermés lundi pour la Fête du travail. Le marché obligataire s'est ressaisi après la publication d'une progression de l'indice des directeurs d'achats des principaux groupes manufacturiers américains inférieure aux attentes moyennes des analystes.

Les marchés avaient été très secoués à la reprise des échanges par des informations du *Wall Street Journal* selon lesquelles la Réserve fédérale pourrait relever ses taux dès la prochaine réunion de son comité monétaire.


Notionnel 10 % première échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 03/09	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,45	6,48	7,28	[illegible]
Allemagne	3	6,38	7,15	[illegible]
Grande-Bretagne	5,81	7,86	8,20	[illegible]
Italie	8,59	8,57	9,86	[illegible]
Japon	0,50	2,99	—	[illegible]
Etats-Unis	5,25	6,86	7,05	[illegible]

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 03/09	Taux au 02/09	Indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	NC	5,32	NC
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	NC	5,94	NC
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	NC	6,30	NC
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	NC	6,54	NC
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	NC	7,11	NC
Obligations françaises	NC	6,59	NC
Fonds d'Etat à TME	NC	−1,95	NC
Fonds d'Etat à TRE	NC	−1,58	NC
Obligat. franç. à TME	NC	−1,27	NC
Obligat. franç. à TRE	NC	+0,15	NC

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,75 %)

	Achat 03/09	Vente 03/09	Achat 02/09	Vente 02/09
Jour le jour	3,5000	—	3,5000	—
1 mois	3,75	3,87	3,75	3,87
3 mois	4	4,12	4	4,12
6 mois	4,19	4,25	4,12	4,25
1 an	4,19	4,31	4,19	4,31
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,7500	—	3,7773	—
Pibor Francs 3 mois	4	—	3,9902	—
Pibor Francs 6 mois	4,1250	—	4,1250	—
Pibor Francs 9 mois	4,1797	—	4,1563	—
Pibor Francs 12 mois	4,2188	—	4,1875	—
PIBOR ECU				
Pibor Ecu 3 mois	4,3646	—	4,3750	—
Pibor Ecu 6 mois	4,3802	—	4,3958	—
Pibor Ecu 12 mois	4,5000	—	4,5000	—

MATIF

Échéances 03/09	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Sept. 96	127567	123,04	123,20	122,86	123,16
Déc. 96	24083	[illegible]	121,76	[illegible]	121,76
Mars 97	1510	121,52	121,64	121,48	121,66
Juin 97	—	[illegible]	—	[illegible]	120,84
PIBOR 3 MOIS					
Sept. 96	27531	95,95	95,99	[illegible]	95,87
Déc. 96	23771	95,81	95,82	[illegible]	95,72
Mars 97	6346	[illegible]	95,85	95,76	95,78
Juin 97	2018	95,71	95,71	95,67	95,68
ÉCU LONG TERME					
Sept. 96	926	91,86	91,88	91,66	91,88
Déc. 96	100	89,98	89,98	89,88	90,06

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 03/09	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Sept. 96	19106	1974	1977	1952,50	1977
Oct. 96	1378	1979	1979	1961,50	1981,50
Nov. 96	—	78	78	78	—
Déc. 96	494	1990,50	1993,50	1972	1993

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,0905 | US/DM ↘ 1,4845 | US/¥ ↗ 109,2500 | DM/F ↗ 3,4222 | £/F ↗ 7,9465

Recul du franc

LE FRANC perdait à nouveau du terrain, mercredi 4 septembre, au cours des premiers échanges entre banques. Il s'inscrivait à 3,4273 pour un mark contre 3,4235 mardi soir et 3,4207 lundi. La devise française a souffert de l'annonce d'un recul de 0,4 % au deuxième trimestre 1996 du PIB français, après une hausse de 1,1 % au 1er trimestre (chiffre révisé en baisse de 0,1 point). Ce chiffre s'accompagne d'une baisse de la consommation des ménages, de l'investissement des entreprises et de la production manufacturière. L'approche de la présentation, le 10 septembre, par le gouvernement du budget 1997 rend de plus en plus nerveux les investisseurs.

Le dollar était très stable, mercredi 4 septembre dans la matinée. Le billet vert s'échangeait à 1,4844 mark, 109,26 yens et 5,0858 francs contre 1,4848 mark, 109,27 yens et 5,0905 francs mardi soir.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 03/09	% 02/09	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	342,2200	[illegible]	330	[illegible]
Ecu	6,4570	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,0905	[illegible]	4,7500	[illegible]
Belgique (100 F)	16,6195	[illegible]	16,0300	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	305,3000	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,3580	[illegible]	3,1000	[illegible]
Danemark (100 krd)	88,5800	[illegible]	83	[illegible]
Irlande (1 iep)	8,2365	[illegible]	7,8500	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	7,9465	[illegible]	7,5000	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,1440	[illegible]	1,9000	[illegible]
Suède (100 krs)	76,5500	[illegible]	71	[illegible]
Suisse (100 F)	420,2900	[illegible]	407	[illegible]
Norvège (100 k)	79,1000	[illegible]	74	[illegible]
Autriche (100 sch)	48,6290	[illegible]	47,0500	[illegible]
Espagne (100 pes.)	4,0530	[illegible]	3,7300	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,3450	[illegible]	2,9500	[illegible]
Canada 1 dollar ca	3,7182	[illegible]	3,4000	[illegible]
Japon (100 yens)	4,6531	[illegible]	4,4300	[illegible]
Finlande (mark)	112,8700	[illegible]	107	[illegible]

PARITÉS DU DOLLAR

PARITÉS DU DOLLAR	04/09	03/09	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4845	[illegible]	−0,05
TOKYO : USD/Yens	109,2500	[illegible]	+0,12

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,0602	[illegible]	5,0670	[illegible]
Yen (100)	4,6750	[illegible]	4,6774	[illegible]
Deutschemark	3,4292	[illegible]	3,4244	[illegible]
Franc Suisse	4,2423	[illegible]	4,2391	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,3439	[illegible]	3,3474	[illegible]
Livre sterling	7,8919	[illegible]	7,8792	[illegible]
Peseta (100)	4,0504	[illegible]	4,0530	[illegible]
Franc Belge	16,648	[illegible]	16,630	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,62	[illegible]	4,25
Eurodollar	5,31	[illegible]	5,62
Eurolivre	5,62	[illegible]	5,75
Eurodeutschemark	3,09	[illegible]	3,16

L'OR

	cours 03/09	cours 02/09
Or fin (k. barre)	62800	63100
Or fin (en lingot)	63200	63650
Once d'Or Londres	386,55	—
Pièce française(20f)	363	364
Pièce suisse (20f)	364	364
Pièce Union lat(20f)	364	364
Pièce 20 dollars us	2400	2405
Pièce 10 dollars us	1302,50	1302,50
Pièce 50 pesos mex.	2370	2355

LE PÉTROLE

En dollars	cours 03/09	cours 02/09
Brent (Londres)	21,95	—
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	03/09	02/09
Dow-Jones comptant	214,36	[illegible]
Dow-Jones à terme	349,39	[illegible]
CRB	249,39	[illegible]
MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2044	[illegible]
Cuivre à 3 mois	2021	[illegible]
Aluminium comptant	1473,50	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1508	[illegible]
Plomb comptant	823	[illegible]
Plomb à 3 mois	818,50	[illegible]
Etain comptant	6205	[illegible]
Etain à 3 mois	6240	[illegible]
Zinc comptant	1008	[illegible]
Zinc à 3 mois	1033	[illegible]
Nickel comptant	7305	[illegible]
Nickel à 3 mois	7404	[illegible]

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,21	[illegible]
Platine à terme	399,60	[illegible]
Palladium	127,25	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	4,57	[illegible]
Maïs (Chicago)	3,44	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	—	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	254	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	72,50	[illegible]
Orge (Londres)	99,90	[illegible]
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1339	[illegible]
Café (Londres)	1630	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	1427,64	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	0,76	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	1,12	[illegible]

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 4 SEPTEMBRE

Liquidation : 23 septembre
Taux de report : 3,75
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,66 %
CAC 40 : 1984,49

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
B.N.P. (T.P)	881	[illegible]	– 0,34	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	805	[illegible]	—	[illegible]
Renault (T.P.)	1653	[illegible]	– 0,18	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	1955	[illegible]	—	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1171	[illegible]	+ 0,76	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	995	[illegible]	—	[illegible]
Accor	610	[illegible]	+ 0,81	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	130,10	[illegible]	+ 0,61	[illegible]
Air Liquide	875	[illegible]	+ 0,11	[illegible]
Alcatel Alsthom	388	[illegible]	+ 0,54	[illegible]
Axa	284,60	[illegible]	+ 0,14	[illegible]
Axime	584	[illegible]	+ 0,68	[illegible]
Bail Investis	770	[illegible]	+ 1,29	[illegible]
Bancaire (Cie)	503	[illegible]	– 0,19	[illegible]
Bazar Hot. Ville	454	[illegible]	+ 3,52	[illegible]
Bertrand Faure	166	[illegible]	+ 1,02	[illegible]
BIC	747	[illegible]	+ 1,07	[illegible]
BIS	492,80	[illegible]	– 0,54	[illegible]
B.N.P.	180,70	[illegible]	+ 0,27	[illegible]
Bollore Techno.	521	[illegible]	+ 0,57	[illegible]
Bongrain	2345	[illegible]	+ 0,21	[illegible]
Bouygues	492,20	[illegible]	+ 0,42	[illegible]
Canal +	1156	[illegible]	+ 0,86	[illegible]
Cap Gemini	215	[illegible]	+ 0,23	[illegible]
Carbone Lorraine	670	[illegible]	+ 0,29	[illegible]
Carrefour	2585	[illegible]	+ 2,51	[illegible]
Casino Guichard	197	[illegible]	+ 1,26	[illegible]
Casino Guich.ADP	131	[illegible]	+ 1,60	[illegible]
Castorama Dl (Li)	963	[illegible]	—	[illegible]
C.C.F.	232,50	[illegible]	– 0,12	[illegible]
CCMX(ex.CCMC) Ly.	45,30	[illegible]	—	[illegible]
Cegid (Ly)	452	[illegible]	– 1,32	[illegible]
CEP Communication	368	[illegible]	– 1,33	[illegible]
Cerus Europ.Reun	92	[illegible]	+ 6,19	[illegible]
Cetelem	1034	[illegible]	+ 1,93	[illegible]
CGIP	1200	[illegible]	+ 0,83	[illegible]
Chargeurs Intl	184,20	[illegible]	+ 1,08	[illegible]
Christian Dior	607	[illegible]	+ 0,65	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	169	[illegible]	– 0,29	[illegible]
Cipe France Ly #	458	[illegible]	—	[illegible]
Clarins	740	[illegible]	– 0,27	[illegible]
Club Mediterranee	373	[illegible]	+ 0,53	[illegible]
Coflexip	201,50	[illegible]	+ 0,24	[illegible]
Colas	778	[illegible]	+ 0,25	[illegible]
Comptoir Entrep.1	10,40	[illegible]	– 0,96	[illegible]
Comptoir Moder.	2169	[illegible]	+ 0,13	[illegible]
CPR	410,90	[illegible]	– 0,21	[illegible]
Cred.Fon.France	68,95	[illegible]	—	[illegible]
Credit Local Fce	413	[illegible]	+ 2,10	[illegible]
Credit Lyonnais CI	114	[illegible]	—	[illegible]
Credit National	317	[illegible]	+ 0,25	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	199,90	[illegible]	– 0,40	[illegible]
Damart	3515	[illegible]	+ 2,41	[illegible]
Danone	685	[illegible]	+ 0,43	[illegible]
Dassault-Aviation	801	[illegible]	+ 0,87	[illegible]
Dassault Electro	309	[illegible]	– 0,55	[illegible]
Dassault Systemes	205	[illegible]	– 0,97	[illegible]
De Dietrich	213,10	[illegible]	+ 0,56	[illegible]
Degremont	456	[illegible]	+ 0,21	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	38,50	[illegible]	+ 0,25	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	198	[illegible]	—	[illegible]
Docks France	1270	[illegible]	—	[illegible]
Dynaction	128,50	[illegible]	– 0,77	[illegible]
Eaux (Gle des)	481,90	[illegible]	+ 0,33	[illegible]
Ecco	1249	[illegible]	+ 0,80	[illegible]
Eiffage	371,90	[illegible]	– 1,50	[illegible]
Elf Aquitaine	381,80	[illegible]	+ 0,91	[illegible]
Eramet	339	[illegible]	+ 0,88	[illegible]
Eridania Beghin	715	721	+ 0,83	[illegible]
Essilor Intl	1318	[illegible]	+ 1,13	[illegible]
Essilor Intl ADP	912	[illegible]	+ 2,52	[illegible]
Esso	578	[illegible]	+ 0,51	[illegible]
Eurafrance	2050	[illegible]	—	[illegible]
Euro Disney	11,95	[illegible]	—	[illegible]
Europe 1	1072	[illegible]	+ 1,21	[illegible]
Eurotunnel	8,15	[illegible]	– 0,61	[illegible]
Filipacchi Medias	950	[illegible]	– 0,63	[illegible]
Fimalac	413	[illegible]	+ 0,96	[illegible]
Finextel	74,60	[illegible]	+ 0,53	[illegible]
Fives-Lille	424,90	[illegible]	– 3,03	[illegible]
Fromageries Bel	4590	[illegible]	+ 0,65	[illegible]
Galeries Lafayette	1405	[illegible]	+ 0,49	[illegible]
GAN	118	117,10	– 0,76	[illegible]
Gascogne (B)	437	[illegible]	+ 0,22	[illegible]
Gaumont #	356	[illegible]	– 0,28	[illegible]
Gaz et Eaux	2160	[illegible]	– 0,09	[illegible]
Geophysique	327,50	[illegible]	+ 3,20	[illegible]
G.F.C	385	[illegible]	– 0,25	[illegible]
Groupe Andre S.A.	374	[illegible]	– 1,60	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	93,10	[illegible]	+ 0,10	[illegible]
GTM-Entrepose	299	[illegible]	+ 1,33	[illegible]
Guilbert	728	710	– 2,47	[illegible]
Guyenne Gascogne	1795	[illegible]	+ 0,05	[illegible]
Havas	337,50	[illegible]	+ 0,41	[illegible]
Havas Advertising	520	[illegible]	– 0,57	[illegible]
Imetal	672	670	– 0,29	[illegible]
Immeubl.France	324	[illegible]	+ 0,30	[illegible]
Ingenico	66,10	67,50	+ 2,11	[illegible]
Interbail	200	[illegible]	+ 0,50	[illegible]
Intertechnique 1	540	550	+ 1,85	[illegible]
Jean Lefebvre	298	[illegible]	—	[illegible]
Klepierre	630	[illegible]	—	[illegible]
Labinal	700	[illegible]	– 0,42	[illegible]
Lafarge	278,40	[illegible]	+ 2,04	[illegible]
Lagardere	117	117,40	+ 0,34	[illegible]
Lapeyre	267	[illegible]	+ 2,99	[illegible]
Lebon	175,50	[illegible]	– 0,28	[illegible]
Legrand	761	[illegible]	+ 1,18	[illegible]
Legrand ADP	495	[illegible]	+ 0,80	[illegible]
Legris Indust.	188,50	[illegible]	+ 1,80	[illegible]
Locindus	687	[illegible]	+ 1,01	[illegible]
L'Oreal	1558	[illegible]	+ 1,28	[illegible]
LVMH Moet Vuitton	1056	[illegible]	+ 0,75	[illegible]
Lyonnaise Eaux	439,20	[illegible]	+ 0,81	[illegible]
Marine Wendel	452,70	[illegible]	– 0,13	[illegible]
Metaleurop	50	[illegible]	+ 0,20	[illegible]
Metrologie Inter.	12,90	[illegible]	– 0,38	[illegible]
Michelin	237	[illegible]	+ 0,84	[illegible]
Moulinex	91,40	[illegible]	– 0,87	[illegible]
Nord-Est	127,20	128,50	+ 1,02	[illegible]
Nordon (Ny)	345	[illegible]	—	[illegible]
NRJ #	635	[illegible]	– 1,57	[illegible]
OLIPAR	79	[illegible]	—	[illegible]
Paribas	311	[illegible]	+ 0,93	[illegible]
Pathe	1336	[illegible]	– 0,59	—
Pechiney	212	211,60	– 0,18	[illegible]
Pernod-Ricard	304	[illegible]	– 0,32	[illegible]
Peugeot	568	[illegible]	+ 0,88	[illegible]
Pinault-Prin.Red.	1640	[illegible]	+ 0,73	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	376	[illegible]	+ 4,65	[illegible]
Poliet	505	[illegible]	—	[illegible]
Primagaz	547	[illegible]	+ 0,91	[illegible]
Promodes	1224	[illegible]	+ 0,65	[illegible]
Publicis	411,50	[illegible]	– 0,34	[illegible]
Remy Cointreau	125,30	[illegible]	+ 1,83	[illegible]
Renault	113,80	[illegible]	– 0,70	[illegible]
Rexel	1227	[illegible]	– 0,97	[illegible]
Rhone Poulenc A	132	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Rochette (La)	28,40	[illegible]	– 0,35	[illegible]
Roussel Uclaf	1189	[illegible]	+ 0,08	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	4310	[illegible]	—	[illegible]
Sade (Ny)	181	[illegible]	—	[illegible]
Sagem SA	2900	[illegible]	+ 0,34	[illegible]
Saint-Gobain	622	[illegible]	+ 0,64	[illegible]
Saint-Louis	1185	[illegible]	– 0,42	[illegible]
Salomon (Ly)	4200	[illegible]	+ 0,95	[illegible]
Salvepar (Ny)	400	[illegible]	—	[illegible]
Sanofi	394,50	[illegible]	+ 0,38	[illegible]
Sat	1480	[illegible]	– 1,35	[illegible]
Saupiquet (Ns)	744	[illegible]	—	[illegible]
Schneider SA	271	[illegible]	+ 0,85	[illegible]
SCOR	207,50	[illegible]	+ 1,34	[illegible]
S.E.B.	840	[illegible]	+ 1,66	[illegible]
Sefimeg	362	[illegible]	– 0,33	[illegible]
SEITA	195	[illegible]	+ 1,53	[illegible]
Selectibanque	91	92	+ 1,09	[illegible]
SFIM	1120	[illegible]	+ 0,80	[illegible]
SGE	96,50	[illegible]	—	[illegible]
Sidel	318,90	[illegible]	– 0,28	[illegible]
Simco	409	[illegible]	– 0,24	[illegible]
S.I.T.A	1038	[illegible]	+ 0,77	[illegible]
Skis Rossignol	1889	[illegible]	– 1,53	[illegible]
Sligos	436	[illegible]	—	[illegible]
Societe Generale	565	[illegible]	– 0,35	[illegible]
Sodexho	2340	[illegible]	+ 1,06	[illegible]
Sommer-Allibert	128	129,50	+ 1,17	[illegible]
Sophia	180,20	[illegible]	+ 0,44	[illegible]
Spir Communication	455	[illegible]	+ 1,75	[illegible]
Strafor Facom	384,60	[illegible]	+ 1,95	[illegible]
Suez	183,40	[illegible]	+ 0,38	[illegible]
Synthelabo	425	[illegible]	+ 2,70	[illegible]
Technip	451,10	[illegible]	+ 2,30	[illegible]
Thomson-CSF	148,20	[illegible]	– 0,33	[illegible]
Total	384,50	[illegible]	+ 0,31	[illegible]
UAP	100,40	[illegible]	+ 0,09	[illegible]
UFB Locabail	465	465	—	01/04/96
UGC DA (M)	274	270,40	– 1,31	19/06/96
UIC	56,50	56	– 0,88	[illegible]
UIF	400	[illegible]	– 0,25	[illegible]
UIS	150,10	150	– 0,06	[illegible]
Unibail	517	[illegible]	—	[illegible]
Union Assur.Fdal	574	[illegible]	+ 1,74	[illegible]
Usinor Sacilor	69,80	[illegible]	+ 3,15	[illegible]
Valeo	255,90	[illegible]	+ 2,93	[illegible]
Vallourec	200	[illegible]	+ 0,50	[illegible]
Via Banque	114,20	[illegible]	– 4,02	[illegible]
Worms & Cie	258	[illegible]	– 2,32	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1280	[illegible]	+ 0,78	22/01/96
Elf Gabon	1080	[illegible]	+ 2,96	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
ABN Amro Hol. #	274,80	[illegible]	—	25/03/96
Adecco S.A.	1393	[illegible]	+ 1,14	—
Adidas AG #	434,60	[illegible]	+ 0,09	[illegible]
American Express	220	220	—	[illegible]
Anglo American #	308	309	+ 0,32	[illegible]
Amgold #	467	[illegible]	—	[illegible]
Arjo Wiggins App.	14,50	14,75	+ 1,72	[illegible]
A.T.T. #	264,90	[illegible]	+ 0,79	[illegible]
Banco Santander #	255	255	—	[illegible]
Barrick Gold #	138,70	[illegible]	+ 0,86	[illegible]
B.A.S.F. #	148	[illegible]	+ 0,94	[illegible]
Bayer #	180	[illegible]	+ 0,27	[illegible]
Bienheim Group	27	[illegible]	+ 1,11	[illegible]
Cordiant PLC	8,15	[illegible]	+ 0,61	[illegible]
Crown Cork ord.	232,10	[illegible]	+ 0,64	[illegible]
Crown Cork PF CV	233	[illegible]	– 0,72	[illegible]
Daimler Benz #	275,60	[illegible]	—	[illegible]
De Beers #	155	[illegible]	+ 0,70	[illegible]
Deutsche Bank #	249	249	—	[illegible]
Dresdner Bank #	136,50	138	+ 1,09	[illegible]
Driefontein #	66	[illegible]	– 0,30	[illegible]
Du Pont Nemours #	422,90	[illegible]	– 0,02	[illegible]
Eastman Kodak #	■ 361,30	[illegible]	+ 1,82	[illegible]
East Rand #	3,03	[illegible]	—	[illegible]
Echo Bay Mines #	50,80	[illegible]	+ 0,19	[illegible]
Electrolux #	294,70	300	+ 1,79	[illegible]
Ericsson #	113,80	116,40	+ 2,28	[illegible]
Exxon Corp. #	420	425	+ 1,19	[illegible]
Ford Motor #	169,10	[illegible]	—	[illegible]
Freegold #	57,15	[illegible]	+ 0,61	[illegible]
Gencor Limited #	18,20	[illegible]	+ 0,27	[illegible]
General Elect. #	420,90	[illegible]	+ 1,82	[illegible]
General Motors #	250	[illegible]	+ 1,36	[illegible]
Gle Belgique #	395,30	[illegible]	+ 0,43	[illegible]
Grd Metropolitan	36,95	37,25	+ 0,81	[illegible]
Guinness Plc #	37,05	[illegible]	+ 1,21	[illegible]
Hanson Plc	12,65	[illegible]	– 0,79	[illegible]
Harmony Gold #	51,80	50,60	– 2,31	[illegible]
Hitachi #	46,20	46	– 0,43	31/12/99
Hoechst #	175	176	+ 0,57	02/05/96
I.B.M #	579	586	+ 1,20	10/09/96
I.C.I #	67,50	65,10	– 3,55	25/04/96
Ito Yokado #	273	272,70	– 0,10	31/12/99
Matsushita #	85,20	85	– 0,23	28/06/96
Mc Donald's #	235	235,40	+ 0,17	13/09/96
Merck and Co #	330	332,40	+ 0,72	01/07/96
Mitsubishi Corp. #	58,05	58,05	—	28/06/96
Mobil Corporat. #	578	585	+ 1,21	10/09/96
Morgan J.P. #	447	448	+ 0,22	15/07/96
Nestle SA Nom. #	5890	5910	+ 0,33	05/06/96
Nipp. MeatPacker #	69	—	—	31/12/99
Nokia A	209	210,30	+ 0,62	16/04/96
Norsk Hydro #	232,50	235,40	+ 1,24	15/05/96
Petrofina #	1590	1614	+ 1,50	28/05/96
Philip Morris #	454,90	456	+ 0,24	10/07/96
Philips N.V #	168,50	169,10	+ 0,35	11/04/96
Placer Dome Inc #	123,70	122,80	– 0,72	25/06/96
Procter Gamble #	454	454,90	+ 0,19	15/08/96
Quilmes	251	253	+ 0,79	17/07/96
Randfontein #	32,75	33	+ 0,76	30/07/96
Rhone Poul.Rorer #	356,50	361,50	+ 1,40	30/08/96
Royal Dutch #	773	778	+ 0,64	28/05/96
R T Z #	76,20	77,15	+ 1,24	22/04/96
Sega Enterprises	219	212,60	– 2,92	31/12/99
Saint-Helena #	36,50	36,30	– 0,54	15/09/95
Schlumberger #	438,50	436,60	– 0,43	05/07/96
SGS Thomson Micro.	213,60	211,90	– 0,79	—
Shell Transport #	75,05	75,45	+ 0,53	22/05/96
Siemens #	267	266	– 0,37	26/02/96
Sony Corp. #	319	317	– 0,62	31/12/99
Sumitomo Bank #	92,50	90	– 2,70	31/12/99
T.D.K #	293,70	301,90	+ 2,79	02/07/96
Telefonica #	94,45	95	+ 0,58	03/06/96
Toshiba #	32,95	32,90	– 0,15	31/12/99
Unilever #	741	759	+ 2,42	24/05/96
United Technol. #	572	573	+ 0,17	10/09/96
Vaal Reefs #	445,20	445,50	+ 0,06	15/03/96
Volkswagen A.G #	1843	1854	+ 0,59	06/06/96
Volvo (act.B) #	107,10	108,90	+ 1,68	07/05/96
Western Deep #	188,20	189,10	+ 0,47	15/03/96
Yamanouchi #	105,40	105,40	—	28/06/96
Zambia Copper	4,13	4,03	– 2,42	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MERCREDI 4 SEPTEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	114,70	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	103,30	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	110,79	[illegible]
CEPME 9% 92-06TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	118,61	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	113,53	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	109,80	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	104,40	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	116,12	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	111,43	[illegible]
CLF 9%88-93/98CA#	106	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	—	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	113	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	—	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	110,28	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	113,60	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	101,47	[illegible]
Finansder 9%91-06#	117,05	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	113	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	112,15	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	103,25	[illegible]
OAT 9,90%85-97 CA#	—	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	—	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	101,50	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	108,44	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,79	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	108,25	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	110,51	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	—	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	115,80	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	103,60	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	113,36	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	115,30	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	—	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	108,16	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	927	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel		156	[illegible]
Bains C.Monaco	◆	480	[illegible]
B.N.P.Intercont.		424	[illegible]
Bidermann Intl	◆	110	[illegible]
B T P (la cie)	◆	7,60	[illegible]
Centenaire Blanzy		360	[illegible]
Ceragen Holding	◆	45	[illegible]
Champex (Ny)	◆	17,40	[illegible]
CIC Un.Euro.CIP		358	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	2480	[illegible]
Cpt Lyon Alem.		336	[illegible]
Concorde-Ass Risq		822	[illegible]
Darblay	◆	475	[illegible]
Didot Bottin		850	[illegible]
Eaux Bassin Vichy		3781	[illegible]
Ecia		670	[illegible]
Ent.Mag. Paris	◆	1194	[illegible]
Fidei		32,50	[illegible]
Finalens		350	[illegible]
F.I.P.P.	◆	112,90	[illegible]
Fonciere (Cie)		510	[illegible]
Fonciere Euris	◆	208,80	[illegible]
Foncina #	◆	428,50	[illegible]
France I.A.R.D.	◆	1006	[illegible]
France S.A.		1375	[illegible]
From. Paul-Renard	◆	2050	[illegible]
Genefim	◆	137,50	[illegible]
Gevelot		875	[illegible]
G.T.I (Transport)	◆	310	[illegible]
Immobail		100	[illegible]
Immobanque		555	[illegible]
Lucia	◆	58	[illegible]
Monoprix		176,40	[illegible]
Metal Deploye	◆	363	[illegible]
Mors #		11,10	[illegible]
Navigation (Nle)		62,55	[illegible]
Paluel-Marmont	◆	222	[illegible]
Exa.Clairefont(Ny)		1339	[illegible]
Parfinance		206,20	[illegible]
Paris Orleans		253,50	[illegible]
Piper Heidsieck		1550	[illegible]
Promodes (CI)	◆	935	[illegible]
PSB Industries Ly		345,90	[illegible]
Rougier #		389	[illegible]
Saga		91	[illegible]
Salins du Midi		435	[illegible]
Silic		700	[illegible]
S.I.P.H.	◆	219,70	[illegible]
Sofal	◆	65	[illegible]
Sofragi	◆	3860	[illegible]
Soudure Autogene	◆	985	[illegible]
Sovabail	◆	301	[illegible]
Taittinger		1670	[illegible]
Tour Eiffel		270	[illegible]
Vicat	◆	428	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	140,20	[illegible]
Commerzbank AG	1179	[illegible]
Fiat Ord	17,10	[illegible]
Gevaert	302	302
Gold Fields South	145,10	[illegible]
Kubota Corp.	33,50	33,50
Montedison act.ep.	10,05	[illegible]
Olympus Optical	42	42
Ottomane(cie Fin.)	340	340
Robeco	374,70	[illegible]
Rodamco N.V.	144	[illegible]
Rolinco	403,30	[illegible]
Solvay SA	3005	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MERCREDI 4 SEPTEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Adal (Ns) #	◆	54	[illegible]
AFE #		432,80	[illegible]
Algie #		180	[illegible]
Albert S.A (Ns)		139	[illegible]
Altran Techno. #		1650	[illegible]
Montaignes P.Gest.		760	[illegible]
Assystem #		459	[illegible]
Bque Picardie (Li)	◆	564	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#		227	[illegible]
Bque Vernes	◆	330	[illegible]
Beneteau #		537	[illegible]
B I M P	◆	66	[illegible]
Boiron (Ly) #		600	[illegible]
Boisset (Ly)#		260	[illegible]
But S.A.		320,90	[illegible]
Cardif SA		660	[illegible]
C.E.E #		210	[illegible]
CEGEP #		233	[illegible]
Cermex # (Ly)		337	[illegible]
CFPI #	◆	195	[illegible]
Change Bourse (M)		253,90	[illegible]
Christ.Dalloz #		1420	[illegible]
CNIM CA#		174	[illegible]
Codetour		300	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET		362	[illegible]
Confandey S.A.		280	[illegible]
C.A.Haute Normand.		351	[illegible]
C.A. Paris IDF		780	[illegible]
C.A.Ile & Vilaine		345	[illegible]
C.A. Oise CCI		262,70	[illegible]
Creeks	◆	42	[illegible]
Devanlay		470	[illegible]
Devernois (Ly)		459,50	[illegible]
Ducros Serv.Rapide	◆	73,50	[illegible]
Ecco Trav.Tempo Ly		460	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)		261	[illegible]
Europ Propulsion		506	[illegible]
Expand s.a.		288,70	[illegible]
Factorem		782	[illegible]
Faiveley #		297	[illegible]
Finacor		90	[illegible]
Fininfo		534	[illegible]
Fructivie		615	[illegible]
Gautier France #		277,40	[illegible]
Gel 2000		80	[illegible]
GFI Industries #		545	[illegible]
Girodet (Ly) #		40,80	[illegible]
GLM S.A.		278	[illegible]
Grandoptic.Photo #		627	[illegible]
Gpe Guillin # Ly		148,90	[illegible]
Kindy #		143	[illegible]
Guerbet		292	[illegible]
Hermes Internat.1#		1210	[illegible]
Hurel Dubois		497	[illegible]
ICBT Groupe #		222	[illegible]
I.C.C.		140,20	[illegible]
Idianova	◆	71,30	[illegible]
Int. Computer #		114,90	[illegible]
IPBM	◆	78	[illegible]
M6-Metropole TV		535	[illegible]
Mankou #		555	[illegible]
Manutan		434,90	[illegible]
Marie Brizard		1020	[illegible]
Maxi-Livres/Profr.		180	[illegible]
Mecelec (Ly)		76,95	[illegible]
MGI Coutier		222,60	[illegible]
Monneret Jouet Ly#		75	[illegible]
Naf-Naf #		55	[illegible]
NSC Schlum. Ny		635	[illegible]
Onet #		883	[illegible]
Paul Predault #		152	[illegible]
P.C.W.	◆	19	[illegible]
Petit Boy #		90	[illegible]
Pochet		905	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns)		236	[illegible]
Radiall #		532	[illegible]
Rallye(Cathiard)Ly		180	[illegible]
Reydel Indust.Li	◆	992	[illegible]
Robertet #		1190	[illegible]
Rouleau-Guichard		380	[illegible]
Securidev #		75	[illegible]
Smoby (Ly)#		547	[illegible]
Sofco (Ly)	◆	93,90	[illegible]
Sofibus	◆	360	[illegible]
Sogepag #	◆	132	[illegible]
Sogeparc (Fin)		671	[illegible]
Sopra		249,50	[illegible]
Steph.Kelian #	◆	60	[illegible]
Sylea		529	[illegible]
Teisseire-France		198,70	[illegible]
TF1-1		575	[illegible]
Thermador Hold(Ly)		259	[illegible]
Trouvay Cauvin #		72	[illegible]
Unilog		515	[illegible]
Union Fin.France		520	[illegible]
Viel et Cie #		124	[illegible]
Vilmorin et Cie #		475	[illegible]
Virbac		560	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30

MERCREDI 4 SEPTEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	114	[illegible]
Coil	240	[illegible]
Electronique D2	438	[illegible]
FDM Pharma n.	191	[illegible]
Genset	275	[illegible]
High Co.	230	230
Infonie	225	[illegible]
Jollez-Regol	95	[illegible]
Mille Amis	112,80	112,80
Picogiga	138	[illegible]
Proxidis	55,20	[illegible]
Stelax	4,84	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

MERCREDI 4 SEPTEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI	◆	680	[illegible]
Crédit Gén.Ind.	◆	29	29
Générale Occidentale	◆	56	[illegible]
Mumm	◆	1450	1450
Nobel	◆	152	152
Sté lecteurs du Monde	◆	198,90	198,90

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 3 septembre

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)		117,96	[illegible]
BANQUES POPULAIRES			
Valorg	◆	2431,34	[illegible]
BANQUE TRANSATLANTIQUE			
Arbitr. Court Terme		9513,82	[illegible]
Arbitr. Première		9136,76	[illegible]
Arbitr. Sécurité		17444,91	[illegible]
BNP			
Antigone Trésorerie		862018	[illegible]
Natio Court Terme		13847	[illegible]
Natio Court Terme2		376105	[illegible]
Natio Epargne		2189,02	[illegible]
Natio Ep. Capital C/D		15752,77	[illegible]
Natio Ep. Croissance		2269,18	[illegible]
Natio Ep. Obligations		215,56	[illegible]
Natio Epargne Retraite		132,18	[illegible]
Natio Epargne Trésor		10710,36	[illegible]
Natio Epargne Valeur		540,81	[illegible]
Natio France Index		1067,88	[illegible]
Natio Immobilier		1170,59	[illegible]
Natio Inter		1859,51	[illegible]
Natio Monétaire C/D		5373,53	[illegible]
Natio Opportunités		154,23	[illegible]
Natio Patrimoine		1486,52	[illegible]
Natio Perspectives		1202,67	[illegible]
Natio Placements C/D		77012,35	[illegible]
Natio Revenus		1078,62	[illegible]
Natio Sécurité		11668,72	[illegible]
Natio Valeurs		1010,64	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE			
Moneden		90054,98	[illegible]
Oblig. tres caté.		236,83	[illegible]
SICAV MULTI-PROMOTEURS			
Livret Bourse Inv. D		626,19	[illegible]
Le Livret Portefeuille D		847,48	[illegible]
Nord Sud Dévelop. C/D		2178	[illegible]
Patrimoine Retraite C		300,31	[illegible]
Sicav Associations C		2377,26	[illegible]
CDC TRESOR			
Fonsicav C		19152,23	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C		18461,72	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE			
Ecur. Actions Futur D		204,57	[illegible]
Ecur. Capicourt C		222,53	[illegible]
Ecur. Capitalisation C		227,30	[illegible]
Ecur. Distrimonétaire D		10352,95	[illegible]
Ecur. Expansion C		80720,49	[illegible]
Ecur. Géovaleurs C		2831,08	[illegible]
Ecur. Investis. D		167,65	[illegible]
Ecur. Monépremière		11046,03	[illegible]
Ecur. Monétaire C/D		12771,56	[illegible]
Ecur. Trésorerie C/D		314,15	[illegible]
Ecur. Trimestriel D		1952,01	[illegible]
Eparcourt-Sicav D		192,72	[illegible]
Géoptim C		11769,50	[illegible]
Géoptim D	◆	11411,02	[illegible]
Horizon C		1680,29	1647,34
Prévoyance Ecur. D		98,57	98,57
Fonds communs de placements			
Ecur. Capipremière C		11389,17	[illegible]
Ecur. Sécuripremière C		11616,30	[illegible]
Ecur. Sensipremière C		12079,32	[illegible]
CNCA (CRÉDIT AGRICOLE)			
Amplia	○	116806,29	[illegible]
Atout Amérique		134,93	[illegible]
Atout Asie		96,79	[illegible]
Atout Futur C		578,50	[illegible]
Atout Futur D		551,84	[illegible]
Coexis		1835,85	[illegible]
Dieze		1872,66	[illegible]
Elicash	○	926449,76	[illegible]
Epargne-Unie		163,99	[illegible]
Eurodyn		1809,28	[illegible]
Indicia	◆	1199,46	[illegible]
Moné.JC	○	11682,26	[illegible]
Moné.JD	○	11682,26	[illegible]
Oblifutur		499,81	[illegible]
Oraction		1723,80	[illegible]
Proficlus		978,76	[illegible]
Revenu-Vert		1194,20	[illegible]
Sévéa	◆	105,04	[illegible]
Synthésis		16186,78	[illegible]
Uni Foncier		1205,13	[illegible]
Uni France		640,53	[illegible]
Uni Garantie C		1728,53	[illegible]
Uni Garantie D		1405,41	[illegible]
Uni-Régions		1553,16	[illegible]
Univar C	○	302,77	[illegible]
Univar D	○	297,02	[illegible]
Univers Actions		183,39	[illegible]
Univers-Obligations		218,14	[illegible]
CIC BANQUES			
Francic		540,31	[illegible]
Francic Pierre		115,06	[illegible]
Francic Régions		1606,33	[illegible]
CIC PARIS			
Cicamonde		1257,78	[illegible]
Converticic		347,55	[illegible]
Ecocic		1403,74	[illegible]
Oblicic Mondial		3349,41	[illegible]
Oblicic Régions		1135,90	[illegible]
Rentacic		164,35	[illegible]
CREDIT LYONNAIS			
Euroco Solidarité		1322,27	[illegible]
Lion 20000		16823,38	[illegible]
Lion Association		11280,59	[illegible]
Lion Plus		1426,63	[illegible]
Lion Trésor		2355,67	[illegible]
Oblilion		1828,84	[illegible]
Sicav 5000		555,07	[illegible]
Slivafrance		929,16	[illegible]
Slivam		469,46	[illegible]
Slivarente		226,42	[illegible]
Slivinter		579,20	[illegible]
Trilion		5258,09	[illegible]
CRÉDIT MUTUEL FINANCE			
Avenir Alizes		2046,04	[illegible]
Créd.Mut.Act.France		124,56	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T		872,14	872,14
Créd.Mut.Ep.Ind.C		99,59	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J		22488,06	[illegible]
Créd.Mut.Ep.long.T		230,90	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde		1187,72	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.		1731,36	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre		1102,61	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000		688,93	[illegible]
Saint-Honoré Capital		18125,29	[illegible]
St-Honoré March. Emer.		617,26	[illegible]
St-Honoré Pacifique		740,77	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK			
Sécuritaux		1799,10	[illegible]
Stratégie Actions		924,59	[illegible]
Stratégie Rendement		1788,53	[illegible]
LA POSTE			
Amplitude Monde C		780,40	[illegible]
Amplitude Monde D		760,25	[illegible]
Amplitude Europe C		111,39	[illegible]
Elanciel D		125,28	[illegible]
Emergence Poste D		108,25	[illegible]
Géobilys C		618,51	[illegible]
Géobilys D		590,33	[illegible]
Intensys C		114,60	[illegible]
Intensys D		109,73	[illegible]
Latitude C		145,41	[illegible]
Latitude D		136,80	[illegible]
Oblitys D		586,23	[illegible]
Plénitude D		151,92	[illegible]
Poste Gestion C		43501,96	[illegible]
Revenus Trimestr. D		5236,76	[illegible]
Solstice D		2355,36	[illegible]
Thésora C		923,82	[illegible]
Thésora D		840,89	[illegible]
SOCIETE GENERALE			
Actimonétaire C		37186,49	37186,49
Actimonétaire D		31650,13	31650,13
Cadence 1 D		1064,39	1053,85
Cadence 2 D		1052,21	1041,79
Cadence 3 D		1055,96	1045,50
Capimonétaire C		2013,19	2011,18
Capimonétaire D		1870,52	1868,65
Capiobliq C		8531,33	8446,86
Interobliq C		6505,43	6441,02
Intersélection France D		562,06	551,04
S.G. France opport. C		1616,76	1585,06
S.G. France opport. D		1559,10	1528,53
Sogenfrance C		1451,48	1423,02
Sogenfrance D		1339,55	1313,28
Sogépargne D		314,65	311,53
Soginter C		1748,72	1714,43
Fonds communs de placements			
Favor D	◆	1141,02	1118,65
Sogeliance D	◆	1618,49	[illegible]
Sogenfrance Tempo D	◆	138,42	138,42

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

هكذا من الأصل

AUJOURD'HUI

SPORTS

PROFESSIONNALISME Les vingt-quatre clubs professionnels de première et deuxième division anglaise ne reconnaissent plus l'autorité de la Fédération anglaise de rugby (RFU), qu'ils accusent de *« paralysie »* et d'être minée par *« les conflits de personnes »*. ● **LE XV D'ANGLETERRE** est menacé par ce nouveau heurt. Les dirigeants des clubs ont en effet demandé à leurs internationaux de boycotter le stage qui devait débuter mercredi 4 septembre près de Londres. Quatre joueurs de Leicester se sont déjà soumis à cette requête. ● **LES REPRÉSENTANTS** de la France, de l'Ecosse, de l'Irlande et du Pays de Galles se réunissent dimanche 8 septembre, à Dublin, pour discuter de l'avenir du Tournoi des cinq nations. L'Angleterre est menacée d'être exclue de l'épreuve en raison du contrat signé avec BSkyB, la chaîne de télévision de Rupert Murdoch.

La Fédération anglaise de rugby est au bord de l'implosion

Menacée d'être exclue du Tournoi des cinq nations à cause de son accord avec Rupert Murdoch sur la retransmission télévisée des matches internationaux, elle doit aussi faire face à la sécession des clubs de première et deuxième division qui refusent son autorité

LE RUGBY ANGLAIS se débat dans une épuisante bataille qui pourrait balayer une organisation vieille de plus d'un siècle. La respectable Fédération anglaise, la RFU (Rugby Football Union), maîtresse du jeu depuis ses origines, est aujourd'hui menacée de devenir une assemblée de dirigeants sans pouvoir, spectateurs mortifiés de leur propre décadence. Elle a perdu le contrôle des championnats de première et deuxième division, qui rassemblent l'élite des joueurs. Jeudi 29 août, l'Union des clubs professionnels (Epruc), représentant les vingt-quatre meilleures équipes du pays, a fait sécession, claironnant le désir d'organiser elle-même les compétitions.


RUGBY

Les malheurs de la RFU ne s'arrêtent pas là. Dépossédée de son droit de regard sur les clubs, elle court le risque de voir l'équipe nationale exclue du Tournoi des cinq nations. Et quelle équipe nationale ! *Les titulaires habituels liés par de solides contrats à leurs clubs pourraient désormais refuser de porter le maillot blanc orné d'une rose, obligeant la Fédération à se retourner vers les anonymes des divisions inférieures.* Pire : l'Epruc évoque déjà la possibilité de constituer sa propre équipe nationale, qui disputerait des matches loin de l'enceinte de Twickenham.

Le spectacle de cette incroyable pagaille était-il prévisible ? Le professionnalisme ne pouvait pourtant choisir une autre terre d'élection sur le Vieux Continent. Campée au sommet du rugby européen depuis le début de la décennie, l'Angleterre avait tout pour réussir son entrée dans une nouvelle ère, où l'argent se taille la part du lion. Elle avait déjà mis en œuvre une réforme du championnat que la France n'a pas encore menée à bien.

Outre-Manche, le rugby de haut niveau est réservé à une élite restreinte mieux à même de donner tout leur attrait aux rencontres. Il est doté d'importants moyens financiers. Plusieurs hommes d'affaires de premier plan ont investi dans les clubs. Leur argent a permis d'attirer des vedettes internationales. L'Australien Michael Lynagh et le Français Philippe Sella, par exemple, ont rejoint l'équipe londonienne des Saracens. Des stars du rugby à XIII, le jeu concurrent longtemps honni, ont même décidé d'endosser le maillot du XV, ajoutant encore du piment à un cocktail que tous prédisaient déjà gagnant.

Mais l'Epruc a décidé qu'elle n'avait pas besoin de la RFU pour mettre en scène le spectacle, malgré l'accord passé entre les deux parties le 24 avril. *« Au départ, les dirigeants des vingt-quatre plus grands clubs espéraient gérer l'entrée du professionnalisme main dans la main avec la Fédération. Mais, devant les provocations de la RFU, ils ont finalement décidé, à regret, de prendre leur indépendance par rapport à celle-ci »*, indiquait l'Union des clubs dans un communiqué. Querelles de personnes, luttes d'influence, la Fédération donne depuis plusieurs mois l'image d'un navire qui a perdu le cap. Les tenants d'un certain respect de la tradition s'effarouchent de l'arrivée massive des livres sterling, de la soumission du pouvoir sportif aux intérêts commerciaux.

EN PANNE D'INTERLOCUTEUR

D'autres entendent en jouer au mieux, avec l'objectif affiché de faire rentrer le plus d'argent possible dans les caisses. Aucun n'avait suffisamment pris en compte la puissance nouvelle des clubs, assise sur leur richesse et leur communauté d'intérêts.

La RFU en est donc aujourd'hui réduite à un apprentissage sur le vif de l'humilité. Elle doit quémander les bonnes grâces de dirigeants qui ne veulent plus avoir affaire à elle, et poussent leurs joueurs à une fronde ouverte. Tony Hallett, le secrétaire général de la Fédération, multiplie les appels au dialogue. Il espère engager d'ici à la fin de la semaine des négociations avec les représentants des clubs.

« Ils ne peuvent pas faire sécession sur un coup de tête. La Fédération doit continuer à gouverner le rugby en Angleterre, a-t-il déclaré. *Nous allons discuter et résoudre les problèmes en privé, entre amis. »*

Problème : l'Epruc n'a pas l'air sensible à ces offres de discussion. Mardi 3 septembre, elle a demandé aux quarante-trois internationaux de soutenir sa décision de faire sécession, en boycottant le stage prévu mercredi 4 septembre à Bisham Abbey, près de Londres. *Les joueurs vont désormais devoir choisir entre le club, qui leur verse un salaire souvent confortable, et la Fédération, qui leur avait fait signer des contrats venus à terme le week-end dernier.* Les quatre internationaux de Leicester, parmi lesquels Graham Rowntree et Martin Johnson, vainqueurs du dernier Tournoi, ont déjà fait savoir qu'ils n'iraient pas à Bisham Abbey.

La révolte des clubs ne fait que renforcer l'isolement de la RFU, dont les positions ne cessent de s'affaiblir. Est-elle aujourd'hui en mesure d'imposer la moindre décision à qui que ce soit ? Dimanche 8 septembre à Dublin, les représentants des quatre nations (Ecosse, Irlande, Pays de Galles, France) doivent définitivement se prononcer sur la participation des Anglais à l'édition 1997 du Tournoi.

A l'origine du conflit, vieux de plusieurs mois, il y a le contrat signé par la RFU avec la chaîne de Rupert Murdoch BSkyB. Il assure à la Fédération anglaise 650 millions de francs pour le droit de retransmission des matches du tournoi à Twickenham pendant cinq ans à compter de 1998.

Privées des bénéfices de cette manne, les trois autres nations britanniques ont réclamé l'exclusion du XV de la Rose du Tournoi. Seule la renégociation, voire l'abandon du contrat Murdoch, serait en mesure de les faire changer d'avis. Mais ils sont aujourd'hui confrontés à un risque qu'ils n'avaient sans doute pas prévu : celui de se retrouver en panne d'interlocuteur crédible.

Pascal Ceaux

La France espère le maintien du Tournoi

« Quoi qu'il advienne, nous jouerons en 1997 contre l'Angleterre à Twickenham. » **Bernard Lapasset n'a pas encore fait son deuil du *Tournoi des cinq nations.* Mais le président de la Fédération française de rugby (FFR) n'est pas pour autant prêt à renoncer au duel traditionnel contre les rivaux anglais. Si le XV de la Rose est exclu du Tournoi, dimanche 8 septembre à Dublin, la France conclura un match amical contre lui pour le printemps prochain.**

« Nous tenons au Tournoi, c'est l'événement rugby, c'est une référence »*, insiste pourtant Bernard Lapasset, soulignant qu'il fera tous les efforts pour permettre la réintégration de l'Angleterre. La plus vieille épreuve du rugby international est de toute façon appelée à *se transformer, si elle ne veut pas disparaître*, estime le patron du rugby tricolore. La France n'est pas concernée directement par les remous provoqués par l'accord de BSkyB, la chaîne de Rupert Murdoch, avec la fédération anglaise. Car elle négocie ses contrats de retransmission *télévisée indépendamment des nations britanniques.

L'AS Monaco écrase Lens, et s'épanouit entre talent et nonchalance

MONACO
de notre envoyé spécial

L'AS Monaco veut gagner *« quelque chose »* en 1997. Depuis le début du championnat de France de football, son président, Jean-Louis Campora, son entraîneur, Jean Tigana – *« un gagneur »* – et ses joueurs l'ont répété sans détour à tous les micros qui se présentaient.


FOOTBALL

Privé de grands succès depuis sa victoire en Coupe de France en 1991, le club de la Principauté espère fermement que les résultats seront enfin à la hauteur des engagements financiers : si l'entreprise AS Monaco a le privilège de fonctionner « sans chiffres », son budget est évalué à 150 millions de francs. *« Heureusement, là-haut, le bon prince veille*, raille un supporter. *Car à Monaco il y a beaucoup de boîtes aux lettres, mais il y a peu d'habitants et encore moins de public pour le foot. »*

Mardi 3 septembre, moins de cinq mille spectateurs se sont rendus au stade Louis-II pour assister à la rencontre opposant leur équipe favorite au leader du championnat, le RC Lens, invaincu après quatre journées. Un public maigrichon, discret, mais diablement exigeant : une minute de jeu et deux corners consécutifs, mal tirés par Dan Petersen, ont suffi à l'agiter de quelques grognements de déception. La saison précédente avait été marquée par des débuts catastrophiques en championnat de France (Monaco a abandonné dix-sept points à ses adversaires sur sa pelouse en 1995-1996), par une élimination prématurée en Coupe d'Europe face à Leeds (0-3 à domicile), et par une guerre interne entre les fortes têtes de l'équipe ; les Monégasques ont donc beaucoup à se faire pardonner.

« L'an dernier, nous étions parfois trop relâchés, explique Enzo Scifo. *Il faut être honnête, nous ne subissons pas trop de pression à Monaco mais cette année, nous allons essayer de nous la mettre nous-mêmes. »* Sans l'aide du public. *« C'est frustrant*, admet Sylvain Legwinsky. *On aurait parfois besoin d'entendre des hourras, mais nous sommes des professionnels censés faire leur travail dans toutes les conditions. »*

SONNY ANDERSON RESTE

Après une préparation très soignée, pendant le mois de juillet, à Clairefontaine et à Font-Romeu, le groupe de Jean Tigana a entamé la nouvelle saison en laissant entrevoir de grandes possibilités. Mais le premier match à domicile, contre Cannes, s'est achevé sur un résultat nul plutôt navrant pour une formation dopée par un enthousiasme de commande et assoiffée de titres.

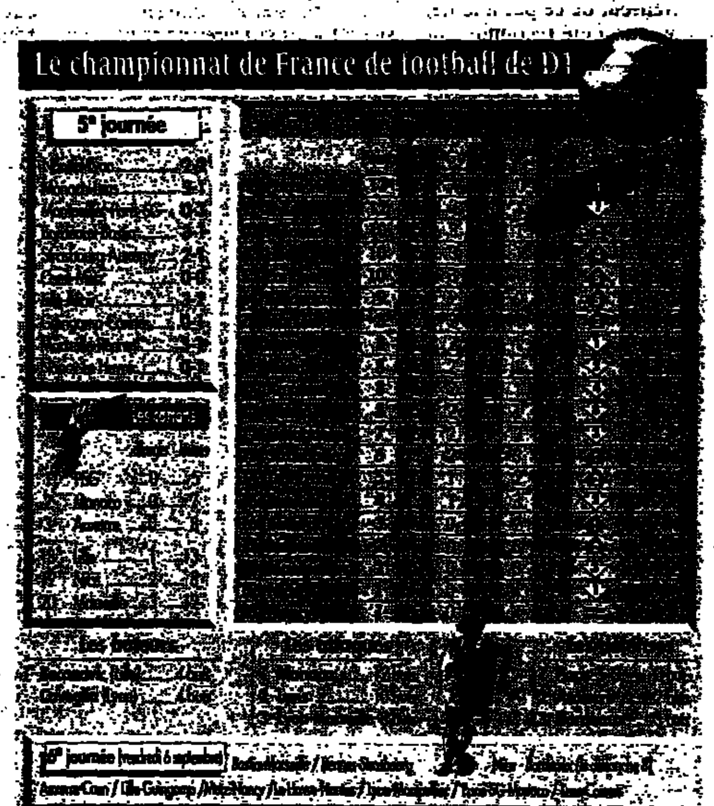
Mardi 3 septembre, les mauvaises vibrations n'ont pas eu le temps de s'installer sur la pelouse du stade Louis-II. Maladroitement envoyé, le deuxième corner de Petersen a été encore plus mal renvoyé par la défense lensoise ; le Nigérian Victor Ikpeba en a profité pour ouvrir la marque d'un tir des seize mètres.

C'était assez pour faire taire le chœur de la petite colonie de supporters nordistes, mais pas assez pour rassurer le public monégasque. Du virage des Ultras aux tribunes latérales, on applaudit mollement, pas encore convaincu. La confirmation du renouveau ne devait pourtant pas tarder, puisque, à la septième minute, titulaire pour la deuxième fois cette saison, Victor Ikpeba allait inscrire son deuxième but, d'une jolie tête décroisée.

Face à des adversaires assommés, il ne restait plus aux artistes monégasques qu'à déployer toutes les facettes de leur beau jeu, fait de passes rapides, effectuées sans contrôle. La première mi-temps a filé à ce rythme, scandée par deux nouveaux buts de Sylvain Legwinsky et d' Enzo Scifo. Dans l'enthousiasme, le jeune Thierry Henry s'est alors tourné vers ses supporters, les deux bras levés, pour les inciter à faire connaître leur contentement avec plus d'ardeur. En vain.

Ensuite, pour atteindre le score final de 5-1, Jean Tigana a pu faire tourner son effectif, qu'il sait riche. *« On a le sentiment qu'il y a deux joueurs pour chaque place, c'est stimulant »*, reconnaît Ikpeba. Absent du terrain pour cause de blessure, celui qui symbolise à lui seul les deux faces de son équipe – le talent et la nonchalance –, Sonny Anderson, n'a pu participer à cette triomphale revue des troupes. Tout juste a-t-il profité d'un opportun détour par les vestiaires, après le match, pour démentir son éventuel départ pour Paris - Saint-Germain. *Le buteur brésilien sera bien à Paris, vendredi 6 septembre*, a-t-il assuré. Mais avec un maillot rouge et blanc.

Eric Collier



Contre Pete Sampras, Mark Philippoussis apprend le tennis en perdant son service

NEW YORK
de notre envoyée spéciale

La nuit est entièrement tombée. *En lever de rideau, Monica Seles* vient de se qualifier pour les quarts de finale. La partie contre Amanda Coetzer a duré quarante-huit minutes, le *temps pour* le public de remplir entièrement les travées du central. Flus*hing Meadow attend le match du* jour, celui dont on a parlé toute la journée. Stefan Edberg a eu beau gagner le droit de poursuivre son parcours en battant Tim Henman, l'événement est ailleurs. C'est que ce soir, en huitième de finale, Pete Sampras rencontre Mark Philippoussis, premier acte des soirées des gros bras. Demain, Thomas Muster défie André Agassi pour une place en demi-finale.


US OPEN

Depuis le début de la quinzaine, Mark Philippoussis soulève les passions avec sa mise en jeu de feu et son coup droit démesuré. Les chiffres, il est vrai, sont impressionnants. *Le gaillard n'a perdu* son service que deux fois dans la compétition, lors de son premier match contre son compatriote Mark Woodforde. Avec soixante-quinze aces, il est en tête des meilleurs serveurs du tournoi. On raconte qu'il s'entraîne au service pendant une heure par jour sans s'arrêter, au risque d'y laisser son épaule. C'est vrai.

Pete Sampras, lui, fait son chemin cahin-caha en tenant du titre. Il s'est fait une petite frayeur au deuxième tour en battant le Tchèque Jiri Novak en cinq sets. L'effort lui a permis de régler son jeu et, maintenant, il se sent des élans de grande satisfaction. Son revers s'est amélioré et ses jambes sont légères.

Parce que l'Australien a battu Pete Sampras aux Internationaux d'Australie, parce que les deux hommes se rencontrent toujours dans les grandes occasions, en tournois du Grand Chelem, le duel promet.

Certes, Pete a infligé une leçon *de tennis à Mark à Wimbledon.* Mais puisque tous deux se ressemblent, servent fort, sont fils de Grecs émigrés et que Mark offre *un reflet rajeuni de Pete*, il y aura duel.

SERVICE PITEUX

Mark sert le premier. Un ace, des cris, un service gagnant, des grondements : *« Son service est si fort que le renvoyer tient du jeu de hasard »*, a dit Pete Sampras (*Le Monde* du 3 septembre). Cette fois, Pete a de la chance. Car, ce soir, Mark roule des yeux effarouchés et son bras tremble. Il perd le premier set sur sa deuxième mise en jeu, en une arithmétique simple : pour deux aces, il sert quatre doubles-fautes. Pete Sampras n'a plus qu'à tenir son service, qui est gracieux et fouetté : *« C'est un match où il fallait toujours rester sur ses gardes*, poursuit-il. *Je reconnais qu'il m'a beaucoup aidé. »*

Dans la deuxième manche, le service tant attendu est piteux. Parce que tout son jeu est basé sur cette force, Mark Philippoussis ne comprend plus rien à un tennis qui reste basique. Il voudrait dépasser l'Américain, mais celui-ci reste le *plus rapide du circuit* ; il voudrait le surprendre, mais il ne connaît pas le secret pour frôler une amortie ou caresser un lob.

C'est le jeu de la rapidité contre la puissance, l'étincelle contre la massue. Pete virevolte. Un passing-shot de revers, un retour sur une deuxième balle trop frêle, et puis cette course à la volée derrière un service limpide. Pour chaque dernier set, il subtilise le service de son adversaire. Le match du jour a duré une heure et quarante-cinq minutes. *« Ce n'est que mon deuxième US Open*, souffle Mark, un peu gêné de sa balourdise. *J'ai encore beaucoup de matches et de tournois devant moi pour compter quelques succès à l'avenir. De ce match, comme tous les matches contre Pete, j'ai appris beaucoup. Qu'il faut savoir gagner même si mon service me trahit. » « Il est très doué et il est très jeune »*, dit Pete Sampras. A vingt-cinq ans, le numéro un mondial a laissé une bonne impression. Il est apparu capable de donner encore quelques leçons de son talent pour conserver son titre. Le prochain cours s'adressera, en quarts de finale, au jeune Espagnol Alex Corretja qui a sévèrement battu Guy Forget (6-4, 6-3, 7-6).

Bénédicte Mathieu

RÉSULTATS

TENNIS

Internationaux des Etats-Unis à Flushing Meadow

● **Simple messieurs**

Huitièmes de finale : G. Ivanisevic (Cro., n° 4) b. A. Medvedev (Ukr.) 6-4, 3-6, 6-3, 7-6 (7-2) ; A. Corretja (Esp.) b. G. Forget (Fra.) 6-4, 6-3, 7-6 (7-5) ; S. Edberg (Suè.) b. T. Henman (G-B) 6-7 (2-7), 7-6 (7-2), 6-4, 6-4 ; P. Sampras (E-U, n° 1) b. M. Philippoussis (Aus.) 6-3, 6-3, 6-4.

● **Simple dames**

Quarts de finale : C. Martinez (Esp., n° 4) b. L. Wild (E-U) 7-6 (8-6), 6-0 ; M. Seles (E-U, n° 2) b. A. Coetzer (AfS.) 6-0, 6-3.

■ **FOOTBALL : la carrière du jeune attaquant de l'Inter de Milan, Nwankwo Kanu, est compromise** par des problèmes cardiaques. Le Nigérian, âgé de vingt ans, qui vient d'être transféré de l'Ajax d'Amsterdam, souffre d'une valvulopathie de l'aorte. Ses chances de rejouer sont faibles, même si, selon les médecins, une opération est envisageable. Kanu a été sacré champion d'Europe en 1995 sous le maillot de l'Ajax, avant de devenir champion olympique avec l'équipe du Nigeria à Atlanta. *L'Inter menace de se retourner contre le club néerlandais.*

■ **CYCLISME : deux coureurs italiens ont été suspendus pour dopage.** La Fédération italienne de cyclisme a annoncé, mardi 3 septembre, que Fabiano Fontanelli a écopé d'une suspension de six mois après un contrôle positif à la testostérone, le 27 avril, à l'occasion de l'Amstel Gold Race. Franco Ballerini, vainqueur de Paris-Roubaix en 1995, a été suspendu pour vingt jours à la suite d'un contrôle positif à l'éphédrine, le 16 mai, au Grand Prix de Wallonie. – *(Reuter.)*

Le site paléolithique portugais de Foz Côa s'ouvre aux visiteurs

Après une campagne menée pendant plusieurs années, l'abandon d'un projet de barrage a permis de sauver des centaines de gravures rupestres dans l'un des plus riches « gisements » européens

La campagne menée pendant plusieurs années – avec comme slogan : *« les gravures ne savent pas nager »* – a triomphé, et la construction d'un barrage dans le nord du Portugal a été interrompue. La baisse du niveau des eaux a permis de préserver l'un des plus riches « gisements » de gravures rupestres d'Europe. Depuis quelques jours, les touristes peuvent visiter un site qui témoigne d'une occupation humaine dense dès la fin de la période gravettienne (de – 28 000 ans à – 22 000 ans). Après la création du parc archéologique, un musée-centre de recherche sera bientôt édifié. Les municipalités proches du lieu d'exposition souhaitent que les fouilles se poursuivent et que l'arrivée massive de visiteurs ne dégrade pas le paysage. Elles espèrent que des aides leur permettront de financer la conservation de villages historiques.

LISBONNE
de notre correspondant

Quelques jours après l'ouverture du parc archéologique de Foz Côa, au nord-est du Portugal, des centaines de touristes ont pu parcourir ce site d'art paléolithique, considéré comme l'un des plus grands du monde à ciel ouvert. Les centres de réception qui acheminent les visiteurs sur les trois pôles de gravures (Canada do Inferno, Penascosa et Ribeira de Piscos), dispersés sur une quinzaine de kilomètres le long de la vallée, affichent complet. Les réservations de billets, vivement conseillées, laissent prévoir que les 30 000 visites attendues par an ne sont pas une utopie.

« L'utopie est la chose la plus facile à réaliser », avait dit le directeur du parc, l'archéologue Joao Zilhao, épaulé, le jour de l'inauguration, par la présence des ministres de la culture, du Plan et de l'environnement. Ce patrimoine culturel, composé de centaines de gravures d'aurochs, de chevaux, de cervidés et de bouquetins vieilles de plus de 20 000 ans, était menacé par les eaux d'un barrage que l'Électricité du Portugal (EDP) avait commencé à construire et dans lequel plus de 1,6 milliard de francs ont été engagés (*Le Monde* du 11 mars 1995). Le barrage aurait permis de constituer une réserve hydraulique de 710 millions de mètres cubes en submergeant entièrement la vallée, où les premières gravures ont été découvertes il y a quatre ans.

L'alerte avait été donnée par l'archéologue portugaise Mila Simoes de Abreu, devenue depuis, avec Joao Zilhao, le plus intransigeant défenseur de ce patrimoine, dont la valeur a été reconnue par les experts mondiaux. Aux premières gravures découvertes sont venues s'en ajouter plusieurs centaines après une baisse du niveau des eaux de huit mètres destinée à permettre la poursuite des travaux sur le chantier du barrage. Tout récemment, de nouvelles fouilles dirigées par l'archéologue Joao Zilhao ont mis au jour des outillages (débris d'os, de pierre et de bois) témoignant d'une occupation humaine dense dans la vallée dès la fin de la période gravettienne (de – 28 000 ans à – 22 000 ans).

La politique de conciliation entre la construction du barrage et le sauvetage des gravures, longtemps défendue par le gouvernement de l'époque, s'est avérée impossible. Les schistes où se trouvent les gravures ne résistant ni au dépeçage, ni à une immersion prolongée, il ne restait comme solution qu'une reconstitution sur moulage pour un éventuel parc de répliques dont les archéologues ne voulaient pas entendre parler.

La campagne contre la construction du barrage, lancée dans le pays et à l'étranger sous le slogan *« les gravures ne savent pas nager »*, a finalement porté ses fruits. Le nouveau gouvernement socialiste du premier ministre Antonio Guterres, qui en octobre 1995 avait reçu en héritage la résolution du conflit, a ordonné au début de l'année la suspension définitive des travaux.

Il a décidé de créer un plan d'intervention archéologique destiné à inventorier exhaustivement ce richissime patrimoine et le Programme de développement intégré du Côa (Procoa), qui concerne neuf municipalités et devrait drainer vers la région plus d'un milliard de francs jusqu'en 1999.

L'un des plus ardents défenseurs de la conciliation entre le barrage et les gravures, le maire de Vila Nova de Foz Côa, Antonio Gouveia, semble maintenant rendu aux avantages du tourisme et aux projets d'investissement dans la région. La population locale, plutôt favorable, au début, à la défense des emplois que représentait le chantier du barrage, commence à s'adapter au marché ouvert par l'arrivée des visiteurs. Le projet du barrage abandonné, le tourisme est le nouveau défi des élus locaux, qui souhaitent que les fouilles archéologiques ne s'arrêtent pas dans la vallée, car, disent-ils, *« il y a encore tant de choses à découvrir »*.

> Le barrage aurait permis de constituer une réserve hydraulique de 710 millions de mètres cubes en submergeant entièrement la vallée, où les premières gravures ont été découvertes il y a quatre ans



Gagné par le même optimisme, Joaquim Meirinhos, qui a quitté son siège de député et la mairie de Miranda do Douro, près de la frontière espagnole, pour devenir le responsable du Procoa, indique que des projets d'investissement *« arrivent à bon rythme »*. Avec la création du parc archéologique, un musée-centre de recherches sera édifié sur le site de la Canada do Inferno, où se trouve encore le chantier du barrage. Mais beaucoup d'autres investissements d'accompagnement sont prévus en matière d'infrastructures, d'hôtellerie, ou pour la préservation de villages historiques. Une auberge de jeunesse sera construite à Vila Nova de Foz Côa et des aides financières seront fournies aux initiatives locales pour le tourisme rural, l'habitation et la vente de produits de la région.

Le directeur du parc archéologique du Côa entend préserver coûte que coûte la *« sacralisation »* de la vallée. Il considère que les gravures doivent s'insérer dans le contexte environnant et qu'il ne faudra pas faire de concessions à un tourisme de masse, dont les dégâts seraient considérables dans un site où les gravures sont éparpillées sur une vingtaine de kilomètres. Les aménagements paysagistes commenceront l'année prochaine, mais ils n'apporteront pas de grands changements.

« Ce n'est pas le paysage qui doit s'adapter aux visiteurs. Ceux-ci doivent se préparer pour la visite », affirme Joao Zilhao. Afin d'éviter les dégradations, ils sont pris en charge et circulent à bord de cinq voitures tout terrain transportant chacune neuf personnes accompagnées d'un guide. L'expédition dure une heure et le prix du ticket d'entrée, 500 escudos (environ 16 francs), équivaut à celui des musées portugais.

Les municipalités souhaitent que ce tourisme culturel déclenche un regain économique dans cette région pauvre du pays qui recèle pourtant de nombreux villages historiques, un campement de l'âge du cuivre et du bronze (Castelo Velho), des ruines romaines (Almofala) et un couvent (Figueira de Castelo Rodrigo) où la présence des moines bénédictins est antérieure au XIIe siècle.

Sauvée des eaux elle aussi, grâce à la création du parc, la Quinta da Ervamoira et ses 45 000 pieds de vigne plantés sur une centaine d'hectares entre les sites d'art rupestre de Ribeira de Piscos et de Penanscosa continuera à produire son inimitable vin généreux.

Alexandre Flucher-Monteiro

■ **SISMOLOGIE : un séisme de magnitude 7 sur l'échelle de Richter survenant à Osaka, la** *deuxième ville du Japon, détruirait* 40 % des bâtiments et ferait entre 5 900 et 6 800 morts, d'après un rapport commandé par la municipalité et publié mardi 3 septembre par l'agence locale Kippo News. Se fondant sur les observations faites à Kobe après le tremblement de terre qui tua plus de 6 300 personnes, le 17 janvier 1995, les experts évaluent à 33 % la proportion des ponts ferroviaires et 15 % celle des ponts routiers qui seraient sérieusement endommagés. Un tiers des routes de moins de 8 mètres de large deviendraient inutilisables. Les membres de la commission doivent élaborer, d'ici à mars 1997, des plans pour limiter les dommages potentiels. – (*AFP.*)

■ **INTERNET : Le serveur Internet finlandais d'adresses anonymes de courrier électronique** (anon. penet. fi), vient d'être fermé par son fondateur, Johan Helsingius. Ses 500 000 utilisateurs, essentiellement américains, y avaient recours pour prendre des positions qu'ils jugeaient osées. Mais, lors du Congrès sur l'exploitation sexuelle des enfants tenu récemment à Stockholm, ce serveur a été accusé de servir de couverture aux auteurs d'annonces pédophiles et aux amateurs d'enfants prostitués (*Le Monde* daté 1er et 2 septembre). Johan Helsingius, qui a été contraint par la justice finlandaise de révéler l'identité de l'un de ses clients à la suite d'un procès intenté par l'Eglise de scientologie, explique sa décision par l'impossibilité de continuer à garantir un véritable anonymat sur Internet.

■ **ÉLECTRONIQUE : Philips Electronics a annoncé, fin août, le** lancement, prévu pour le printemps 1997, de son premier écran plat de télévision. Sans préciser l'épaisseur du nouvel écran, Philips indique que sa largeur atteindra 107 cm et qu'il sera *« assez compact »* pour être accroché à un mur comme un tableau ou suspendu à un plafond. Le prix de lancement annoncé est de 20 000 marks (68 400 francs). La société Philips estime que les ventes annuelles de tels écrans atteindront le million d'unité en l'an 2000.

LES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE LA VIE QUOTIDIENNE

La secrétaire électronique sait tout faire

SAN FRANCISCO
correspondance

Alors qu'elle arpentait les locaux de la compagnie pour laquelle elle travaille, Nancy Murphy s'est fait arrêter l'autre jour par le standardiste, qui voulait lui annoncer un appel de son fils. *« Je lui ai déjà dit de m'envoyer un e-mail. C'est le seul moyen sûr de me trouver. »*

Autour de Silicon Valley et, d'une façon croissante, dans les entreprises américaines, l'essentiel de la communication se fait par courrier électronique. C'est commode pour ceux qui se trouvent sur des continents différents, mais ça sert aussi pour des voisins de bureau. Connecté en permanence, chacun voit apparaître un message sur l'écran de son ordinateur, auquel il lui est loisible de répondre sur-le-champ ou plus tard.

Outre la réduction des coûts de communication, ce système a l'avantage, en théorie, de réduire le temps perdu à chaque échange. Le courrier électronique est, de loin, l'usage le plus courant d'Internet. Pour certaines entreprises, plus qu'un instrument, c'est une culture. Comme telle, elle a ses règles, dont la plus impérative est la brièveté. Le haïku en serait la forme poétique suprême. Les formules disparaissent autant que salutations et signatures.

COURRIER VOCAL

Mais l'usage de l'e-mail se développe à vitesse inégale. Et, pour continuer à communiquer sans se parler, les Californiens ont de plus en plus recours à la messagerie électronique, *baptisée* « voice mail » (courrier vocal), pour montrer qu'il s'agit de conférer à la voix la permanence de l'écrit. C'est fou ce qu'ils font faire à un téléphone à touches.

Prenons le cas d'une abonnée au *San Francisco Chronicle* qui n'a pas reçu son journal. Elle appelle le quotidien. Pas la peine de préparer une diatribe : l'ordinateur qui répond l'invite à taper sur son téléphone son propre numéro. A la suite de quoi la machine le lui répète d'une voix métallique pour s'assurer qu'elle a compris, puis « sort » son dossier, trouve son adresse et la communique à une voiture qui vient aussitôt lui livrer. Qui veut savoir l'heure d'arrivée d'un avion de la compagnie Delta procède de la même façon. En quelques touches, il donne le numéro de vol ou la provenance, et l'ordinateur lui donne l'information voulue.

Certaines machines courantes commencent à reconnaître des mots, ce qui leur permet de poser des questions directes aux intéressés. L'ordinateur de la compagnie téléphonique AT&T comprend les ordres « renseignements » ou « standardiste » et peut donc établir la communication avec le service. Ce mode de communication peut devenir détestable dès qu'on a un problème non définissable sous forme de monosyllabes. Il est fréquent de marteler son combiné pendant plusieurs minutes pour se retrouver dans une impasse, et la communication directe avec un humain est de plus en plus difficile à établir.

L'envers de ce système qui consiste à ne jamais être là quand on a besoin de vous, c'est qu'il faut toujours être joignable. Téléphone cellulaire et « beeper » ne sont plus vraiment à la hauteur. Dès 1991, Umberto Eco avait fait remarquer que Rockefeller avait une secrétaire pour filtrer ses appels et que ceux qui sortent ostensiblement leur cellulaire montrent *« leur condition désespérée de subalterne »*.

Aujourd'hui, même Rockefeller a des problèmes : il est difficile de trouver un ou une secrétaire disposé/e à travailler 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. La technologie offre une nouvelle réponse sous la forme d'une assistante électronique qui répond au doux nom de Wildfire (feu sauvage). Wildfire est un mélange de ce qu'on fait de mieux dans le domaine du téléphone, de l'informatique et de la reconnaissance de la parole. Installée dans un ordinateur dotée d'un Pentium, elle se charge de toutes les communications.

Prenons un exemple : Dick Smolan, dans sa chambre d'hôtel à Hanoï, reçoit un coup de fil de Wildfire. En articulant le mieux possible il lui demande ce qu'elle a reçu : *« 14 messages »*, répond-elle. *« Numéro un »*, dit-il. C'est une offre de contrat. Smolan donne l'ordre de la transférer au service comptable. *« Suivant »*, dit-il, et ainsi jusqu'au quatorzième.

FILTRER LES GÊNEURS

Après avoir répondu à chacun, Smolan ne raccroche pas. Il donne un nouvel ordre à Wildfire : *« Appelez ! »*. *« Qui ? »*, répond la voix synthétique. *« Rick Pappas »*. *« Où ça ? » « Voiture »*, précise Smolan, et Wildfire fait le numéro. La communication s'établit. Quand l'interlocuteur raccroche, Smolan, lui, reste en ligne et demande à Wildfire de lui rappeler le lendemain matin qu'il doit joindre un de ses associés.

En une demi-heure et un appel, il assure ainsi le suivi de ses affaires quel que soit l'endroit où il se trouve. Il ne donne plus qu'un seul numéro à tous ses contacts, celui de Wildfire, qui fait le reste. Elle est capable de filtrer les gêneurs, dont elle se contente de prendre les messages ou, s'il s'agit de la mère malade de son patron, de le joindre, même à Tokyo, grâce à son agenda, qu'elle connaît aussi bien que son carnet d'adresses.

Wildfire est conçue pour les entreprises. Son prix varie en fonction du nombre d'utilisateurs : 10 000 francs en moyenne par personne. Le coût de l'unité la plus petite est de l'ordre de 100 000 francs. L'esclavage et la communication ont en commun qu'on a du mal à s'en libérer, mais, à la différence de leurs prédécesseurs, les victimes de ce mal du siècle sont prêtes à payer des fortunes pour rester enchaînées.

Francis Pisani
Wildfire : <http : //www. wildfire.com/>

PROCHAIN ARTICLE :
La communication sans fil enchaîne les Californiens

Malte, l'île épique

Fière des chevaliers qui y bâtirent la plus grande place forte, en plein cœur de la Méditerranée, la petite terre s'enorgueillit aussi de son soleil

LA VALETTE
correspondance

A cent kilomètres au sud de Syracuse, entre Sicile et Tunisie, là où l'Europe et l'Afrique se frôlent, un archipel lilliputien aux falaises calcaires : deux îles habitées (Gozo et Malte, la plus grande) et trois îlots, Comino, Cominetto et Filfla. Colonie anglaise jusqu'en 1964, république depuis 1974, Malte est, aujourd'hui, aux portes de l'Union européenne.

Attirés par un soleil généreux et des eaux très bleues, les touristes, britanniques en majorité, mais aussi allemands, italiens et français, contemplent les barques de pêche aux couleurs vives ancrées dans la rade où, jadis, les Phéniciens abritèrent leurs navires. Un mouillage, un arsenal et une place forte qui, des siècles durant, feront de cette baie un lieu stratégique.

D'abord impressionnés par l'exiguïté d'un archipel très peuplé (370 000 habitants), les visiteurs, à défaut de grandes plages de sable, en apprécient les côtes rocheuses, les grottes marines, mais aussi un patrimoine architectural et artistique, héritage d'une histoire – et d'une préhistoire – qui font de Malte un séduisant compromis entre tourisme balnéaire et tourisme culturel. Rome y a construit thermes et villas, les Arabes, qui resteront deux cents ans, lui ont légué leur culture et leur mode de vie. Ils y réaménageront deux cités romaines qu'ils nommeront Mdina (à Malte) et Rabat (à Gozo).

Avec la poussée ottomane en Méditerranée et sur le continent, le destin de Malte bascule : Charles Quint cède l'archipel à un ordre de chevaliers rapatrié d'Orient. Sa mission : défendre le christianisme contre *« les ennemis de la Sainte Religion »*. Chassé de Terre sainte après les croisades, l'ordre hospitalier de Saint-Jean de Jérusalem, Rhodes et Malte sera désormais le maître des lieux.

Fraîchement accueillis par la noblesse locale qui se cloître à Mdina, les chevaliers s'appliqueront à renforcer les fortifications du littoral. Le grand maître Philippe Villiers de l'Isle-Adam installera les huit « nations » de l'ordre dans leurs « auberges » respectives. La population sera soignée bénévolement et les nécessiteux mangeront dans de la vaisselle d'argent.

En 1565, après la prise de Gozo, les Turcs débarquent à l'est de Malte (Marsaxlokk) et envahissent la presqu'île de Sciberras, où le fort Saint-Elme leur opposera une résistance. C'est le Grand Siège, qui voit musulmans et chrétiens lancer dans le port cadavres crucifiés ou décapités. Au bout de quatre mois de massacres, chevaliers et Maltais, retranchés à Saint-Ange, tiennent toujours Birgu (aujourd'hui Vittoriosa). Décimés, les Turcs rembarquent. Ils ne reviendront jamais.

BALCONS ET CALCAIRE

Le grand maître Jean Parisot de La Valette laissera son nom à la capitale, bâtie sur l'éminence de Sciberras. Palais, auberges et remparts, inspirés des styles alors en vogue en Europe, fleurissent sous les règnes d'Alof de Wignacourt, de Nicolas Cottoner ou de Manoel de Vilhena. C'est le temps des bâtisseurs. Une vocation perpétuée par les familles maltaises, ainsi qu'en témoignent des maisons de calcaire ornées de balcons. A La Valette, l'auberge de Castille est devenue la résidence du premier ministre et, sur Republic Street, le Palais des grands maîtres ouvre au public ses salons et son armurerie.

Ici, l'ordre a vécu ses heures de gloire. Dans la plus prestigieuse des églises, dédiée à saint Jean, reposent les chevaliers, illustration des liens qui unissaient le religieux au militaire. Ainsi, à Mdina, le parvis de la cathédrale Saint-Paul est encadré par deux canons ! A Malte et à Gozo, chaque bourg a son église et son saint patron. A l'occasion des « festas », la foi éclate en processions, fanfares, pétards et feux d'artifices. A Gozo, île moins urbanisée, la ferveur est plus « paysanne » et la superstition s'affiche notamment au sanctuaire de Ta' Pinu, un lieu de pèlerinage couvert d'ex-voto.

Au XVIII[e] siècle, l'ordre se coupe d'une population qui lui reproche ses liens avec la noblesse d'Europe, ses impôts et sa superbe. En route pour l'Egypte, Bonaparte n'a pas besoin de combattre pour conquérir un archipel gagné aux idées de la Révolution. Accusé de corruption, l'ordre s'exile mais la garnison française, esseulée, ne tiendra pas plus de deux ans. L'heure de l'Angleterre a sonné.

De 1814 à 1964, Anglais et patriotes maltais entretiendront des rapports subtils. Le Royaume-Uni imposera ses institutions et son administration et la reine Victoria donnera son nom à Rabat, « capitale » de Gozo. Après la première guerre mondiale, des troubles éclatent. La Valette se révolte et la troupe tire sur les émeutiers, mais la seconde guerre retardera l'émancipation d'un archipel qui retrouvera son rôle stratégique.

Aujourd'hui, le drapeau blanc et rouge qui flotte sur Malte arbore la George Cross et, bien que le dialecte local obéisse aux règles de la grammaire arabe, l'archipel, où l'on roule à gauche, est, en Méditerranée, le seul Etat indépendant dont l'anglais est (avec le maltais) la langue officielle. Une singularité opportunément exploitée par les autorités locales. *« Il pleut en Angleterre : revenez apprendre l'anglais au soleil ! »*

Henri Philippe



DESSINS DE D'OLCE

Carnet de route

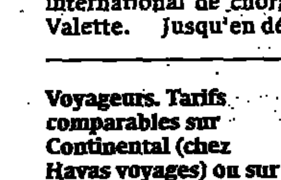
● **Séjour.** Air Malta (tél. : 44-86-08-40) dessert Malte du jeudi au dimanche depuis Paris-Orly et, jeudi et dimanche, de Lyon et Marseille. Vols Corsair (tél. : 53-80-85-84) d'Orly, jeudi et samedi. Avec Nouvelles Frontières (tél. : 41-41-58-58), séjours à la carte, week-ends de trois jours ou circuits d'une semaine à Malte et à Gozo. Parmi les hôtels, le Castille Hotel, à La Valette et l'Hôtel Ta'Cenc, à Gozo. Le Phoenicia, à Floriana (Malte), séduira les nostalgiques de l'époque victorienne.

● **Voir.** Introduction à la visite de l'archipel, le spectacle audiovisuel présenté à La Valette. Début octobre, le Birgu Festival, à Vittoriosa, évoque l'arrivée des chevaliers. Mi-novembre, Festival international de chorale, à La Valette. Jusqu'en décembre, reconstitution historique au fort Saint-Elme. Le 8 décembre, fête de l'*Immaculée Conception*, à Cospicua, et, le 10 février, commémoration du naufrage de Saint-Paul, à La Valette. Temps fort : la semaine sainte. La saison des fêtes (la « festa ») commence en juin et s'achève en septembre.

● **Saveurs.** Les poissons sont à l'honneur, notamment, en septembre-octobre, le lampuki (daurade), servi en feuilleté avec épinards, chou-fleur, noix et raisins de Corinthe. Sur les étals, mérou, saint-pierre, thon, espadon, denté, poulpe, calmar ou encornet. Plat national, le fenek (lapin), mariné et cuit dans une sauce au vin rouge et servi en croûte (torta tal-fenek).

● **Renseignements.** Office du tourisme de Malte, 9, cité Trévise, 75009 Paris ; tél. : 48-00-03-79.

Braderie d'automne



Passé juillet-août et l'envolée des tarifs aériens de l'été, voilà septembre et sa braderie d'automne. La rentrée scolaire mobilise parents et enfants. Faute de clients pour remplir les avions, les compagnies aériennes liquident les sièges vacants sur des circuits parallèles.

D'un spécialiste l'autre, les prix, tant ils sont bas, oscillent autour d'un même axe. Les différences s'avèrent minimes entre tarifs dégriffés à la veille du départ et donc sans marque (Minitel 3615 Dégriftour : on connaît le nom de la compagnie après avoir payé) ou tarifs négociés entre transporteurs et revendeurs comme Nouvelles Frontières, Forum voyages, Havas voyages, Access voyages, CWT, Directours, Jumbo (tous sur Minitel 3615), ou encore la Compagnie des voyages (tél. : 45-08-44-88 ou internet http : //www,lcdv. com), Nouveau Monde (tél. : 53-73-78-80) et Voyageurs (tél. : 42-86-16-00) à Paris. Fidèle à sa politique de gestion optimale, British Airways solde les invendus, comme KLM, l'une des premières à s'être risquée sur ce créneau voilà plus de dix ans, et Malaysia, dont on retrouve les offres saisonnières chez de nombreux revendeurs. Une seule contrainte pour les compagnies européennes ou asiatiques : le transit avec changement d'avion dans leur pays d'origine : Londres pour British Airways, Kuala Lumpur pour Malaysia, ce qui allonge le voyage. Ces soldes concernent un nombre limité de sièges. Il faut saisir l'occasion au risque de la voir s'envoler.

Le meilleur rapport prix-distance parcourue revient aux Etats-Unis, effet d'une concurrence sur l'Atlantique nord qui demeure sans merci. On va à New York pour 2 000 F et à Los Angeles pour moins de 3 000 F (après le 15 septembre), sur British Airways à la Compagnie des voyages ou chez Voyageurs. Tarifs comparables sur Continental (chez Havas voyages) ou sur Tower Air (Nouvelles Frontières). Air France réplique par un tarif unique, Paris-province, Le Kiosque « spécial dernière » à 2 190 F sur Washington. S'ajoutent les taxes, environ 100 F pour les compagnies européennes, le double avec les américaines. Lorsqu'on accepte de se plier à un jour de départ, les forfaits « avion-hôtel » sont parfois imbattables : 2 915 F la semaine à New York, en partant à deux, un mardi... chez Directours.

Les capitales d'Amérique latine (Buenos Aires, Rio, Mexico, Bogota) sont accessibles entre 3 000 et 4 000 F ; de même, Delhi ou Bombay, les deux portes d'entrée en Inde. Compter 1 000 F de plus pour les destinations phares d'Asie et d'Extrême-Orient, comme Djakarta, Singapour, Katmandou, Melbourne ou Bali. Mention spéciale pour la péninsule indochinoise : les vols pour Phnom Penh, Vientiane, Hanoï ou Ho Chi Minh sont affichés à 4 150 F (sur Malaysia, chez Nouveau Monde). On peut aussi dénicher des forfaits ponctuels attrayants comme cette « semaine à Hongkong » vendue 3 950 F par Voyageurs, avec vol sur Cathay Pacific et hôtel 3 étoiles.

La plupart des spécialistes se chargent des réservations d'hôtels et de voiture à bons prix. Exemples, le forfait « à la carte » signé NF en Haute Egypte jumelant vol charter Corsair (Paris-Louxor : 1 850 F), et chambre de luxe (260 F, par personne en chambre double, 100 F de plus pour la demi-pension, en septembre) dans l'aile mythique du Winter Palace regardant le Nil et la vallée des Morts. Idem chez Découvrir (tél. : 45-44-48-80 à Paris), qui suggère de s'installer à Pétra, en Jordanie (5 490 F par semaine), et assure transport, gîte et couvert. Les tombeaux de grès rouge baignés par la lumière d'automne sont à deux pas.

Florence Evin

PARTIR

■ **MARIAGE À LAS VEGAS.** Las Vegas élargit sa clientèle. Des investisseurs et des architectes ont habillé ses casinos d'hôtels plus excentriques les uns que les autres qui font, aujourd'hui, de la ville la capitale mondiale du divertissement familial. Avec, le long du « Strip », douze des treize plus grands complexes hôteliers de la planète. En vedette, la pyramide du Luxor, le lion du MGM Grand, le château féerique de l'Excalibur, le décor gréco-romain du *Caesar's Palace*, le chapiteau du Circus Circus, les pirates du Treasure Island et le volcan du Mirage. Sans oublier, dans *Downtown*, une tour de 350 mètres au sommet de laquelle serpente une montagne russe pour décoiffer ceux qui convolent dans une des dizaines de « wedding chapels » où l'on célèbre des mariages express. Une option proposée par Vacances Fabuleuses à partir de 12 380 F pour un couple (et environ 6 000 F pour le vol A/R sur United Airlines) avec 4 nuits d'hôtel, une limousine, la bénédiction nuptiale et un show.
★ **Renseignements au 53-67-60-00 et, pour United Airlines, au 48-97-82-82.**

■ **ESCAPADE À DUBLIN.** Situé sur les bords de la rivière Liffey, au cœur de Temple Bar, le quartier le plus animé de Dublin, The Clarence est le dernier-né des hôtels de charme de la capitale irlandaise. Un établissement choisi par Avirlande, spécialiste de l'Irlande, pour une escapade de 3 jours et 2 nuits destinée à flâner sur les pas de Joyce en dégustant une bière dans les pubs. Le forfait (3 100 F en septembre, 3 050 F en octobre) comprend 2 nuits (dont celle du samedi) avec le petit déjeuner irlandais et le vol Paris-Dublin A/R sur Aer Lingus.
★ **Renseignements chez Avirlande au 47-42-10-64.**

■ **FORFAITS WEEK-ENDS.** Valable jusqu'au 31 octobre, selon disponibilité, le forfait « Hilton European Weekends », proposé dans 45 hôtels de la chaîne, en Europe et en Egypte, permet de séjourner dans ces établissements les nuits du vendredi au samedi à un tarif préférentiel également offert le dimanche pour un séjour de 2 nuits. A partir de 557 F la nuit en chambre double avec petits déjeuners, au Park SA Hilton Istanbul, de 609 F à Barcelone, 728 F à Londres, 800 F à Bruxelles, 857 F à Milan et 936 à Athènes. La plupart de ces établissements accueillent gratuitement les enfants partageant la chambre de leurs parents.
★ **Hilton Reservation Worldwide au 05-90-75-46.**

■ **BALEINES DU MASSACHUSETTS.** Reconnu comme l'un des dix plus beaux sites d'observation des baleines par le World Wildlife Fund, le Massachusetts permet aux admirateurs du mammifère marin d'observer ce dernier, jusqu'en octobre. Des expéditions sont organisées, du nord de Boston jusqu'à Nantucket en passant par Cape Cod. Egalement au programme, réserve naturelle d'oiseaux et observation des dauphins. De Paris, deux vols directs quotidiens (TWA et American Airlines) desservent Boston relié avec escale, de Paris et de province, par plusieurs autres compagnies.
★ **Bureau de promotion Boston/Massachusetts, au 44-77-88-07.**

هكذا من الأصل

Soleil largement dominant

UN PUISSANT anticyclone reste bien ancré au-dessus des îles Britanniques ; il continuera à protéger l'ouest et le nord du pays en générant un flux de nord-est sec mais un peu frais. La dépression méditerranéenne, qui a encore donné des orages sur la Corse mercredi, s'éloigne enfin vers l'Italie en se comblant. Les régions de l'extrême Sud-Est retrouveront donc un temps beaucoup plus clément. Dans le Nord-Est, des nuages venus d'Allemagne viendront un peu ternir la journée.

Jeudi, la matinée débutera le plus souvent sous un ciel dégagé, mais dans une certaine fraîcheur. Les thermomètres indiqueront généralement des valeurs proches de 10 degrés dans l'intérieur et voisines de 13 à 15 degrés sur le littoral. Le soleil réchauffera rapidement l'atmosphère et chassera sans mal les rares bancs de nuages bas du petit matin. Les régions de l'Est, de l'Alsace aux Alpes et à la Corse, se réveilleront, à l'inverse, le plus souvent sous les nuages. Des côtes de la Manche au Bordelais et à la Méditerranée, en passant par l'Ile-de-France et le Poitou, la journée sera une nouvelle fois largement ensoleillée. Le ciel deviendra menaçant au fil des heures dans les Pyrénées. Des nuages orageux circuleront sur l'Espagne et pourront déborder temporairement côté français. Une ou deux ondées risquent de se déclencher l'après-midi du Pays basque à l'Ariège.

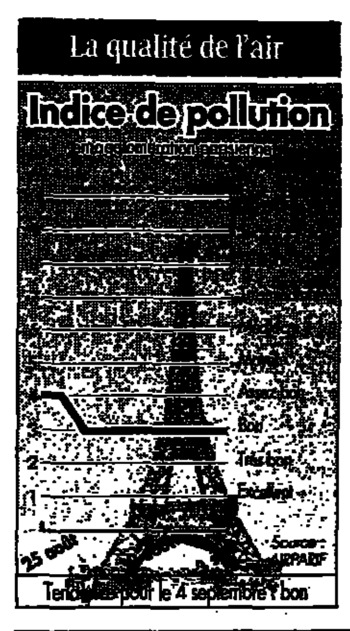
Dans l'est du pays, des Ardennes aux Alpes et de la Bourgogne à l'Alsace, les passages nuageux resteront parfois assez nombreux jusqu'au soir. Ils deviendront menaçants l'après-midi et pourront donner des averses isolées sur le relief du Jura et des Alpes. Les températures maximales garderont un bon niveau pour un début septembre et évolueront généralement entre 21 et 25 degrés. Elles atteindront parfois 26 ou 27 degrés dans le Sud-Ouest. Un léger vent de nord-est continuera à souffler dans les régions situées au nord de la Loire. Ce vent sera plus soutenu le long des côtes de la Manche, où les rafales pourront avoisiner 50 km/h. L'après-midi, un vent d'ouest assez fort se lèvera le long du littoral provençal et en Corse occidentale. L'après-midi, les pointes maximales risquent de dépasser 60 km/h des îles d'Hyères aux extrémités nord et sud de l'île de Beauté.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



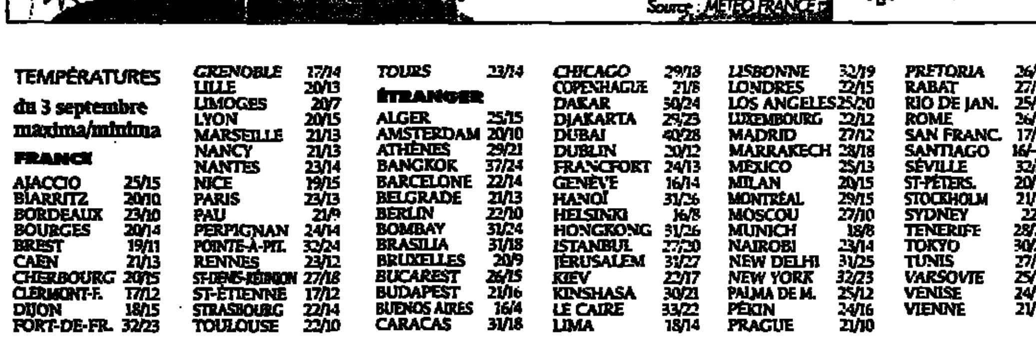
Prévisions pour le 5 septembre vers 12h00

La qualité de l'air

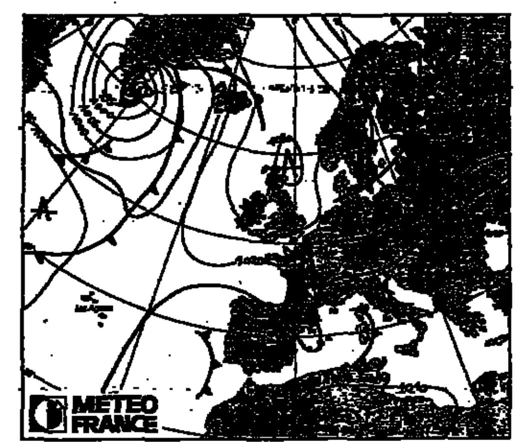


Tendances pour le 4 septembre : bon

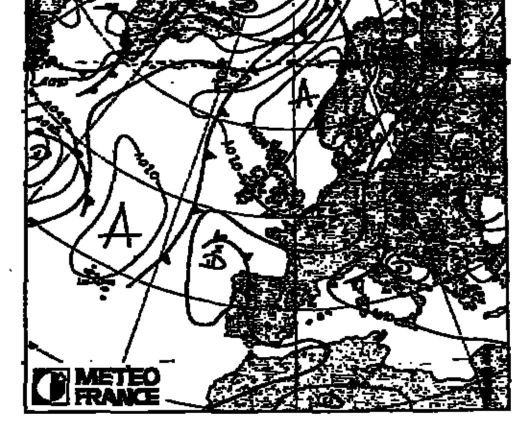




TEMPÉRATURES		GRENOBLE	17/14	TOURS	23/14	CHICAGO	29/18	LISBONNE	32/19	PRETORIA	26/10
du 3 septembre		LILLE	20/13	ÉTRANGER		COPENHAGUE	21/8	LONDRES	22/15	RABAT	27/19
maxima/minima		LIMOGES	20/7	ALGER	25/15	DAKAR	30/24	LOS ANGELES	25/20	RIO DE JAN.	25/18
FRANCE		LYON	20/15	AMSTERDAM	20/10	DJAKARTA	29/23	LUXEMBOURG	22/12	ROME	26/15
AJACCIO	25/15	MARSEILLE	21/13	ATHÈNES	29/21	DUBAI	40/28	MADRID	27/12	SAN FRANC.	17/13
BIARRITZ	20/10	NANCY	21/13	BANGKOK	37/24	DUBLIN	20/12	MARRAKECH	28/18	SANTIAGO	16/–2
BORDEAUX	23/10	NANTES	23/14	BARCELONE	22/14	FRANCFORT	24/13	MEXICO	25/13	SÉVILLE	32/21
BOURGES	20/14	NICE	19/15	BELGRADE	21/13	GENÈVE	16/14	MILAN	20/15	ST-PÉTERS.	20/13
BREST	19/11	PARIS	23/13	BERLIN	22/10	HANOÏ	31/26	MONTRÉAL	29/15	STOCKHOLM	21/10
CAEN	21/13	PAU	21/9	BOMBAY	31/24	HELSINKI	16/8	MOSCOU	27/10	SYDNEY	22/9
CHERBOURG	20/15	PERPIGNAN	24/14	BRASILIA	31/18	HONGKONG	31/26	MUNICH	18/8	TENERIFE	28/20
CLERMONT-F.	17/12	POINTE-À-PIT.	32/24	BRUXELLES	20/9	ISTANBUL	27/20	NAIROBI	23/14	TOKYO	30/22
DIJON	18/15	RENNES	23/12	BUCAREST	26/15	JÉRUSALEM	31/27	NEW DELHI	31/25	TUNIS	27/19
FORT-DE-FR.	32/23	ST-DENIS-RÉUNION	27/18	BUDAPEST	21/16	KIEV	22/17	NEW YORK	32/23	VARSOVIE	25/13
		ST-ÉTIENNE	17/12	BUENOS AIRES	16/4	KINSHASA	30/21	PALMA DE M.	25/12	VENISE	24/18
		STRASBOURG	22/14	CARACAS	31/18	LE CAIRE	33/22	PÉKIN	24/16	VIENNE	21/15
		TOULOUSE	22/10			LIMA	18/14	PRAGUE	21/10		



Situation le 4 septembre, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 6 septembre, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Chambre haute

SI L'OPPOSITION à une seconde Chambre a, depuis la Libération, été assez forte en France, c'est que le Sénat, depuis 1875, avait acquis progressivement une grande autorité et avait fini par exercer un pouvoir peut-être trop étendu.

Le rôle d'une seconde Chambre ne doit-il pas être un rôle surtout *modérateur, celui d'une* « chicane » qui ralentit un courant, mais non celui d'une digue qui le contient, puisque c'est, en définitive, la volonté du peuple, telle qu'elle est exprimée par ses élus de la Chambre, qui doit prévaloir ?

Et c'est ce que les Anglais, auxquels on ne saurait avoir honte de se référer en matière parlementaire, ont compris depuis longtemps. Les Communes n'ont *jamais voulu le céder à la* Chambre des Lords ; au contraire, à maintes reprises elles ont contraint les Lords à leur céder.

Mais ce qui est le plus remarquable, c'est la souplesse, le sens politique avec lesquels la seconde Chambre anglaise s'acquitte de sa fonction.
Elle évite l'entêtement, les procédures dilatoires, lorsqu'elle en sent la futilité.

N'est-ce pas la véritable *manière de comprendre les fonc*tions d'une Chambre haute de nos jours ? La Chambre haute anglaise est là pour donner le temps de la réflexion, pour permettre à l'« esprit de l'escalier » de jouer. Elle sait que son rôle n'est qu'ancillaire, mais elle le remplit avec un grand sens de la mesure.

Nous avons besoin en France d'une telle Chambre pour parer aux dangers de l'Assemblée unique, Chambre assez forte moralement pour imposer, par sa sagesse, à la Chambre basse ; pas trop, en fait, pour s'opposer définitivement à ce que cette dernière *aura décidé.*

Jean Duhamel
(5 septembre 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6902

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III									■
IV						■			
V				■					
VI			■					■	
VII	■	■					■		
VIII									
IX							■		
X				■					
XI						■			■

HORIZONTALEMENT

I. Qualifie un art vraiment consommé. – II. Comme des mouvements qu'on peut faire en parlant. – III. Femmes qui ne doivent pas avoir froid aux yeux. – IV. Passe à Hanovre. Un peu de tabac. – V. D'un auxiliaire. Fournissent une occasion de voyage. – VI. Pronom. Se met volontiers à table. – VII. Peut être attrapé aux tropiques. Un animal très mou. – VIII. Contre des livres, ils peuvent donner du sucre. – IX. Comme une maison où il y a de l'esprit. Terme musical. – X. Ancêtre lointaine. Chevilles. – XI. Pas intacts. Un mot pris en note.

VERTICALEMENT

1. Quand il est monté, il y a de la réserve. Sait bien se débrouiller. – 2. Aigle qui n'est évidemment pas celui de Meaux. Qui peut se faire porter pâle. – 3. Est provoqué par un ruissellement. Un groupe qui répond. – 4. Passe à Evreux. Passé à l'huile. – 5. Sans parti pris. – 6. Sort du Jura. Qui ont peut-être été enguirlandées. – 7. La rage. Démonstratif. Participe. – 8. Peut apparaître après une opération. Attitude de chien. – 9. Préposition. Ceux qui descendent y passent.

SOLUTION DU N° 6901

HORIZONTALEMENT

I. Callipyge. – II. Ivoiriers. – III. Neigeuses. – IV. Nu. An. Haï. – V. Agité. – VI. Loué. Vau. – VII. Ce. Aa. – VIII. Usuels. Tu. – IX. Pé. Soir. – X. Irascible. – XI. Nus. Asile.

VERTICALEMENT

1. Cinna. Cumin. – 2. Aveugles. Ru. – 3. Loi. Io. Upas. – 4. Ligaturées. – 5. Irénée. Ça. – 6. Piu. Assis. – 7. Yeshiva. Obi. – 8. Gréa. Till. – 9. Essieu. Urée.

Guy Brouty

LES SERVICES DU Monde

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	GO LEMONDE
Documentation sur minitel	3617 LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

PARIS EN VISITE

Vendredi 6 septembre

■ **MARAIS** : hôtels et place des Vosges (50 F), 10 h 30, sortie du métro Bastille côté rue Saint-Antoine (Frédérique Jannel).
■ ***MARAIS*** *: le quartier Saint-*Paul (50 F), 11 heures, place de l'Hôtel-de-Ville devant la poste (Claude Marti).
■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : la peinture flamande du XVIIe siècle, 11 h 30 ; *Le Cycle de saint Bruno*, de Le Sueur, 12 h 30 ; les Aphrodites du Louvre, 14 h 30 (Musées nationaux).
■ **MONTMARTRE** (50 F), 14 h 30, en haut du funiculaire (Paris autrefois).
■ **DES HAUTEURS DE PASSY** au quartier du Trocadéro (50 F), 14 h30, sortie du métro Passy (Paris autrefois).
■ **L'ÉGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN** (45 F), 14 h 30, devant l'entrée de l'église (Monuments historiques).
■ **HÔTELS DU MARAIS** (60 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Isabelle *Hauller*).
■ **MONTPARNASSE** : cours et ateliers d'artistes (50 F), 14 h 30, sortie du métro Notre-Dame-des-Champs (Mme Cazes).
■ **LE QUARTIER DES GOBELINS** (45 F), 14 h 30, devant la mairie du 13e (Paris capitale historique).
■ **LE QUARTIER MOUFFETARD** (45 F), 14 h 30, 65, rue du Cardinal-Lemoine (Le Passé simple).
■ **L'ÉGLISE SAINT-SULPICE** et *ses cryptes (55 F + prix d'entrée),* 15 heures, devant le portail principal de l'église (Paris et son histoire).
■ **L'ÉGLISE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS** et son quartier (40 F), 15 heures, sortie du métro Louvre (Approche de l'art).
■ **L'ÉGLISE SAINT-MERRI** et son quartier (45 F), 15 heures, 76, rue de la Verrerie (Monuments historiques).
■ ***LE SENTIER*** *et la cour des Mi*racles (50 F), 14 h 30, 3, place des Victoires (Frédérique Jannel).
■ **MARAIS** : hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).
■ **LA SORBONNE** (45 F + prix d'entrée), 15 heures, 47, rue des Ecoles dans le hall d'honneur (Monuments historiques).
■ **PASSAGES COUVERTS** (50 F), 15 h 30, 31 *bis*, rue du Faubourg-*Montmartre (Claude Marti).*

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **AFRIQUE.** L'Association des pilotes sud-africains vient de dénoncer l'*« état chaotique »* du contrôle aérien au-dessus de l'Afrique, affirmant que la mauvaise couverture radar et radio pourrait conduire à des collisions en plein vol. – *(AFP.)*
■ **AUSTRALIE.** Les compagnies Qantas Airways et Japan Airlines ont conclu un accord de partage de code pour les vols entre l'Etat du Queensland et le Japon.
Cet accord, qui devrait s'appliquer à partir d'avril 1997, concernera quatorze vols sans escale par semaine entre Brisbane et Tokyo, et entre Cairns et Tokyo. – *(Bloomberg.)*
■ **BRÉSIL.** La circulation alternée obligatoire, en vigueur pendant tout le mois d'août à Sao Paulo, a réduit en moyenne de 19 % les émissions de monoxyde de carbone dans l'air de la ville, la plus polluée du Brésil. Les embouteillages ont été réduits de 39 %, et, devant ce succès, les autorités envisagent d'imposer la circulation alternée pendant quatre mois en 1977. – *(AFP.)*
■ **NANTES.** La compagnie aérienne TAT European Airlines va inaugurer une liaison entre Nantes et Orly à partir du 14 octobre, à raison de trois rotations par jour. A partir de l'aéroport de Nantes, TAT dessert déjà, quotidiennement, Lille, Toulouse, Marseille et Nancy-Metz. – *(AFP.)*
■ **SCANDINAVIE.** Après un accord signé avec EuroDisney accordant à la compagnie aérienne SAS l'exclusivité pour la Scandinavie de la commercialisation des séjours à Disneyland, SAS va mettre gracieusement à la disposition de ses passagers, entre la Scandinavie et Paris, des bandes dessinées de Donald et de Mickey. – *(AFP.)*
■ **TABAC.** Le Groupe d'action européen des associations médicales, qui regroupe des associations de quarante-sept pays, vient de lancer un appel demandant aux compagnies aériennes d'interdire le tabac sur tous les vols desservant des aéroports européens. *« Il n'existe pas de zone non-fumeurs à bord d'un avion où il n'y aurait ne serait-ce qu'un seul passager fumeur, car l'air est recyclé »*, souligne cet appel. – *(Reuter.)*

CINÉMA *Les Italiens pleuraient leur cinéma perdu.* Ancien journaliste à *L'Unita*, Walter Veltroni, qui cumule les charges de vice-président du conseil et de ministre des biens culturels a préparé un ambitieux plan de renaissance, qui a reçu l'appui de la classe politique et professionnelle. ● *FARGO*, le film des frères Coen, sort sur les écrans. Un thriller dans les neiges du Minnesota



DR





dominé par l'interprétation de France McDormand. ● *À DEAUVILLE*, Gérard Depardieu et Gena Rowlands assistaient à la première du film de Nick Cassavetes, *Décroche les étoiles*.

Comment le ministre italien de la culture veut sauver le cinéma de son pays

L'invasion des télévisions privées avait quasiment ruiné le cinéma de la Péninsule. Walter Veltroni expose sa stratégie pour une renaissance et propose une alliance franco-italienne

ROME
de notre envoyé spécial

De retour de la Mostra, et alors qu'il s'apprête à retourner aux obligations de son autre tâche (vice-président du conseil, c'est-à-dire vice-premier ministre du gouvernement italien), le ministre des biens culturels est assez étonné. Walter Veltroni vient d'annoncer dans la cité des Doges une mesure hautement problématique, la privatisation de la *Biennale*. Et n'a recueilli, jusque dans les rangs de l'opposition, que des félicitations. Un « état de grâce » qui, si les Français ne viennent pas perturber l'ambiance avec leurs bisbilles nationales, devrait se poursuivre lors d'un des temps forts de la nouvelle politique ministérielle.

Cinéphile, ancien critique de films, Walter Veltroni a fait de la relance du cinéma national, jadis le premier d'Europe mais tombé bien bas depuis l'irruption des télévisions privées, au milieu des années 70 (*Le Monde* du 30 août), l'un des principaux enjeux de son ministère. Et du rapprochement avec la France, « citadelle » de la défense du cinéma en Europe et jadis partenaire privilégié de l'Italie, un pilier de cette action.

C'est à ce titre que M. Veltroni et Philippe Douste-Blazy doivent se rencontrer au Lido, le 5 septembre, entourés de nombreux professionnels des deux nationalités. Une démarche qui s'inscrit dans le cadre d'un plan dont le ministre trace ici les grandes lignes.

« Avez-vous défini un plan d'ensemble pour le cinéma ?

– Oui. Le principal objectif à mes yeux, c'est la production. Dans ce domaine, la première mesure concerne les obligations d'investissement des chaînes de télévision, inexistantes jusqu'à présent. La loi qui doit être votée par le Parlement, le 15 janvier, prévoit que la télévision publique investira 20 % du produit de la redevance dans la production de fiction, italienne ou européenne. Et les chaînes privées consacreront 30 % de leur investissement total à la production ou à l'achat de fiction italienne ou européenne. Cela représente un apport de 700 milliards de lires [environ 2,3 milliards de francs]. Les chaînes pourront produire directement, ou s'allier à des producteurs indépendants.

» C'est une mesure positive, pas seulement défensive comme le sont les quotas de diffusion, de toute façon détournés par les télévisions privées qui s'en acquittent entre minuit et 10 heures du matin avec des films italiens des années 50, sans aucun bénéfice pour la production contemporaine. Et les sommes apportées par cette loi peuvent changer radicalement les possibilités de l'industrie.

– Cette obligation vise-t-elle le seul cinéma ?

– Non, elle s'applique à l'ensemble de la fiction. Ensuite, nous négocierons avec les chaînes des protocoles fixant la répartition entre fiction télé et films de cinéma.

> La privatisation de la Biennale n'a recueilli, jusque dans les rangs de l'opposition, que des félicitations

– Avez-vous d'autres projets pour muscler les moyens de production ?

– Je vais proposer au ministre des finances de créer un abri fiscal pour les investissements privés dans la production. Nous l'avons déjà fait en faveur du théâtre lyrique, et à présent pour la Biennale de Venise. Pour le cinéma, qui mobilise des sommes nettement plus élevées, ce ne sera pas possible cette année, mais j'ai bon espoir d'y parvenir l'année prochaine.

» D'autre part, avant de renouveler la concession à la Banque nationale du travail, qui s'occupe des crédits à la production, nous allons lancer un appel d'offres à l'échelle européenne pour voir quelle banque est la plus décidée à s'engager dans ce domaine.

– Allez-vous également modifier le mode d'intervention de l'Etat ?

– C'est déjà fait. Auparavant, l'intervention publique dans les domaines culturels (cinéma, mais aussi théâtre et musique), qu'il s'agisse des subventions du FUS (Fond unique pour le spectacle : 750 milliards de lires [environ 2,5 milliards de francs], dont 280 milliards pour le cinéma) ou de garanties de crédits, dépendait de commissions pléthoriques, bureaucratico-politiques, et d'une indépendance douteuse. Deux cents personnes y siégeaient, et le ministre arbitrait tout. Dorénavant, il s'agira de commissions de cinq personnes, je n'y participerai pas parce que les politiques n'ont pas à décider si un film est bon ou mauvais, et les personnalités retenues devront n'avoir aucun lien avec les projets qui leur seront soumis.

» Je ne peux pour l'instant engager de nouvelles dépenses, mais il y a beaucoup à faire uniquement par des mesures réglementaires, une réorganisation, et de l'enthousiasme. Ma tâche est facilitée par l'attitude positive des professionnels. Ils sont très intéressés : en Italie, les politiques ne s'intéressaient plus au cinéma, toute leur attention était concentrée sur la télévision, avec l'ambiguïté que vous connaissez.



WALTER VELTRONI

– Que comptez-vous faire de Cinecitta ?

– La privatisation demeure à l'ordre du jour. Mais il faut d'abord achever la modernisation en cours, qui en a fait à nouveau un studio de première qualité. A Atlanta, durant les Jeux olympiques, j'ai rencontré Jack Valenti, le président de l'association des *Majors* hollywoodiennes. Mon but est de faire revenir à Rome les tournages de grands films américains. Avec cet apport, la privatisation pourra se faire dans de meilleures conditions, de manière mieux contrôlée.

– Quelles mesures comptez-vous prendre en faveur de la fréquentation ?

– Il faut à la fois multiplier les salles et multiplier les écrans, ce qui n'est pas pareil. L'ouverture de cinémas, qu'il s'agisse ou non de multiplexes, reste très bureaucratique : aujourd'hui, je dois encore signer le document permettant la création d'une salle paroissiale dans une petite ville de la banlieue de Bari, c'est absurde. Je vais simplifier et décentraliser cette procédure. Et aussi intervenir sur les prix des entrées. Le 13 septembre, je proposerai aux exploitants un projet de réduction des prix pour toutes les séances de l'après-midi.

– La politique en faveur des salles ne risque-t-elle pas d'ouvrir une autoroute aux circuits et aux films américains ?

– La multiplication des écrans doit bénéficier à tout le monde. S'il le faut, on envisagera des quotas de programmations dans les multiplexes, afin que ceux qui disposent de beaucoup d'écrans ne les consacrent pas qu'à une seule cinématographie.

– Vous avez également pris des décisions plus symboliques.

– J'ai lancé une campagne en faveur de l'« adoption » d'un film par une ville : beaucoup d'œuvres, même récentes, sont en danger de disparaître ; chaque municipalité s'occupera de la restauration et de la diffusion de l'une d'entre elles. J'ai obtenu un écho dépassant mes espérances, et je compte pouvoir annoncer à la fin de l'année un plan comprenant une soixantaine de titres, et autant de villes.

» D'autre part, je rencontre le ministre de l'éducation le 6 septembre, pour faire entrer l'enseignement du cinéma et la projection de films à l'école. A titre symbolique, je vais rouvrir la salle de projection de 300 places qui se trouve dans l'ex-ministère du spectacle [devenu département du ministère des biens culturels, NDLR]. Elle sera ouverte aux scolaires de Rome tous les matins, et je ferai venir les cinéastes à la rencontre des élèves.

» Enfin, nous allons construire un musée et une bibliothèque de l'image (cinéma et télévision).

– Quelle place occupe dans cette stratégie la rencontre avec le ministre et les professionnels français ?

– Une alliance franco-italienne peut modifier radicalement les possibilités de production à gros budget. Au-delà de l'essor des coproductions projet par projet, l'objectif est de créer des structures permanentes franco-italiennes, par exemple dans les festivals ou pour l'exportation. Et, ensemble, nous pouvons agir pour que l'Union européenne soutienne davantage le cinéma, et plus généralement la culture.

– Est-ce à dire que l'Italie va devenir une alliée de la France sur l'exception culturelle ?

– Globalement oui. Mais je reste partisan d'un débat sur les avantages relatifs des quotas de diffusion et des investissements à la production.

– Votre engagement personnel sur ce dossier ne fait guère de doute. Dans quelle mesure bénéficiez-vous de la solidarité du reste du gouvernement ?

– Jamais le vice-président du conseil n'avait été en même temps ministre des questions culturelles – d'habitude, il choisissait l'intérieur ou la justice. J'ai voulu, avec l'accord du président du conseil, occuper ce poste pour montrer au pays, et à l'Europe, que l'Italie fait de la culture un des axes de sa renaissance. Et je dispose du soutien de mes collègues pour travailler en ce sens. »

Propos recueillis par
Jean-Michel Frodon

Une chance historique

AU DÉBUT de l'entretien, Walter Veltroni tient un livre à la main. C'est *Paris-Rome, cinquante ans de cinéma franco-italien* (sous la direction de Jean Gili et Aldo Tassone, éditions La Martinière), qui évoque les riches heures de la collaboration transalpine de l'après-guerre, et leur déclin récent. Cette référence au passé n'est pas fortuite : l'arrivée de l'ex-rédacteur en chef de *L'Unita* aux affaires culturelles italiennes représente, de fait, une chance historique. Pour un cinéma italien laminé par le laisser-faire audiovisuel dont « Sua Emittenza » Silvio Berlusconi a fait un terrible défoliant du grand écran. Un cinéma embourbé dans les magouilles politiciennes qui marquaient l'intervention publique dans ce secteur aussi. Un cinéma ruiné économiquement et dévalué artistiquement par perte de ses différences et de ses prérogatives vis-à-vis de la télé, de la publicité, du clip, de toute cette pseudo-culture de l'image qui n'est qu'un culte idolâtre de l'imagerie, et un sociologisme de docudrama. En forçant à peine le trait, le cinéma italien, c'était devenu « Moretti sinon rien ».



ANALYSE

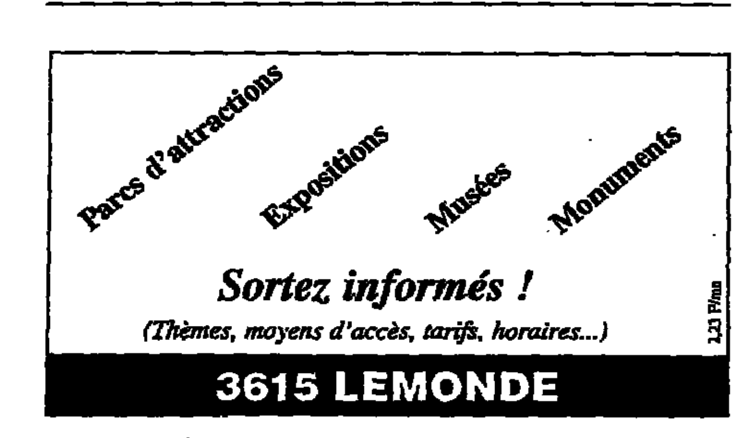
Mais chance aussi pour le cinéma français, et même pour le cinéma tout court. Au moment où l'Italie, alors pays le plus prospère d'Europe dans le domaine du grand écran, rendait les armes à la télé privée, la France mettait en place, face à un développement comparable, une batterie de dispositifs qui permit de préserver l'essentiel.

TROUVER DES ALLIÉS

Mais à l'heure de l'Union européenne et de la mondialisation, la « cinéphilie dans un seul pays » n'est pas plus viable que jadis le socialisme du même nom. Il faut trouver des alliés, ou voir peu à peu les défenses s'affaisser. Ni l'Allemagne, premier partenaire politique de la France mais où la culture ne relève pas de l'Etat fédéral et où le cinéma a perdu toute aura, ni la Grande-Bretagne, cramponnée à son credo ultra-libéral, ni l'Espagne, qui fit du temps de Felipe Gonzalez de louables efforts mais dont la créativité cinématographique demeure trop faible, ne peuvent jouer semblable rôle.

La reconstitution d'un axe Paris-Rome, qui exige ce nouvel essor du cinéma italien auquel M. Veltroni semble décidé à se consacrer, est bien l'hypothèse la plus vraisemblable d'une sortie de cet isolement où l'« exception française » menace de s'étioler. Hypothèse d'un renforcement et d'une diversité accrus de part et d'autre des Alpes, et aussi d'une capacité d'action, au-delà des limites franco-italiennes, de nature à profiter à tout le cinéma. A condition que les querelles intestines des Français, qui ont pris prétexte du film de Claude Lelouch pour commencer de se chamailler à Venise, ne viennent pas torpiller inconsidérément cet espoir.

J.-M. F.



Venise découvre « The Funeral », un tour de force signé Abel Ferrara

La Mostra attend Claude Lelouch avec curiosité

VENISE
de notre envoyé spécial

La Mostra attend Lelouch, dont le film sera présenté officiellement le mercredi 4 septembre. Avec curiosité, à défaut de véritable impatience. Alors, on entend ici et là ceux qui savent expliquer à ceux qui ne savent pas qui est Bernard Tapie. En italien, en anglais ou espagnol, les explications sont souvent approximatives, mais excitent le désir de découvrir enfin ce nouvel acteur, qui devra pourtant, dans la course au prix d'interprétation, compter avec plusieurs concurrents. A la Bourse des pronostics, le nom le plus fréquemment cité est celui de Robert Carlyle, le héros du film de Ken Loach *Carla's Song*, que l'on a pu voir, également remarquable, dans *Go Now*, présenté comme une « *initiative spéciale* ».



LETTRE DE VENISE

Le réalisateur anglais Michael Winterbottom, découvert en France grâce à *Butterfly Kiss*, qui retraçait l'odyssée sanglante de deux meurtrières, fait montre dans ce nouveau film d'une maîtrise d'autant plus étonnante qu'elle s'exprime dans le cadre d'une histoire dont il y a tout à craindre *a priori* : celle d'un jeune footballeur amateur qui s'éprend d'une belle jeune femme et se découvre bientôt atteint de la maladie de la sclérose en plaques. Comment éviter le sentimentalisme avec un tel sujet ? Winterbottom y parvient par un refus constant de maquiller la cruauté des situations et une volonté d'aller jusqu'au bout de la logique du récit.

The Funeral, le film d'Abel Ferrara présenté en compétition le mardi 3 septembre, est un film noir. Bonne nouvelle, puisque le genre est celui dans lequel le cinéaste se sent à l'évidence le plus à l'aise, celui qui lui a permis de signer ses films les plus convaincants (*King of New York*, 1989, *Bad Lieutenant*, 1992).

Il s'agit même trois fois d'un film noir : c'est une histoire de gangsters qui se déroule entièrement dans la nuit ou la pénombre et dont sourd un pessimisme irrémédiable. Une tragédie familiale également, qui étreint trois frères. Dès la première scène, on installe le cercueil du plus jeune, Johnny (Vincent Gallo). Les deux autres sont là, Ray (Christopher Walken, acteur fétiche du cinéaste, comme toujours remarquable) et Chez (Chris Penn, extraordinaire dans un rôle en permanence sur la corde raide). Et puis les femmes (Isabella Rossellini, Annabella Sciorra), les enfants, les proches. Famille italo-américaine, avec ses règles et ses rites, tels que le cinéma les a fait connaître depuis longtemps.

LA COMÉDIE-FRANÇAISE EXPLORÉE

Pendant un peu plus d'une heure trente, Ferrara joue avec ces règles, avec cette familiarité qu'entretient le spectateur avec elles. Il en respecte l'esprit autant que la lettre, livrant ainsi la clef de personnages eux-mêmes prisonniers des conventions et traditions liées autant à leurs origines familiales qu'à leur « emploi » de gangster. Film sur les conventions, film de convention, où toutes les questions posées tiennent au respect ou au non-respect de la règle, jusqu'à l'impressionnante explosion finale, et qui se nourrit d'un passionnant travail stylistique, seule voie qui permette d'atteindre la vérité des êtres. *The Funeral* constitue un véritable tour de force.

Règles et rites sont également au cœur de *La Comédie-Française ou l'Amour joué*, présenté dans la section « Finestra sulle immagini ». Tout au long de onze semaines, de décembre 1994 à février 1995, Frederick Wiseman a filmé la Comédie-Française. Répétitions, réunions, rencontres, rendez-vous, représentations. Des cent vingt-six heures ainsi impressionnées, il a tiré un film de trois heures et quarante-trois minutes, exploration minutieuse et passionnante d'une institution, portrait des gens qui la font vivre, acteurs, techniciens, administrateurs. Sans un mot de commentaire, mais avec toujours un sens saisissant de la durée juste du plan et de la scène.

La Comédie-Française ou l'Amour joué a été coproduit par La Sept-Arte et sera diffusé le 3 décembre par la chaîne. Mais il trouve parfaitement sa place dans un festival de cinéma, surtout dans une Mostra où les films documentaires sont rares.

Pascal Mérigeau

Comédie noire sur fond de neige immaculée

Fargo. Les auteurs de « Miller's Crossing » s'emparent d'un fait divers qui dérape dans le sang et l'absurde

Film américain de Joel Coen. Avec Frances McDormand, William H. Macy, Steve Buscemi, Harve Presnell, Peter Stormare. (1 h 37.)

On s'agace volontiers, d'ordinaire, de ces cartons qui, en début de projection, signalent que l'histoire qui va nous être contée est véridique. Comme si le film, trop peu confiant dans sa propre force, avait besoin de cette caution pour être agréé par ses spectateurs. Ce n'est pas le cas cette fois : que, dans un coin perdu du Minnesota (mais ce pourrait être à peu près n'importe où ailleurs, ait été conçu et accompli jusqu'au désastre final un tel enchaînement de crétinisme calamiteux, de mesquinerie et de méchanceté maladroites reste assez présent à l'esprit durant le déroulement de *Fargo* pour susciter une sorte de vertige à la description de ce qu'on ne saurait qualifier autrement qu'un sommet, que dis-je, un Everest de la connerie humaine.



DESSIN JACQUES VALOT

C'est d'ailleurs le principal ressort du sixième film des frères Coen, comme on dit, puisque depuis leurs débuts Joel réalise et Ethan produit les scénarios qu'ils conçoivent de concert. Ils s'étaient fait remarquer en 1985 avec un premier film, *Blood Simple*, qui témoignait d'une virtuosité certaine dans le détournement d'un joyeux mauvais goût du genre policier, servi par un usage ironique des nouvelles imageries mises à la mode par la publicité et le clip. Sur le même chemin, ils ont une fois atteint une sorte de perfection avec ce qui reste leur meilleur film, *Miller's Crossing*, puis obtenu à retardement une Palme d'or pour *Barton Fink*, avant de se fourvoyer avec *Le Grand Saut*, d'une ambition mal assumée.

Ils tentent ici un retour aux sources, du côté de la pochade noire. Mais ne bénéficiant plus de l'effet de surprise et n'ayant plus leurs preuves à faire, *Fargo* apparaît comme l'exercice de cinéastes évidemment doués, mais ici légèrement désinvoltes.

MASSACRE

Le récit du coup monté par un garagiste dans la débine pour faire enlever sa femme par une paire de truands ringards, afin d'obtenir une rançon de son riche beau-père, et l'enchaînement de ratages sanglants, de malentendus stupides et de hasards malencontreux, qui fera tourner toute l'affaire au massacre, se déroulent avec une sorte d'évidence convenue. Comme si le savoir-faire même des Coen, en gommant toute aspérité, toute difficulté de narration, leur inspirait une lassitude d'avoir à raconter une histoire aussi bête (quoique passablement compliquée). Les Coen sont constamment en avance sur leur histoire, ils ont d'emblée jugé (et condamné) leurs personnages, réduits au statut de piètres marionnettes d'une piètre machination dont ils sont les jouets bien plus que les instigateurs.

Deux éléments, pourtant, apportent un peu d'épaisseur à cette affaire trop vite réglée. D'une part, la prestation de Frances McDormand, remarquable en femme-flic de la campagne, enceinte jusqu'aux yeux et opposant son solide bon sens au délire malhonnête de ceux qu'elle traque opiniâtrement. D'autre part, le décor de neige (admirablement) filmé comme une traduction graphique de ce néant mental et affectif dans lequel évoluent les protagonistes. Les Coen, dont le talent n'est pas en doute, sont des stylistes davantage que des conteurs. En radicalisant ces deux composantes – le personnage féminin, le décor immaculé – au détriment de l'intrigue, en gagnant du temps contre l'exposé des manigances et des cafouillages de leurs désolants héros, ils auraient pu atteindre une abstraction qu'appelait la terrible et médiocre folie de leur sujet. Tout dans leur cinéma laisse escompter qu'ils en sont capables. La prochaine fois ?

Jean-Michel Frodon

Au pays des frères Coen

LE PAYSAGE, hivernal, est plat et aride. Blanc, ciel et sol, sauf un petit bout de route, des traces de sang sur la neige. Une voiture accidentée, trois cadavres – un triple meurtre, dans cette petite bourgade, c'est rare. Le corps engoncé jusqu'au menton dans un gros parka, le shérif au fort accent scandinave entreprend son enquête en buvant (très lentement) du café chaud, activité interrompue çà et là par des nausées matinales : le shérif est enceinte de sept mois.

On est sans doute à Brainerd, dans le Minnesota, on est surtout au pays des frères Coen. Contrée indéfinissable mais reconnue au premier regard, à la première écoute. Au cœur du Midwest, le Minnesota est sans doute l'Etat américain qui compte le plus de descendants d'immigrants scandinaves. Les frères Coen sont nés et ont grandi à Saint Louis Park, une banlieue de Minneapolis, leur dialogue ici se lit comme une partition. *« Une certaine cadence*, dit Ethan Coen (coscénariste et producteur), *qui implique une certaine façon de vivre. »*

Joel, coscénariste et réalisateur, est long, mince et brun avec une queue de cheval. Ethan est petit, blond, la chevelure bouclée en désordre, avec une barbe de deux jours qui le fait ressembler à un étudiant à la veille de ses examens. Dans leur bureau new-yorkais trône une réplique de la statue de Paul Bunyan, qui accueille le visiteur à l'entrée de Fargo, la ville où se déroule l'essentiel du film. Personnage mythique, Bunyan, selon le folklore local, était un gigantesque bûcheron qui allait de ville en ville avec sa hache bleue et abattait les arbres les plus réticents.

A l'écran, la statue semble changer d'expression à chaque séquence, comme un commentaire sur l'action. *« Effet Kouletchov, peut-être ? »*, suggère Ethan. *« C'est toujours la même*, ajoute Joel, *mais notre chef décorateur lui a donné une expression tellement ambiguë que... » « Oui*, dit Ethan (ces deux-là finissent rarement leurs phrases). *D'ailleurs, il a beaucoup travaillé avec Tim Burton. »*

CULTURE COMMUNE

De *Blood Simple* à *Fargo* en passant *Arizona Junior*, *Barton Fink* et *Le Grand Saut*, la méthode Coen est connue : scénarios sans bavures, personnages qui apparaissent et disparaissent le temps d'une scène drôlatique ou « hénaurme », dialogue toujours brillant et – *Miller's Crossing* le prouvait, *Fargo* le confirme – l'oreille attentive à la moindre variation ethnique. A l'évocation de leur « œuvre » comme un tout, ils haussent les épaules. *« Il n'y a pas de fil rouge*, explique Joel. *Du moins à notre connaissance. L'histoire détermine la manière dont elle sera racontée. »* Cinéphages aussi boulimiques qu'un Scorsese, ils partent d'un genre cinématographique, mais le subvertissent tout en lui rendant hommage. Il en va ainsi depuis *Blood Simple*, dans la lignée des films noirs des années 50, *« mais aussi des films d'horreur, et des romans de James Cain*, dit Ethan. *Aux références cinématographiques se mêlent toujours des réminiscences littéraires ou picturales ».* Il y avait ainsi un parfum de surréalisme dans *Barton Fink*, et une ambiance arts déco revue par la bande dessinée dans *Le Grand Saut*.

La collaboration des deux frères repose sur leur culture commune, et les possibilités de la dépasser. Ils gagent que, dès l'écriture, si l'un surprend l'autre, le public suivra. *« Nous ne démarrons pas dans le but d'écrire une comédie, même noire*, dit Ethan. *Il s'agit simplement d'être attentifs au potentiel comique de toute situation, si dramatique soit-elle. »*

Fargo est parti d'un fait divers réel, survenu dans le Minnesota en 1987. En en respectant le déroulement, le film s'autorise les embardées les plus loufoques. Mais les frères Coen ne se contentent pas de l'exploitation d'une anecdote, ils tracent au passage des portraits d'après nature, en particulier celui du couple formé par le shérif et son mari, paisible dessinateur de timbres-poste. A heure fixe, quoi qu'il advienne, ils déjeunent ensemble : de longues plages de silence où passe la solidité du couple. *« C'est à la fois très scandinave et très caractéristique du Midwest*, dit Ethan. *J'ai lu quelque part une définition que je trouve parfaite :* "Il aimait tant sa femme qu'il faillit le lui dire". »

Henri Béhar

LES ENTRÉES À PARIS

■ **Le bon démarrage** d'*Hommes femmes : mode d'emploi*, à 136 000 entrées sur Paris périphérie dans 39 salles était prévisible, compte tenu de l'immense battage médiatique qui a accompagné son lancement. Il reste à vérifier si le bouche-à-oreille prend le relais de la promotion : réponse dans une quinzaine de jours, mais légère inquiétude pour Claude Lelouch, la fréquentation des lundi et mardi étant en net recul par rapport à celle des premiers jours – peut-être ne s'agit-il que de « l'effet rentrée ».

■ **La période demeure favorable au cinéma** : parmi les nouveautés, trois autres titres tirent leur épingle du jeu. Si *La Dernière Danse* déçoit à 42 000 dans 33 salles malgré la présence de Sharon Stone, à plus modeste échelle, *The Van* tient la route avec 30 000 voyageurs devant ses 17 écrans, *Le Cri de la soie* est entendu par 10 000 sensuels dans neuf salles, et 5 000 curieux se laissent enfermer dans *The Celluloid Closet* et ses quatre cinémas.

■ **« Twister » reste puissant** à 114 000 entrées dans 53 salles, même s'il faiblit par rapport à sa première semaine (total : 314 000). Egalement en deuxième semaine, *Les Voleurs* garde la main leste à 63 000 (total : 168 000), et *Beautiful Thing* conserve ses attraits (37 000 en quinze jours et dans neuf salles).

■ **La fréquentation globale**, également soutenue par *The Rock* (43 000, soit 378 000 en cinq semaines) et *L'Effaceur* (37 000, soit 277 000 en quatre semaines), affiche ainsi un solde positif (+ 6 %) dans la capitale depuis le début de l'année par rapport à la période correspondante de 1995. Et le bilan est encore meilleur à l'échelle de la France entière.

J.-M. F.

★ Chiffres : *Le Film français*.

LES AUTRES NOUVEAUX FILMS

LES HOMMES DE L'OMBRE

Film américain de Lee Tamahori, avec Nick Nolte, Melanie Griffith, Chazz Palminteri, Michael Madsen, Chris Penn, Jennifer Connelly, John Malkovich. (1 h 47.)

■ *L'Ame des guerriers*, de Lee Tamahori, avait pour personnage central une femme fière et forte. Dans sa première entreprise hollywoodienne, le cinéaste néo-zélandais réduit ses personnages féminins presque au rang d'accessoires : l'une lit *L'Adieu aux armes* ; l'autre, actrice d'un film porno, est retrouvée à l'état de cadavre. Le problème est que, marié à l'une (Melanie Griffith), Nick Nolte couchait aussi avec l'autre (Jennifer Connelly). Nick-le-flic fait partie d'une brigade spéciale visant à nettoyer Los Angeles de tous ses criminels sans trop se préoccuper des lois ; l'escouade était surnommée « The Hat Squad » à cause de son souci d'élégance vestimentaire (il y en eut une dans la police sud-californienne des années 50 – sans arme dans les poches pour ne pas déformer le costume). *Modus operandi* : on ramasse un criminel, on l'embarque jusqu'à Mulholland Avenue, dans les collines de Hollywood, et on le jette du haut de la falaise. Du fait de la présence dans le film porno d'un commissaire à l'énergie atomique (John Malkovich, insidieux autant que les autres sont rugueux), l'enquête s'étend jusque dans les hautes sphères du gouvernement. Sexe et danger, pouvoir et corruption évoquent le *Chinatown* de Polanski. Frénésie hallucinée, on se souvient de *Pulp Fiction*. Chef-décorateur de *Chinatown*, Richard Sylbert réinvente ici un Los Angeles de film noir, visuellement superbe. Et le rythme est donné par la chef monteuse de *Pulp Fiction*. Résultat, *Les Hommes de l'ombre* va si vite qu'on n'a guère le temps de s'apercevoir de la minceur du propos. *H. Bh.*

LE PROFESSEUR FOLDINGUE

Film américain de Tom Shadyac avec Eddie Murphy, Jada Pinkett, James Coburn, Larry Miller. (1 h 35.)

■ Ce *Professeur foldingue* est un remake de *Docteur Jerry and Mister Love* de Jerry Lewis. Curieuse idée, a priori, de vouloir refaire ce que beaucoup considèrent comme un chef-d'œuvre indépassable. L'ambition de cette deuxième mouture est plus modeste : à partir d'une variation sur *Docteur Jekyll and Mister Hyde* (un savant terne et inhibé découvre une formule susceptible de le transformer en séducteur), il s'agit d'exploiter le comique très particulier d'Eddie Murphy, en quête d'une nouvelle reconnaissance après les échecs de ses précédents films. La mise en scène est donc totalement anonyme, au service du cabotinage de l'acteur, qui transforme le chétif savant créé par Lewis en scientifique obèse, permettant le recours à divers effets spéciaux. Murphy pratique un comique volontiers insolent, accumule les plaisanteries sexuelles et ne dédaigne pas la scatologie. Les scènes de repas de famille où il interprète quasiment tous les rôles et où les flatulences des personnages rythment la conversation sont d'une grossièreté mais aussi d'une efficacité comique indiscutables. Dans ces moments-là, le film nous venge un peu de l'aseptisation chaste qui règne sur le cinéma hollywoodien standard aujourd'hui. Mais la fin, qui voit le personnage apprendre à vivre avec son obésité, est par son optimisme un peu niais très loin de la cruauté du cinéma de Jerry Lewis. *Jean-François Rauger*

COUPE COURTE

Film portugais de Joaquim Sapinho. Avec Carla Bolito, Marco Delgado, Orlando Sérgio, Francisco Nascimento. (1 h 35.)

■ La « coupe courte » est celle de Rita, qui se marie aujourd'hui, et sacrifie devant l'autel la traîne érotique de ses longs cheveux noirs. Elle est vendeuse en parfumerie, et son beau promis, Paulo, cinéaste. Le mariage est expédié avec une souveraine indifférence, la nuit de noces sera plus singulière encore. Car les deux tourtereaux s'aiment comme ils se battent, s'attirent et se repoussent, se quittent et se retrouvent, tout au long d'une nuit qui voit par ailleurs défiler un copain salement drogué, un Noir amoureux, quelques skinheads portugais et le tournage d'un film en sous-sol. Une fable contemporaine en somme, qui joue sur le décadrage, le raccord aléatoire et la mise en abyme. Afficher quelques signes de modernité (et pas mal de clichés au passage) ne signifie pas pour autant l'atteindre. Rien de plus irritant que la spontanéité manigancée – dont témoigne en particulier le jeu de l'actrice –, rien de plus ennuyeux que le minimalisme narratif qui ne révèle rien d'autre qu'une complaisance de style. La coupe est courte, le souffle aussi.

Jacques Mandelbaum

PLUIE DE ROSES SUR MANHATTAN

Film américain de Michael Goldenberg avec Christian Slater, Mary Stuart Masterson, Pamela Segall, Josh Brolin. (1 h 30.)

■ Une jeune femme, que la séquence d'ouverture a décrite comme expérimentée cadre d'entreprise, championne de la négociation commerciale, tombe amoureuse d'un livreur de fleurs. Celui-ci se révèle être le propriétaire aisé du magasin (on a donc évité la mésalliance de classe), jeune veuf délicat nanti d'une famille (père, mère, frère, sœur et neveu) modèle et aimante. Comme il l'aime aussi, tout finira bien. Comme on voit, le scénario de *Pluie de roses sur Manhattan* est d'un minimalisme quasi expérimental. L'objectif du film semble être de montrer que les fleurs et la déambulation poétique sont les suppléments d'âme indispensables aux jeunes yuppies new-yorkais. Les auteurs ont, autour de cet axiome, déployé un minimum d'effort pour nous faire croire, quelques brefs moments, à l'hypothèse d'une issue pessimiste de cette idylle. Comme le dit l'héroïne dans un moment de lucidité, *« tout est trop gentil »*. Décidément oui. *J.-F. R.*

REVUE

GÉNÉRIQUES

96 pages, 75 F. 8, rue de Castries, 69002 Lyon.

■ Maquette vive et originale (aux antipodes de la sobriété de celle de *Trafic*, signée du même graphiste, Paul-Raymond Cohen), tiré trois fois l'an entre mille et deux mille exemplaires, *Génériques* a été créé par Jacques Gerstenkorn (fondateur de *Vertigo*), qui dirige le département cinéma de l'université de Lyon. Conçue comme une *« plate-forme de recherches »*, la revue livre pour l'essentiel des articles de réflexion critique, rarement liés à l'actualité cinématographique mais couvrant un spectre assez large. Cette quatrième livraison en témoigne, dans laquelle voisinent Brian de Palma (à propos de *Carlito's Way*), Alain Resnais (le « descriptif » dans *Hiroshima mon amour*), Tex Avery et un entretien avec Théo Angelopoulos à propos du *Regard d'Ulysse*. Particulièrement intéressante, l'étude de Dominique Chateau sur les écrits théoriques de Vsevolod Poudovkine, qui restitue une pensée encore inaccessible en français tout en proposant une lecture comparative avec celle d'André Bazin. Signalons aussi le travail convaincant de Françoise Dahringer, qui suggère que les « voix de la radio » constituent le hors-champ privilégié de l'Histoire dans l'œuvre empoisonnée de Fassbinder. *J. M.*

هكذا من الأمل

Gena Rowlands, Gérard Depardieu et Nick Cassavetes font souffler sur Deauville l'esprit de famille

Philippe Douste-Blazy passe en coup de vent

Symptôme d'une Amérique qui plaide, à l'instar d'Hillary Clinton, pour un retour aux valeurs fondamentales, ou simple coïncidence, une inspiration très « famille » baigne la plupart des films présentés au Festival de Deauville. C'est le cas par excellence de *Décroche les étoiles* de Nick Cassavetes (fils de John), avec Gena Rowlands (veuve du second et mère du premier) et Gérard Depardieu en figure paternelle

DEAUVILLE
de notre envoyée spéciale

Est-ce le soleil qui brille sans discontinuer ? Ou le lointain écho de la *campagne familiale* de Bill Clinton ? A Deauville, cette année, l'Amérique semble toute à la joie d'être en famille. Frères immigrés *italiens* à la conquête du Nouveau Monde derrière leurs fourneaux – c'est *Big Night*, le premier film très réussi du comédien Stanley Tucci. Fils à la recherche de son père – c'est *Lone Star*, de John Sayles, présenté dans la section Panorama. *Mère protégeant son fils* – c'est *Albino Alligator*, première réalisation décevante du comédien Kevin Spacey. Frères conjuguant leurs efforts *pour réaliser un film sans nécessité* apparente – c'est *Bound*, de Larry et Andy Wachowski. Père vengeant le viol de sa fille – c'est *Le Droit de tuer*, de Joël Schumacher. Il n'est pas jusqu'au très sérieux producteur Arnon Milchan, auquel le festival rend hommage, *qui n'ait pincé* la corde familiale, en évoquant la présence dans la salle de sa maman, spécialement venue d'Israël.

« JE NE SUIS PAS JOHN »

La famille la plus attendue était formée par Gena Rowlands et Nick Cassavetes, avec Gérard Depardieu dans le rôle du père. Le trio s'est prêté pendant deux jours aux *séances de photos*, *interviews et* conférences de presse. Une tape affectueuse sur l'épaule du jeune réalisateur de *Décroche les étoiles*, Depardieu *en grande forme*, *bronzé* et amaigri, a semblé bien décidé à assumer sa nouvelle paternité cinématographique, *puisque son* association avec Hachette Première, HPDG (Hachette Première-Gérard Depardieu) a produit le film et *produira le suivant. Et c'est avec une* sincérité visible que le comédien disait son plaisir à *« familier »* (sic) avec les Cassavetes, tandis que Nick enchaînait avec dignité sur le thème des relations père-fils. *« Je ne suis pas John. Mon père a eu une carrière longue et importante ; je n'ai fait qu'un film. Quand ma carrière sera aussi longue que la sienne, peut-être alors pourra-t-on tenter la comparaison. »* Mais ce fut sans doute Gena Rowlands la plus émouvante, disant simplement son attrait pour l'homme et le cinéaste *qu'était John Cassavetes* et le bonheur de s'être vu offrir sept rôles magnifiques, des rôles pour lesquels *« toute actrice serait prête à tuer pour* [les] *obtenir »*. Avant de conclure sur le plaisir de se voir offrir à nouveau un rôle par son fils.

Le cinéma, une grande famille ? Malgré les incantations de Gérard Depardieu sur *« l'amour, l'émotion, la comédie »* qui n'ont pas de frontière, relayées par celles d'Arnon Milchan souhaitant l'avènement d'un *« cinéma sans frontière »*, la visite éclair du ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, reparti avant d'avoir croisé sur scène Jack Valenti, président de la Motion Picture Association et grand pourfendeur de l'exception culturelle, confirmait que, comme dans toutes les familles, les querelles ont encore de beaux jours devant elles.

Annette Vezin

Le numérique rend illusoires les quotas, estime Jack Valenti

INTERROGÉ à Deauville par l'agence Reuter, le représentant de la MPAA (Motion Pictures Association of America), *qui regroupe les grands studios américains*, Jack Valenti, a déclaré que l'Europe ne pourra pas se protéger de l'invasion audiovisuelle en dressant des barrières comme les quotas de diffusion et de production. Il a ajouté que l'avènement de la télévision numérique rendait ces mesures *illusoires*. La France estime que le marché restera dominé par les chaînes hertziennes dans les cinq années à venir, mais *« personne n'en sait rien »*, a déclaré M. Valenti. *« Ce qui est sûr*, a-t-il ajouté, *c'est que le téléspectateur aura un choix plus large. Il déterminera ce qu'il veut voir, tout comme il détermine pour qui il va voter. »* Toutefois, M. Valenti a noté un certain rapprochement entre les positions française et américaine : *« Lors des Rencontres de Beaune, l'année dernière, nous avons eu deux journées et demie de conversations fabuleuses. »* Enfin, le représentant des majors hollywoodiennes estime que le nouvel eldorado du cinéma se situe en Extrême-Orient. *« Nous courtisons énormément la Chine, car nous pensons que ce sera un marché très important dans les dix ans à venir. »*

■ **Le cinéma parisien Le Rex expose ses coulisses**, à l'occasion de visites de quarante minutes ouvertes au public. Inauguré en 1932, devenu monument historique en 1981, le Rex incarne un mythe : on dit que chacune des étoiles qui scintillent au plafond bleu nuit de son immense salle porte le nom d'une star du cinéma. Des séances des années 30, systématiquement précédées d'une ouverture d'opéra et d'une attraction, jusqu'à la retransmission en direct des premiers pas des astronautes sur la Lune et, plus récemment, à la projection du *Grand Bleu* sur un écran géant, le Rex raconte son histoire.

★ **Les 11, 12 et 13 septembre de 10 heures à 19 h30. Grand Rex, 1, boulevard Poissonnière, Paris 2e. Tél. : 36-68-05-96.**

Mère et femme « à cent pour cent »

DÉCROCHE LES ÉTOILES. Film américain de Nick Cassavetes. Avec *Gena Rowlands*, *Marisa Tomei*, Gérard Depardieu, *Jake* Lloyd, Moira Kelly. (1 h 57.)

Un film américain ? Oui, parce que tourné aux Etats-Unis, avec des acteurs américains (à l'exception de Gérard Depardieu) et *parlé anglais. Mais une production* française, née de la passion de Gérard Depardieu pour le cinéma de John Cassavetes et de *son amour pour sa famille. Pour* Gena Rowlands, immense actrice. Pour Nick Cassavetes, le fils de Gena et John, qui signe ici sa première réalisation en offrant à sa maman un rôle de mère. Une mère dont les deux grands enfants partent ou sont déjà partis et qui trouve un gamin de substitution en la personne de J.J., un petit voisin dont la mère n'a guère le temps de s'occuper.

Pour *ce gosse intelligent mais* renfermé, elle se dépense sans compter ; Gena Rowlands paye de sa personne, soliloque, fait le *clown et le singe*, *chante*, *joue au* base-ball, achète un vélo, prépare des sandwiches et lit à haute voix l'encyclopédie. De « a cappella » à... Non, *elle n'aura pas le temps* d'aller jusqu'au bout. Mais elle rencontrera Gérard Depardieu, séduisant camionneur québécois.

Décroche les étoiles prend donc la forme d'un portrait de femme. Pas n'importe quelle femme, *« la femme à cent pour cent »*. Autrement dit, Gena Rowlands telle qu'en elle-même. La proposition est respectable. Il est dommage que, pour la vérifier, Nick Cassavetes *se soit satisfait* d'un scénario aussi hasardeux, imaginant sans doute que la nature de ses interprètes, Gena Rowlands et *Gérard Depardieu*, *mais aussi* Marisa Tomei (la maman) et Jake Lloyd (le fiston), suffirait à combler le vide d'une entreprise *qu'une certaine tendance au* nombrilisme interdit même de trouver toujours sympathique.

P. M.

Lettre d'Amérique

La Fête américaine du travail, le Labor Day, début septembre, marque traditionnellement la rentrée cinématographique, donc l'heure des bilans de la saison estivale, officiellement inaugurée lors du Memorial Day, le 27 mai. Commencée en fait deux semaines plus tôt par une catastrophe naturelle (*Twister*, de Jan de Bont), elle fut bousculée par une tourmente interplanétaire (*Independence Day*) et s'acheva sur un ouragan de kitsch (*L'Ile du Docteur Moreau*, avec Marlon Brando). Entre ces *repères*, une *saison que bien des experts* qualifient d'imprévisible. *Twister* a cédé le terrain à *Mission : Impossible*, qui l'a concédé à *The Rock* (Nicholas Cage, Sean Connery) qui l'a *cédé à Independence Day* (*combien de suites à* prévoir ?). Mais... *Le Bossu de Notre-Dame* (Disney) et *L'Effaceur* (Schwarzenegger) ont connu un box-office décevant. Première star à 20 millions de dollars, Jim Carrey n'a pas branché son *Cable Guy* ; pour 12 millions, Demi Moore s'est effeuillée (*Striptease*), ça n'a fait ni chaud ni froid. Eddie Murphy – *le has been* enveloppé de latex (*Nutty Professor*) – a retrouvé ses galons de vedette. Hollywood s'est montré prompt à rejeter ses valeurs *standards pour ne mettre en vitrine que ses* nouveaux produits – Gwyneth Paltrow dans *Emma*, Matthew McConaughey dans *Time To Kill* (ce qui n'enlève rien à leurs qualités respectives). *Et, surtout, on a sorti tous les* gros canons en début de saison. La raison ? Les Jeux olympiques, disent certains, qui ont drainé toute la clientèle. Faux, répliquent les autres : *les studios ayant eu la trouille des J.O.*, ladite clientèle n'a plus eu droit qu'à des fonds de tiroirs (*Kazaam* ou *Bordello of Blood*). Le film britannique *Trainspotting* s'en sortait fort bien. Pour l'été 1997, on annonce un furieux combat de grosses machines qui n'ont rien d'original : *Batman 4*, *Speed 2*, *Alien 4* et surtout, le retour du tandem Spielberg-Crichton avec *Le Monde perdu*, c'est-à-dire *Jurassic Park 2*... *H. Bh.*

LA SÉLECTION DU « MONDE »

COMMENT JE ME SUIS DISPUTÉ (français, 2 h 58), d'Arnaud Desplechin, avec Mathieu Amalric, Emmanuelle Devos, Thibault de Montalembert, Emmanuel Salinger, Marianne Denicourt, Chiara Mastroianni.

CONTE D'ÉTÉ (français, 1 h 53), de Eric Rohmer, avec Melvil Poupaud, Amanda Langlet, Aurélia Nolin, Gwenaëlle Simon.

GABBEH (iranien, 1 h 15), de Mohsen *Makhmalbaf*, avec Shaghayegh Djodat, Hossein Moharamai, Roghieh Moharami, Abbas Sayahi.

MACHAHO (franco-algérien, 1 h 30), de Belkacem *Hadjadj, avec Hadjira Oul* Bachir, Belkacem Hadjadj, Meriem Babes.

MIKHAIL KOBAKHIDZE, CINQ COURTS MÉTRAGES INÉDITS de Mikhaïl Kobakhidze (géorgien, noir et blanc, 1 h 13).

LA SECONDE FOIS (italien, 1 h 20), de Mimmo Calopresti, avec Nanni Moretti, Valeria Bruni Tedeschi, Valeria Milillo, Roberto De Francesco, Marina *Confalone, Simona Caramelli.*

THE CELLULOID CLOSET (américain, 1 h 41), de Rob Epstein et Jeffrey Friedman, avec Tony Curtis, Shirley MacLaine, Whoopi Goldberg, Tom Hanks, Susan Sarandon.

THE VAN (britannique, 1 h 45), de Stephen Frears, avec Colm Meaney, Donald O'Kelly, Ger Ryan, Caroline Rothwell, Brendan O'Carroll, Stuart Dunne.

LES VOLEURS (français, 1 h 57), d'André Téchiné, avec Catherine Deneuve, Daniel Auteuil, Julien Rivière, Laurence Côte, Fabienne Babe.

FESTIVALS

18e FESTIVAL DU CINÉMA DES MONDES LATINS D'ARCACHON
Quinze films participent à la compétition *organisée dans le* cadre du Festival d'Arcachon, qui fait la part belle aux films espagnols, italiens, colombiens, portugais, québécois et français. Parmi les films sélectionnés : *Par une nuit de clair de lune*, de Lina Wertmuller, *Adao et Eva*, de Joaquim Leitao, *El Palomo* Cojo, de Jaime De Arminian, *L'Oreille d'un sourd*, de Mario Bolduc, *L'Enfant d'eau*, de Robert Ménard, *Capitaine* Conan, de Bertrand Tavernier, *La Belle Verte*, de Coline Serreau, *L'Elève*, de Olivier Schatzky, *Tiré à part*, de Bernard Rapp, et, présenté pour la première fois en compétition en France, *Microcosmos, le peuple de l'herbe*, de Claude Nuridsany et Marie Perennou. Une carte blanche à Edouard Molinaro, président du jury, est également prévue.
Du 9 au 14 septembre. Tél. : 56-83-17-20.

PARIS

LA RÉTROSPECTIVE DES FILMS DE JEAN ROUCH est prolongée jusqu'au 15 septembre à la Galerie nationale du Jeu de paume. *Parfois* accompagné de protagonistes de ses films, et toujours en compagnie de Germaine Dieterlin, l'ethnologue-cinéaste, Jean Rouch sera présent à la plupart des projections.
Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde, Paris-1er. Tél. : 47-03-12-50.

RÉTROSPECTIVE JOHN HUSTON AU CINÉMA L'ENTREPÔT avec sept films au programme : *Key Largo* (1948), *Quand la ville dort* (1950), *Freud, passions secrètes* (1962), *La Nuit de l'iguane* (1964), *Reflets dans un œil d'or* (1967), *Promenade avec l'amour et la mort* (1969) et *Les Gens de Dublin* (1987).
Cinéma L'Entrepôt, 7-9, rue Francis-de-Pressensé, Paris-14e. Jusqu'au 30 septembre. Tél. : 45-40-78-38.

DANS LE CADRE « PORTRAITS DE BERLIN », la Vidéothèque de Paris présente du 4 au 10 septembre « La DEFA, cinéma d'un pays défunt ». Fondée à Berlin en 1946, la DEFA est devenue en 1949 l'organisation de production cinématographique d'Etat, chargée de regrouper les activités de tous les studios de la RDA. Souvent inédits en France, ces films venus de l'Est et tournés entre 1946 et 1989 révèlent une autre facette de Berlin. Le vendredi 6 septembre, à 19 heures, un débat intitulé « Les studios de Babelsberg hier et aujourd'hui » sera animé par Daniel Sauvaget.
Vidéothèque de Paris, Nouveau Forum des Halles, porte Saint-Eustache, Paris-1er. Tél. : 44-76-62-00.

Et toujours...

AKIRA KUROSAWA, HUMANISTE ÉPIQUE (v.o.), Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09). *Le Château de l'araignée*, vendredi 15 h 45 ; *Rashomon*, mercredi 22 h, jeudi 20 h ; *Sanjuro*, mercredi 17 h 45, vendredi 17 h 45 ; *La Forteresse cachée*, mercredi 19 h 45 ; *La Légende du grand judo*, jeudi 21 h 45 ; *L'Idiot*, jeudi 15 h 30, vendredi 20 h 45 ; *Scandale*, vendredi 13 h 45.

ALFRED HITCHCOCK (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60). *Mais qui a tué Harry ?*, mercredi 18 h, 20 h 10, 22 h 15 ; *Saboteur*, jeudi 14 h, 16 h, 18 h, 20 h 10, 22 h 15 ; *Soupçons*, vendredi 14 h 10, 16 h, 18 h, 20 h 10, 22 h 15.

BRANDO, LE REBELLE (v.o.), Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65). *Le Corrupteur*, mercredi 18 h 10 ; *Viva Zapata !*, jeudi 19 h 50 ; *L'Equipée sauvage*, vendredi 13 h 50, 18 h 10.

L'ÉTÉ FRITZ LANG (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). *L'Invraisemblable Vérité*, mercredi 20 h 30, 22 h 10 ; *La Cinquième Victime*, jeudi 20 h, 22 h ; *Le Ministère de la peur*, vendredi 20 h 30, 22 h 10.

LAUREL ET HARDY (v.o.), Action Ecoles, 5e (43-25-72-07). *Laurel et Hardy conscrits*, mercredi 17 h 20, 19 h, 20 h 40 ; *Fra Diavolo*, jeudi 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40 ; *Les Zazous*, vendredi 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40.

MIZOGUCHI RETROUVÉ (v.o.), L'Arlequin, 6e (45-44-28-80). *Les Contes des chrysanthèmes tardifs*, mercredi 19 h 10, 21 h 45 ; *L'Amour de l'actrice Sumako*, jeudi 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; *La Cigogne en papier*, vendredi 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

NOUVEAUX FILMS

COUPÉ COURT
Film portugais de Joaquim Sapinho, avec Carla Bolito, Marco Delgado, Orlando Sergio (1 h 35).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

DÉCROCHE LES ÉTOILES
Film américain de Nick Cassavetes, avec Gena Rowlands, Marisa Tomei, Gérard Depardieu, Jake Lloyd, Moira Kelly, David Sherrill (1 h 47).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; *14-Juillet Hautefeuille*, dolby, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; *14-Juillet* Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé *Wepler, dolby, 18e (réservation :* 40-30-20-10).
VF : Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont *Convention*, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10).

FARGO (*)
Film américain de Joel Coen, avec *Frances McDormand*, William H. Macy, Steve Buscemi, Harve Presnell, Peter Stormare (1 h 37).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle *G. de Beauregard*, 6e (42-22-87-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Norman*die, dolby, 8e* ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; *réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnas*siens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
VF : UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10).

LES HOMMES DE L'OMBRE
Film américain de Lee Tamahori, avec Nick Nolte, Melanie Griffith, Chazz Palminteri, Michael Madsen, Chris Penn, Treat Williams (1 h 47).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e.
VF : UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; *UGC Gobelins*, 13e ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

PLUIE DE ROSES SUR MANHATTAN
Film américain de Michael Goldenberg, avec Christian Slater, Mary Stuart Masterson, Pamela Segall, Josh Brolin, Brian Tarantina, Debra Monk (1 h 30).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Triomphe, dolby, 8e.
VF : Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).

LE PROFESSEUR FOLDINGUE
Film américain de Tom Shadyac, avec Eddie Murphy, Jada Pinkett, James Coburn, Larry Miller, Dave Chappelle, John Ales (1 h 35).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e.
VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

LES EXCLUSIVITÉS

L'ÂGE DES POSSIBLES
de Pascale Ferran,
avec les élèves-comédiens du Théâtre national de Strasbourg.
Français (1 h 45).
Le Quartier latin, 5e (43-26-84-65).

ÂME CORSAIRE
de Carlos Reichenbach,
avec Bertrand Duarte, Jandir Ferrari, *Andréa Richa, Flor, Mariana de Moraes*, Jorge Fernando.
Brésilien (1 h 56).
VO : Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01).

BEAUTIFUL THING
de Hettie MacDonald,
avec Linda Henry, Glen Berry, Scott Neal, Ben Daniels.
Britannique (1 h 30).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, 6e ; Le Balzac, dolby, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, 9e ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; *réservation : 40-30-20-10) ; Escurial*, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

LE BEL ÉTÉ 1914
de Christian de Chalonge,
avec Claude Rich, Maria Pacôme, Hippolyte Girardot, Judith Henry, Marianne Denicourt, Philippe Torreton.
Français (1 h 57).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC *Danton, 6e ; UGC Normandie, dolby*, 8e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e.

BETWEEN THE TEETH
de David Byrne et David Wild,
avec Bobby Allende, Jonathan Best, Angel Fernandez, Ite Jerez, Lewis Kahn, George Porter Jr.
Américain (1 h 11).
VO : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34).

LA CHICA
de Bruno Gantillon,
avec Marine Delterme, Bruno Wolkowitch, Wojteck Pszoniak, Frédéric Tokarz.
Français (1 h 38).
Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

LE CŒUR FANTÔME
de Philippe Garrel,
avec Luis Rego, Aurélia Alcaïs, Maurice Garrel, Evelyne Didi, Roschdy Zem, Ca*mille Chain.*
Français (1 h 27).
Denfert, 14e (43-21-41-01).

LA COMÉDIE DE DIEU
de Joao César Monteiro,
avec Claudia Teixeira, Max Monteiro, Raquel Ascensao.
Portugais (2 h 43).
VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

COMMENT JE ME SUIS DISPUTÉ
d'Arnaud Desplechin,
avec Mathieu Amalric, Emmanuelle Devos, Thibault de Montalembert, Em*manuel Salinger, Marianne Denicourt*, Chiara Mastroianni.
Français (2 h 58).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; *réservation : 40-30-20-10).*

CONTE D'ÉTÉ
d'Eric Rohmer,
avec Melvil Poupaud, Amanda Langlet, Aurélia Nolin, Gwenaëlle Simon.
Français (1 h 53).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Le République, 11e (48-05-51-33) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

CORPS ET ÂMES
d'Aude Vermeil,
*avec Catia Riccabonni, Philippe Rey*mondin, Antoine Guinand, Bernadette Patois, Monica Goux, Jean-Daniel Vermeil.
Suisse (1 h 25).
Le République, 11e (48-05-51-33).

CRASH (**)
de David Cronenberg,
avec James Spader, Holly Hunter, Elias Koteas, Deborah Unger, Rosanna Arquette.
Canadien (1 h 40).
VO : UGC Forum Orient Express, 1er ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07 ; réservation : 40-30-20-10).

LE CRI DE LA SOIE
d'Yvon Marciano,
avec Marie Trintignant, Sergio Castellitto, Anémone, Adriana Asti, Alexandra London.
Français (1 h 50).
Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; *réservation : 40-30-20-10)* ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 40-30-20-10).

DEAD MAN
de Jim Jarmusch,
avec Johnny Depp, Gary Farmer, Lance Henriksen, Robert Mitchum, Gabriel Byrne, John Hurt.
Américain, noir et blanc (2 h 14).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).

DERNIÈRE DANSE
de Bruce Beresford,
avec Sharon Stone, Rob Morrow, Randy Quaid, Peter Gallagher, Jack Thompson, Jayne Brook.
Américain (1 h 42).
VO : UGC *Ciné-cité les Halles*, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; *réservation* : 40-30-20-10) ; *Pathé Wepler, dolby, 18e* (réservation : 40-30-20-10).

LES DERNIERS JOURS D'EMMANUEL KANT
de Philippe Collin,
avec David Warrilow, André Wilms, Roland Amstutz, Christian Rist, Julien Rochefort, Claude Aufaure.
Français, noir et blanc (1 h 10).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

DES NOUVELLES DU BON DIEU
de Didier Le Pêcheur,
avec Marie Trintignant, Maria de Me*deiros, Christian Charmetant*, Jean Yanne.
Français (1 h 40).
Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

DINGO ET MAX
de Kevin Lima.
Dessin animé américain (1 h 20).
VF : UGC Triomphe, 8e ; Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

GABBEH
de Mohsen Makhmalbaf,
avec Shaghayegh Djodat, Hossein Moharamai, Roghieh Moharami, Abbas Sayahi.
Iranien (1 h 15).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

GUANTANAMERA
de Tomas Gutierrez Alea,
Juan Carlos Tabio,
avec Mirtha Ibarra, Jorge Perugorria, Carlos Cruz, Raul Eguren, Pedro Fer*nandez, Luis Alberto Garcia.*
Cubain (1 h 41).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, dolby, 8e (45-61-10-60).

HOMMES FEMMES MODE D'EMPLOI
de Claude Lelouch,
avec Bernard Tapie, Fabrice Luchini, Alessandra Martines, Pierre Arditi, Caroline Cellier, Ophélie Winter.
Français (2 h 02).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; *réservation : 40-30-20-10) ; UGC* Opéra, dolby, 9e ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24 ; ré*servation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot*, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

I LOVE YOU... I LOVE YOU NOT...
de Billy Hopkins,
avec Jeanne Moreau, Claire Danes, Jude Law, Jerry Tanklow, Carrie Slaza, *Josiah A. Mayo.*
Franco-britannique (1 h 35).
VO : Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

INÉDITS DE PETER GREENAWAY
de Peter Greenaway,
Britannique (1 h 04).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE JOURNAL DU SÉDUCTEUR
de Danièle Dubroux,
avec Chiara Mastroianni, Melvil Poupaud, Hubert Saint Macary, Serge Merlin, Mathieu Amalric, Danièle Dubroux.
Français (1 h 35).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LAND AND FREEDOM
de Ken Loach,
avec Ian Hart, Rosana Pastor, Iciar Bollain, Tom Gilroy, Marc Martinez, Frederic Pierrot.
Britannique (1 h 49).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

LISBONNE STORY
de Wim Wenders,
avec Rüdiger Vogler, Patrick Bauchau, Vasco Sequeira, Canto E Castro, Viriato José da Silva, Joao Canijo.
Allemand-portugais (1 h 40).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (42-77-14-55).

MACHAHO
de Belkacem Hadjadj,
avec Hadjira Oul Bachir, Belkacem Hadjadj, Meriem Babes.
Franco-algérien (1 h 30).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).

MIKHAIL KOBAKHIDZE, CINQ COURTS MÉTRAGES INÉDITS
de Mikhaïl Kobakhidze,
Géorgien, noir et blanc (1 h 13).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LES NOUVELLES AVENTURES DE WALLACE ET GROMIT
de Peter Lord, David Sproxton, Sam Fell et Nick Park.
Dessin animé britannique (1 h 13).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), dolby, 8e (42-56-52-78) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

RICHARD III
de Richard Loncraine,
avec Ian McKellen, Annette Bening, Kristin Scott-Thomas, Jim Broadbent, Robert Downey Jr..
Américain (1 h 43).
VO : 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

RIDICULE
de Patrice Leconte,
avec Fanny Ardant, Charles Berling, Bernard Giraudeau, Judith Godrèche, Jean Rochefort.
Français (1 h 42).
UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

ROCK
de Michael Bay,
avec Sean Connery, Nicolas Cage, Ed Harris, David Morse, John C. McGinley, Bokeem Woodbine.
Américain (2 h 16).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e.
VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (39-17-10-00 ; *réservation : 40-30-20-10)* ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

LA SECONDE FOIS
de Mimmo Calopresti,
avec Nanni Moretti, Valeria Bruni Tedeschi, Valeria Milillo, Roberto De Francesco, Marina Confalone, Simona Caramelli.
Italien (1 h 20).
VO : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07 ; réser*vation : 40-30-20-10).*

SMOKE
de Wayne Wang,
avec William Hurt, Harvey Keitel, Stockard Channing, Harold Perrineau Jr., Ashley Judd, Forest Whitaker.
Américain (1 h 50).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; *Denfert, dolby, 14e* (43-21-41-01).

LE TEMPS DE L'AMOUR
de Mohsen Makhmalbaf,
avec Shiva Gerede, Abdolraman Palay, Aken Tunt, Menderes Samanjilar.
Iranien (1 h 15).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).

THE ADDICTION
d'Abel Ferrara,
avec Lili Taylor, Christopher Walken, Annabella Sciorra, Edie Falco, Michel Fella, Paul Calderon.
Américain, noir et blanc (1 h 24).
VO : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

THE CELLULOID CLOSET
de Rob Epstein,
Jeffrey Friedman,
avec Tony Curtis, Shirley MacLaine, Whoopi Goldberg, Tom Hanks, Susan Sarandon.
Américain (1 h 41).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10).

THE FALLS
de Peter Greenaway.
Britannique (3 h 05).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

THE VAN
de Stephen Frears,
avec Colm Meaney, Donald O'Kelly, Ger Ryan, Caroline Rothwell, Brendan O'Carroll, Stuart Dunne.
Britannique (1 h 45).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

TRAINSPOTTING (**)
de Danny Boyle,
avec Ewan McGregor, Ewen Bremmer, Jonny Lee Miller, Kevin McKidd, Robert Carlyle, Kelly McDonald.
Britannique (1 h 33).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Triomphe, 8e ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

TROIS VIES ET UNE SEULE MORT
de Raoul Ruiz,
avec Marcello Mastroianni, Marisa Paredes, Arielle Dombasle.
Franco-espagnol (2 h 03).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).

TWISTER
de Jan De Bont,
avec Helen Hunt, Bill Paxton, Jami Gertz, Cary Elwes, Lois Smith, Philip *Seymour Hoffman.*
Américain (1 h 53).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (39-17-10-00) ; Bretagne, dolby, 6e (39-17-10-00 ; *réservation : 40-30-20-10)* ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

L'ULTIME SOUPER
de Stacy Title,
avec Jason Alexander, Cameron Diaz, Nora Dunn, Charles Durning, Ron Eldard, Annabeth Gish.
Américain (1 h 25).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Bretagne, 6e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; *réservation : 40-30-20-10) ; Pathé* Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

UN HÉROS TRES DISCRET
de Jacques Audiard,
avec Mathieu Kassovitz, Anouk Grinberg, Sandrine Kiberlain, Albert Dupontel, Nadia Barentin, Bernard Bloch.
Français (1 h 45).
UGC Forum Orient Express, 1er ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

UN SAMEDI SUR LA TERRE
de Diane Bertrand,
avec *Elsa Zylberstein, Eric Caravaca*, Johan Leysen, Kent, Dominique Pinon, Sylvie Laguna.
Français (1 h 35).
Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60).

LES VOLEURS
d'André Téchiné,
avec Catherine Deneuve, Daniel Auteuil, Julien Rivière, Laurence Côte, Fabienne Babe.
Français (1 h 57).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, 6e ; La Pagode, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

WHEN NIGHT IS FALLING
de Patricia Rozema,
avec Pascale Bussières, Rachael Crawford, Henri Czerny, Don McKellar.
Canadien (1 h 35).
VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

WITTGENSTEIN
de Derek Jarman,
avec Karl Johnson, Michael Gough, Tilda Swinton, John Quentin, Kevin Collins, Clancy Chassey.
Britannique (1 h 15).
VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

هكذا من الأصل

Sud Radio ambitionne de couvrir le sud de la Loire

La station de Toulouse est la seule généraliste à accroître son audience, des résultats qui l'encouragent à se porter acquéreur de sa rivale RMC

ELLE A GAGNÉ ce que Radio Monte-Carlo (RMC) n'a pas réussi à garder : une identité méridionale, l'accent du sud, le souci permanent de la proximité. En jouant l'ancrage au terroir – à l'inverse de RMC, qui a choisi de « monter » à Paris –, Sud Radio a progressivement conquis des auditeurs qui aiment entendre parler de leur région, des problèmes qu'ils y rencontrent et des satisfactions qu'ils en tirent. Résultat : Sud Radio est aujourd'hui devenue le chef de file des stations commerciales dans sa zone de diffusion couvrant l'Aquitaine, Midi-Pyrénées et le Languedoc-Roussillon.

Elle est aussi la seule des radios généralistes à voir croître son taux d'audience : 11,2 % au deuxième trimestre, contre 10,3 % à la même époque il y a un an, selon l'institut Médiamétrie. La durée d'écoute de ses auditeurs va en augmentant, et Sud Radio compte le plus fort taux d'auditeurs « exclusifs » (qui ne zappent pas) de tout le paysage audio : 51,2 % (contre 50,3 % pour RTL et 46,7 % pour RMC).

Forte de ses audiences, Sud Radio – qui accueille sur son antenne entre 85 % et 90 % de publicité « nationale » – a de quoi séduire les annonceurs. D'autant qu'elle arrive en première position sur les cibles phares : deux tiers de ses auditeurs ont moins de 50 ans, deux tiers sont actifs et près d'un quart sont des « CSP + » (catégories socio-professionnelles aux revenus élevés).

Les études de Médiamétrie effectuées de janvier à juin montrent aussi que Sud Radio réalise 12,4 % de parts d'audience sur les 25-49 ans (contre 7,4 % pour NRJ, 6,2 % pour Nostalgie et 5,9 % pour RMC), 10,3 % sur les « ménagères de moins de 50 ans », la cible préférée des publicitaires (contre 9,6 % sur NRJ, 6,5 % sur RMC et Nostalgie) et 10 % sur les femmes actives (contre 9,1 % sur NRJ et 6,9 % sur RMC et Nostalgie).

Sud Radio ne changera donc pas une formule qui gagne. Pour cette rentrée, elle a décidé d'enraciner davantage ses programmes en gardant les voix connues de ses auditeurs (Bernard Mabille, Maïté, Cendrine Dominguez, Yves Lignon, Daniel Herrero) et en attirant à l'antenne quelques personnalités nouvelles.

Eric Thomas, originaire de Pau, remplacera les Chevaliers du fiel, duo d'animateurs qui remportaient un véritable succès sur Sud Radio mais qui sont partis sur RMC ; Nathalie Rihouet animera quotidiennement une émission de services et de conseils pratiques, et Igor Barrère proposera un nouveau rendez-vous santé. Chaque parcelle de la grille est « rattachée à la vie locale », selon Freddy Thomelin, directeur général adjoint délégué à l'antenne. Et à tout moment de la journée l'auditeur peut jouer, intervenir, demander un conseil.

TOUJOURS CANDIDATE POUR RMC

Même si elle a déposé auprès du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) une demande pour obtenir une fréquence sur Paris, Sud Radio ne veut pas perdre son âme en devenant parisienne. « *Nous avons demandé cette fréquence afin que les communautés du sud puissent entendre parler de rugby, de tauromachie et retrouvent l'accent. Mais nous ne changerons pas notre programmation* », précise Pierre-Yves Revol, PDG de la station.

Avec une rédaction de 40 journalistes, soit un tiers de l'effectif de la station, Sud Radio est bien décidée à renforcer sa présence sur le terrain et à toujours privilégier l'information de proximité. Elle a donc intensifié son maillage dans le Grand Sud en se dotant de 22 correspondants. Et surtout, elle a mis en place d'importants décrochages – de 6 h 45 à 7 heures, de 7 h 45 à 8 heures et de 18 h 15 à 18 h 30 – dans les trois villes principales de sa zone de diffusion : Toulouse (où elle est leader), Bordeaux et Montpellier. Vis-à-vis de RMC, qui entame sa nouvelle stratégie depuis le dernier échec de sa privatisation, Sud Radio affiche sa sérénité. « *RMC tente de se rapprocher d'une règle à laquelle nous sommes toujours restés fidèles : l'authenticité,* précise Pierre-Yves Revol. *Nous avons donc une longueur d'avance par rapport à eux mais, tant que le rapprochement n'est pas fait,* via *la privatisation, nous serons toujours en concurrence.* »

Revenant sur l'échec du dernier essai de privatisation de RMC, où Pierre Fabre, propriétaire de Sud Radio, était resté le seul candidat en lice, Pierre-Yves Revol remarque : « *Le cahier des charges fixé était d'une grande rigidité. La barre avait été placée trop haut. Nous avons été déçus car nous avions un projet d'entreprise qui nous aurait permis d'obtenir le leadership sur tout le sud de la Loire. Mais ce projet industriel demeure intéressant, et s'il y avait demain une nouvelle procédure de privatisation nous serions toujours dans la course.* »

Véronique Cauhapé

Les diversifications du groupe Pierre Fabre

D'abord appelée Radio des vallées d'Andorre, Sud Radio a été officiellement baptisée de ce nom en 1966. Deux ans plus tard, elle devient la quatrième radio périphérique. En 1987, les parts de la Sofirad, holding d'Etat, sont vendues à Pierre Fabre, dont le laboratoire de Castres s'est transformé aujourd'hui en un important groupe pharmaceutique. Il prend le contrôle de la radio avec à ses côtés plusieurs autres actionnaires, dont les journaux *La Dépêche du Midi* (Toulouse) et *Le Midi libre* (Montpellier). Depuis, Pierre Fabre a racheté 10 % du capital du groupe Midi libre (*Le Monde* du 27 juin et du 3 août). Il contrôle également le club de rugby Castres Olympique.

Menace de grève vendredi à la SFP

LES SYNDICATS CGT, CFDT, FO et CGC de la Société française de production (SFP) ont appelé à la grève pour vendredi 6 septembre, afin d'obtenir des pouvoirs publics des réponses sur les modalités de privatisation de la société. Cet appel à une grève de vingt-quatre heures fait suite aux « *lettres ouvertes* » signées par les salariés et adressées au président de la République, au premier ministre et au ministre de l'économie et des finances, dans lesquelles ils s'opposent à l'offre de l'homme d'affaires Walter Butler.

Les syndicats demandent qu'une délégation soit reçue par le ministère des finances. En cas de réponse positive, l'appel à la grève pourrait être levé. Le mouvement de grève, s'il a lieu, pourrait notamment remettre en cause la diffusion de l'émission « Intervilles » sur TF 1, vendredi 6 septembre.

DÉPÊCHES

■ **PRESSE : le quotidien populaire britannique** *Daily Express* et son équivalent dominical, le *Sunday Express*, qui avaient jusqu'à présent des rédactions distinctes, vont fusionner. Cette fusion devrait entraîner environ quatre-vingt-cinq suppressions d'emplois selon l'éditeur de ces deux journaux, United News and Media. Le tirage des deux journaux est à peu près semblable et s'établit à environ un million deux cent mille exemplaires, mais il s'est érodé ces dernières années.

■ **TÉLÉVISION : TF 1 a pris une participation de 21,3 %** dans le capital de la chaîne privée Antenne Réunion a indiqué, mardi 3 septembre, son PDG, Jacques de Chateauvieux. TF 1 versera *6 millions* de francs, pour moitié en argent frais et le reste sous forme de droits de diffusion. Antenne Réunion, qui émet depuis six ans, accusait un passif cumulé de 9 millions de francs. Avec l'arrivée de TF 1, dont les émissions sont déjà présentes à l'antenne, la chaîne locale compte capter 50 % du marché publicitaire local. Antenne Réunion ne devrait pas remettre en cause ses accords de fournitures de programmes conclus avec d'autres chaînes, comme M 6.

■ **CÂBLE : Teva, chaîne destinée aux femmes,** devrait remplacer la chaîne américaine d'information en continu CNN sur les réseaux câblés de la *Lyonnaise Communications*, à partir du 6 octobre. CNN pourrait être proposée au sein de l'option chaînes étrangères accessible avec le Visiopass. Teva sera d'abord reprise sur le câble à Paris sur le canal 18 avant d'être diffusée sur l'ensemble des réseaux.

■ **DISTRIBUTION** : le premier ministre polonais, M. Cimoszewicz, a estimé mardi 3 septembre que l'offre d'Hachette visant à racheter Ruch, numéro un de la distribution de presse en Pologne, présentait « *un prix proposé nettement au-dessous d'un niveau convenable* ». Le premier ministre a jugé « *nettement meilleure* » l'offre concurrente d'un consortium polonais formé notamment par la Bank Rozwoju Exportu BRE, la télévision privée Polsat et le groupe Multico (propriétaire de plusieurs journaux). Pour 50 % des parts de Ruch, Hachette serait prêt à payer 85 millions de dollars (425 millions de francs), son concurrent offrant 120 millions de dollars pour 40 % des parts.

MERCREDI 4 SEPTEMBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. *Magazine.*
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. *Magazine.*
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.30 *L'Hôtel des passions.* Série. Double jeu.
15.35 *Super Club Dorothée.*
17.35 Jamais 2 sans toi...t. Série. Chirurgie romantique.
18.00 Le Rebelle. Série. Un été sans fin.
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.

20.50

LES GROSSES TÊTES
Divertissement présenté par Philippe Bouvard. Avec Philippe Castelli, Vincent Perrot, Darie Boutboul, Julien Courbet, Sim, Carlos, Amanda Lear, Pierre Bellemare, Jacques Pradel, Macha Méril... (120 min). 543297

22.50

52 SUR LA UNE
Magazine présenté par Jean Bertolino. Trafic d'enfants : les filières révélées, de Thierry Fournet et Patrick Schmitt (80 min). 507385
0.10 Ushuaïa. *Magazine présenté par* Nicolas Hulot. Pérou : à la découverte de la vallée sacrée. *Les paysans* acrobates ; Une apnée en Bourgogne ; Ubar, l'Atlantide des sables (60 min). 2170747
1.10 Journal, Météo.
1.20 *Permeke. 2.55 et 3.30, 4.35 TF 1 nuit.* 3.05 Nul ne revient sur ses pas. *3.40 et 5.05 Histoires naturelles. 4.45* Musique.

France 2

12.15 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.40 *Météo.*
12.59 Journal.
13.55 Derrick. Série. *La morte du lac.*
14.55 Le Renard. Série. Le bel Alex.
16.00 et *5.00 La Chance* aux chansons.
17.05 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.35 Sauvés par le gong.
18.05 Code Lisa. Série. Albert à la rescousse.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.10 Bonne nuit, les petits. Les parapluies.
19.20 et 1.45 Studio Gabriel. Invités : Chevallier et Laspalès.
19.50 et 20.50 Tirage du Loto.
19.59 Journal, A cheval, Météo.

20.55

L'INSTIT
Série. *Le réveil, de Pierre Koralnik,* (105 min). 2799051
Victor Novak fait la classe à sept jeunes enfants handicapés. Le comportement de l'un d'eux préoccupe l'instit. Il découvre que l'enfant a été témoin d'un meurtre...

22.40

ÇA SE DISCUTE
Magazine présenté par Jean-Luc Delarue. Scouts : toujours ? *(95 min).* 1410817
0.15 Journal, Bourse, Météo.
0.30 Le Cercle de minuit. *Magazine. La première fois :* premiers romans. Invités : Gilles Petel, (*le Métier dans le sang*) ; Yolaine Destremeau, (*Ortiz*) ; Syrine, (*Quand la mer aura des ailes*) ; Marie Darrieussecq, (*Truismes*) ; Guillaume Dustan, (*Dans ma chambre*)... (75 min). 7440650
2.20 Emissions religieuses (rediff.). 3.20 24 heures d'info. 3.30 Météo. 4.05 Outremers (rediff.).

France 3

12.35 Journal.
13.04 *Keno.*
13.10 La Boîte à mémoire.
13.40 La croisière s'amuse.
14.30 *Les Enquêtes* de Remington Steele. Dans le caviar jusqu'au cou. Série.
15.20 Matlock. Accusation. Série.
16.10 Les deux font la loi. L'étalon. Série.
16.40 Les Minikeums.
17.45 C'est pas sorcier. Ma poubelle vaut de l'or.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

▶ LA MARCHE DU SIÈCLE
Présenté par J.-M. Cavada. Un chromosome de trop, on les *appelle les mongoliens.* Invités : Pascal Duquenne, Daniel Auteuil ; etc. (115 min). 612297
22.45 Journal, Météo.

23.15

▶ UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS
Françoise Sagan, de Michelle Porte (50 min). 2508855
Un portrait de Françoise Sagan écrivain. Tout au long de l'émission, l'auteur de Bonjour Tristesse *(1954) est confrontée à la jeune romancière au succès foudroyant des années 60. Sagan raconte aussi sa passion pour les livres et la littérature.*
0.05 Les Quatre Dromadaires L'île aux *dragons (rediff.). 1.00 Hondo.* La montagne de la superstition. Série. *Une ruée vers l'or se prépare dans une région qui vient d'être concédée à un chef apache en vertu d'un traité de paix.* 1.50 Musique Graffiti. (20 mn).

La Cinquième

13.00 Mag 5. 13.30 Norvège. 14.30 L'Histoire du *cinéma français par ceux qui l'ont fait* [10/13]. 15.30 Déclics été. Graines d'avenir : le jardinier des cimes [3/5]. 15.40 Les Jardins du monde. Arbres et *jardins publics. 16.30 Alf. 17.00 Les Chevaux du* soleil. Feuilleton [10/12]. 18.00 La France aux mille villages. Vaucluse : Ménerbes, Apt. 18.30 Le Monde *des animaux. Les oiseaux d'Australie.*

Arte

19.00 Lucky Luke. Dessin animé. [3/26] L'évasion des Dalton, de Philippe Landrot, d'après Morris et Goscinny (26 min). 4723
19.30 ▶ 7 1/2. *Magazine présenté par D. Bethge.* Le système bancaire en Europe ; l'avortement en Irlande (30 min). 3094
20.00 Animaux en péril. *Documentaire.* [10/13] Eléphants en route pour le mont Marsabit, de Richard Brock (30 min). 8097
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE : LES ANNÉES MAO
Documentaire. [1/2] Attraper la lune et les étoiles (1949-1960), de Sue Williams (60 min). 3082079
Vingt ans après la mort du Grand Timonier (le 9 septembre 1976), ce document américain retrace à l'aide d'archives inédites ce que fut la révolution chinoise vécue de l'intérieur.

21.45

MUSICA : TABLEAUX D'UNE EXPOSITION DE MICHAEL GIELEN
Documentaire. [6/6] Helmut Lachenmann : *Fassade.* Avec l'Orchestre symphonique du SWF de Baden-Baden, dir. Michael Gielen (50 min). 8123013
Pour clore cette série, Michael Gielen a choisi Fassade *d'Helmut Lachenmann. De toutes les partitions examinées, c'est celle qui va le plus loin dans l'exploration des possibilités sonores.*
22.35 SOS Iceberg ■ ■ Film d'Arnold Fanck et William Taylor Garnett (1933, N., v. o., 90 min). 622278
0.05 Filmforum : Notre agent à Sunset Boulevard. Documentaire (65 min). 2792582
1.10 Quand on n'a que l'amour. Documentaire de Claude-*Jean Philippe (rediff., 75 min).* 5112143

M 6

12.25 Docteur Quinn, femme médecin. Série. [1/2] Pour le meilleur et pour le pire.
13.15 *M 6 Kid. Magazine.* Captain planète ; Creepy Crawlers ; Les Rockamis ; Robin des Bois junior ; Gadget Boy ; Highlander.
16.05 Hit Machine. Variétés.
17.20 Classe mannequin.
18.00 V. Le parrain. Série.
18.55 Highlander. Série. Plus sombre que la nuit.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer.
20.35 Ecolo 6. Magazine. *Plantes transgéniques : risque de plantes folles ?*

20.45

AMOUR, MEURTRE ET MENSONGE
Téléfilm de Robert Markowitz, avec Clancy Brown, Sheryl Lee. [1/2] (89 min). 455742 [2/2] (93 min). 2112928
Un homme accuse sa fille de quatorze ans d'avoir assassiné sa belle-mère. Le lendemain du meurtre, les policiers la retrouvent fortement commotionnée après avoir avalé une importante quantité de barbituriques. Conduite à l'hôpital, elle reconnaît avoir tiré sur la femme de son père dans un accès de jalousie. L'enquête semble bouclée mais des faits troublants donnent corps à une toute autre explication.
0.10 Sexy Zap.
0.45 Best of pop-rock. Musique.
2.15 Hot Forme. Magazine. 2.40 *E = M 6.* Magazine. 3.05 Turbo. Magazine. 3.35 Et le ciel t'aidera. Documentaire. 4.20 *Fréquenstar.* Magazine (55 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.00 Le Tour VTT. *Sport.*
12.30 La Grande Famille.
13.35 Décode pas Bunny.
14.25 Les Allumés. Documentaire. Le messager de l'Himalaya, de Bernard Crouzet (25 min). 3020617
14.50 Cadfael. Série (8/8). *La vierge dans la glace.*
16.05 Surprises.
16.15 Football américain. Présentation de la saison 1996-1997 de la NFL.
17.05 Tennis. US Open.
17.55 Montana. Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.35 Nulle part ailleurs (145 min). 9188907
20.30 Le Journal du cinéma

21.00

LA SURPRISE
Film de Richard Benjamin avec Melanie Griffith (1994, 106 min). 4140742
Un veuf qui consacre tout son temps à l'environnement néglige l'éducation sexuelle de son fils de douze ans.
22.45 Flash d'information.

22.55

CORRINA, CORRINA ■
Film de Jessie Nelson avec Whoopi Goldberg, Ray Liotta (1994, v.o., 108 min). 670471
Après le décès de sa mère, une petite fille de huit ans refuse de parler. Son père engage une gouvernante noire qui va réapprendre à la fillette à communiquer. Cela se passe dans l'Amérique des années 50 et c'est plus ou moins autobiographique de la part de la réalisatrice. Il est question de racisme, de différence, d'intégration.
0.45 Tennis. En direct. Dixième journée de l'US Open Flushing Meadow (359 min).

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Les porteurs de tradition : Bali (3).
20.30 Tire ta langue. *Portrait de Gérald Antoine.*
21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse. 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Jeux de hasard. Le joueur.
22.40 Nuits magnétiques. Femmes de polars.
0.05 Du jour au lendemain. Christian Gailly (L'Incident). 0.50 Coda. La musique dans les films de Jacques Rozier (3). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). La mise en scène lyrique (1) ; 3.32, Jean-Marie *Goulemot (Le Voyage en France)* ; 4.02, Entretiens avec Amélie Nothomb ; *4.59 L'Inactuel : Poésie* japonaise ; 6.46 Polyphonies anglo-saxonnes.

France-Musique

20.00 Concert. Donné en direct de l'Auditorium Stravinsky, à Montreux, par l'Orchestre français des Jeunes, dir. Marek Janowski, Barry Douglas, piano : Concerto pour orchestre, de Lutoslawski ; Œuvres de Prokofiev, Beethoven.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Marchand, Poole, Bennett.
23.07 Musicales comédies.
0.00 Jazz vivant. Le Quartette de Joshua Redmann, saxophone (Festival d'Angoulême) ; Le Quintette de Chick Corea (Festival de Vienne). 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Victor Hugo et la musique. Rigoletto, de Verdi, par la Chorale de l'Opéra de Vienne et l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Giulini, Cappuccilli (Rigoletto), Cotrubas (Gilda), Domingo (Le Duc de Mantoue), Ghiaurov (Sparafucile), Obraztsova (Maddalena), Schwarz (Giovanna), Moll (le comte de Monterone)...
22.40 Les soirées... (Suite). Œuvres de Franck, Bizet, Délibes, Franck, Fauré, Wagner, Liszt, Saint-Saëns, Verdi. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Pégase.
21.00 Strip Tease.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Des trains pas comme les autres. De François Gall et Bernard d'Abrigeon. [1/2] La Birmanie.
23.30 Check Up.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

19.40 Zoo : état des lieux. [5/6] Suites et conséquences.
20.35 Dans les coulisses d'un trombone.
21.30 La Part du rêve. Mémoire des écumes.
22.00 1914-1918 : Vols de guerre. [1/4].
22.50 Que font-ils de leurs vingt ans ?
23.45 Code Isabella (55 min).

Paris Première

21.00 Paris modes.
22.00 *Aux arts et caetera.*
22.30 La Ville Louvre. De Nicolas Philibert.
23.30 Nocturne.
0.15 Concert : Gil Scott Heron. Enregistré à Londres, en 1990 (65 min). 18749018

France Supervision

20.30 Bossa nova. De Walter Salles.
21.30 Concerts classiques. (90 min). 71276742
23.00 Du côté de chez nous. De Daniel Karlin et Rémi Lainé. [10/10] Juillet.
0.05 Courses camarguaises.
1.20 Super Fundoor (90 min).

Ciné Cinéfil

20.30 La Guerra Gaucha ■ *Film de Lucas Demare* (1942, N., v.o., 90 min) 8723855
22.00 Un homme doit mourir ■ *Film de George Seaton* (1962, N., 95 min) 7259471
23.35 Escadrille Lafayette ■ Film de William A. Wellman (1957, N., v.o., 95 min) 32249384

Ciné Cinémas

20.30 SFW ■ Film de Jefery Levy *(1995, 95 min)* 7249094
22.05 Le Gang ■ Film de Jacques Deray (1977, 100 min) 30120558
23.45 Les Dessous d'Hollywood. Les Producteurs. De Joe Roth.

Série Club

20.20 L'Etalon noir. La preuve est faite.
20.45 et 23.30 Flash. L'homme invisible.
21.30 et 1.00 Madame le Juge. Autopsie d'un témoignage.
23.00 La Famille Addams. *Le grand amour de Lurch.*
0.15 Sweeney. Poppy (45 min).

Canal Jimmy

20.00 Batman. Un coup tordu.
20.25 Angela, quinze ans. La lettre.
21.15 *Quatre en un.*
21.45 Mister Gun. Pilote.
22.10 Chronique de mon canapé.
22.15 Seinfeld. L'enfant bulle.
22.40 Friends. Celui qui rêve par procuration.
23.05 Father Ted. La grande tombola.
23.30 The New Statesman. Le bonheur est un flingue encore chaud.
0.00 Top bab. Invité : Alice Cooper.

Eurosport

19.30 Formule 1 Magazine.
20.00 Les Jeux de l'extrême 96.
21.00 Boxe.
22.00 Football. Qualifications pour la Coupe du Monde 98 (120 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

22.10 Rire express. 22.20 Broadcast News. Film de James L. Brooks (1987, 130 min). Avec William Hurt. *Comédie dramatique.*

TMC

22.50 Histoire d'aimer. Film de Marcello Fondato (1975, 95 min). Avec Claudia Cardinale. *Comédie.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

La guerre des gens de mer sur Arte

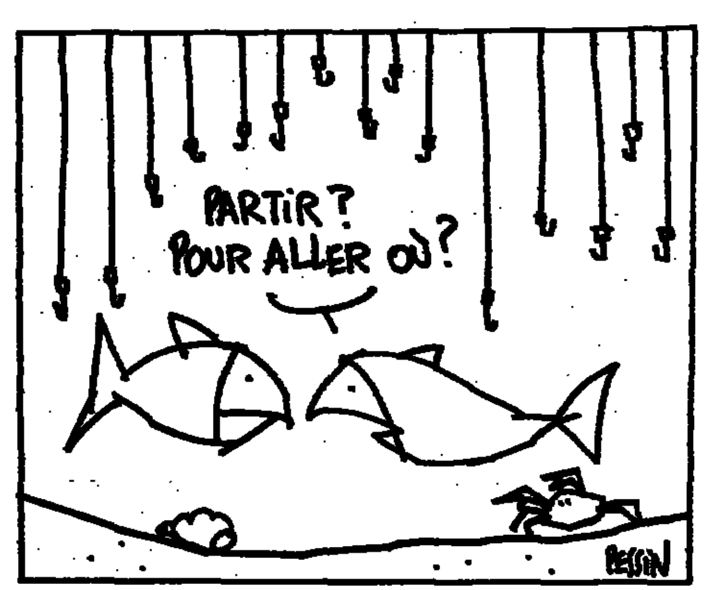
« La Bataille du poisson » illustre une réalité inquiétante pour la sécurité alimentaire mondiale : la « surpêche » menace le renouvellement des ressources halieutiques de la planète

AVIS DE TEMPÊTE sur les océans. Sait-on que, sur la seule année 1995, il y a eu plus de conflits de la mer que pendant tout le XIXe siècle ? Responsable du litige : le poisson que les besoins de l'homme érigent en objet de plus en plus convoité.

Arte qui consacre une soirée thématique à cette créature pacifique et frétillante n'a pas tort d'employer un langage guerrier. « La Bataille du poisson » est en effet engagée. Son issue se dénouera au cours de la première moitié du prochain siècle avec l'explosion des besoins de consommation. De cette « guerre » du thon ou de la morue, il est possible qu'aucun vainqueur n'émerge et qu'au final il n'y ait que des victimes : les poissons, les crustacés, les mers et, surtout, les hommes...

Les pêcheurs sont bien sûr les principaux acteurs du conflit. Cette profession, dont on croyait la solidarité inoxydable, en est arrivée à se déchirer. *Dans les mailles du filet* en fait la preuve. Ce documentaire de Gérard Chouchan retrace la mauvaise querelle que pêcheurs de thon français et espagnols se sont mutuellement cherchée. Au cœur du conflit, le filet maillant dérivant, machine de mort qui ratisse tout ce qui vit en mer sur plusieurs dizaines de kilomètres.

Les flottes françaises et espagnoles ne sont pas les seules à s'opposer. Un autre documentaire, suédois celui-ci, *La Guerre de la morue*, met en scène les violences – à balles réelles ! – qui opposent pêcheurs islandais et norvégiens dans la mer de Barentz. Chacun a peur de manquer de poisson, peur en quelque sorte que l'autre lui ôte la morue de la bouche.



INDUSTRIES CONTRE ARTISANS

Concurrence exacerbée pour une ressource de plus en plus rare. C'est aussi ce qu'exprime le film très sobre de Louis Malle, *Alamo Bay*, une fiction « vraie » sur la manière dont la folie du racisme s'empare des pêcheurs d'un port américain après que d'autres pêcheurs, d'origine vietnamienne, se soient mis eux aussi à traquer la crevette géante. Là encore, comme pour le thon et la morue, la crevette n'est pas pour tout le monde. Même phénomène au large de la Mauritanie, où les eaux sont parmi les plus poissonneuses de la planète. *Sahel bleu*, de Bernard Surugue, décrit le bras de fer engagé entre les pirogues des pêcheurs artisanaux autochtones et les grands navires-usines coréens, japonais ou européens. Les uns ne se livrent qu'à des prélèvements de subsistance tandis que les autres épuisent la mer en débitant du poisson à la chaîne...

La soirée illustre donc de plusieurs façons – et d'une manière qui n'a rien d'ennuyeuse – une réalité simple mais terrifiante de l'âge moderne : les mers du globe sont en train d'être vidées de leurs ressources halieutiques. La production de poisson a en effet quintuplé depuis la seconde guerre mondiale, épuisant les stocks et compromettant les capacités de renouvellement. Sauf dans l'océan Indien, on constate une baisse généralisée des captures. Par tête d'habitant, les disponibilités ont reculé de 8 % ces quatre dernières années.

Or le poisson assure une part grandissante de l'alimentation humaine. A l'échelle mondiale, il est même devenu la principale source de protéines animales, plus que le porc, le bœuf ou la volaille. La survie de la moitié de la population asiatique et du quart de la population africaine dépend directement de cette ressource naturelle.

Si la « surpêche » continue, au point de menacer de disparition nombre d'espèces courantes, c'est la sécurité alimentaire mondiale qui sera compromise. A tout le moins faudrait-il arrêter ce gaspillage qui fait qu'environ le tiers des captures de poissons sert à produire de la farine pour nourrir bétail et poissons de pisciculture. Ne faut-il pas 15 kg de poissons pour fabriquer 2,7 kg de farine qui entrera dans la composition d'un aliment permettant de produire un saumon de 3 kg ?

Jean-Paul Besset

★ **Soirée thématique Continent : « La Bataille du poisson », Arte, jeudi 5 septembre, à 20 h 45.**

Impudeur *par Agathe Logeart*

À FORCE DE CREUSER, ils ont fini par trouver, dans le jardin du pédophile assassin. La truffe des chiens allemands prêtés pour la circonstance a mieux fonctionné que le radar spécialiste ès cavités de la police anglaise. Allemagne-1, Angleterre-0. Le soleil était revenu, il faut dire, et l'odorat canin est plus performant lorsqu'il n'est pas troublé par les odeurs de terre mouillée. On nous a expliqué cela, dans tous les journaux télévisés, en commentant des images de la télévision belge RTBF. Filmées sous un angle étrange, à l'évidence au téléobjectif, elles montraient un homme en tenue de camouflage, *les jambes enfoncées jusqu'au* genou dans la terre remuée, qui procédait avec la délicatesse d'un archéologue, à son macabre prélèvement. Un crâne, nous dit-on, et puis voilà un long os noir qui est posé sous nos yeux dans une petite boite.

Quelque part, on nous précisa qu'il s'agissait d'un « *document amateur* » filmé par un voisin, ce qui expliquait, bien sûr, l'angle, la distance, de la prise de vue. Aimable et chanceux voisin, qui se trouvait ainsi aux premières loges ! A-t-il dû en consommer des cassettes pour son Caméscope, depuis que les fouilles avaient commencé ! On l'imagine, planqué derrière son rideau, vivant l'affaire de sa vie, l'œil collé à l'objectif... « *Arrive, Gertrude, arrive ! Cette fois, ils tiennent quelque chose ! Bingo !* » On imagine, aussi, ensuite, les négociations avec la télévision professionnelle. « *Dites, j'ai là quelque chose qui pourrait peut-être bien vous intéresser, des os de jeunes filles sûrement, tout frais pêchés. Vous passez voir, et puis on discutera le coup...* » Et le ramasseur d'images qui passe, qui visionne et tope-là ! Et les parents des jeunes filles disparues qui se demandent encore : « *C'est ma fille ou c'est pas ma fille ?* », en attendant que le téléphone sonne pour confirmation.

Oui, il s'agissait bien des restes d'An et d'Eefje : la nouvelle s'est précisée au cours des journaux de la soirée. Et comme il s'agissait surtout de ne pas laisser perdre une piste toute chaude on dépêcha des reporters chez les parents des victimes. Un peu marris, sûrement, les journalistes ne franchirent tout de même pas le seuil de leurs maisons. Ils branchèrent leurs câbles, leurs projecteurs, dans la nuit. Filmèrent les voisins, les amis, faute de mieux. Et puis la porte des parents d'An s'ouvrit.

Ce couple, précisément, que l'on avait vu la veille à « Perdu de vue », dire ce qui lui restait d'espoir. La femme souriait d'un sourire du bout de la douleur. Le mari dit très doucement, parce qu'on lui demandait ce qu'ils allaient faire maintenant, qu'ils allaient rentrer chez eux et embrasser les enfants qui leur restaient et que ce serait gentil d'avoir un peu de tranquillité, si ce n'était pas trop demander.

Là-bas, les caméras tournaient. Ici, nous, nous regardions, ahuris que l'on ose ainsi encore torturer ces gens de la sorte. Si la télévision a une conscience, il y a des nuits où son impudeur devrait l'empêcher de dormir.

JEUDI 5 SEPTEMBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.30 Dallas. Feuilleton. Les taches de léopard.
15.25 Hôtel. Série. Accepter la différence.
16.20 Une famille en or. Jeu.
16.50 Club Dorothée.
17.35 Jamais 2 sans toi...t. Série. Retour de flamme.
18.00 Le Rebelle. Série.
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Tiercé.

20.50

LES CORDIER, JUGE ET FLIC
Série. Affaires de femmes, de Christiane Lehérissey (95 min). 853904
Une jeune Maghrébine manipulée par un réseau terroriste assassine un écrivain pacifiste et prend la fuite...

22.25

TOUT EST POSSIBLE
Magazine présenté par Jean-Marc Morandini. Invité : Gilbert Montagné. Ma double vie ; une interview de Patrick MacNee, héros de la série « Chapeau melon et bottes de cuir » ; pitié pour la prof ; père en solo ; les deux font la paire (100 min). 6004501
0.05 Les Sauveteurs de l'impossible. Série. La passion du jeu.
1.00 Journal, Météo.
1.10 et 2.15, 3.30, 4.30, 5.05 Histoires naturelles. 2.05 et 2.40, 3.20, 4.20, 4.50 TF 1 nuit. 2.50 Nul ne revient sur ses pas. 5.00 Musique.

France 2

12.57 Journal, Loto.
13.50 Derrick. Série. Triste dimanche.
14.55 Le Renard. Série. Le joueur.
15.50 Tiercé. En direct de Vincennes.
16.10 et 5.05 La Chance aux chansons.
17.10 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.40 Sauvés par le gong. Série. La brocante.
18.10 Code Lisa. Série. Papa Magnifico.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. L'école.
19.20 et 2.10 Studio Gabriel. Invité : Djamel Bourras, David Douillet.
19.59 Journal, A cheval, Météo, Point route.

20.55

ENVOYÉ SPÉCIAL
Magazine présenté par Bernard Benyamin. Classes tous risques, de Marcel Trillat et Eric Georgeault ; Danse avec les Sioux, de Florence Marvie et Bernard Ronflet (130 min). 8144389
23.05 Expression directe. PC.

23.10

UN CRIME
Film de Jacques Deray (1993, 90 min). 7736679
Un grand avocat lyonnais obtient l'acquittement d'un fils de famille accusé d'avoir assassiné ses parents.
0.35 Journal, Bourse, Météo.
0.55 Le Cercle de minuit. Magazine. En direct de Perpignan, à propos du huitième festival international du photojournalisme « Visa pour l'image » (75 min). 2805831
2.45 Eurocops. Valise peu diplomatique. 3.35 24 heures d'info. 3.45 Météo. 4.50 Urti. Au-dessus de la fragilité.

France 3

12.35 Journal, Keno.
13.10 La Boîte à mémoire. A Carnac.
13.40 La croisière s'amuse. L'amour est aveugle. Série.
14.30 Les Enquêtes de Remington Steele. Banzaï. Série.
15.20 Matlock. Le photographe. Série.
16.10 Les deux font la loi. Le chasseur de primes.
16.40 Les Minikeums. Tintin ; Les Tortues Ninja ; Cendrillon.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

MORTELLE RANDONNÉE ■■■
Film de Claude Miller (1982, 115 min). 411698
Un détective privé suit à travers l'Europe une jeune femme qui commet des escroqueries et des meurtres.
22.50 Journal, Météo.

23.25

L'HEURE AMÉRICAINE
Fugues américaines : Cajun, Louisiane de Frédéric Laffont. (55 min). 9824785
Ce dernier volet explore les marécages de Louisiane (les bayous), une région inhospitalière que les émigrants acadiens chassés du Canada au XVIIIe siècle disputèrent aux crocodiles et aux tatous.
0.20 Espace francophone. Driss Chraïbi : itinéraire de la mémoire. 0.50 Hondo. Hondo et les serres de l'aigle. Série. *Hondo est chargé par le colonel Crook de négocier la paix entre les Indiens et l'homme blanc.* 1.40 Musique Graffiti (20 min).

La Cinquième

13.00 Défi. 13.30 Egypte. 14.30 Notre siècle. 1980-1990 : Solidarnosc [9/9]. 15.30 Déclics été. Graines d'avenir : pour l'amour des arbres [4/5]. 15.40 Les Jardins du monde. Les roses et les roses de jardin. 16.30 Alf. 17.00 Les Chevaux du soleil. Feuilleton [11/12]. 18.00 La France aux mille villages. Ile-de-France. 18.30 Le Monde des animaux. Le raton-laveur.

Arte

19.00 Lucky Luke. *Dessin animé. [4/26]* Le 20e de cavalerie, de Philippe Landrot, d'après Morris et Goscinny (26 min). 6056
19.30 ▶ 7 1/2. Magazine. Mururoa, un an après le premier tir ; l'avortement en Pologne (30 min). 5327
20.00 L'Artiste Stephan von Huene. Documentaire de Peter Fuhrmann (30 min). 5940
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

SOIRÉE THÉMATIQUE : LA BATAILLE DU POISSON
proposée par Gérard Chouchan.
● Lire ci-dessus.
20.46 Dans les mailles du filet. Documentaire de Gérard Chouchan (69 min). 100828850
Le filet maillant dérivant mis au point par les chercheurs de l'Ifremer à la fin des années 80 est au centre de la querelle entre pêcheurs français et espagnols.
22.05 et 23.00 Débat.
22.20 La Guerre de la morue. Documentaire de Helgi Felixson (v.o., 35 min). 5155292
Pêcheurs islandais et norvégiens se disputent le droit d'exploiter les bancs de morue dans la mer de Barents. Mais le conflit verse dans la violence.
23.15 Alamo Bay ■■ Film de Louis Malle (1985, v. o., 93 min). 7137940
0.50 Sahel bleu. Documentaire (25 min). 6460414
La sécheresse qui s'est abattue sur le Sahel a désertifié les terres intérieures. La mer devient donc le seul recours pour les Mauritaniens qui doivent absolument préserver un équilibre écologique très fragile.
1.20 La vie à mille temps. Documentaire. De Claude-Jean-Philippe (rediff, 60 min).

M 6

12.25 Docteur Quinn, femme médecin. Série. [2/2] Pour le meilleur et pour le pire.
13.25 Mon grand-père est génial. Téléfilm de Karen Arthur, avec Kirk Douglas, (88 min). 6331747
14.55 Drôles de dames.
16.25 Hit Machine. Variétés.
17.00 Rintintin junior.
17.30 Classe mannequin.
18.00 V. Dure bataille. Série.
18.55 Highlander. Œil pour œil. Série.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer. Série.
20.35 Passé simple. Magazine. 9 septembre 1976 : la mort de Mao.

20.45

L'ANNÉE DU CHAT ■
Film de Dominik Graf (1987, 112 min). 539327
Avec la complicité de la femme du directeur, un truand organise, dans sa chambre d'hôtel, le cambriolage d'une filiale de la Caisse d'épargne.

22.55

LA CRÉATURE
Téléfilm de Thierry Notz (90 min). 336834
Un biologiste a produit une créature particulièrement dangereuse. Celle-ci s'échappe du laboratoire et sème la terreur. Elle est traquée par un « marine » et un chien étonnamment intelligent.
0.35 Murder One, l'affaire Jessica. Chapitre 18. Série.
1.30 Best of Trash. Musique.
3.00 Rock express. Magazine. 3.25 Culture pub. Magazine. 3.50 Jazz 6. Magazine. 4.50 La Saga de la chanson française. Documentaire. Juliette Gréco. 5.45 Hot Forme. Magazine.

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille.
13.35 Génération 90. Film de Ben Stiller (1994, 95 min). 6992563
15.10 Harlem années 30. Documentaire (48 min). 8311582
16.00 Secrets de filles. Film de K. von Garnier (1993, 55 min). 9730872
16.50 Les Plus Beaux Seins du monde.
17.05 Tennis. US Open.
17.55 Montana. Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

BYE-BYE ■■
Film de Karim Dridi (1995, 102 min). 765495
Un adolescent algérien qui vit à Belleville s'estime responsable de la mort d'un jeune frère handicapé.
22.15 Flash d'information.

22.25

▶ QUAND ELLES CHANGENT DE VIE
Documentaire d'Elisabeth Kapnist. Portraits de cinq femmes : Ana, Annick, Edith, Maïté et Martine (54 min). 3993872
23.15 Les Misérables ■ Film de Claude Lelouch (1994, 167 min). 55742230
Adaptation du célèbre roman de Victor Hugo. Lelouch y reprend la plupart de ses propres thèmes.
2.05 Tennis. En direct : quart de finale US Open Flushing Meadow (293 min).

Radio

France-Culture

20.30 Lieux de mémoire. Le certificat d'études (1).
21.30 Fiction. Avignon 96. Enregistré en public, au Musée Calvet, le 30 juillet. Le Gars, de Marina Tsvetaeva.
22.40 Nuits magnétiques. Captain Rouch.
0.05 Du jour au lendemain. Jean-Pierre Ostende (La Province éternelle). 0.50 Coda. Les musiques dans les films de Jacques Rozier (4). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). La mise en scène lyrique ; 3.32, Jean-Noël Jeanneney (Le Grand Pan) ; 3.55, A voix nue : Amélie Nothomb (2) ; 4.51, La littérature populaire au XIXe siècle : Ponson du Terrail ; 6.15, Jean du Trou d'Moustique (5) ; 6.25, Catherine Clément (La Syncope - philosophie du ravissement).

France-Musique

20.30 Concert. *Donné en direct du Royal* Albert Hall, à Londres, par l'Orchestre symphonique de la BBC, dir. Günter Wand : Œuvres de Haydn, Bruckner.
22.30 Musique pluriel. Symphonie nº 9 pour trombone et orchestre (1er mouvement), de Aho, par l'Orchestre symphonique de Lahti, dir. Osmo Vanska ; Scènes d'enfants (extraits), d'Escaich ; Funeral Ikos, de Tavener, par The King's Singers ;
23.07 Histoires de disques. Concerto pour violon et orchestre op. 77, de Brahms, par l'Orchestre royal du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Pierre Monteux (enregistré en 1950) ; Quatuor pour violon, alto, violoncelle et piano nº 1, de Fauré (enregistré en 1960) ; Quatuor à cordes nº 1 (1er mouvement), de Rachmaninov, par le Quatuor de Budapest (enregistré en 1952) ; Œuvres de Bruckner, Walton, Chopin.
0.00 Tapage nocturne. Œuvres de Cohen, Anderson, Glass et Ginsberg. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Le chef d'Orchestre Igor Markevitch. Capriccio Espagnol op. 34, de Rimsky-Korsakov, par l'Orchestre symphonique de Londres ; Nuits dans les jardins d'Espagne, de De Falla, par l'Orchestre des concerts Lamoureux, Haskil, piano ; Le Sacre du Printemps, de Stravinski, par l'Orchestre Philharmonia ; Œuvres de Boulanger, Britten, Kreisler, Rossini.
22.35 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Tchaïkovsky, Mozart, Bach. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 La Femme flic ■ Film d'Yves Boisset (1979, 80 min) 27825259
21.20 Caisse Express.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 La Marche du siècle.
0.00 Embarquement porte nº 1.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.20 Portraits d'Alain Cavalier : La fleuriste.
20.35 Zanskar, les écoliers de l'Himalaya.
21.25 Zoo : état des lieux. [5/6] Suites et conséquences.
22.15 Dans les coulisses d'un trombone.
23.15 La Part du rêve. Mémoire des écumes.
23.45 1914-1918 : Vols de guerre. [1/4].

Paris Première

20.00 20 h Paris Première. Invitée : Brigitte Fossey.
21.00 ▶ L'Ange des maudits ■■■ Film de Fritz Lang (1951, N., v.o., 95 min) 25147281
22.35 Concert : Philippe Léotard (25 min). 3820872
23.00 Gustav Holst : Les Planètes.

France Supervision

20.30 Sous le signe de Rome. Film de Guido Brignone (1959, 100 min) 11104582
22.10 Hercule contre les mercenaires. Film d'Umberto Lenzi (1964, 95 min) 28508485
23.45 Du côté de chez nous. De Daniel Karlin et Rémi Lainé. [9/10] Mai - Juin (55 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Le Don d'Adèle. Film d'Emile Couzinet (1950, N., 95 min) 7214308
22.05 Brainstorm ■ Film de William Conrad (1965, N., v.o., 110 min) 82825786
23.55 Le club.
1.15 Les Mines du roi Salomon ■■ Film de Robert Stevenson (1937, N., v.o., 75 min) 29857167

Ciné Cinémas

20.30 Le Cygne noir ■ Film de Henry King (1942, 85 min) 83344389
21.55 Barnabo des montagnes ■■ Film de Mario Brenta (1993, v.o., 120 min) 16878308
23.55 Ennemis intimes. Film de Denis Amar (1987, 90 min) 9845211

Série Club

20.20 L'Etalon noir. La chute.
20.45 et 23.40 Edouard et ses filles.
21.30 et 0.30 Un juge, un flic. Un taxi pour l'ombre.
22.20 Quincy. Délit de fuite.
23.10 La Famille Addams. Trou de mémoire.
1.30 Schimanski. L'arme de Schimanski (90 min).

Canal Jimmy

20.35 Attention les yeux ! Film de Gérard Pirès (1975, 80 min) 96523785
21.55 Tante Julia et le scribouillard ■ Film de Jon Amiel (1990, v.o., 105 min) 38257308
23.40 Charmantes connaissances.
0.30 Sessions. If You're Happy And You Know it, Clap in Your Hands.

Eurosport

18.00 Football.
20.00 Les Jeux de l'extrême 96.
21.00 Catch.
22.00 Boxe.
23.00 Formule 1 Magazine.
23.30 Moto Magazine (30 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.35 Cliffhanger. Film de Renny Harlin (1992, 115 min). Avec Sylvester Stallone. *Aventures.*
22.30 Une pure formalité. Film de Giuseppe Tornatore (1994, 110 min). Avec Gérard Depardieu. *Drame.*

RTL 9

20.30 Love Field. Film de Jonathan Kaplan (1993, 115 min). Avec Michelle Pfeiffer. *Comédie dramatique.*
22.25 Saigon, l'enfer pour deux flics. Film de Christopher Crowe (1987, 105 min). Avec Willem Dafoe. *Policier.*
0.25 La Proie pour l'ombre. Film d'Alexandre Astruc (1960, N., 95 min). Avec Annie Girardot. *Comédie dramatique.*

TMC

20.35 Treize à la douzaine. Film de Walter Lang (1950, 90 min). Avec Clifton Webb. *Comédie.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde

JEUDI 5 SEPTEMBRE 1996

Patrimoine

par Pierre Georges

RIEN de bien nouveau sous le soleil. Les riches sont riches. Et les pauvres sont pauvres. Même une maison sérieuse comme l'Insee l'admet. Faisant le point sur le « *patrimoine des Français* » et décrivant l'état des fortunes dans notre pays en 1992, cet Institut en arrive au constat suivant : 5 % des Français possèdent 40 % du patrimoine. Et 50 % d'autres Français n'en contrôlent que 8 %. Etant entendu que parmi ces derniers, la moitié, soit 25 % de nos concitoyens, ne cumule, elle, que 1 % de la richesse nationale.

On peut prendre ces chiffres comme l'on veut, les tourner dans tous les sens, les analyser froidement. On peut comme les experts de l'Insee noter que « *ces écarts, élevés à première vue, sont en fait du même ordre de grandeur que ceux observés dans d'autres pays ou que ceux qui prévalaient en France en 1986* ». Il n'empêche. Il y a de la disparité dans l'air et une disparité solidement installée, puisque pas grand-chose, selon l'Insee, ne change d'une dissection patrimoniale à l'autre. Et cela, même si les chercheurs de l'Institut annoncent, selon *Les Echos*, la publication prochaine d'une autre étude sous le titre enchanteur « *La réduction récente des inégalités : un frémissement* ». Etant entendu que ce frémissement resterait à prouver.

Bref, frémissement ou non, c'est encore et toujours le grand écart patrimonial. Il y a d'évidence des Français nettement plus égaux que d'autres sur le plan de la richesse. C'est un fait, plus qu'une information nouvelle. Et c'est un constat plutôt qu'une indignation de circonstance. Sauf à imaginer l'urgence automnale d'un grand soir patrimonial. Déjà que les augures, prophètes et analystes par une peur quasi météorologique de n'avoir pas annoncé les premiers le *grain à venir*, prédisent une fin d'été socialement agitée.

N'ayant ni boule de cristal ni capacité à sonder les cœurs, les reins et les combativités, on se gardera bien de spéculer sur ce plan social. Pas plus que sur le plan fiscal et sur l'annonce quasi idyllique d'un projet gouvernemental de réduction progressive de l'impôt sur le revenu, 25 milliards en 1997, paraît-il. Mais puisque le gouvernement pense à réduire l'impôt, ce qui assurément part d'un bon sentiment, électoral ou pas, il pourrait s'inspirer largement des travaux de l'Insee sur le patrimoine des Français.

Après tout, chiffres à l'appui, on ne voit pas l'urgence rouge, elle aussi, qu'il y aurait à diminuer, comme on l'annonce, le taux maximal d'imposition pour le ramener en cinq ans à 50 %. Les données de l'Insee attestent que, même imposés sur le revenu comme ils le sont actuellement, les plus gros contribuables ne s'en sortent pas si mal. Et si l'on ne néglige pas l'argument recevable que trop d'impôt tue l'impôt et décourage l'initiative individuelle, il faudra bien en arriver à cette conclusion : il doit y avoir des Français plus égaux que d'autres, notamment les salariés, devant l'allègement fiscal.

Sauf à vouloir perpétuer une situation patrimoniale et des revenus qui n'est pas saine. Et elle ne l'est pas. Car, paradoxalement, ce n'est pas nécessairement un signe de bonne santé pour le pays qu'aujourd'hui 13 millions de Français soient, faute de ressources, exemptés de toute contribution, même symbolique, à l'impôt sur le revenu. Le civisme et la cohésion nationale passent aussi par la fiscalité.

La police est dotée d'un règlement général commun à tous ses services

Paru au « Journal officiel », il définit les missions et activités de 125 000 fonctionnaires

UN ARRÊTÉ publié au *Journal officiel* du 4 septembre dote les personnels de la police nationale d'un règlement général d'emploi qui s'applique à tous ses services. Signé par le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, ce texte long de vingt-cinq pages donne à la police le socle réglementaire commun qui lui faisait jusqu'alors défaut. Il rassemble des dispositions dispersées dans une myriade de textes parfois contradictoires. Déclinant la loi du 21 janvier 1995 relative à la sécurité, il s'impose désormais aux quelque cent vingt-cinq mille fonctionnaires de la police nationale. Un quart de siècle après les militaires, cet arrêté constitue l'équivalent du règlement général des armées signé, le 13 juillet 1972, par le ministre d'Etat chargé de la défense nationale, Michel Debré.

S'appliquant aux policiers titulaires comme aux appelés qui effectuent leur service national dans la police, le règlement général inscrit d'emblée leurs missions et activités « *dans le respect des principes républicains, des lois et des règlements et du code de déontologie de la police nationale* ». Le rappel de ces missions illustre le champ très large des activités qui sont confiées, en France, à la police : protection des personnes et des biens ; prévention de la criminalité et de la délinquance ; police administrative ; recherche et constation des infractions pénales, recherche et arrestation de leurs auteurs ; recherche de renseignements ; maintien de l'ordre public ; coopération internationale.

De manière tout aussi significative, le premier chapitre du règlement d'emploi est consacré à l'« *autorité hiérarchique* », qui va du gardien de la paix au directeur général de la police nationale. Il énonce que « *l'organisation de la police nationale est fondée sur la hiérarchie* ». Au titre des droits et obligations, les fonctionnaires actifs doivent exercer leurs missions « *en tenue d'uniforme* ». En service ou hors service, le « *comportement professionnel ou privé* » du fonctionnaire, ainsi que « *l'activité de son conjoint ou concubin* », ne doivent pas jeter le discrédit sur la fonction policière. L'obligation du port d'arme est rappelé.

En matière de déontologie, l'arrêté insiste sur le respect du secret professionnel, du secret de l'enquête et du secret de l'instruction. Conséquence de l'unification des corps de police, les dispositions relatives aux temps de travail et aux congés sont remises à plat. Sur ce sujet épineux, source de conflits avec les syndicats policiers, quelques articles du règlement d'emploi remplacent les quelque deux cents pages de circulaires qui prévalaient jusqu'alors.

« SECRET DÉFENSE »

La « famille » policière est réunie dans le règlement d'emploi qui, outre les personnels actifs, concerne les personnels administratifs, scientifiques et techniques, ainsi que les appelés effectuant leur service national sous l'uniforme policier. Bien qu'il soit courant d'observer des policiers auxiliaires présents sur la voie publique en l'absence de policiers titulaires, le texte signé par M. Debré stipule que « *les policiers auxiliaires assistent les fonctionnaires de police sous les ordres et sous la responsabilité permanente desquels ils sont placés* ».

Outre ses dispositions communes, l'arrêté décline les règlements d'emploi propres aux grandes directions et services constituant la police nationale. L'organigramme de la direction centrale de la police judiciaire, chargée de « *lutter contre les formes organisées ou spécialisées de la criminalité et de la délinquance* », est ainsi détaillé.

S'agissant de la direction centrale de la sécurité publique, qui regroupe les gros bataillons des commissariats, le texte ouvre la voie au traitement des affaires relevant précédemment de la PJ (le « *petit judiciaire* », notamment les déclarations de perte des papiers d'identité) : il est indiqué que chaque directeur départemental de sécurité publique « *assure, sous la seule direction des autorités judiciaires, l'exécution des opérations de police judiciaire effectuées par les services de sécurité publique du département.* »

Les missions confiées à la Direction de la surveillance du territoire (DST) sont encore énoncées – « *rechercher et prévenir, sur le territoire de la République française, les activitées inspirées, engagées ou soutenues par des puissances étrangères, de nature à menacer la sécurité du pays* » –, mais l'organisation et le fonctionnement du service de renseignement restent l'objet d'un arrêté « *classifié secret défense.* » Enfin, comme pour consacrer le statut à part qui perdure à la préfecture de police de Paris (PP), un titre particulier lui est réservé, reprenant les modalités de ses missions et de son organisation.

Erich Inciyan

Les « préfets sanitaires » ont été nommés au conseil des ministres

Les vingt-quatre agences de l'hospitalisation devront réduire le nombre de lits et d'établissements

AVEC UN MOIS de retard, le gouvernement a nommé lors du conseil des ministres, mercredi 4 septembre, les directeurs des vingt-quatre « agences régionales de l'hospitalisation », dont la création était inscrite dans l'ordonnance du 24 avril 1996 sur la réforme hospitalière. Ces hauts-fonctionnaires auront la lourde responsabilité de répartir les dotations entre les établissements de soins (hôpitaux, cliniques) et de restructurer le tissu hospitalier, le plus dense et sans doute le plus coûteux d'Europe, puisqu'il génère une dépense annuelle de plus de 300 milliards de francs (*Le Monde* du 16 juillet).

Le gouvernement avait annoncé son soucis de ne pas réserver cette nouvelle fonction aux seuls hauts fonctionnaires issus du secteur social, dont la culture est souvent plus administrative et juridique que gestionnaire, mais de l'ouvrir à des hommes venus de tous les horizons (entreprises...) ou ayant d'autres formations (ingénieurs, médecins...). Les choix avalisés mercredi (parmi plus de six-cents candidats) témoignent en partie de ce souci, même si les responsables venus du secteur sanitaire et social (directions régionale et départementale des affaires sanitaires et sociales, inspection générale des affaires sociales, hôpitaux...) sont majoritaires.

Dominique Coudreau, ancien directeur de la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (1979-1989), est nommé directeur de l'agence d'Ile-de-France, de loin la plus importante, même si l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris échappera en partie à son champ de compétence. Christian Dutreil, ancien directeur général des Hospices civils de Lyon, pilotera les restructurations en Provence-Alpes-Côte d'Azur, tandis que celles de Rhône-Alpes seront conduites par Michel Pélissier, jusqu'à présent préfet du Tarn-et-Garonne.

UNE MISSION CAPITALE

Yvette Berger, inspecteur général des affaires sociales, pilotera l'agence de Bretagne, Bernard Marrot (Drass des pays de Loire) celle du Centre, Dominique Peton-Klein (Drass d'Alsace) celle de Lorraine et Pierre Cardona (Ddass des Bouches-du-Rhône) celle de Corse. Un médecin de l'hôpital Broussais (Paris), Alain Garcia, devait être nommé en Basse-Normandie et quatre directeurs d'hôpital – François Grateau (CHU de Lille), Dominique Deroubaix (Necker-Enfants malades), Jean-Yves Jacob (CHU de Grenoble) et Jacques Métais (Pontoise) – iront respectivement en Languedoc-Roussillon, en Aquitaine, en Auvergne et en Poitou-Charentes.

Philippe de Mester, directeur de cabinet du préfet du Val-de-Marne, aura la lourde tâche de mener les restructurations en Alsace, où l'offre de soins est pléthorique. Outre M. Coudreau, qui dirigeait depuis quelques années un groupe de cliniques, trois personnes issues du privé se verront confier une agence : Bernard Gaisset, directeur délégué de Clininvest (chaîne de cliniques du groupe Suez), devait être nommé en Haute-Normandie ; Michel Drouet, directeur de la société Primordia (entreprise de négoce de produits agricoles et alimentaires), en Bourgogne ; Alain Chevrot, directeur général de la chambre de commerce et d'industrie de Toulouse et ex-dirigeant de Yamaha, en Champagne-Ardennes. Un polytechnicien ingénieur des mines, Antoine Masson, va quitter le ministère de l'industrie pour piloter l'agence de Picardie.

Pour l'heure, ces directeurs sont nommés auprès du ministre des affaires sociales pour la mise en place des agences, qui devra intervenir avant le 31 décembre 1996. Leur nomination par décret à la tête de ces structures interviendra lorsque celles-ci seront juridiquement constituées. Leur première tâche consistera à établir dans quelles conditions les salariés des Drass, des Ddass et des caisses d'assurance maladie travailleront au sein des agences. Le gouvernement leur ayant transféré tous les pouvoirs des préfets en matière de santé, ces directeurs seront nantis d'une double compétence de financiers et de planificateurs.

Dans les régions aux surcapacités notoires (notamment Ile-de-France, Alsace), ces véritables « préfets sanitaires » seront sous le feu croisé des élus locaux, des médecins et des syndicats. « *Vous y aurez seulement le choix entre la critique de vos supérieurs et celle de vos compatriotes* », les prévenait récemment Jean de Kervasdoué, ancien directeur des hôpitaux au ministère de la santé (*Revue française de gestion*, nº 109). C'est peu dire qu'en période de déficit chronique de l'assurance-maladie, leur mission est aussi difficile que capitale.

Jean-Michel Bezat

Le tribunal de Toulouse relaxe trois trafiquants de cocaïne

SAISIE record ou manipulation ? Le tribunal correctionnel de Toulouse, chargé de juger trois Italiens arrêtés en 1994 avec un chargement de cocaïne, a retenu la deuxième hypothèse : les prévenus ont été relaxés, mardi 3 septembre. Le 19 janvier 1994, la saisie de plus de 1,2 tonne de cocaïne à Narbonne (Aude) avait pourtant été saluée par les ministres de l'intérieur et du budget de l'époque, Charles Pasqua et Nicolas Sarkozy. Partie de Colombie, la drogue avait été acheminée vers un château de Haute-Garonne, après avoir transité par la Guyane et Le Havre.

Les douaniers avaient opéré leur coup de filet lors du convoyage vers le commanditaire définitif. Deux des convoyeurs avaient réussi à s'échapper, mais leurs comparses – des Italiens – avaient été interpellés. Le responsable de la direction nationale des enquêtes douanières, Joseph Le Louarn, avait alors précisé : « *Nous sommes partis d'un renseignement téléphonique anonyme et à aucun moment les douanes françaises n'ont tenté la moindre infiltration.* »

Cette version des faits a été mise à mal à l'audience. Selon leurs avocats, les prévenus ont été pris dans une opération « *étroitement surveillée* », voire « *commanditée* » par les douaniers eux-mêmes. La défense soupçonne les deux convoyeurs en fuite d'être des « taupes ». Ce genre d'infiltration est autorisé mais à condition de faire figurer dans la procédure les autorisations écrites des autorités judiciaires. Or, dans cette affaire, ce n'était pas le cas.

Au-delà, ce sont les méthodes des douanes qui ont été contestées par le tribunal. Me Guy Debuisson, l'un des avocats de la défense, a déclaré : « *Les douaniers ont utilisé des méthodes déloyales en fournissant toute la logistique, si ce n'est plus* ». Selon le ministère public, les zones d'ombre qui ont entouré cette affaire étaient justifiées par la sécurité des « taupes ». Le procureur de la République, Francis Fréchède, critiqué pour avoir donné son aval à l'opération, a reconnu « *l'infiltration* », tout en contestant le fait qu'il y ait eu « *provocation* ». Le parquet a décidé d'interjeter appel de cette décision.

Ph. Br.

■ PANTHÉON : les cendres d'André Malraux seront transférées au Panthéon le 23 novembre, jour du 20e anniversaire de la mort de l'écrivain, a annoncé Philippe Douste-Blazy, mardi 3 septembre. Le président de la République prononcera le discours d'hommage de la nation à l'ancien ministre de la culture. Les cérémonies officielles ont été mises au point par la mission Malraux, animée par Bernard Spitz, maître des requêtes au Conseil d'Etat, et le comité national présidé par Jorge Semprun.

Une bombe découverte dans la basilique vendéenne que visitera le pape

LA ROCHE-SUR-YON (Vendée)
de notre correspondant

Un engin explosif de conception artisanale, dont le dispositif de mise à feu n'a pas fonctionné, a été découvert par le Père Michel Simmonet, curé de la paroisse, lundi 2 septembre, dans la basilique de Saint-Laurent-sur-Sèvre (Vendée). C'est dans cette ville que le pape doit d'abord se rendre, à son arrivée en France le 19 septembre, pour une visite de dévotion personnelle au tombeau de Louis-Marie Grignion de Montfort (1673-1716), un prêtre qui a prêché le christianisme dans tout l'Ouest avant de fonder une congrégation (les Montfortains).

L'engin suspect avait été déposé dans la crypte, près du gisant du saint vendéen, mais non au tombeau proprement dit où se recueillera le pape, situé dans une autre aile de la basilique. Confectionné avec six bâtons de dynamite de 250 grammes chacun, il était capable de « *causer d'importants dégâts à la crypte, mais sans ébranler la basilique* », selon Philippe Caïla, directeur de cabinet de la préfecture de Vendée. Mais le système de mise à feu, rudimentaire, pas plus que le détonateur n'ont fonctionné.

La bombe a été adressée à un laboratoire parisien spécialisé. Selon Mireille Cadenat, procureur de la République de La Roche-sur-Yon, le ou les auteurs de cette tentative d'attentat n'ont laissé aucune trace susceptible d'orienter l'enquête. Une inscription peinte « *In nomine, pape, boum* » a cependant été apposée sur le mur de la crypte. Située sous l'abside, la crypte n'est accessible que de l'extérieur, par un vasistas qui avait été laissé ouvert, vendredi 30 août, pour une opération de nettoyage. Le procureur a confié l'enquête au SRPJ d'Angers. Mercredi 4 septembre, aucune revendication de cet acte criminel n'avait été enregistrée.

La visite de Jean Paul II, le 19 septembre à Saint-Laurent-sur-Sèvre, ne doit durer que deux heures. Arrivé de Tours vers 17 heures, il se rendra au couvent des Sœurs de la Sagesse, puis saluera les jeunes et la population de Saint-Laurent, avant de se rendre à la basilique pour prononcer une homélie sur la vie religieuse. Président du conseil général de Vendée, Philippe de Villiers s'est déclaré « *atterré de voir que la visite du pape, dont le message est un message de paix, suscite de telles violences et de telles tentatives d'intimidation* ». Les cercles villiéristes avaient fait pression jusqu'à Rome pour que cette visite du pape en Vendée ne soit pas limitée à ce bref déplacement à Saint-Laurent.

Mgr François Garnier, évêque de Luçon, voit dans cette tentative d'attentat la justification de sa prudence : « *Chacun comprendra que les mesures de sécurité, jugées par certains inutiles ou excessives, sont nécessaires* ». Et d'ajouter, dans une allusion cette fois aux cercles laïques et aux groupes anarchistes qui font campagne contre la venue du pape : « *Tous ceux qui, depuis des mois, tiennent des propos malveillants à l'égard de l'Eglise catholique et de Jean Paul II devront réfléchir sur les fruits possibles de leurs interventions.* »

Gaspard Norrito

Demain dans « Le Monde des livres »

On a beaucoup parlé des compromissions de Heidegger avec le régime nazi et de son mutisme sur ce sujet. *Mais il ne fut* évidemment pas le seul. Parmi les universitaires, la plupart se rallièrent. Après la guerre, presque tous se turent.

Aujourd'hui, Hans Robert Jauss, spécialiste mondialement reconnu de littérature comparée, qui s'engagea dans la Waffen SS à l'âge de dix-sept ans, en 1939, a accepté de répondre à nos questions. Jauss tente de comprendre son propre silence et celui de ses maîtres. Quels furent les effets de cette « abstention des maîtres » ? Karlheinz Stierle – qui a succédé, en 1988, à Hans Robert Jauss à la chaire de littérature romane de l'université de Constance – en témoigne. Né en 1936, il a fait ses études à Heidelberg à la fin des années 50, et se souvient du « *silence épais comme de la glace* » qui régnait alors.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mercredi 4 septembre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	20198,20	+0,45	+1,67
Honk Kong index	10957,20	−1,35	+9,59

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 03/09	Var. en % 02/09	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	1971,43	−0,28	+5,31
Londres FT 100	—	—	+5,91
Zurich	—	—	+14,24
Milan MIB 30	—	—	+7,84
Francfort Dax 30	2513,12	−0,78	+11,50
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	—	—	−4,24
Madrid Ibex 35	—	—	+10,74
Amsterdam CBS	—	—	+16,82

Tirage du Monde daté mercredi 4 septembre 1996 : 491 105 exemplaires. 1